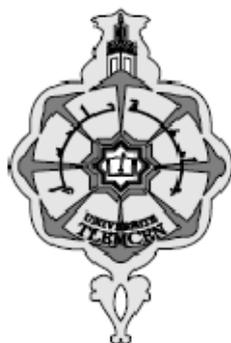


République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

UNIVERSITE ABOU-BEKR BELKAID / TLEMCEM
Faculté des sciences Economiques et de Gestion



Thèse pour le doctorat es Sciences Economiques
Option : Finance

EFFICACITE ET LIMITES DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET CONJONCTURE
DANS UN MODELE DE TYPE
« MUNDELL- FLEMING »
ETUDE ECONOMETRIQUE SUR L'ALGERIE.

Présentée par : Mme ABBES Amina

JURY DE SOUTENANCE :

Pr DERBAL Abdelkader	Professeur	Université d'Oran	Président
Pr BENBOUZIANE Mohamed	Professeur	Université de Tlemcen	Encadreur
Pr BOUTELDJA Abdel Nasser	Professeur	Université de Tlemcen	Examineur
Pr BENBAYER Habib	Professeur	Université de d'Oran	Examineur
Dr DJENAS Mustapha	M.C	Université de Tlemcen	Examineur
Dr TCHIKO Faouzi	M.C	Université de Mascara	Examineur

Année universitaire 2014-2015.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse le Professeur Benbouziane Mohamed pour les qualités humaines qu'on lui connaît, son dévouement et ses conseils judicieux qui m'ont permis d'accomplir ce travail, ainsi que Messieurs les membres du jury d'avoir bien voulu participer à son évaluation.

Mes remerciements vont également à mes collègues Farah et Latifa pour leur précieuse aide ainsi qu'à mon père pour sa contribution au niveau linguistique.

Enfin, je remercie mes chers parents et mes sœurs pour leurs encouragements ainsi que mon époux et mes deux filles pour leur patience, sans oublier bien sûr ma tendre grand-mère "Mima".

Sommaire

Résumé

Introduction générale.....	1
----------------------------	---

Chapitre premier : Les dysfonctionnements ; inflation et chômage.

Introduction.....	9
-------------------	---

Section 1 : Différentes explications de l'inflation.

1-1 L'approche quantitative.....	11
1-2 L'approche qualitative.....	15
1-3 L'approche structurelle.....	17
1-4 D'autres formes d'inflation	19
1-5 L'inflation et le taux d'intérêt	21

Section 2 : Chômage et plein emploi.

2-1 L'approche classique du chômage.....	23
2-2 L'approche keynésienne.....	33
2-3 D'autres approches récentes de chômage.....	36
2-4 La courbe de Philips entre inflation et chômage.....	44

Conclusion	50
------------------	----

Chapitre II : L'élaboration du modèle mundell -fleming.

Introduction.....	52
-------------------	----

Section 1 : Le modèle Hicks-Hansen (IS-LM).

1-1 L'équilibre du marché des biens et services.....	54
1-2 L'équilibre du marché de la monnaie.....	59
1-3 L'équilibre macroéconomique global (en économie fermée).....	69

Section 2 : Le modèle Mundell- Fleming (IS-LM –BP).

2-1 Le nouvel équilibre du marché des biens et services.....	74
2-2 L'équilibre de la balance des paiements BP.....	76
2-3 L'équilibre macroéconomique global (en économie ouverte).....	84

Conclusion	88
------------------	----

Chapitre III : La politique économique conjoncturelle et l'élaboration de l'équilibre.

Introduction.....90

Section 1: L'élaboration de l'équilibre.

1-1 L'élaboration de l'équilibre par la politique budgétaire.....91

1-2 L'élaboration de l'équilibre par la politique monétaire.....120

Section 2: Principes et limites de la politique économique conjoncturelle.

2-1 Les fondements de la politique économique.....161

2-2 Les principes de la politique économique..... 165

2-3 Les dilemmes de la politique économique. 167

Conclusion178

Chapitre IV: Etude empirique sur la politique conjoncturelle en Algérie (1990-2012).

Introduction180

Section 1: Genèse sur la politique conjoncturelle de l'Algérie.

1-1 Aperçu historique sur la situation économique de la période.....181

1-2 la Politique budgétaire durant la période de l'étude.189

1-3 La Politique monétaire durant la période de l'étude.....202

Section 2: Evaluation de la politique conjoncturelle de l'Algérie par l'étude économétrique.

2-1 Revue de la littérature..... 215

2-2 La modélisation.....218

Conclusion231

Conclusion générale.....234

Bibliographie.....242

Liste des figures, graphes et tableaux.....254

Table des matières256

Résumé

EFFICACITE ET LIMITES DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE CONJONCTURELLE DANS UN MODELE DE TYPE « MUNDELL- FLEMING » ETUDE ECONOMETRIQUE SUR L'Algérie.

Le but de cette recherche est d'examiner l'efficacité et la limite de la politique conjoncturelle sur l'activité économique à travers un cadre théorique et un autre empirique sur l'économie algérienne. Pour cela, nous nous sommes basés sur une étude économétrique en utilisant une approche de Cointégration suivie d'un test de causalité à la Granger ainsi qu'une modélisation VAR portant sur le test de réponses impulsionnelles et la décomposition de la variance, pour la période 1970-2012.

Les résultats indiquent l'efficacité relative de la politique conjoncturelle sur la croissance économique de l'Algérie. Ainsi, les recommandations qui ont été proposées pour plus d'efficacité : l'absorption productive de la rente pétrolière susceptibles d'assurer une viabilité macroéconomique et une productivité globale, seul gage de stimulation durable de la croissance économique à plus long terme, en plus d'accorder de l'importance à la fiscalité ordinaire afin de ne pas compter sur les seules ressources de la fiscalité pétrolière en combattant l'évasion fiscale entre autres.

Mots clé : politique monétaire, politique budgétaire, Cointégration, causalité de Granger, VAR.

Abstract

Effectiveness and limits of conjonctural policy in a« Mundell-Fleming » model. An Econometric study on Algeria.

The main objectif of this research is to examine the effectiveness and limits of conjonctural policy on the economic activity by both theoretical and empirical study on the Algerian economy, for this, we have based on an econometric study using a cointegration approach, Granger causality and a vector auto regression approach (VAR) according an impulse-response test and a variance decomposition test on annual data covering 1970-2012 period.

The result indicate a relative effectiveness of conjonctural policy on the economic growth of Algeria. So, for more efficiency we have recommended a productive absorption of the oil rent to ensure a macroeconomic viability and a global productivity, as a guarantee for an economic growth in the long term, in addition to giving more importance to the ordinary tax system which should not rely only on the oil resources, and this by struggling against tax avoidance for instance.

Key words: monetary policy, fiscal policy, Cointegration, Granger causality, VAR.

ملخص

مدى نجاعة السياسة الاقتصادية الظرفية و ضعفها وفق نموذج « مندل – فليمنج » دراسة قياسية على الجزائر.

هدف هذا البحث ألا و هو قياس مدى نجاعة السياسة الاقتصادية الظرفية و ضعفها على النشاط الاقتصادي، من خلال دراسة نظرية و أخرى تطبيقية على الاقتصاد الجزائري وذلك بالاعتماد على دراسة قياسية تم فيها استخدام نموذج التكامل المتزامن، سببية Granger و نموذج الانحدار الذاتي VAR عن طريق دوال الاستجابة و مكونات التباين، اعتمادا على بيانات سنوية للفترة الممتدة بين 1970-2012.

و قد أثبتت النتائج المتحصل عليها الفعالية النسبية للسياسات الاقتصادية الظرفية على مستوى النمو الاقتصادي في الجزائر، وعليه، و لأكثر نجاعة تم اقتراح بعض الحلول و التي نذكر من بينها: الامتصاص الصحيح للريع البترولي من خلال استغلاله في المشاريع الاستثمارية المنتجة الهادفة لانتعاش اقتصادي و إنتاجية كلية، والضامنة لنمو اقتصادي على المدى الطويل، إلى جانب الاهتمام بالجباية العادية و عدم الاعتماد كليا على الجباية البترولية عن طريق القضاء على التهرب الضريبي من بين اقتراحات أخرى.

الكلمات المفتاحية: السياسة النقدية، السياسة المالية، التكامل المتزامن، سببية Granger، VAR.

Introduction générale

Introduction générale:

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le débat sur le rôle de l'Etat dans la vie économique a profondément évolué d'où l'apparition du concept de "politique économique", qui se caractérise par l'ensemble des interventions des pouvoirs publics visant à réguler la démarche globale de l'économie.

Ces interventions des pouvoirs publics se basent essentiellement sur des instruments de nature financière et qui se répercutent principalement sur la demande globale.

Cette notion de politique économique se consacre soit aux politiques économiques dites conjoncturelles sous forme de politique budgétaire et monétaire axées sur des objectifs à court terme, soit aux politiques structurelles agissant à long terme sur l'organisation et les proportions de l'économie (comme les politiques sectorielles, les privatisations et les déréglementations).

Donc le but ultime de toute politique économique est-il de maximiser le bien être de la population et en concrétiser les objectifs finaux en utilisant les instruments propres à les réaliser à condition de respecter certaines contraintes naissantes de la nature même des relations entre : d'une part, instruments et objectifs, et d'autre part, les objectifs eux-mêmes.

De ce principe, apparaît la notion du carré magique dont chaque angle de ce carré représente plus ou moins un objectif ou une contrainte comme suit : la croissance, l'emploi, les prix et l'équilibre extérieur¹.

Apparemment à première vue, il existe des convergences entre ces quatre objectifs : une bonne croissance favorise l'emploi, et une stabilité des prix aide à garder un certain équilibre, mais il ya bien des divergences plus importantes, car un bon niveau d'emploi peut être à l'origine de tensions inflationnistes qui sont souvent nuisibles à l'équilibre extérieur.

Ces rapports là qu'ils soient convergents ou divergents, ont donné lieu à deux propositions : la première est dite "principe de Tinbergen" selon laquelle la politique économique doit avoir beaucoup plus d'instruments que d'objectifs afin de pouvoir concrétiser ces derniers ; la seconde est celle de Mundell qui stipule que la politique économique doit utiliser

¹ Michel Pébereau, Philippe d'Arvisenet, La politique économique conjoncturelle, Dunod, 1999, p10.

chaque instrument en fonction de l'objectif pour lequel il possède un avantage comparatif sur les autres outils.

D'un autre côté, les fondements analytiques de la politique macro-économique se trouvent coincés entre deux pôles : les classiques d'un côté, les keynésiens de l'autre.

L'approche classique conteste les principes de la politique économique en invoquant le rôle des anticipations des agents privés qui bloquent l'efficacité de l'action publique, mais elle croit aussi en l'harmonie sociale spontanée des intérêts individuels grâce au marché qui assure une allocation optimale des ressources et un équilibre atteint d'offre et demande suite aux flexibilités des prix de chaque marché.

Selon cette approche toute politique économique agissant sur la demande globale est inutile.

Or, l'approche keynésienne juge indispensable toute intervention de l'Etat, car elle considère que l'économie de marché est instable et incapable d'assurer le plein emploi en permanence ; d'où apparaît le rôle de la demande, justifiant la nécessité de la politique macro-économique afin d'aider un pays à sortir d'une récession, améliorer sa position extérieure, accroître l'activité sans accélérer l'inflation, ralentir une économie proche de la surchauffe et stimuler l'investissement et l'accumulation du capital entre autres.

Mais, à partir des années soixante dix, le contexte de l'efficacité de l'action publique a commencé à se dégrader suite à une croissance ralentie, un chômage accru, des chocs pétroliers, des changes flottants et un degré d'inflation considérable. Depuis, par conséquent, les politiques macro-économiques font l'objet d'un grand scepticisme². Autrement dit, l'efficacité des politiques conjoncturelles s'est réduite du fait de la mondialisation : Une augmentation de la demande entraîne une hausse des importations, ce qui limite son effet positif sur la production nationale, tout en provoquant un effet négatif sur l'équilibre extérieur. Une baisse des taux d'intérêt destinée à favoriser l'investissement peut faire fuir les capitaux étrangers et peut ainsi aboutir à un effet inverse de celui recherché. Les politiques conjoncturelles sont donc surtout actives dans les pays peu ouverts sur l'extérieur ou dans des zones qui peuvent coordonner leurs politiques économiques.

² Michel Cabannes, la politique macroéconomique, Armand Colin, 1994, p6.

Concernant l'Algérie, une véritable mutation a été connue depuis la fin des années 80 par le passage d'une économie administrée vers une économie de marché, une période de transition qui est loin d'être facile pour l'économie algérienne dont l'historique peut être répertorié en trois phases distinctes :

- Une période de planification centralisée à travers laquelle l'Algérie a opté pour un modèle de croissance économique basé sur l'industrialisation.
- Une autre période de réformes économiques entre 1986-1989 pour faire face à la chute des prix de pétrole et la dépréciation du dollar ainsi qu'aux retombées du système socialiste, à travers des réformes structurelles touchant les entreprises publiques, le secteur bancaire, le secteur agricole et le commerce extérieur.
- Et enfin, une troisième phase marquant le passage à l'économie de marché dès le début des années 90 avec l'adoption d'un ajustement structurel pour faire face à la situation désastreuse de l'économie algérienne marquée par une dette insoutenable causant une cessation de paiement.

Face à cette situation, l'application d'une politique conjoncturelle contra-cyclique rigoureuse était dictée parmi les conditions du plan d'ajustement structurel imposé par le FMI.

A la quête d'une certaine validation de ces faits, notre but principal est de savoir comment les politiques économiques conjoncturelles parviennent à l'élaboration de l'équilibre. Ceci nous incite à tenter de répondre aux questions suivantes :

- En quoi consiste la coordination de la politique budgétaire avec la politique monétaire pour renforcer l'efficacité de la politique mixte ?
- Qu'elle est l'efficacité de ces politiques économiques conjoncturelles et quelles sont leurs limites ?
- Quel est l'impact de ces politiques conjoncturelles sur l'économie Algérienne exclusivement entre la période 1990-2012 ?

Afin d'entamer notre recherche, il est nécessaire de prendre en compte les hypothèses suivantes :

- Une politique budgétaire expansionniste est propice pour la croissance nationale.

- la politique monétaire en Algérie focalise sur la stabilité interne à travers le maintien du taux d'inflation.
- La stabilité de l'économie nationale doit beaucoup au policy mix appliqué.

L'importance des études des politiques macro-économiques par rapport aux conjonctures actuelles marquées par une mondialisation de l'économie et de multiples crises systémiques constitue l'objectif principal du choix de notre recherche.

En effet, la confiance à l'égard des mécanismes du marché a longtemps dominé, jusqu'aux années trente où la longue durée de la crise de 1929 a semé les doutes sur ces mécanismes autorégulateurs à travers l'instauration des interventions publiques dans la sphère économique. Ainsi plusieurs plans de relance ont-ils été mis en œuvre dès la seconde guerre mondiale et même après la dernière crise de 2007 dans le but du soutien de la demande et la croissance.

Pour pouvoir répondre à notre problématique et vérifier ses hypothèses, nous allons restructurer notre travail en quatre chapitres :

Le premier chapitre sera consacré aux deux principaux dysfonctionnements des économies, à savoir l'inflation et le chômage, et cela en deux sections. La première section va se consacrer aux différentes explications de l'inflation selon l'approche quantitative, qualitative et structurelle ainsi que d'autres formes et appellations de celle-ci, tandis que la deuxième section nous étudierons le chômage à travers ses différentes approches pour finir sur la courbe de Phillips et ses explications de ces deux principaux maux de l'économie.

Le deuxième chapitre va être réparti en deux sections. La première section portera sur le modèle Hicks-Hansen connu sous le nom d'IS-LM dans lequel nous aborderons les équilibres des deux marchés à savoir : Le marché des biens et services et le marché de la monnaie, pour ensuite passer à l'équilibre global en économie fermée. La deuxième section quand à elle va être consacrée au modèle « Mundell- Fleming » afin d'évoquer les origines, les caractéristiques et le rôle de ce dernier dans l'élaboration des Policy mix.

Le troisième chapitre passera en revue les différentes politiques économiques conjoncturelles et leur rôle dans l'élaboration de l'équilibre à travers deux sections. La première section se consacrera à la définition de la politique budgétaire ainsi que la politique monétaire,

leurs objectifs et leurs réactions en économie ouverte par le modèle Mundell-Fleming en différents régimes de change. Tandis que la deuxième section abordera les principes de la politique conjoncturelle, ses fondements ainsi que les dilemmes qu'elle peut contracter dans l'élaboration de l'équilibre.

Enfin l'étude empirique fera l'objet du dernier chapitre qui va s'articuler autour de deux sections. La première section constituera une vue d'ensemble de la politique conjoncturelle de l'Algérie à travers un aperçu historique de la situation économique en général puis à la situation conjoncturelle à travers les deux politiques budgétaire et monétaire durant la période 1990-2012 grâce à des données statistiques recueillies auprès d'organismes nationaux à savoir : la Banque d'Algérie, le ministère des finances et l'ONS.

Dans la deuxième section, nous tenterons d'analyser les deux politiques budgétaire et monétaire de l'Algérie à travers un petit aperçu de revue de littérature sur le plan empirique, suivi d'une étude économétrique couvrant la période 1970-2012 soit quarante ans d'observation en utilisant le logiciel EViews 8, dans le but d'évaluer l'efficacité de ces deux politiques en terme de croissance économique de l'Algérie dans la mesure où cette variable a toujours reçu le plus d'attention par le gouvernement et les politiques, notamment à travers l'application de plusieurs plans de relance économiques.

En fait, les recherches empiriques sur les politiques économiques conjoncturelles ont fait l'objet d'une abondante littérature à partir de pays industrialisés comme l'étude d'Anderson et Jordan et celle de Carlson sur les Etats Unis d'Amérique, l'étude de Chowdhury (1988) sur six pays européens, l'étude d'Ansari appliquée en Inde, l'étude de Mona Kamal (2010) en grande Bretagne de Chowdhury (1986) sur un échantillon de pays d'Amérique Latine, ainsi que les études de Bynoe, Koné ainsi que Ndiaye pour l'Afrique.

Cependant, ces types d'études de politique conjoncturelle n'ont pas été nombreux pour le cas de l'Algérie à l'exception de quelques travaux théoriques qui m'ont été bénéfiques d'ailleurs, comme ceux de Mr Mohamed Chérif Ilmane, Mr Benissad Houcine, Mr Mohamed Leksassi à travers les rapports de la banque d'Algérie concernant la politique monétaire, tandis que la politique budgétaire a fait l'objet de quelques études économétriques dont les plus importantes celle de Chibi, Benbouziane et Chakouri (2010) sur les effets macroéconomiques des chocs de la politique budgétaire en Algérie démontrant l'efficacité relative et insuffisante de cette dernière sur la croissance économique, l'étude de Oughlissi et Kolli (2012) qui a abouti relativement à la

même conclusion que la précédente ainsi que l'étude de Driss, Betahar et Benbouziane (2014) sur les chocs de la politique budgétaire et la dynamique du taux de change réel démontrant l'efficacité de la politique budgétaire sur le taux de change réel.

Ainsi, notre modeste étude vient de compléter les travaux existants en ce qui concerne la politique conjoncturelle à la fois monétaire et budgétaire, et son rôle dans l'amélioration de la croissance économique en Algérie, et cela à travers une étude économétrique en utilisant une approche de Cointégration suivie d'un test de causalité à la Granger ainsi qu'une modélisation VAR portant sur le test de réponses impulsionnelles et la décomposition de la variance, dont les principaux résultats seront présentés dans le dernier chapitre.

Chapitre I :
Les dysfonctionnements ;
inflation et chômage.

Introduction :

L'inflation et le chômage constituent les deux principaux dysfonctionnements des pays industrialisés et des pays en développement. Beaucoup de travaux tant théoriques que pratiques y sont consacrés, en commençant par les classiques, les Keynésiens, pour ensuite passer à de nouvelles théories qui tentent d'expliquer la dissociation du couple inflation-chômage.

En effet, nous allons voir dans le cadre de ce premier chapitre ces deux principaux fléaux des économies, à savoir : l'inflation et le chômage et cela, en deux sections. La première section sera consacrée aux différentes explications de l'inflation selon l'approche quantitative, qualitative et structurelle ainsi que d'autres formes et appellations de celle-ci. Tandis que la deuxième section abordera le chômage à travers ses différentes approches pour aboutir à la courbe de Phillips et ses explications portant sur ces deux principaux maux de l'économie.

Section 1 : Différentes explications de l'inflation.

Diverses théories ont tenté d'expliquer les phénomènes d'inflation en s'inspirant par les grands courants de pensées économiques qui l'ont considéré comme un phénomène aberrant lié à une phase ascendante du cycle économique et qui doit disparaître suite au rétablissement de la situation d'équilibre.

La définition la plus simple que l'on peut donner à l'inflation est celle d'un processus de hausse cumulative du niveau général des prix. Elle concerne donc les hausses généralisées et permanentes des prix contrairement à de simples chocs ponctuels suite à une modification de goûts ou un changement de technologie.

Afin de mesurer cette croissance du niveau des prix, les économistes s'intéressent en général à deux indices des prix : le déflateur du PIB et l'indice des prix à la consommation IPC.

Le déflateur du PIB implique une relation simple entre le PIB nominal et le PIB réel sous la forme d'un ratio : PIB nominal en t / PIB réel en t . Tandis que le taux d'inflation exprimé en variation en % de l'IPC se calcule entre deux périodes successives :

$$[(IPC_{(T+1)} - IPC_T) / IPC_T] \times 100.$$

L'indice des prix à la consommation donne le prix moyen d'un panier de biens déterminés au cours du temps, présentant la consommation moyenne d'un consommateur urbain. Mais contrairement au déflateur du PIB qui donne le prix moyen des biens finals produits dans l'économie, l'IPC s'intéresse aux prix des biens achetés par les consommateurs, or certains biens inclus dans le PIB ne sont pas forcément vendus aux consommateurs mais aux entreprises ou au gouvernement et, aussi, certains biens achetés par les consommateurs ne sont pas produits sur place mais plutôt importés de l'extérieur, les deux prix ne sont donc pas nécessairement les mêmes.³

³Olivier Blanchard- Daniel Cohen, Macroéconomie, Edition Pearson Education , Paris 2004, p 30.

Nous ne ferons pas de distinction entre les deux indices dans ce chapitre, cependant nous évoquerons le plus souvent « le niveau des prix » sans préciser s'il s'agit de l'IPC ou du déflateur du PIB.

Le phénomène de l'inflation n'a jamais cessé de préoccuper les économistes et les hommes politiques, c'est pourquoi plusieurs théories tentent de l'expliquer à travers trois approches : quantitative, qualitative et structurelle⁴.

1-1 L'approche quantitative :

1-1-1 L'inflation par la monnaie:

La forme la plus connue de l'inflation est celle qui met en relation l'offre de monnaie et le niveau général des prix. La formalisation la plus courante de cette théorie est celle d'*IVRING FISHER* :

$MV = PT$ (M est masse monétaire, V vitesse de rotation de monnaie, P est le niveau général des prix et T le volume de transaction à assurer) .

Etant V supposée constante suite aux habitudes des consommateurs, on déduit de cette équation que tout accroissement monétaire supérieur à celui de la production réelle se traduira par un ajustement à la hausse de l'ensemble des prix tel que la valeur globale des échanges soit égale à celle de la nouvelle quantité de monnaie en circulation⁵.

Selon cette approche, la dichotomie classique stipule que la monnaie est neutre, et ne peut être demandée pour elle-même mais juste pour répondre aux besoins de moyens de paiement, c'est la théorie de la " monnaie voile" ou le "voile monétaire", c'est-à-dire que les phénomènes monétaires viennent seulement se superposer aux phénomènes réels sans jamais les affecter.

⁴ P. Au Digier, Economie politique et politique économique, Société des éditions Technip, Paris, 1970, p238.

⁵ H Temmar, les explications théoriques de l'inflation, OPU, Alger 1984, p 14.

Selon les monétaristes, l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire⁶ dont la responsabilité repose sur la politique de l'Etat, ainsi le gouvernement doit partout être rendu responsable de l'inflation.

Milton Friedman préconise alors de contenir l'expansion monétaire à un taux constant car le système de croissance monétaire devrait être le même que celui de la croissance de la production réelle observée dans le long terme afin d'assurer un développement économique non inflationniste.

La troisième réflexion sur l'inflation par la monnaie est introduite par les théoriciens des anticipations rationnelles (Barro, Lucas, Sargent...) selon lesquels les agents économiques apprennent à anticiper les tendances inflationnistes, en prévoyant une hausse de l'offre de monnaie, ils sauront que l'augmentation de leur revenu nominal n'améliore pas leur revenu réel, et demandent des hausses de salaires supplémentaires ce qui fait monter les prix d'avantage.⁷

Cependant, si on veut expliquer cette hausse de la masse monétaire, on doit expliquer d'abord la démarche de l'Etat et sa façon pour financer ses déficits publics.

Lorsque la couverture du déficit budgétaire est assurée par les emprunts provenant de l'épargne des ménages et des entreprises commerciales, il existe bien une contrepartie de ce financement en production de biens et services, donc les prix ne s'élèveront pas.

Par contre, lorsque l'Etat compte sur la création monétaire de la banque centrale afin de pallier son déficit public qui ne peut être résorbé autrement vu son importance, dans ce cas là, les prix vont augmenter suite au déséquilibre qui va être déclenché entre l'offre et la demande car la concurrence des acheteurs prêts à payer pour avoir les biens et services fait élever les prix devant une offre disponible limitée par rapport à cette demande supérieure.

Cette "monétisation de la dette". Par le fait de financer le déficit budgétaire par une création de monnaie directe sans aucune contrepartie de production réalisée, est source d'inflation.⁸

⁶ Hafedh Bouakez, Inflation et politique monétaire, Document de travail d'HEC Montréal, 2007, p01.

⁷ H Temmar, les explications théoriques de l'inflation, op.cit, p2.

⁸ Olivier Blanchard, Daniel Cohen, Opcit, p453.

1-1-2 L'inflation par la demande :

Le concept "monnaie – excès de demande" est particulièrement très étroit chez les classiques suite à la loi de J.B.Say selon laquelle l'offre crée sa propre demande ; donc cette demande là ne peut être seulement le résultat de l'accroissement des moyens de paiements mais aussi celui de la production.

Pour les keynésiens, apparaît le concept "gap inflationniste" selon lequel la création monétaire ne peut être inflationniste que dans la mesure où l'appareil productif ne peut répondre à l'accroissement de la demande. Le rééquilibrage entre offre et demande, au lieu de se faire par les quantités, s'effectue par les prix⁹.(voire figure 1-1)

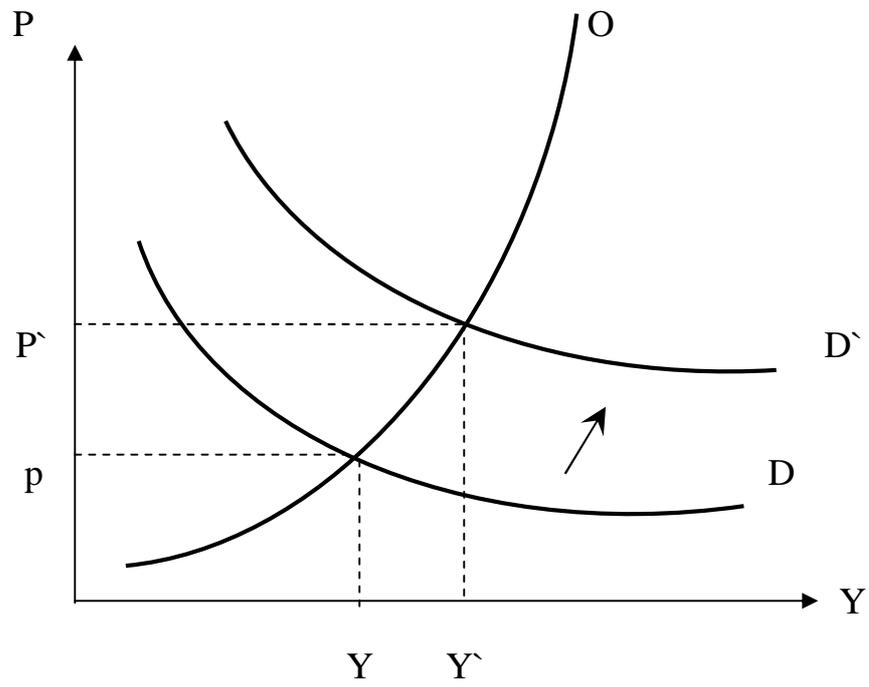
Mais cette hausse des prix n'apparaît que dans la mesure où les capacités productives ont atteint leur plein emploi, aussi lorsqu'il ya des stocks insuffisants et enfin lorsque l'importation ne peut pallier à l'insuffisance de l'offre intérieure.

Donc, les keynésiens affirment qu'une monétisation de la dette ne peut être inflationniste que si la totalité de la main d'œuvre et autres facteurs de production seront utilisés à plein.

En d'autres termes, Keynes reconnaissait lui-même qu'en situation de plein emploi, la théorie quantitative de la monnaie retrouve toute sa validité.

⁹ Michelle de Mourgue, Macroéconomie monétaire, Economica, 2000, p484.

Figure 1-1 : L'inflation par la demande.



Source : Michelle de Mourgue, Opcit, p485.

1-2 L'approche qualitative : (L'inflation par les coûts)

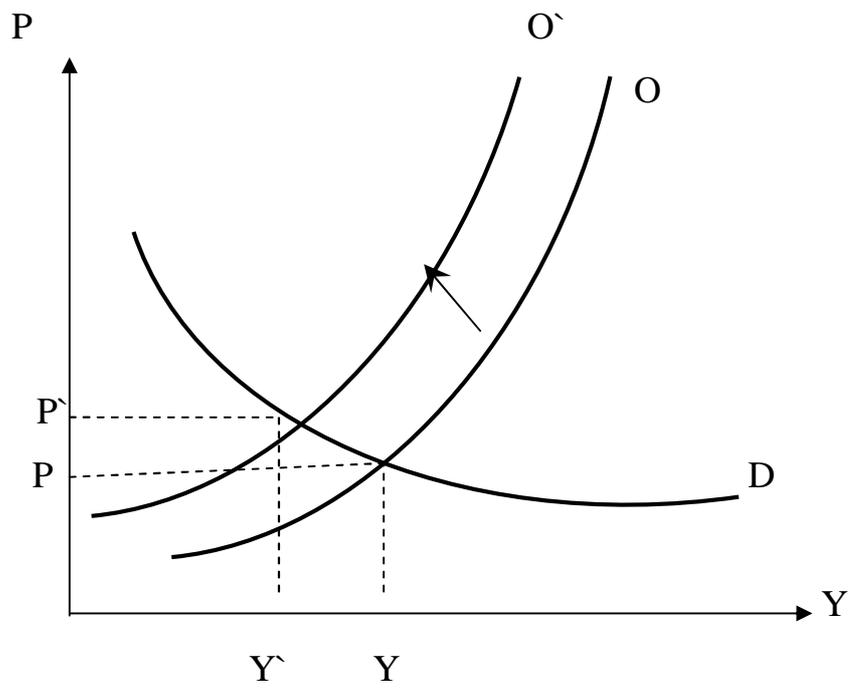
On peut entendre par coûts ceux de la production poussant les chefs d'entreprises à relever les prix de leurs produits offerts aux ménages, or cette hausse de coûts de production peut avoir plusieurs origines :

- Les coûts de facteur travail suite à des hausses de salaires, : les entreprises n'auront d'autres recours que d'augmenter leurs prix de produits offerts afin d'éviter les déficits, ce qui crée de l'inflation dite aussi "inflation de productivité" ou boucle "salaire-prix"¹⁰.
- Les coûts du facteur capital suite à l'augmentation des taux d'intérêts des emprunts, des taux d'amortissements ou des investissements des entreprises.
- Les coûts des interventions publiques comme l'augmentation des charges fiscales et tarifaire qui vont être automatiquement répercutées sur les prix de vente.
- Le coût du produit importé : il s'agit d'une inflation par les coûts engendrés par les échanges extérieures suite à une brusque flambée des prix des matières premières par exemple comme celle enregistrée en 1974 à cause d'une augmentation des prix du pétrole par les pays producteurs, ce qui a engendré une inflation dans les pays développés .

Ce type d'inflation dite importée est aussi présent lorsqu'il ya des hausses de prix de biens importés dans un pays donné, et la demande étrangère reste élastique par rapport à ces prix.

¹⁰ Michelle de Mourgue, Opcit, p485.

Figure 1-2 : L'inflation par les coûts.



Source : Michelle de Mourgue, Opcit, p485.

1-3 L'approche structurelle :

Pour cette approche, l'inflation doit également être envisagée comme un facteur inhérent à un nouveau mode de régulation apparue après la deuxième guerre mondiale : c'est la régulation monopoliste, qui se caractérise par l'amélioration des revenus de certains groupes sociaux au détriment d'autres.

En réalité, les marchés ne sont pas tous identiques. Nous retiendrons ici les thèses de la dualité des secteurs afin de différencier entre deux secteurs ayant des comportements différents ; il peut s'agir du secteur public et du secteur privé ou bien du secteur concurrentiel et le secteur non concurrentiel. Donc, en réponse à un choc exogène sur les prix, l'interaction des deux secteurs entraîne un processus cumulatif d'inflation car les secteurs concurrentiels sont plus sensibles à la modification de la demande globale, et lorsqu'une politique monétaire ou budgétaire accroît la demande globale, ce secteur répond par une hausse des prix selon le mécanisme normal du marché.

Mais cette augmentation des prix se répercute dans toute l'économie et modifie les prix relatifs, et de ce fait, le secteur non concurrentiel est atteint à travers les hausses des coûts; on peut donc accuser la structure duale des économies de constituer un terrain propice au développement de l'inflation.¹¹

Cette approche structurelle permet aussi d'expliquer le phénomène de l'inflation dans un pays en développement car l'inflation dans les pays sous-développés provient d'un déséquilibre entre offre et demande de biens et services qui se traduit par un excès de demande.

Par contre, dans un pays sous développé, il est impossible de réduire l'écart dans le court terme car il est lié à la structure fondamentale de l'économie nationale et lorsque ce pays se

¹¹ R.Bernard et R.S.Thorn, L'état actuel des théories de l'inflation devant l'inflation des théories, Économie rurale, Année 1976, Volume 113, Numéro 1, p 11.

lance dans un processus de croissance, il ya une aggravation inévitable du "gap inflationniste", c'est ce qu'on appelle : inflation de croissance ou inflation de développement.¹²

Ce gap inflationniste issu du lancement d'un processus de croissance dans pays sous développé, est expliqué par quelques variables telles : l'offre de biens et service et la masse monétaire.

Concernant l'offre de biens et services, cette dernière est rigide et inélastique par rapport à la demande ce qui fait augmenter les prix suite à des exportations minimales (mono exportations) engendrant des déficits commerciaux d'où la nécessité du maintien du niveau des importations limité ou le recours à des dépréciations internes de l'unité monétaire nationale, ce qui crée plus d'inflation.

D'un autre côté, comme le budget dépend étroitement des droits perçus à l'importation et que ces dernières restent limitées dans ces pays, on trouve souvent des créations monétaires permanentes suite à des déficits budgétaires permanents.

Tous ces facteurs créent une situation inflationniste permanente aggravée par des mutations structurelles ; cela montre aussi que les théories dominantes pour expliquer les phénomènes de l'inflation dans les économies avancées ne peuvent être appliquées à des espaces structurellement différents.

¹² H.Temmar, opcit p 86.

1-4 D'autres formes d'inflation :

Voici quelques types d'inflation répertoriés selon leurs caractéristiques spécifiques et leur mode de déclenchement.

1-4-1 L'inflation réprimée : Appelée aussi inflation refoulée, cette dernière est caractérisée par un strict contrôle des prix et salaires exercé par l'Etat par le biais de subventions. par conséquent, ces pratiques poussent l'inflation à se manifester autrement comme par exemple le cumul des queues et files d'attentes engendrées par un excès de demande prouvant non pas la pénurie des produits mais simplement une demande rationnée¹³.

1-4-2 L'inflation déclarée : Ce type d'inflation apparaît lorsque l'Etat n'est plus en mesure de refouler l'inflation par les contrôles, le blocage des salaires et les subventions, dans ce cas, la situation de hausse des prix est difficile à maîtriser, l'inflation ne peut plus être réprimée, elle est déclarée.

Cette situation peut créer des comportements spéculatifs entraînant l'augmentation des prix d'avantage.

1-4-3 L'inflation rampante : Cette forme d'inflation se distingue par sa progression lente qui se fait étape par étape, par sa tendance de longues périodes, avec des taux de hausse de prix non supérieurs à 4 - 5%. Elle s'est distinguée à la fin des années soixante à cause de la hausse des taux d'intérêts qu'a connue les Etats-Unis en appliquant sa politique monétaire afin de couvrir le déficit budgétaire existant, en élevant ses taux d'intérêts afin d'attirer les capitaux européens et eurodollars.

Ce type d'inflation est connu particulièrement dans la plupart des pays capitalistes développés¹⁴.

¹³ Jean Magnan de Bornier, Monnaie et inflation, Document de travail, Université Paul Cézanne, Aix Marseille III , 2002, p3.

¹⁴ J.L.Dallemagne et J.Valier, Echec des explications bourgeoise de l'inflation, Maspéro 1976, p132.

1-4-4 L'inflation galopante : Ce type d'inflation est marqué par son niveau annuel très élevé qui peut atteindre de deux à trois chiffres (entre 30 et 100%). Les pays Latino-Américains, comme le Brésil, ont connu l'inflation galopante dans les années 70 et 80 qui a causé une dépréciation de leur monnaie en chute libre, engendrant de sérieux problèmes dans toute l'économie qui était marquée par de nouveaux comportements des agents économiques qui commençaient à se débarrasser de leur liquidité en la dépensant en bien de réserve comme l'or et l'immobilier. D'un autre côté, les capitaux connaissaient à leur tour des fuites importantes vers l'extérieur cherchant valeurs refuges et meilleures rentabilités.

1-4-5 L'hyperinflation : C'est le degré le plus élevé du processus inflationniste où la hausse des prix atteint des proportions vertigineuses dépassant les trois chiffres avec une vitesse exponentielle et incontrôlable ceci d'un côté, de l'autre, la monnaie nationale perd de plus en plus de sa valeur et commence à disparaître car personne n'en veut plus (elle ne sert plus à acheter grand-chose), et cède sa fonction de moyen de transaction à une monnaie étrangère comme le Dollar.

Or ce type d'inflation généralement ne dure pas dans le temps et a tendance à s'estomper rapidement comme par exemple l'hyperinflation Allemande (1921-23), celle de Hongrie (1945-46) ou en Russie entre 1919 et 1920.

1-5 L'inflation et le taux d'intérêt :

Quand on évoque le taux d'intérêt, on a bien tendance à clarifier s'il s'agit du taux d'intérêt nominal ou du taux réel.

On sait que le taux d'intérêt réel est fixé par référence à l'équilibre entre l'offre et la demande des titres longs sur le marché des titres et des fonds prêtables, il fluctue au cours du cycle autour de cette donnée.¹⁵

Autrement dit, le taux d'intérêt réel s'ajuste en vue d'équilibrer l'épargne et l'investissement, par contre le taux d'intérêt nominal ce n'est que la somme du taux d'intérêt réel et celui de l'inflation :

$$i = r + \pi$$

avec : i : taux d'intérêt nominal, r : taux d'intérêt réel, π : taux d'inflation.

On déduit que le taux d'intérêt réel n'est que la différence entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation, en sachant bien sûr que la formule mathématique exacte est :

$$(1+r) = (1+i) / (1+\pi).$$

Sous cette forme, l'équation est dite « l'équation de Fisher » selon le nom de l'économiste Irving Fisher (1867-1947), montrant les deux causes de variations possibles du taux d'intérêt nominal : la variation du taux d'intérêt réel et la variation du taux d'inflation.

Selon la théorie quantitative, un accroissement de 1% du taux de croissance monétaire provoque une hausse de 1% du taux d'inflation et, selon l'équation de Fisher, cette même hausse de 1% du taux d'inflation provoque à son tour un relèvement de 1% du taux d'intérêt nominal.¹⁶

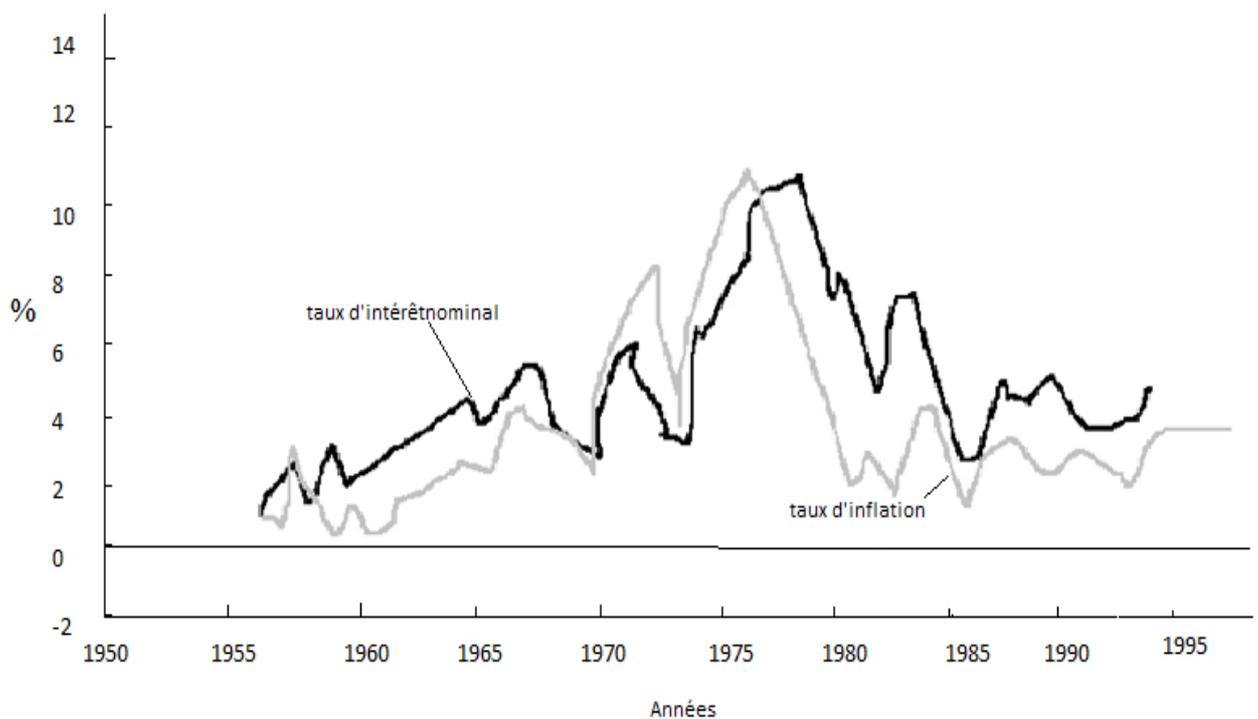
¹⁵ J.Claude.Prager, la politique économique aujourd'hui, Ellipses Edition, Paris 2002, p 304.

¹⁶ G.N.Mankiw, Macroéconomie, Deboek Edition, Bruxelles 2005, p 110.

Cet effet Fisher est dûment utilisé chez les courtiers en bourse, comme le prix des obligations varie en sens contraire du taux d'intérêt en suivant de très près les variations de la politique monétaire et du taux d'inflation.

Le graphe ci-dessous montre cette relation entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation au Etats unis au cours des quarante dernières années où l'effet Fisher est bien démontré.

Figure 1-3 : L'inflation et les taux d'intérêt nominaux dans le temps.



Source : J.Claude.Prager, opcit, p 306.

Section 2 : Chômage et plein emploi.

Depuis les trente glorieuses et les crises pétrolières des années soixante-dix, le chômage est le problème fondamental des politiques économiques, il semble être un phénomène économique non sain, expliqué par différentes théories économiques.

Les niveaux d'emploi et de chômage sont fixés par l'équilibre de l'offre et de la demande sur le marché du travail, ce dernier est une pompe aspirante et refoulante de population active et non active car il ya, d'un côté, des gens qui entrent sur ce marché pour la première fois en sortant de leurs études, ou pour une reprise d'activité après une période d'interruption et, de l'autre, des personnes qui quittent le marché du travail à cause d'un départ à la retraite ou un désir de suspendre leur activité.¹⁷

Donc, le chômage est la résultante de ces mouvements car si le nombre d'emplois créés est plus important que l'augmentation de la population active, le chômage aura tendance à diminuer et inversement.

2-1 L'approche classique du chômage :

Pour la logique classique, le chômage ne résulte que par un manque de flexibilité du marché du travail en termes d'offre et de demande de travail¹⁸.

2-1-1 L'offre de travail :

L'offre de travail est formée de travailleurs prêts à travailler pour un salaire réel donné ; ce nombre augmente en fonction de ce salaire.

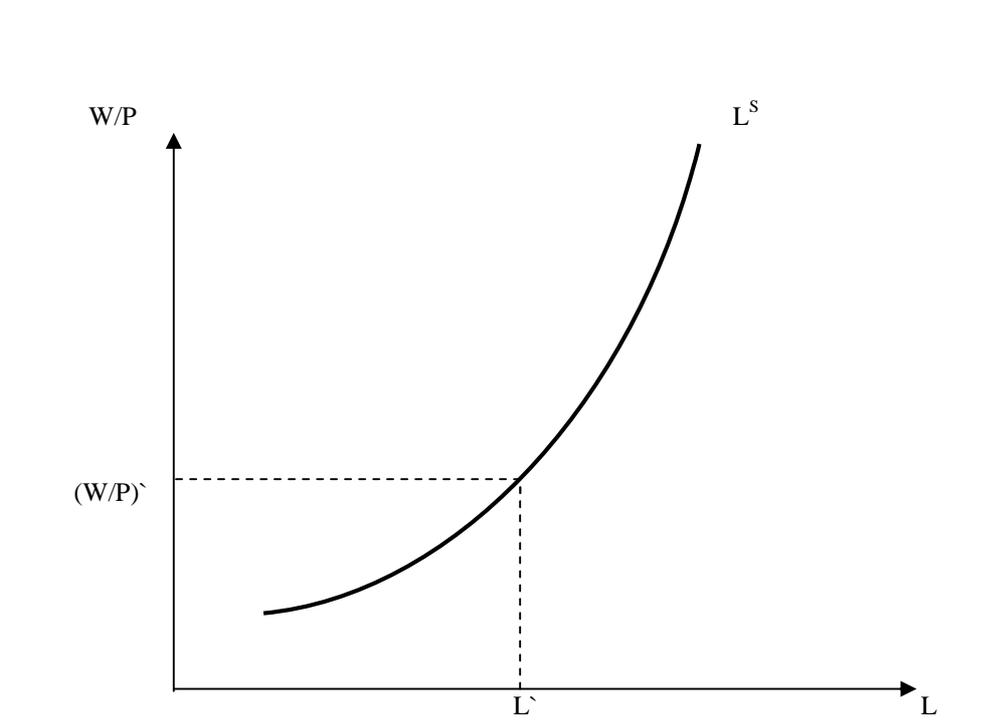
¹⁷ J.Claude.Prager, opcit, p 175.

¹⁸ Patrick Fève, Javier Ortega, Macroéconomie : l'approche pratique contemporaine, Dunod, 2004, p72.

En effet, l'offre de travail nécessite selon la logique classique un arbitrage par le salarié entre la satisfaction procurée par le loisir et celle procurée par la consommation du revenu de son travail et dépend du niveau de vie que le salaire correspondant lui permet d'atteindre, le travailleur donc n'est pas trompé par l'inflation car il est sensible au salaire réel W/P qui conditionne son pouvoir d'achat effectif et non au salaire nominal W ¹⁹.

On a : $L^o = F(W/P)$.

Figure 1-4 : L'offre de travail.



Source : Emil CLASSEN, Macroéconomie, Ed. ECONOMICA, Paris 1981, P190.

¹⁹ Michelle de Mourgue, Opcit, p426

2-1-2 La fonction de production et la demande de travail :

- **La fonction de production :**

Elle traduit la relation entre les quantités de produits obtenus et les quantités de facteurs de production utilisés pour la fabrication de ces produits et, comme on analyse dans le court terme, on suppose que les facteurs de production tel que le capital K et la technologie A restent stables d'où la fonction de production :

$Y = F(L)$ qui ne dépend que d'une variable unique « L » qui est le nombre de travailleurs effectivement employés.

Cette fonction à deux caractéristiques : croissance avec L c'est-à-dire que la production augmente lorsqu'on emploie plus de travailleurs $Y(L)' > 0$, or d'un autre côté l'entreprise compare la désutilité des dépenses des salaires qu'elle supporte avec le supplément de production (dY) que lui assure un accroissement de l'emploi (dL) : recette > coût de production ; donc : $P \cdot dY > w \cdot dL$

$$dY/dL > w/p$$

Ce qui fait que, pour un emprunteur rationnel, la maximisation de la demande de travail est obtenue lorsque les recettes sont égales aux coûts ; soit l'égalisation de la productivité marginale dY/dL et le salaire réel w/p .

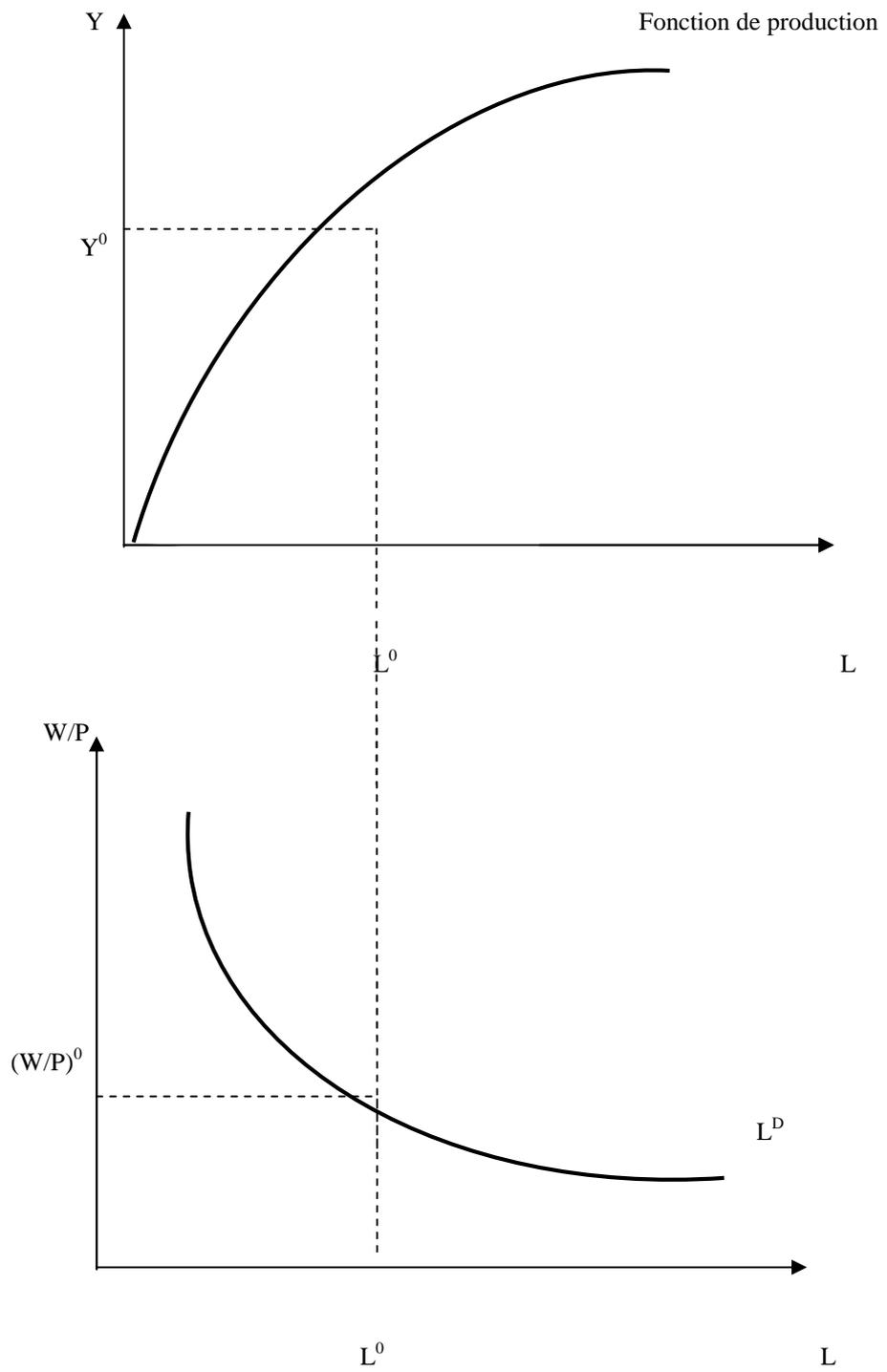
- **La demande de travail :**

La demande de travail est le nombre de postes de travail offerts par les entreprises, elle diminue si le salaire réel augmente, et dépend en même temps des quantités produites par l'ouvrier et du prix de vente de ces produits.²⁰

On déduit donc que cette demande apparaît comme une fonction du taux de salaire réel : la demande de l'entreprise croît quand le salaire réel baisse.

²⁰ Alain.Samuelson, Les grands courants de la pensée économique, OPU France 1999 ,p 255.

Figure 1-5 : La fonction de production et la demande de travail.

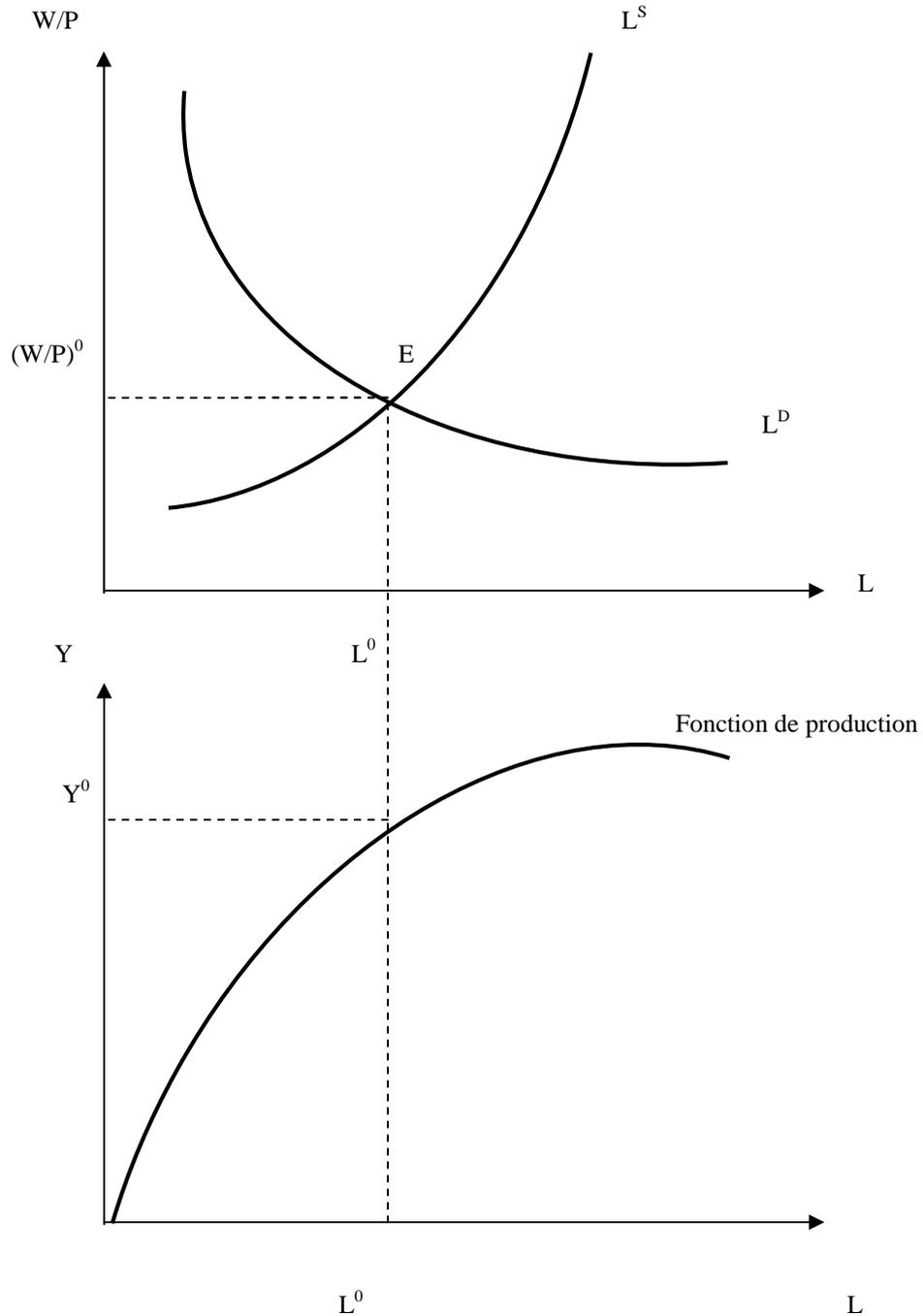


Source : Patrick ARTUS et Pierre – Alain MUET, Théorie du chômage,. ECONOMICA 1995. P8.

2-1-3 L'équilibre du marché de travail :

L'équilibre du marché de travail se définit par l'égalité de l'offre et la demande de travail : $L^O = L^D$ comme le montre le graphe suivant.

Figure 1-6 : L'équilibre du marché de travail.



Si on confronte une offre et une demande de travail, on trouve un point d'équilibre E unique correspondant à l'intersection des courbes d'offre et de demande de travail qui détermine à la fois le niveau de plein emploi et le salaire réel d'équilibre .

A ce même niveau de salaire réel et d'équilibre, le chômage est en principe réduit à ses éléments frictionnels et structurels, car tous ceux qui souhaitent travailler pour le salaire réel du marché trouvent un emploi, et ceux qui ne travaillent pas sont ceux qui désirent un salaire réel plus élevé, on dit que ce sont *des chômeurs volontaires* car ils ont librement choisi de ne pas travailler contre ce salaire de marché considéré comme trop faible pour eux.²¹

Cependant il peut s'agir d'un *chômage conjoncturel** lorsqu'il ya des fluctuations cycliques des courbes d'offre et de demande de travail comme suit :

a/ La baisse de demande :

Lorsque les entreprises décident de baisser leur demande de travail en raison de perspectives conjoncturelles moins bonnes les amenant à réduire leur production, là aussi deux cas sont possibles :

- La rigidité des salaires nominaux et des prix à court-terme .
- La flexibilité des salaires réels. .

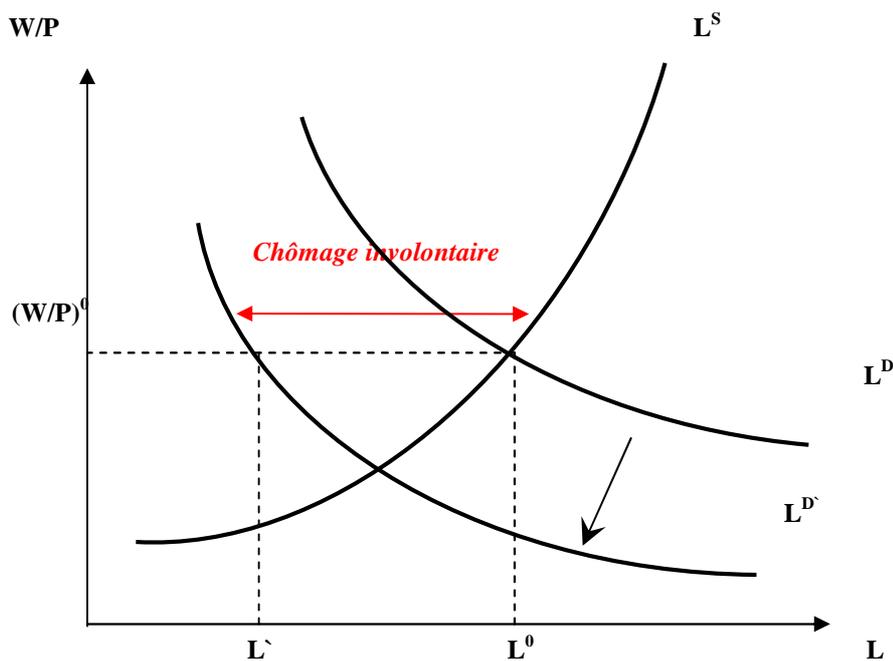
²¹ Michelle.De.Mourgues, Opcit, p 428.

**Chômage conjoncturel* est causé directement par le fonctionnement du système macroéconomique dans son ensemble, il apparait comme étant le produit de phénomènes d'instabilité économique dans le temps ; par contre *le chômage structurel* ou institutionnel, correspond aux structures des marchés, environnement politique et aux caractéristiques du contrat du travail tel que la durée ou les procédures de rupture des contrats. Concernant *le chômage frictionnel*, ce dernier correspond aux situations de non travail momentanées dues aux changements d'emploi, et enfin on entend par *chômage naturel* les deux dernières catégories de chômage (structurel et frictionnel) car il résulte des caractéristiques propres au marché du travail qui peuvent changer mais pas rapidement.(Pascal Salin, macroéconomie, presses universitaire de France, Paris, 1991,p337)

1^{er} cas : La rigidité des salaires nominaux et des prix à court-terme :

Le nouvel équilibre en L' est inférieur à l'offre L^0 donc il ya un chômage involontaire, car les salariés sont plus nombreux à vouloir travailler à ce taux de salaire réel inchangé auquel la demande des entreprises ne peut répondre, donc, en cas de rigidité des salaires à la baisse, l'emploi diminue fortement et un chômage involontaire se développe.

Figure 1-7 : L'équilibre du marché de travail avec rigidité des salaires et des prix.



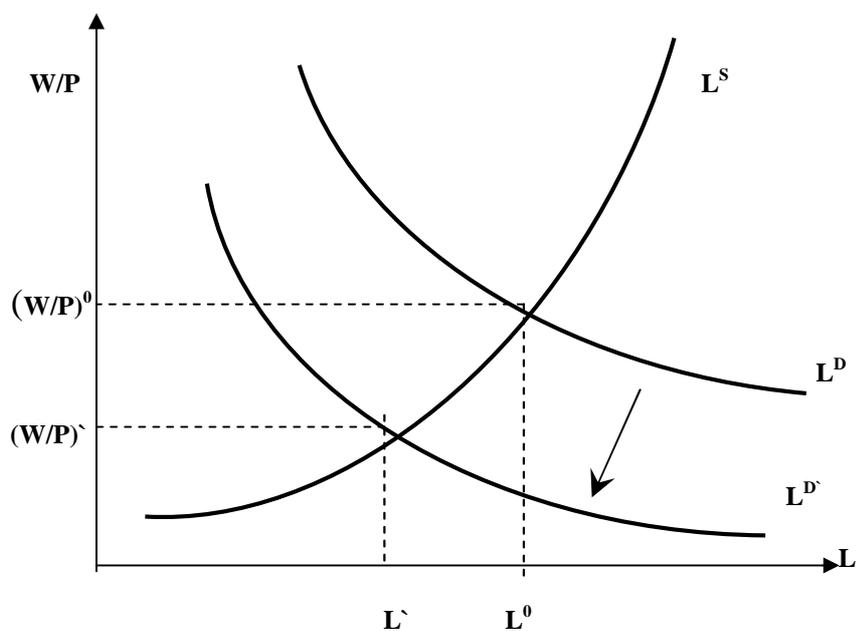
Source : Jean- Paul AZAM, Théorie macroéconomique et monétaire, Ed.Nathan 1986, p42.

2^{ème} cas : les salaires réels sont flexibles :

Lorsque les salaires sont flexibles, un nouvel équilibre se produit à l'intersection de la nouvelle demande L^D et l'offre L^S .

Le seul chômage, qui existe, est en principe volontaire car certains nombres de personnes se sont retirés volontairement du marché du travail en raison de la baisse des salaires jugés insuffisants pour préférer le travail.

Figure 1-8 : L'équilibre du marché de travail avec flexibilité de salaires.

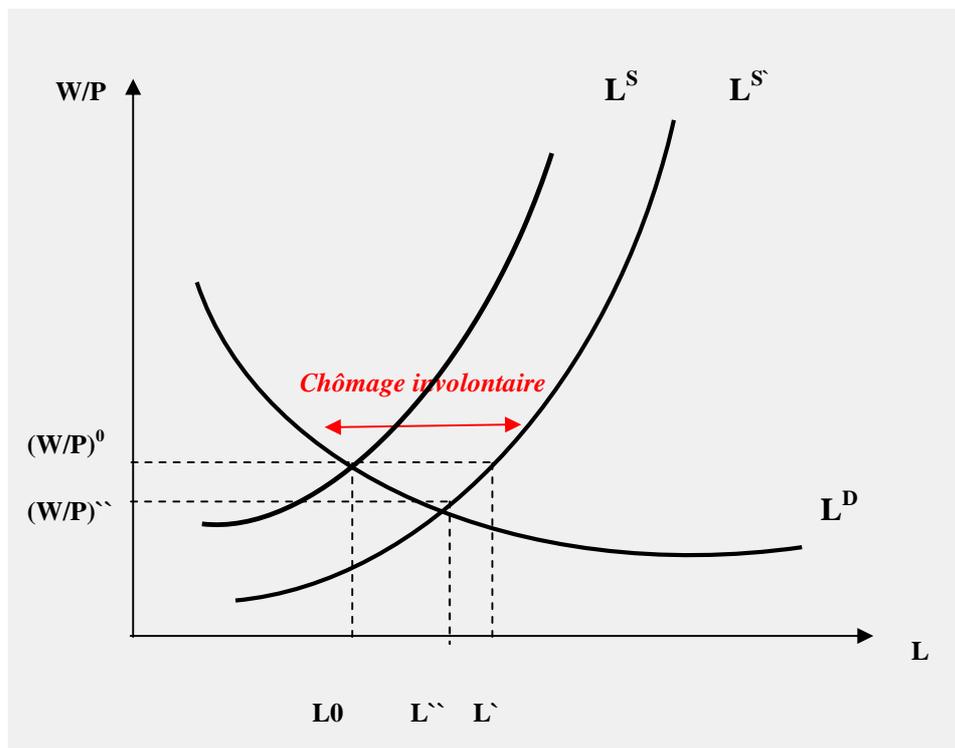


Source : Jean- Paul AZAM, Idem.

b/ les effets de la variation de la population active :

De la même façon, s'il s'agit d'une augmentation de l'offre de travail suite à une cause démographique par exemple, la courbe de l'offre L^S tend à glisser vers la droite en \acute{L}^S ; si le salaire réel est rigide à la baisse, il y aura également apparition d'un chômage involontaire (CI) suite à une différence entre le nombre de personnes voulant travailler à ce stade de salaire et au nombre de postes dont les entreprises sont disposées à offrir pour le même salaire ; si le salaire réel est flexible à la baisse, on voit qu'un nouvel équilibre se produit à l'intersection entre L^D et \acute{L}^S engendrant un simple chômage volontaire suite à la baisse des salaires réels.

Figure 1-9 : L'équilibre du marché de travail avec des variations d'offre.

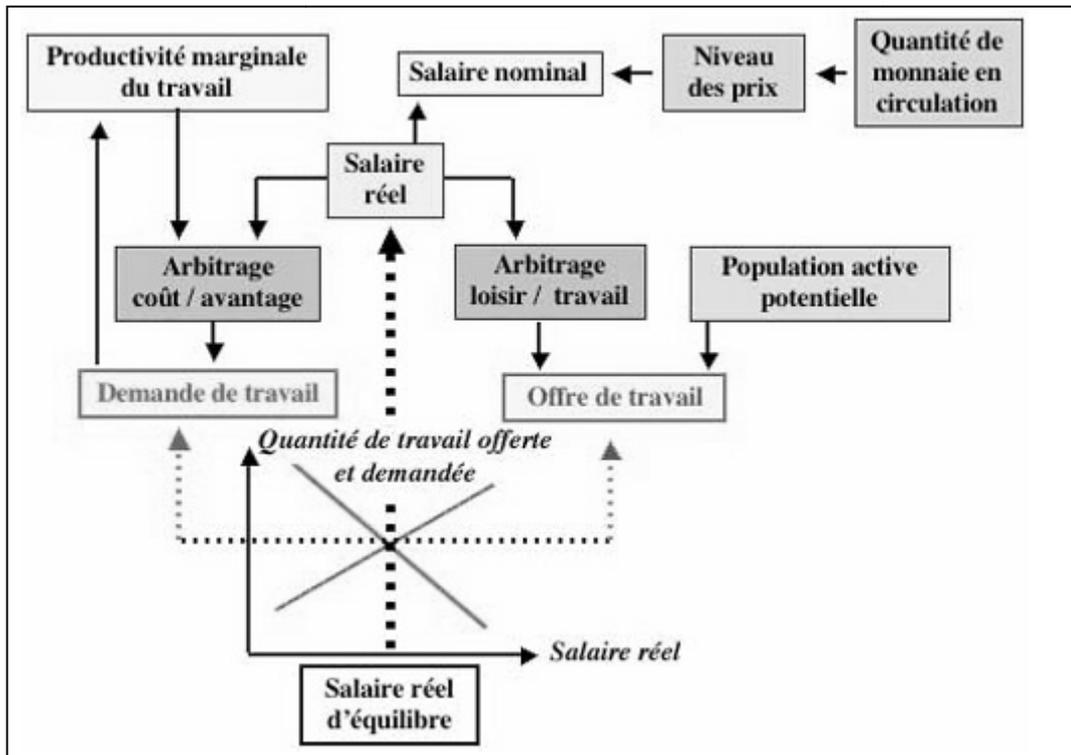


Source : J.Claude.Prager, opcit, p 180.

Par déduction, l'analyse classique du marché du travail conduit à un laisser-faire concernant les salaires qui conduit au plein emploi et donc le chômage ne peut provenir que de mécanismes qui entravent la baisse du salaire jusqu'au niveau d'équilibre.

Il faut d'ailleurs combattre la pression syndicale sur les salaires selon certains économistes d'inspiration libérale contemporains comme Milton Friedman qui suggère aussi qu'une dérégulation accrue dans le domaine des négociations salariales serait une meilleure politique en matière d'emploi d'un côté et, de l'autre, la prohibition de toute instauration d'un salaire minimum, d'indemnisation et de législation de travail qui comprime la liberté d'embauche et de licenciement.²²

Figure 1-10 : Le marché de travail chez les classiques.



Source : Gilles FERREOL et Philippe DEUBEL, *Economie du travail*, édition ARMAND COLIN, Paris 1990, p 321.

²² Yannick L'Horty, Florence Thibault, *Sous emploi et demande chez Keynes*, *Revue française d'économie* n°4 vol XIII, 1998, p 03.

2-2 L'approche keynésienne du chômage :

L'approche keynésienne du chômage a pour fondement le principe de *la demande effective*, c'est-à-dire que le niveau d'emploi ne dépend pas du marché du travail mais il est déterminé par la demande globale²³.

Cette *demande effective* est composée à partir de l'anticipation des entrepreneurs d'un niveau de demande pour les biens de consommation et d'investissement. Evidemment cette demande est estimée en fonction de données objectives (leurs carnets de commande) mais aussi d'une intuition et de la confiance des entreprises vis-à-vis les perspectives de ventes ; ainsi faute de débouchés, les entreprises produiront moins qu'il faudrait pour employer toute la main d'œuvre, même si celle-ci réduisait ses exigences salariales.

Autrement dit, cette demande effective crée une offre effective mais il ya peu de chance que cette offre effective corresponde exactement au *niveau réel* de la demande ; d'où l'offre ne crée pas sa demande correspondante chez Keynes.²⁴

Donc , le chômage keynésien est crée dans une situation d'excès d'offre ; les entreprises n'arrivent pas à écouler leur production parce que la demande qui leur est adressée est trop faible d'où la nécessité d'une politique de relance économique et de soutien à la demande et à l'investissement afin d'améliorer les anticipations des chefs d'entreprises et les inciter à produire d'avantage et favoriser ainsi croissance et emploi.

- **L'offre de travail :**

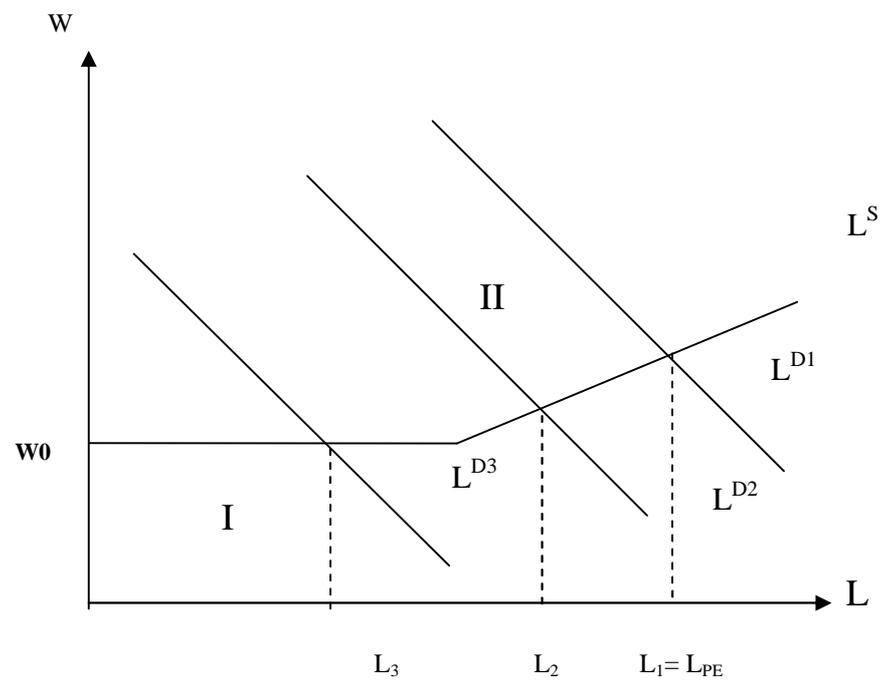
Contrairement à la demande de travail qui est traitée de la même façon que celle des classiques, l'analyse keynésienne est différente concernant l'offre de travail car cette dernière ne dépend pas du taux de salaire réel mais du taux de salaire nominal, elle suppose donc que les travailleurs sont soumis à l'illusion monétaire.

²³ Patrick Fève, Javier Ortega, opcit, p84.

²⁴ Yannick L'Horty, Florence Thibault, opcit, p 04.

D'un autre côté, ce taux de salaire nominal n'est pas flexible à la baisse en raison des syndicats qui défendent un taux de salaire minimum d'où la résistance de la main d'œuvre face à une baisse des salaires nominaux.

Figure 1-11 : La formation de l'équilibre keynésien du marché du travail.



Source : Guy TCHIBOZO, Economie du travail, DUNOD, Paris 1998, p210.

Selon ce graphe, l'offre de travail L^S est constituée de deux lignes droites :

- La ligne droite (I) illustrant l'existence d'un salaire minimum W_0 et une offre de travail constante à ce même niveau de salaire ($\frac{dL^S}{dw} = 0$).
- La ligne droite (II) montrant qu'à ce niveau, l'offre de travail est motivée par une maximisation des revenus d'où chaque augmentation de main d'œuvre nécessite une augmentation de salaire nominal ($\frac{dL^S}{dw} > 0$).

D'un autre côté, on a les quantités de travail L_1 , L_2 correspondantes par ordre à celle du plein emploi et à la demande effective, par déduction la différence entre les quantités de travail ($L_1 - L_2$) correspond, elle-même, à la quantité du chômage involontaire qui résulte des insuffisances de cette demande effective.

En cette situation, si on exige aux travailleurs d'accepter un travail avec des salaires moindres, cela va diminuer leur pouvoir d'achat et leur consommation d'où finalement une diminution de la demande effective.

Or une diminution supplémentaire des salaires dé motive le travailleur et réduit la quantité de travail vers L_3 ce qui donne un taux de chômage supplémentaire ($L_2 - L_3$).

Donc, selon la logique keynésienne, ce n'est pas la rigidité des salaires à la baisse qui cause le problème du chômage involontaire mais plutôt le niveau du volume insuffisant de la demande qui s'adresse aux entreprises et qui peut être restaurée, d'une part, grâce à une politique de relance budgétaire pour relancer la consommation par une baisse d'impôts ou une hausse de dépenses publiques ou, d'autre part, grâce à une politique de relance monétaire par une baisse du taux d'intérêt afin d'aider l'investissement.

2-3 D'autres approches récentes de chômage :

Le champ des analyses économiques du chômage a longtemps été structuré par l'opposition entre « Classiques » et « Keynésiens ». Depuis les années 1970, des renouvellements théoriques, dont on va essayer de présenter les grandes lignes, ont permis de dépasser en grande partie ce clivage traditionnel.

Devant la persistance d'un chômage élevé, malgré des chocs transitoires et des politiques conjoncturelles de soutien de la demande, la réflexion des économistes s'est orientée vers la dimension structurelle du chômage et a débouché sur le concept de « chômage d'équilibre », au centre du modèle WS-PS.

Mais avant d'évoquer le modèle WS-PS et, afin de mieux le comprendre, nous devons d'abord passer par quelques approches récentes du marché du travail tel que la théorie du salaire d'efficacité et celle de négociation salariale.

2-3-1 La théorie du salaire d'efficacité :

Cette théorie focalise sur l'asymétrie de l'information qui peut exister entre l'entreprise et son salarié. D'un côté le salarié afin d'offrir du travail a du abandonner du temps de loisir, or pour récupérer ces loisirs perdus, il peut être tenté de ne pas fournir l'effort maximum au travail. De l'autre côté, l'idée de l'entreprise est de proposer un salaire supérieur à celui que le salarié peut trouver ailleurs pour l'inciter à fournir l'effort maximum.

Par conséquent, le salarié prend conscience qu'il perdra le supplément de salaire qu'il a par rapport aux salariés des autres entreprises ne pratiquant pas le salaire d'efficacité s'il perd son travail et il sera donc contraint de fournir l'effort requis par l'entreprise.²⁵

²⁵ Raymond Barre, Frédéric Teulon, Economie politique, PUF, 1997, p 294.

Toutefois cette théorie a des retombées négatives sur le marché du travail car si elle est pratiquée par un nombre important d'entreprises afin de motiver leurs salariés, le niveau du salaire d'équilibre va augmenter engendrant un chômage involontaire parce qu'il existe en réalité des chômeurs prêts à travailler pour un salaire inférieur à celui qui est pratiqué mais cela n'est pas faisable par l'entreprise par crainte qu'une fois embauchés, ils ne fournissent pas l'effort requis. On voit donc qu'il y a un supplément de salaire au détriment d'emploi.

Inversement, le taux de chômage influence également le niveau des salaires : quand le chômage est faible les travailleurs n'ont pas peur de démissionner dans la mesure où ils retrouveront facilement un travail, on déduit donc une relation négative entre les salaires et le taux de chômage.

2-3-2 La théorie de négociation salariale :

En fait, tout comme la théorie du salaire d'efficience, la détermination des salaires dépend à la fois de la nature d'emploi ainsi qu'aux conditions du marché du travail.

Cette théorie part du constat que la majorité des contrats de travail sont négociés entre les syndicats et le patronat. D'un côté, l'action syndicale vise à élever les salaires au dessus du salaire d'équilibre existant dans le marché du travail, de l'autre, les entreprises qui négocient avec les syndicats se permettent en contre partie de conserver la quantité de travail demandé.

Autrement dit, toute hausse de salaire au dessus de l'équilibre va se traduire par une demande de travail inférieure de la part des entreprises.

D'autre part, le pouvoir de négociation d'un travailleur dépend aussi des conditions du marché du travail car quand le taux de chômage est bas cela ne laisse pas trop le choix aux entreprises de trouver de bons remplaçants, quant aux travailleurs, ils ont plus le choix de trouver un autre emploi et se trouvent avec un pouvoir de négociation fort leur permettant d'obtenir de plus hauts salaires, ce qui laisse apparaître la relation négative entre les salaires et le taux de chômage.²⁶

²⁶ Christian Bialès, Le marché du travail : un panorama des théories économiques, de l'orthodoxie aux hétérodoxies, Cahiers d'Economie et gestion n°46 mai 1995, p17-18.

2-3-3 Le modèle WS-PS :

Le modèle WS-PS apparaît en 1986 dans les écritures de Layard et Nickell dans lesquelles il apparaît comme un modèle d'équilibre général où le chômage s'explique à la fois par l'offre et par la demande, par l'introduction d'hypothèses de concurrence imparfaite sur le marché du travail et sur le marché des biens.

Comme son nom l'indique, le modèle WS-PS est composé de deux courbes distinctes : la courbe WS et la courbe PS ayant toutes les deux des relations entre salaire réel et taux de chômage.²⁷

- **La courbe WS (wage setting ou wage shedule relation) :**

La courbe de formation des salaires WS est une courbe de quasi-offre de travail et aboutit à une relation décroissante entre salaire réel et taux de chômage.

Cette relation décroissante trouve toute son explication dans les deux théories expliquées ci-dessus : celle de négociation salariale et du salaire d'efficience car la détermination des salaires induit une relation négative entre les salaires réels et le taux de chômage ; plus le chômage est fort, moins les travailleurs ont de pouvoir de négociation et par conséquent plus les salaires sont faibles.

Cette relation décroissante entre les salaires et le chômage est représentée sur la figure 1-12 par la courbe décroissante WS.

²⁷ Henri Sterdyniak, Hervé Le Bihan, Philippine Cour, Henri Delessy, Le taux de chômage d'équilibre, anciennes et nouvelles approches, Revue de L'OFCE n° 60, janvier 1997, p 164.

- **La courbe PS (price setting ou price shedule relation) :**

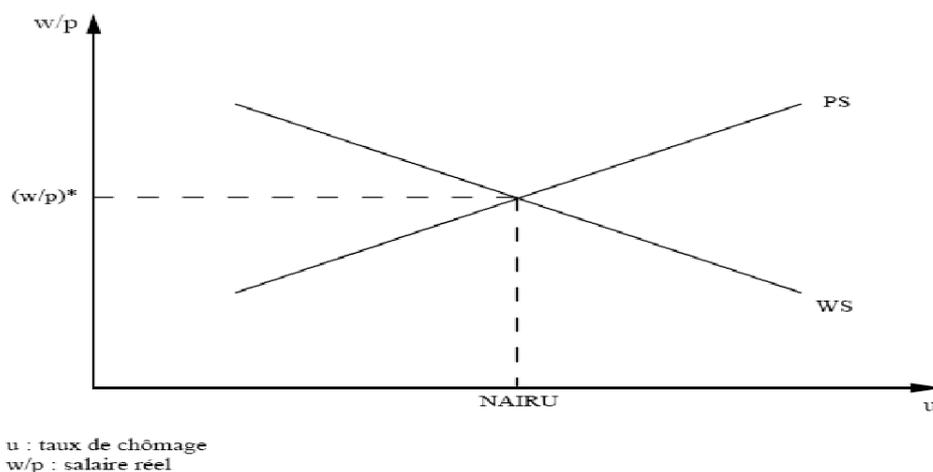
La courbe de formation des prix PS est une courbe de quasi-demande de travail et aboutit à une relation croissante entre salaire réel et taux de chômage.

Cette relation trouve son explication dans un contexte de concurrence monopolistique sur le marché des biens du fait que la productivité marginale du travail diminue lorsque la quantité de travail employée augmente. Pour maximiser le profit et fixer des salaires réels plus élevés et compatibles avec ce niveau de profit, on doit utiliser moins de travail et le chômage sera donc plus important.

Autrement dit, le salaire réel augmente avec le chômage en raison de l'hypothèse de la productivité marginale décroissante.

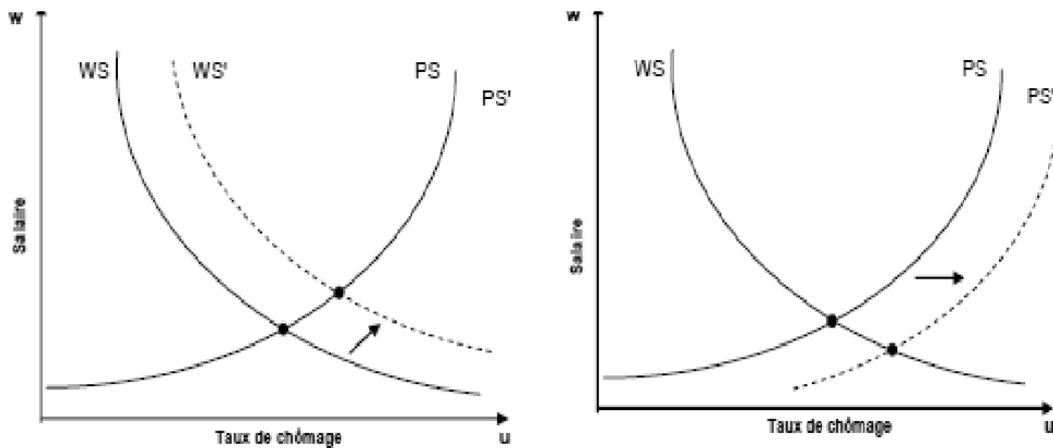
Cette relation croissante entre les salaires et le chômage est représentée sur la figure 1-12 par la courbe croissante PS.

Figure 1-12 : Le modèle ws-ps.



Source : Gilles Koléda ,introduction à l'analyse économique, école centrale de paris, 2008, p17.

Figure 1-13 :Effet de politique économique sur le chômage d'équilibre.



Source : idem.

L'équilibre sur le marché du travail est traduit par l'égalité du salaire réel déterminé lors des négociations salariales (WS) avec le salaire découlant du processus de détermination des prix (PS) d'où, à l'intersection des deux courbes, on obtient le salaire réel et le taux de chômage d'équilibre correspondant à l'équilibre global de l'économie.

Ce taux de chômage d'équilibre varie positivement avec les allocations chômage, le pouvoir de négociation et les cotisations sociales patronales ainsi que le taux de marge des entreprises. Autrement dit, si les syndicats renforcent leur pouvoir de négociation ou s'il ya une politique qui augmente les gains de chômeurs, dans les deux cas la courbe WS se déplace vers le haut engendrant une augmentation du taux de chômage d'équilibre.(figure 1-13à gauche)

La courbe PS aussi se déplace vers le bas engendrant une augmentation du taux de chômage d'équilibre et une baisse des salaires réels si les entreprises augmentent leurs taux de marge mais également dans le cas d'une augmentation des cotisations sociales patronales ou tout autre prélèvement payé par les employeurs. (figure 1-13 à droite).

Cependant, l'expression du taux de chômage d'équilibre peut être associée à un grand nombre de concepts tels: chômage structurel, naturel, frictionnel ou encore NAIRU.

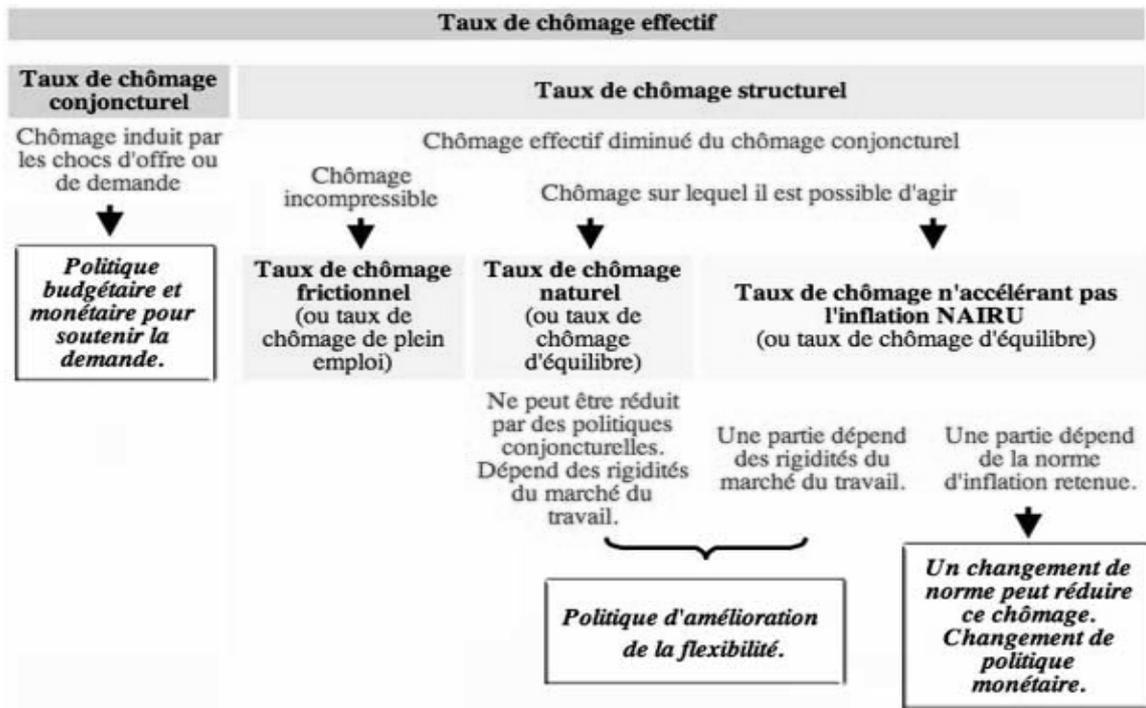
Le taux de chômage structurel est défini comme étant le taux de chômage qui existe en l'absence de chocs conjoncturels, il correspond entièrement au fonctionnement et à l'équilibre du

marché du travail d'où sa qualification de taux de chômage d'équilibre ou parfois aussi, taux de chômage naturel ²⁸.

Le taux de chômage structurel intègre aussi le taux de chômage frictionnel puisque ce dernier dépend des processus de recherche d'emploi et de la mobilité géographique des offreurs et demandeurs d'emploi.

Une deuxième explication est évoquée dans l'expression du taux de chômage structurel, mais cette fois –ci il s'agit d'un équilibre au sens d'arbitrage entre chômage et inflation dans la mesure où si le gouvernement décide de maintenir un certain niveau d'inflation, il doit pratiquer certaines politiques de lutte contre le chômage aussi longtemps qu'elle respecte la norme d'inflation voulue. Ce genre de chômage d'équilibre est le NAIRU (non accelerating inflation rate of unemployment) c'est-à-dire le taux de chômage qui n'accélère pas l'inflation.

Figure1- 14 : Les différentes formes du chômage.



Source : David Begg, Stanley Fisher, Rudiger Dornbusch, Macroéconomie, Dunod, 2002, p190.

²⁸ Milton Friedman, The role of monetary policy, American Economic Review, vol 58 N 1, mars 1968, p 1-17.

- **Le retour du chômage volontaire :**

Le début des années deux mille a été marqué par de nouvelles préoccupations des gouvernements concernant des problèmes d'incitation à l'activité face aux allocations chômage ou minima sociaux existants. Autrement dit, les individus refuseraient de travailler devant des revenus de remplacement car ils arbitrent de manière rationnelle entre travail et loisir, surtout quand ces revenus alternatifs sont trop importants en comparant aux salaires qu'ils peuvent toucher en travaillant, ce qui engendre un grand risque de tomber dans ce qu'on appelle une trappe à chômage .

Cependant, afin d'éviter cette trappe à chômage, les gouvernements ont décidé de prendre de nouvelles mesures de réforme du système d'indemnisation du chômage afin de conditionner la perception des allocations à la recherche effective d'un travail et d'appliquer des sanctions en cas de refus de reprendre un emploi.

Or ces éléments nous évoquent une certaine évolution dans l'analyse du chômage , qui se déplace peu à peu du concept du chômage involontaire vers le chômage volontaire puisque les individus sont en mesure de refuser des emplois car la rémunération associée ne leur procurerait pas un gain suffisant.

Ainsi, dans le modèle WS-PS le chômage ne paraît pas keynésien mais bien classique par son aspect volontaire et ressemble de plus près au chômage que Pigou décrivait insensible à une relance par la demande mais plutôt par une baisse des allocations chômage ou une diminution du pouvoir syndical.²⁹

Tout compte fait, bien que le modèle WS-PS soit une étude fournie par les keynésiens, il marque une étonnante réconciliation entre ces derniers et les classiques.

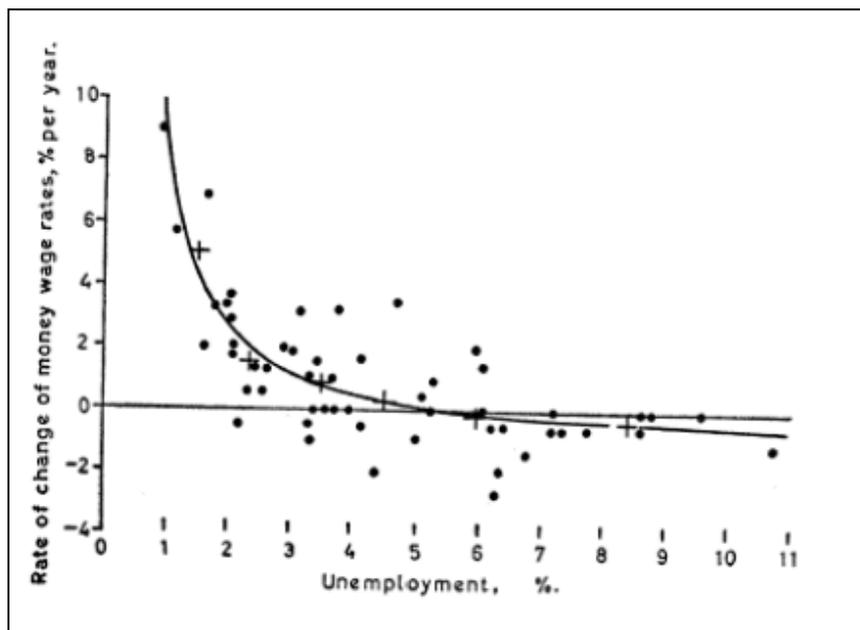
²⁹ Christine Erhel et Hélène Zajelda, « Que reste t'il de la théorie du chômage de keynes ? », L'actualité économique, vol. 79 n° 1-2, 2003, p 172.

2-4 la courbe de Phillips entre inflation et chômage :

En fait, les nouvelles théories du chômage, ont puisé leurs idées à partir des pratiques empiriques de la courbe de Phillips, pour refonder le concept du chômage d'équilibre où le taux de chômage joue négativement sur le niveau des salaires.

Cette même idée a été démontrée en 1958 par Alban William Phillips du London School of Economics où il a publié un article intitulé : « *the relation between unemployment and the rate of change of money wage rates in the United Kingdom, 1861-1957* » dans lequel 97 années de données britanniques ont été examinées sur le chômage et la croissance des salaires nominaux³⁰.

Figure1- 15 : La courbe de Phillips.



Source : Patrick Artus et Pierre Morin, Macroéconomie appliquée, Puf, 1991, p229

³⁰ Raymond Barre, Frédéric Teulon, OPCIT , p 474.

Cette relation démontrait que le chômage avait tendance à être faible lorsque la croissance des salaires nominaux était rapide et à être élevé lorsque la croissance des salaires nominaux était lente car si la demande de travail est forte, les entreprises ont tendance à augmenter les salaires pour se procurer de la main-d'œuvre dont ils ont besoin, ce qui fait baisser le chômage.

Par la suite, il ya eu une déduction pour une relation : inflation- chômage au lieu de la relation croissance salariale-chômage sous l'hypothèse de la cause d'inflation qui était uniquement d'origine salariale.

Pendant les années soixante, plusieurs études ont été effectuées pour examiner la relation existante entre l'inflation et le chômage, la plupart des résultats démontraient une relation négative, notamment celles réalisées par Paul Samuelson et Robert Solow (1960) sur des données américaines de 1900 à 1960³¹.

Ces résultats mettaient les autorités face à un arbitrage "inflation-chômage", c'est-à-dire moins d'inflation au prix de plus de chômage ou moins de chômage au prix d'une augmentation d'inflation.

Ainsi, pour atteindre le bon compromis inflation-chômage, les autorités pouvaient employer des politiques économiques en jouant sur la demande globale et influencer le niveau de chômage pour arriver à un certain niveau d'inflation.

Cependant, vers la fin des années soixante, l'arbitrage inflation-chômage fut contesté par les deux économistes Milton Friedman et Edmund Phelps, à travers des études purement théoriques, dont voici quelques citations publiées par Friedman en mars 1968 :

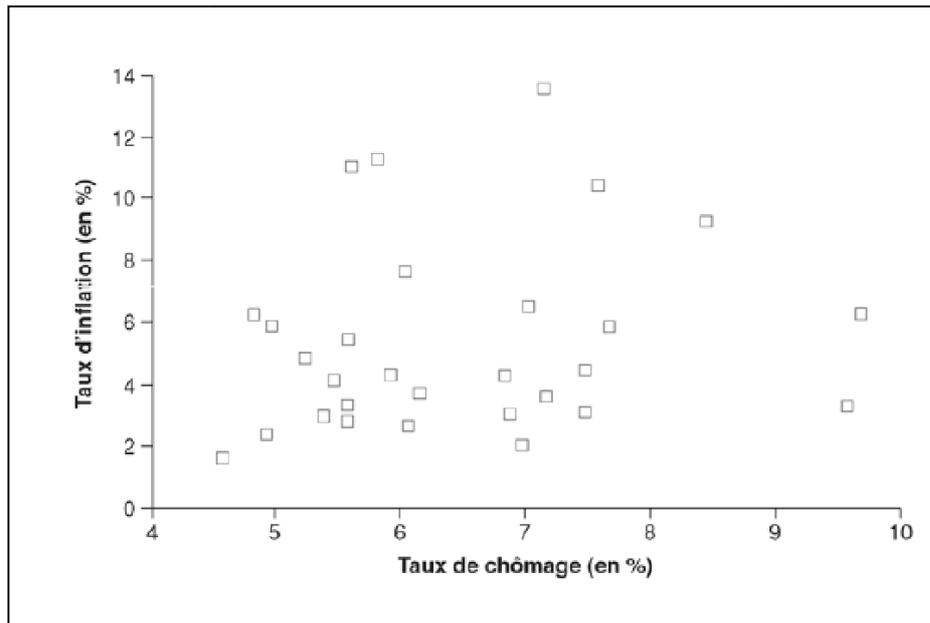
[implicitement, Phillips parle d'un monde dans lequel chacun anticipe que les prix nominaux seront stables, et dans lequel cette anticipation reste invariable et immuable quelque soit l'évolution des prix et des salaires réels. Il ya toujours un arbitrage temporaire entre inflation et chômage ; mais pas d'arbitrage permanent. L'arbitrage temporaire ne vient pas de l'inflation elle-même, mais d'un taux croissant d'inflation.].³²

³¹ Karine Dumont, La courbe de Phillips de long terme et les rigidités salariales avec test de la conjoncture de Tobin, travail de maitrise en économie, université de Québec, 2000, p 6.

³² - Edmund Phelps, « Money-Wage Dynamics and Labor Market Equilibrium », Journal of Political Economy, 1968, n°76, pages 687-711

Effectivement à partir des années 70, la courbe de Phillips initiale a commencé à disparaître (voire la figure 1-16), car il n’y avait aucune relation entre le taux de chômage et celui de l’inflation.

Figure1-16 : Le couple inflation-chômage des États-Unis 1970-2005.



Source : F.Moizeau, La courbe de phillips, Document de travail, Université de RENNES, 2010, p 03.

Cette dissociation du couple inflation-chômage est due à une persistance de l’inflation pendant ces années, suite aux chocs pétroliers³³ (1973 et 1979) qui ont généré une hausse de coûts de production non salariaux contraignant les entreprises à augmenter leurs marges, ce qui a fait augmenter les prix quel que soit le taux de chômage.

D’un autre côté, les salariés et les entreprises ont revu leur façon d’anticipation pour la formation des prix et salaires, car quand l’inflation devient constamment positive et persistante, il est logique d’anticiper que les prix de demain seront plus élevés que ceux d’aujourd’hui. Donc, la question des anticipations est fondamentale dans la critique de la courbe de Phillips qui désormais devient la *courbe de Phillips augmentée des anticipations*.³⁴

³³ Catherine Bruno, Catherine Fuss, Ajustement sur le marché de travail et lutte contre le chômage, Revue de l’OFCE N°74, Juillet 2000, pp 159-160.

³⁴ Karine Dumont, opcit, p 06.

Autrement dit, si on suppose que la banque centrale crée une expansion monétaire qui fait augmenter les prix, le chômage va diminuer parce que les employeurs prennent en compte l'inflation plus vite que les salariés et observent leur rentabilité s'améliorer car l'inflation réduit le coût réel du travail (w/p), ce qui pousse les entreprises à augmenter leur demande de travail.

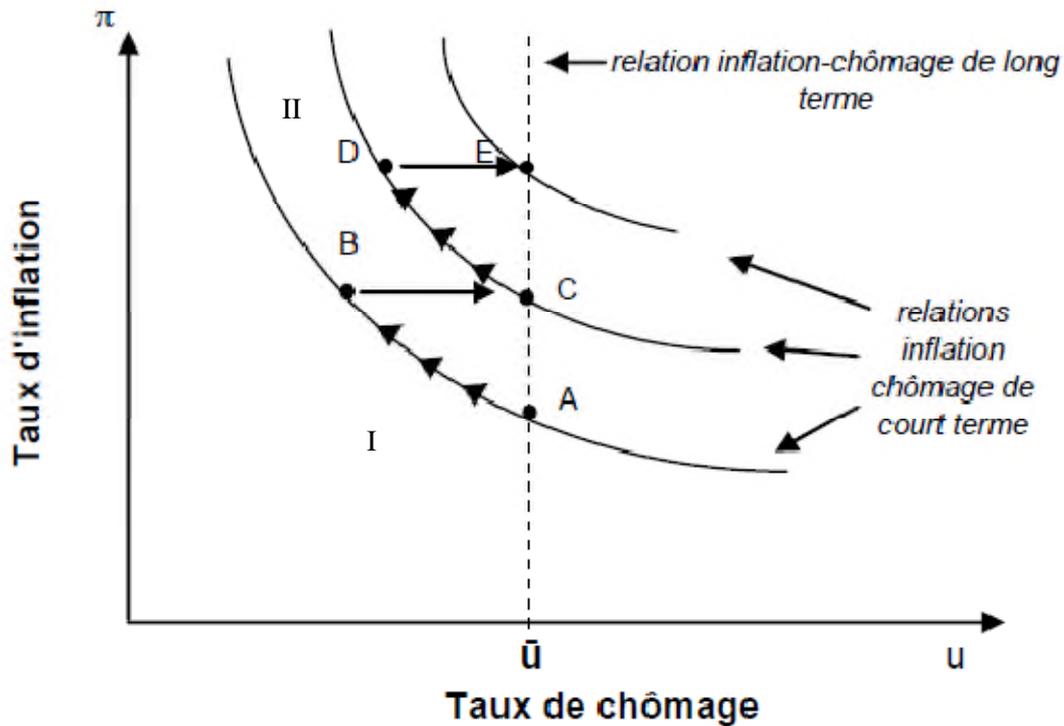
Donc, on a, à court terme une inflation élevée face à un chômage réduit, chose qui ne va pas durer à long terme car l'arbitrage inflation-chômage disparaît simplement parce que sur la longue période, les salariés apprennent à faire des anticipations correctes et s'aperçoivent vite qu'avec l'inflation leur pouvoir d'achat a tendance à diminuer d'où leur exigence pour une augmentation de salaire nominal poussant les employeurs à diminuer leur demande de travail ainsi, on revient au niveau de chômage initial (on se trouve à long terme avec une inflation élevée face à un chômage élevé).

Enfin, on peut dire qu'il existe deux genres de courbes de Phillips (figure 1-17) :

- La courbe de Phillips initiale dans laquelle on trouve une relation décroissante entre l'inflation et le chômage, mais seulement à court terme, suite à la lenteur des salariés pour la perception d'une augmentation de prix.
- Le deuxième genre est désormais la courbe de Phillips augmentée des anticipations qui devient verticale à long terme marquant une inflation qui tient compte des anticipations, mais aussi un taux de chômage dépendant plutôt de d'autres facteurs comme la structure du marché de travail, le taux de syndicalisation, le niveau de technologie et les niveaux des allocations chômage.³⁵

³⁵ Hervé Le Bihan et Henri Sterdyniak, Courbe de Phillips et modèle WS-PS, quelques réflexions, Revue économique volume 49, n° 3, 1998, p5.

Figure 1-17 : Dérive de la relation inflation-chômage de Friedman.



Source : Teulon Frédéric, l'Etat et la politique économique, PUF édition, paris, 1998, p 209.

Ce graphe décrit les comportements du marché du travail comme suit :³⁶

Partie I : l'augmentation des salaires et des prix suite à l'expansion monétaire réduit le chômage car l'inflation réduit le coût réel du travail pour les entreprises (passage de A à B).

Partie II : suite à l'augmentation des prix sur le marché des biens (liée à une hausse de la masse monétaire), les ménages modifient leurs anticipations et exigent des hausses de salaires, les producteurs s'adaptent à cette baisse de consommation en réduisant les emplois (passage de B à C), ainsi on revient au même taux de chômage mais à un niveau supérieur d'inflation (boucle salaires-prix). Donc une fois que les salariés ont anticipé le vrais taux d'inflation et que celui-ci est pris en compte dans les accords de travail, l'arbitrage entre l'inflation et le chômage disparaît.

³⁶ Teulon Frédéric, opcit, p 209.

Par ailleurs, pour les nouveaux économistes classiques (Robert Lucas , T Sargent, N Wallace) même l'arbitrage de court terme entre inflation et chômage n'existe pas car les salariés hyper-rationnels ne peuvent se tromper longtemps et anticipent très vite les effets d'une expansion monétaire en réclamant immédiatement des augmentations de salaires nominaux en même temps que les augmentations du niveau général des prix ; ce qui donne une courbe de Phillips sous la forme d'une droite verticale dès le court terme ³⁷.

Conclusion :

L'inflation et le chômage peuvent revêtir plusieurs formes et cela d'après le courant qui les explique. L'inflation peut avoir une explication monétariste qui repose sur la théorie quantitative de la monnaie keynésienne due à un déséquilibre entre la demande globale et l'offre globale ou encore structurelle suite au dysfonctionnement structurel du marché et aux comportements des agents.

Tandis que le chômage phénomène massif depuis plus d'un demi-siècle, ce dernier constitue un enjeu économique et social de première importance. Il est expliqué par plusieurs théories qui puisent leurs idées de trois sources différentes à savoir : une source d'inspiration classique qui lie le chômage à un problème de rigidité à la baisse des prix et salaires, une autre source d'inspiration keynésienne pour laquelle le chômage résulte d'une demande insuffisante et une explication structurelle qui lie le chômage à la nature des structures économiques et sociales existantes (négociations salariales, technologie...).

La question qui doit se poser est : comment ces imperfections du marché peuvent-elles toutefois, être corrigées par l'intervention de l'Etat à travers l'application de modèles et de politiques économiques adéquates ? C'est ce que nous allons essayer de voir dans les prochains chapitres.

³⁷ Robert E. Lucas, « Expectations and the Neutrality of Money », Journal of Theoric Economy, Vol. 4, Avril 1973, p. 103-124

Chapitre II :
L'élaboration du modèle
Mundell -Fleming.

Introduction :

La macroéconomie est marquée par deux grands courants distincts : le courant classique qui découle de la loi de Say et qui stipulait que la surproduction est impossible par le fait que toute offre est créatrice de sa propre demande et le courant keynésien qui a rejeté la loi de débouchés, notamment après la grande dépression de 1929 et ses retombées sur le chômage, en fournissant un nouveau cadre d'analyse dans lequel le principe de dichotomie entre les deux secteurs réels et monétaire est rejeté.

Dans cette optique, le modèle IS-LM a été créé en instaurant une relation d'interdépendance entre les deux sphères tout en donnant une grande importance à l'interventionnisme de l'Etat dans la régulation de l'économie par la mise en œuvre des politiques économiques, suivi du modèle IS-LM –BP dont la valeur ajoutée est l'ouverture de l'économie au reste du monde.

Ce chapitre comprendra deux sections : la première portera sur le modèle Hicks-Hansen connu sous le nom d'IS-LM où on va aborder les équilibres des deux marchés à savoir le marché des biens et services et le marché de la monnaie, pour ensuite passer à l'équilibre global en économie fermée.

La deuxième section s'intéressera à l'équilibre global en économie ouverte à travers le modèle Mundell- Fleming (IS-LM –BP) par l'introduction de la courbe de la balance des paiements BP, ses caractéristiques et son rééquilibrage au sein de différents régimes de changes.

Section 1 : Le modèle Hicks-Hansen (IS-LM).

(Modèle d'équilibre général en économie fermée)

Proposé par John Hicks (1937) et Alvin Hansen (1938) d'où son autre nom de modèle Hicks-Hansen, le modèle IS-LM est avant tout une extension de la « théorie générale de l'emploi, de la monnaie et de l'intérêt » publiée par Keynes en 1936 sous forme d'un modèle macroéconomique qui raisonne en terme d'agrégats nationaux, comportant deux marchés: l'équilibre du marché des biens et services exprimé par la courbe IS (investment-saving) et celui de la monnaie par la courbe LM (liquidity-money).³⁸

Une fois les deux équilibres réalisés simultanément, l'intersection des deux courbes détermine le niveau du revenu et celui du taux d'intérêt d'équilibre.

Différent du modèle d'équilibre général classique caractérisé par le principe de dichotomie entre sphère réelle et monétaire, le modèle IS-LM a instauré une relation d'interdépendance entre les deux sphères tout en donnant une grande importance à l'interventionnisme de l'Etat dans la régulation de l'économie par la mise en œuvre des politiques économiques.

Le modèle est fondé sur les postulats suivants³⁹ :

- L'économie est fermée (aucun échange avec l'extérieur).
- On raisonne à court terme d'où la rigidité des prix (absence d'inflation).
- La monnaie n'est pas neutre et retrouve en plus de sa fonction de transaction d'autres fonctions de précaution et de spéculation.
- Les entreprises établissent leur offre de biens et par la suite leur demande de travail en répondant à la demande globale des biens qui s'adresse à elles (principe de demande effective).

³⁸ Jean Magnan de Bornier, Les modèles macroéconomiques, Document de travail, Université Paul Cézanne, Aix Marseille III, 2002, p 12.

³⁹ Tovonony Razafindrabe, Introduction au modèle IS-LM, Document de travail, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2011, p 08.

1-1 L'équilibre du marché des biens et services : (la courbe IS)

1-1-1 La détermination algébrique de IS :

Supposons une économie fermée en situation de sous emploi décrite par le modèle suivant :

- La consommation des ménages $C = C_0 + c Y_d$
 C_0 : Consommation incompressible.
 c : Propension marginale à consommer $c = dc/dY$.
 Y_d : Revenu disponible $Y_d = Y - Tx + Tr$.
- L'investissement $I = I_0 + aY - b r$
 I_0 : Investissement autonome.
 b : Incitation à investir.
 r : Taux d'intérêt
- Les dépenses publiques $G = G_0$
- Les taxes $Tx = Tx_0 + tx Y$
 Tx_0 : Impôt forfaitaire
 tx : Taux d'imposition
- Les transferts sociaux $Tr = Tr_0 - tr Y$
 Tr_0 : Transfert forfaitaire
 tr : Taux de transfert

La détermination algébrique de la fonction IS peut se faire selon deux méthodes à savoir :

$$\text{➤ Fuites} = \text{Injections} \quad \Longrightarrow \quad S + T = I + G$$

Ou

$$\text{➤ L'offre} = \text{la demande} \quad \Longrightarrow \quad Y = C + I + G$$

$$\text{On a : } C = c (Y - Tx + Tr) + C_0$$

$$= c [Y - (Tx_0 + tx Y) + (Tr_0 - tr Y)] + C_0$$

$$= c Y - cTx_0 - c tx Y + cTr_0 - c tr Y + C_0$$

$$= Y(c - c tx - c tr) - cTx_0 + cTr_0 + C_0$$

$$\text{Donc : } Y = Y(c - c tx - c tr) - cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + aY - b r + G_0$$

$$Y - Y(c - c tx - c tr) - aY = - cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 - b r + G_0$$

$$Y [1 - (c - c tx - c tr) - a] = - cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 - b r + G_0$$

$$\text{Soit : } br = - Y [1 - (c - c tx - c tr) - a] - cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0$$

$$\text{Avec } D = 1 - c (1 - tx - tr) - a :$$

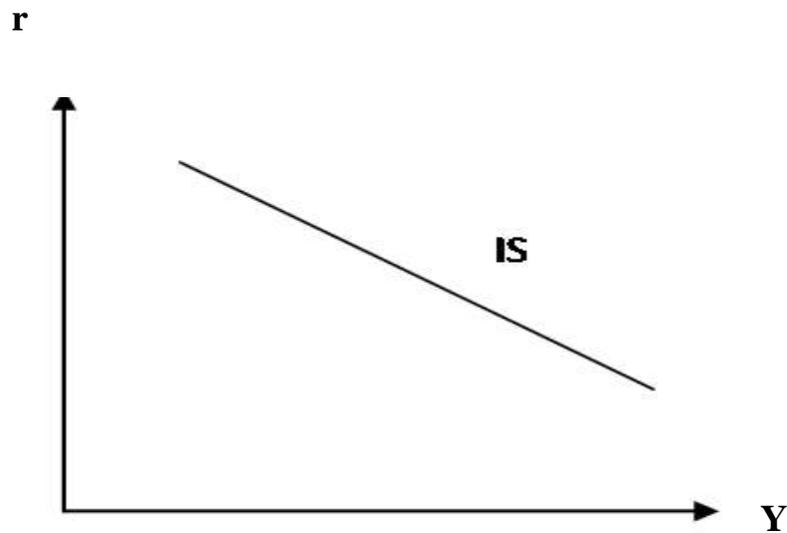
$$r = - (D / b) Y + [- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0] / b$$

$$\text{Ou } Y = - (b / D) r + [- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0] / b$$

L'équation de la fonction IS⁴⁰ :

$$\left\{ \begin{array}{l} r = - (D / b) Y + [- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0] / b \\ Y = - (b / D) r + [- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0] / D \end{array} \right.$$

Figure 2-1 : La courbe IS.

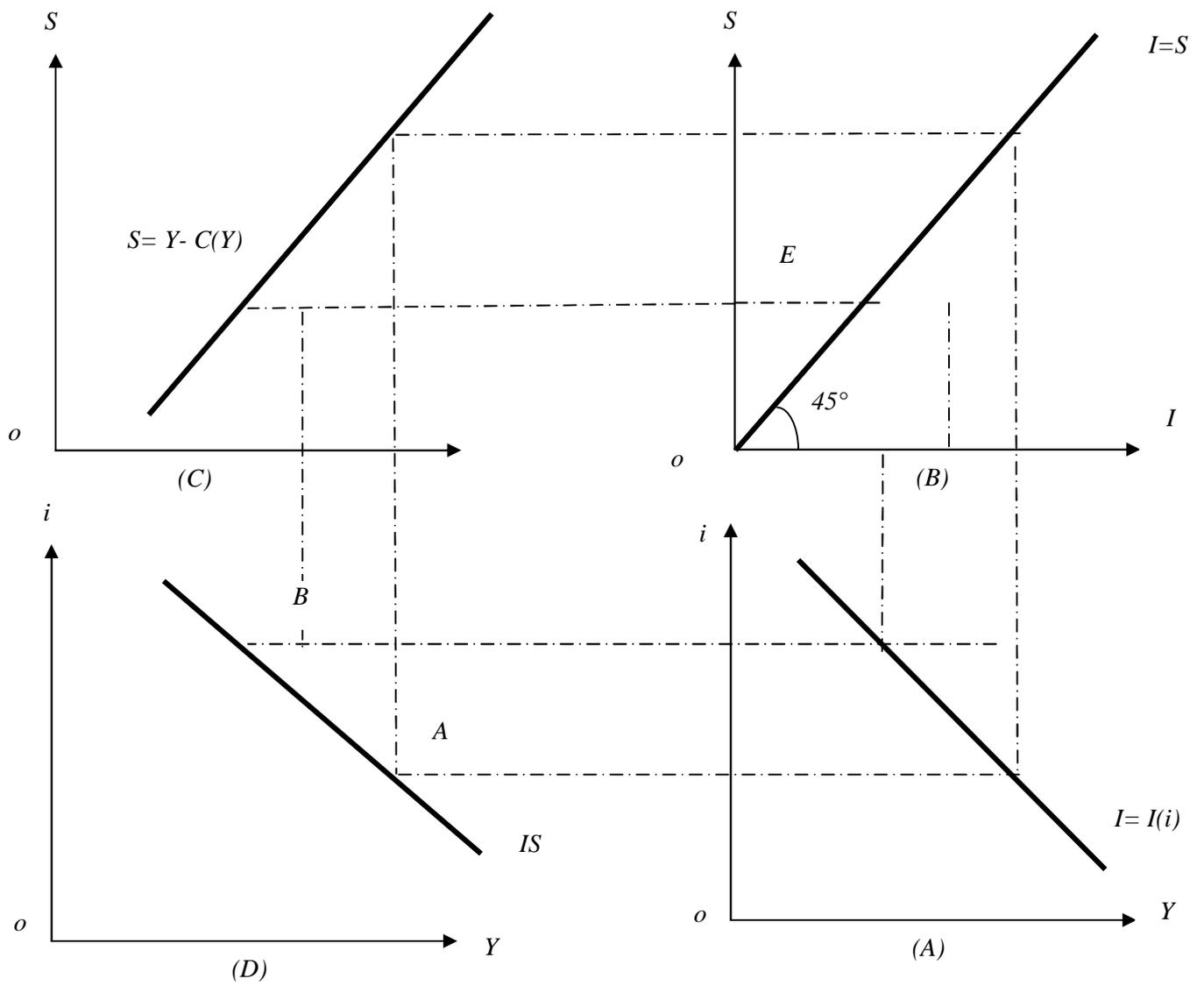


Source :Raymond Barre, Frederic Teulon, opcit, p388.

La courbe **IS** est définie comme le lieu géométrique qui regroupe les couples (**y** , **r**) qui assurent l'équilibre sur le marché des biens et services.

⁴⁰Raymond Barre, Frédéric Teulon, opcit, p 389.

1. Figure 2-2 : La construction de la courbe IS.



Source : Bernard BERNIER et Yves SIMON . Op. Cit ; P.228.

1-1-2 Les caractéristiques de la courbe IS :

- La courbe IS est une relation décroissante entre le revenu Y et le taux d'intérêt r car :

$$Y = - (b / D) r + [- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0] / D \quad \Longleftrightarrow \text{Courbe IS}$$

$$\frac{dY}{dr} = \frac{-b}{D} < 0$$

Cette relation décroissante signifie que pour que l'équilibre se maintienne dans le marché des biens et services, chaque augmentation de revenu doit être suivie par une diminution de taux d'intérêt et vice-versa.

Autrement dit, si le revenu Y augmente, l'épargne S augmente aussi et pour que l'investissement I suive l'évolution et augmente à son tour afin de garder l'équilibre avec S le taux d'intérêt doit diminuer d'où la relation inverse entre Y et r .

- Quand IS est verticale cela signifie que l'investissement est indépendant du taux d'intérêt d'où la dépendance primordiale de la pente de IS à l'élasticité de l'investissement par rapport au taux d'intérêt.⁴¹
- Supposons les paramètres b et D constants (avec $D = 1 - c(1 - tx - tr) - a$), le déplacement de IS se fait suite aux variations d'une de ces variables à savoir : Tx_0 , Tr_0 , C_0 , I_0 , G_0 et sera d'une façon parallèle à IS vu que sa pente dépend de b et de D . Autrement dit, toute variation des composantes autonomes de la demande globale engendre un déplacement de la courbe IS en fonction de l'effet multiplicateur correspondant.

⁴¹ Christian Bialès, Modélisations schématiques de l'équilibre Macroéconomique, Cahiers d'Economie et gestion n°27 et 28, juin/septembre 1990., p 28.

1-2 L'équilibre du marché de la monnaie : (la courbe LM)

Comme tout marché, l'équilibre du marché de la monnaie se fait quand l'offre de monnaie est égale à la demande de monnaie, et afin de mieux comprendre les mécanismes de ce marché, on va essayer de faire le point sur ses deux composantes à savoir l'offre et la demande de monnaie.

➤ L'offre de monnaie :

L'offre de monnaie est considérée comme exogène et elle est déterminée par les autorités monétaires à savoir le gouvernement et la banque centrale qui font fixer la masse monétaire en circulation sous ses deux formes⁴² :

- La monnaie fiduciaire comme pièces et billets.
- La monnaie scripturale : constituée de jeux d'écritures comme les dépôts à vue auprès des banques.

En terme d'agrégats monétaires, la masse monétaire peut aussi se diviser en :⁴³

- M1 qui englobe toute disponibilité monétaire, comme billets, pièce et dépôts à vue.
- M2 qui est constitué de M1 auquel sont ajoutés les placements à vue (comptes sur livrets).
- M3 qui inclut M2 plus les placements à terme.
- M4 qui est composé de M3 et des bons de trésor public ainsi que les billets de trésorerie.

⁴² Jean Louis Besson, Monnaie et finance, OPU, année, p100.

⁴³ Jean Pierre Larriaux, Macroéconomie, Economica, 1993, p 240.

Ces agrégats permettent de mesurer la quantité de monnaie existante dans le but d'en suivre l'évolution. Cependant les autorités monétaires focalisent généralement sur l'agrégat M3 considéré comme agrégat-cible pour mesurer la masse monétaire tout en surveillant les autres agrégats ⁴⁴.

➤ **La demande de monnaie :**

Alors que la monnaie n'a aucun rôle dans la réalisation d'équilibre chez les classiques (principe de dichotomie), pour Keynes elle occupe une place importante et ne peut être considérée comme neutre car, en plus de remplir ses fonction d'unité de compte (étalon de mesure) et d'intermédiaire des échanges (moyen de paiement), la monnaie représente aussi une réserve de valeur et peut être demandée pour elle-même d'où le concept de préférence pour la liquidité chez Keynes.⁴⁵

Autrement dit, cette préférence pour la liquidité peut être expliquée par le désir des agents de faire face à l'incertitude qui caractérise leur environnement en leur permettant de répondre à trois motifs :⁴⁶

1. Le motif de transaction :

Ce motif de détention de monnaie répond au besoin des agents d'avoir de la liquidité afin de pouvoir étaler leurs achats dans le temps sans être obligés de vendre leurs biens et ressources contre de la monnaie, autrement dit, ce motif répond à la désynchronisation entre encaissements et décaissements.

La quantité de monnaie détenue pour ce motif de transaction est fonction croissante de la valeur de production et du niveau général des prix et décroissante à la vitesse de circulation de la monnaie car, d'un côté, les transactions seront d'autant plus importantes que le niveau du PIB est élevé et de l'autre, plus la monnaie circule moins on en aura besoin pour les transactions.

⁴⁴ Jean François Goux, Macroéconomie monétaire et financière, Economica, 2011, p22.

⁴⁵ Christian Bialès, OPCIT, p 29.

⁴⁶ Christian Bialès, IDEM.

$$\text{Soit : } Mt = \frac{1}{v} PY = k PY \quad \text{avec } \begin{cases} v \text{ est la vitesse de circulation} \\ k = 1/v \end{cases}$$

Donc : la demande réelle de monnaie pour motif de transaction est :

$$\frac{Mt}{P} = kY$$

Or l'approche keynésienne de courte période suppose que le taux d'inflation est nul, nous posons $P = 1$.

D'où $Mt = KY$ qui est fonction du revenu Y puisque la vitesse de circulation de monnaie est supposée constante en courte période.

$$\text{Donc : } Mt = f(Y) \quad \text{avec } \frac{dMt}{dY} > 0.$$

2. Le motif de précaution :

Ce motif de détention de monnaie répond aux dépenses imprévues qui peuvent apparaître dans le futur comme l'évolution brutale des prix. Aussi ce motif représente une fonction croissante de production et il est généralement confondu avec la demande de monnaie pour motif de transaction.

3. Le motif de spéculation :

Ce motif de détention de monnaie répond à l'incertitude sur les prix des actifs financiers et le taux d'intérêt.

Comme la spéculation consiste à acheter des titres quand leur cours est faible dans le but de les revendre lorsque ce dernier augmente, on conçoit une relation positive entre le cours des titres et la quantité de monnaie détenue pour le motif de spéculation puisque lors d'un achat de titres suite à son faible cours les encaisses vont baisser.

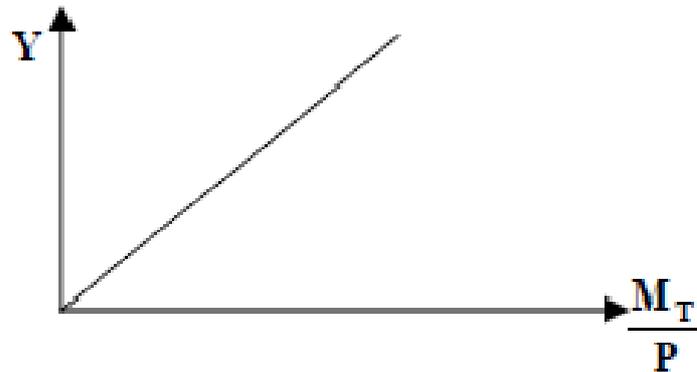
Cependant, il existe une relation négative entre le cours d'un titre et le taux d'intérêt car lorsque ce dernier diminue, les nouvelles émissions obligataires seront moins attractives que les précédentes qui seront donc recherchées et leur cours montera.⁴⁷

Par déduction, il existe une relation décroissante entre le taux d'intérêt et la quantité de monnaie détenue pour motif de spéculation M_s .

$$M_s = f(r) \quad \text{avec} \quad \frac{dM_s}{dr} < 0.$$

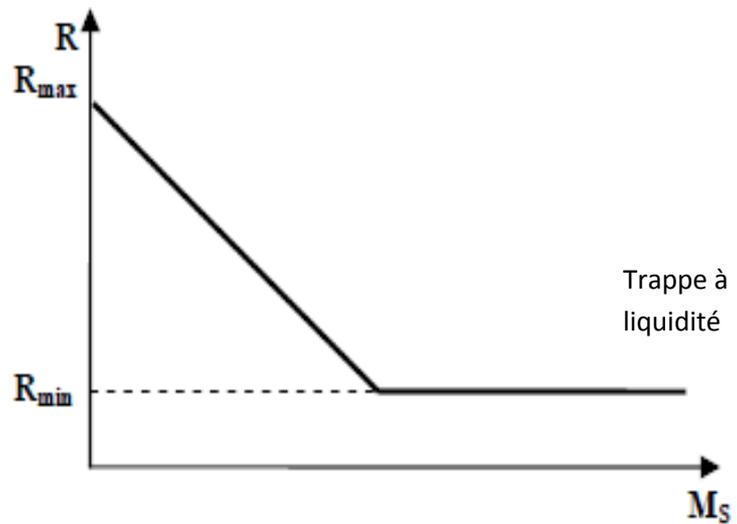
⁴⁷ E. Legrand, L'équilibre Macroéconomique Keynésien, Document de travail, Université de Rennes, 2009, p 20.

Figure 2-3 : Le motif de transaction.



Source : Christian Descamps, Précis de macroéconomie, Ellipses Edition, 2012, p 156.

Figure 2-4: Le motif de spéculation.



Source : Christian Descamps, opcit, p 149.

1-2-1 La détermination algébrique de LM :

On a les variables suivantes :

- M valeur exogène qui représente la masse monétaire
- La demande de monnaie pour motif de transaction et précaution :

$$L_1 = l_1 Y + l_0 \quad \text{avec} \quad l_0 \text{ valeur exogène.}$$

- La demande de monnaie pour motif de spéculation :

$$L_2 = -l_2 r \quad \text{avec} \quad l_2 \geq 0.$$

Comme tout marché, à l'équilibre on a L'offre = la demande.

$$M = L_1 + L_2$$

$$\text{Soit : } M = l_1 Y + l_0 - l_2 r$$

$$l_1 Y = M - l_0 + l_2 r$$

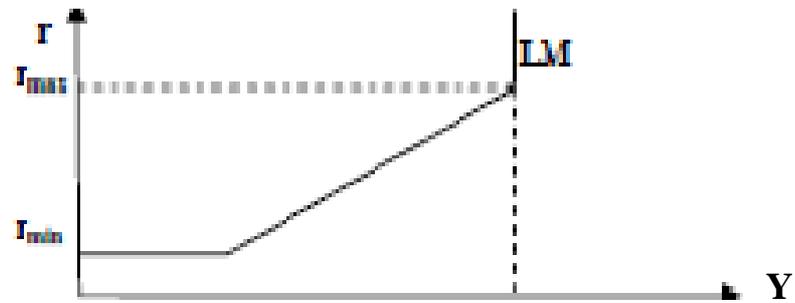
$$l_2 r = l_1 Y + l_0 - M$$

D'où la fonction de la courbe LM : ⁴⁸

$$\left\{ \begin{array}{l} r = (l_1 / l_2) Y + (l_0 - M) / l_2 \\ Y = (l_2 / l_1) r + (M - l_0) / l_1 \end{array} \right.$$

⁴⁸ Christian Bialès, OPCIT, p 32.

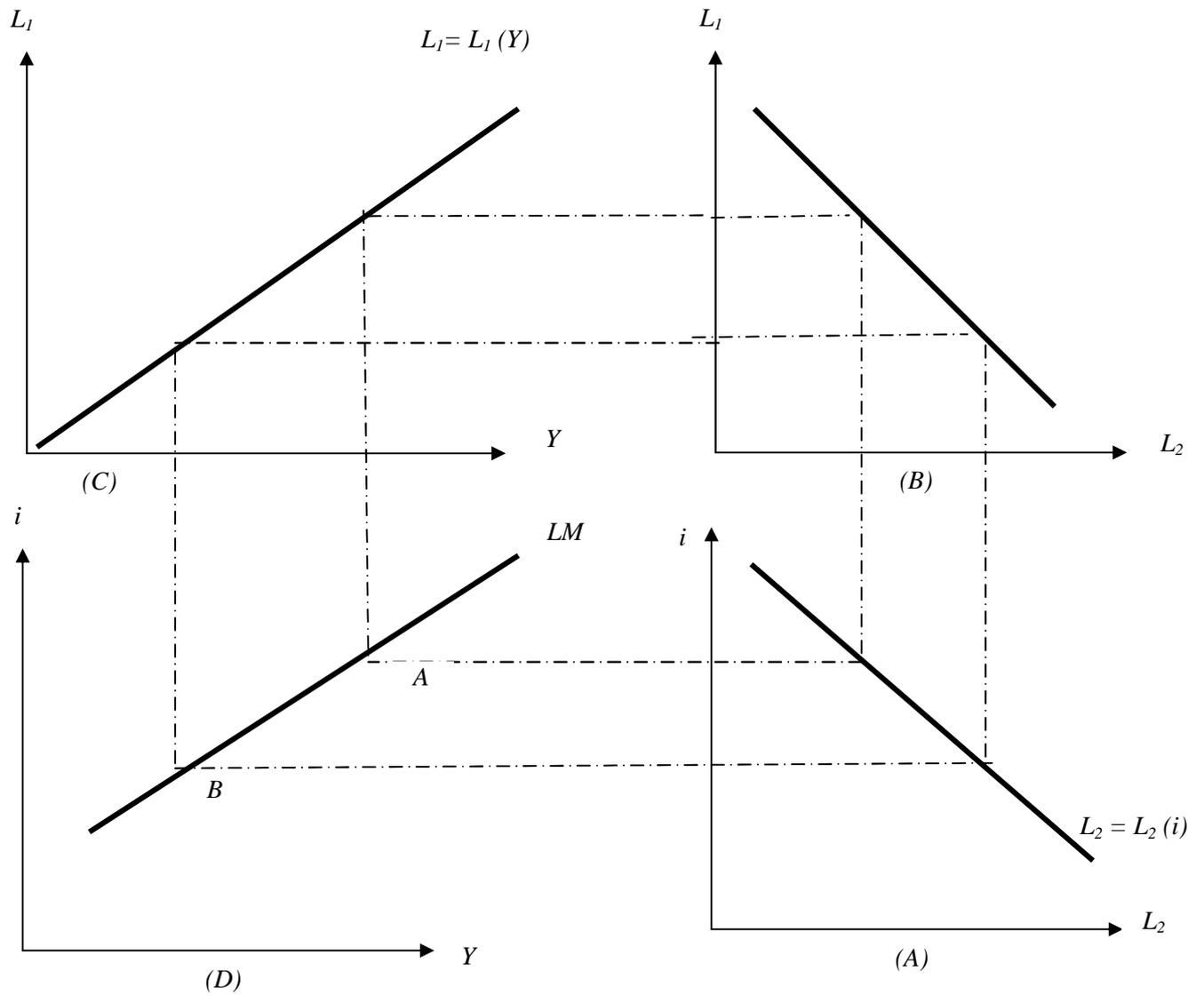
Figure 2-5 : La courbe LM.



Source : Valérie Mignon, OPCIT, p63.

La courbe **LM** est définie comme le lieu géométrique qui regroupe les couples (y, r) qui assurent l'équilibre sur le marché de la monnaie.

Figure 2-6 : La construction de la courbe LM.



Source :Bernard Bernier et Yves SIMON, Op.Cit ; P.239.

1-2-2 Les caractéristiques de la courbe LM :

- La courbe LM est une relation croissante entre le revenu Y et le taux d'intérêt r car :

$$Y = (l_2 / l_1) r + (M - l_0) / l_1 \quad \Longrightarrow \quad \text{Courbe LM}$$

Avec :

$$\frac{dY}{dr} = \frac{l_2}{l_1} > 0$$

Cette relation croissante signifie que pour que l'équilibre se maintienne dans le marché de la monnaie, chaque augmentation de revenu doit être suivie par une augmentation de taux d'intérêt et vice-versa.

Si le revenu Y augmente, la détention de monnaie pour le motif de transaction L_1 augmente aussi or, comme la masse monétaire est fixe, afin de garder l'équilibre sur le marché de la monnaie, L_2 doit diminuer, donc le taux d'intérêt doit augmenter d'où la relation positive entre Y et r.

- Toute modification positive de la masse monétaire pousse LM vers la droite et inversement.
- La courbe LM est composée de trois parties (figure 2-5) à savoir :
 - a) une partie horizontale connue sous le nom de **trappe à liquidité** ou **trappe monétaire**, lorsque le taux d'intérêt atteint son niveau le plus bas ($r = r_{\min}$), persuadés qu'il va augmenter engendrant une baisse de cours de titres, les agents préfèrent vendre leurs titres contre la monnaie mieux que de subir une perte en capital ; par conséquent, la monnaie est thésaurisée et la demande de monnaie est totalement élastique (infinie)⁴⁹.

⁴⁹ Paul Krugman, Robin Wells, Macroéconomie, De Boeck, 2009, p 957.

- b) La partie croissante montre la relation positive entre le revenu et le taux d'intérêt expliquée dessus.
- c) Une partie verticale appelée **zone classique**, lorsque le taux d'intérêt atteint son niveau le plus élevé ($r = r_{\max}$), persuadés qu'il va diminuer engendrant une hausse des cours des titres, les agents se portent acquéreurs de titres et se débarrassent de la monnaie afin de pouvoir les revendre plus chers et réaliser un gain en capital (il n'y a pas de thésaurisation, toute la monnaie est placée).⁵⁰

Aussi, puisque la monnaie ne sert qu'aux transactions dans cette zone, elle est qualifiée de zone classique.

⁵⁰ Valérie Mignon, Brefs rappels sur le modèle IS-LM et sur la courbe de Phillips, Document de travail, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2010, p05.

1-3 L'équilibre macroéconomique global IS-LM :

L'équilibre global macroéconomique résulte de l'intersection des deux courbes IS et LM donnant le couple (Y^*, r^*) compatible simultanément avec l'équilibre sur le marché des biens et services et celui du marché de la monnaie.

1-3-1 La détermination algébrique de IS-LM :

On a à l'équilibre de chaque marché :

$$\text{Courbe IS : } r = -(D/b)Y + [-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0]/b$$

$$\text{Courbe LM: } r = (l_1/l_2)Y + (l_0 - M)/l_2$$

IS = LM donne:

$$-(D/b)Y + [-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0]/b = (l_1/l_2)Y + (l_0 - M)/l_2$$

$$-(D/b)Y - (l_1/l_2)Y = (l_0 - M)/l_2 - [-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0]/b$$

$$Y[-(D/b) - (l_1/l_2)] = (l_0 - M)/l_2 - [-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0]/b$$

Donc:

$$Y^* = \{(l_0 - M)/l_2 - [-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0]/b\} / [-(D/b) - (l_1/l_2)]$$

De la même façon on calcule le taux d'intérêt d'équilibre en égalisant les équations de IS et de LM toutes deux sous la forme Y en fonction de r :

$$\text{Courbe IS : } Y = -(b/D)r + [-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0]/D$$

$$\text{Courbe LM: } Y = (l_2/l_1)r + (M - l_0)/l_1$$

IS = LM donne :

$$-(b/D)r + [-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0]/D = (l_2/l_1)r + (M - l_0)/l_1$$

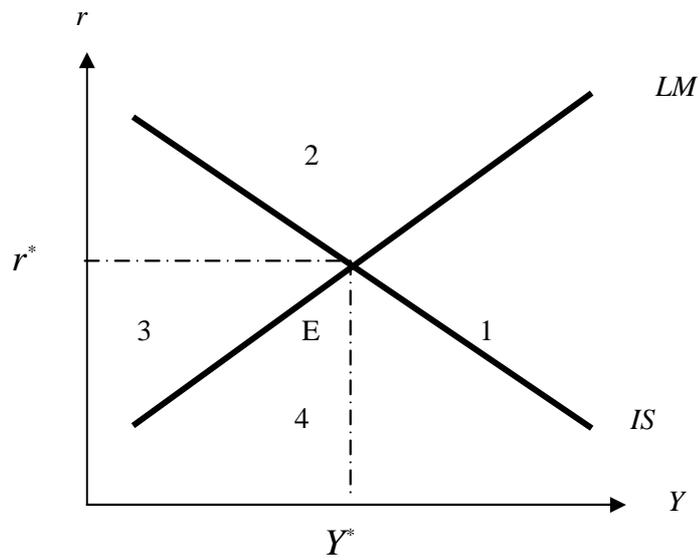
$$-(b/D)r - (l_2/l_1)r = (M - l_0)/l_1 - [-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0]/D$$

$$r^* = \{[(l_1/D) \times (-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0)] - M + l_0\} / [l_2 + (l_1b/D)]$$

Donc les déterminants de l'équilibre global :

$$\left\{ \begin{array}{l} r^* = \{[(l_1/D) \times (-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0)] - M + l_0\} / [l_2 + (l_1b/D)] \\ Y^* = \{(l_0 - M) / l_2 - [-cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0] / b\} / [-(D/b) - (l_1/l_2)] \end{array} \right.$$

Figure 2-7 : L'équilibre macroéconomique IS-LM.



Source : Bernard BERNIER et Yves SIMON, Op.Cit ; P.233

$E (Y^*, r^*)$ est le point unique où l'équilibre simultané entre le marché des biens et services avec le marché de la monnaie appelé aussi équilibre macroéconomique global est réalisé.

1-3-2 Les caractéristiques du schéma IS-LM :

Le graphique 2-7 montre quatre zones dans lesquelles l'équilibre n'est pas réalisé à savoir :⁵¹

- 1- La zone 1 : dans laquelle $S > I$ et $L > M$ c'est-à-dire qu'il ya un excès d'offre sur le marché des biens et services et excès de demande sur le marché de la monnaie, l'ajustement peut se faire par une réduction de la production sur le marché des biens et services ou par une hausse du taux d'intérêt sur le marché de la monnaie.

- 2- La zone 2 : dans laquelle $S > I$ et $M > L$ signifiant un excès d'offre sur le marché des biens et service face à un excès d'offre de monnaie sur le marché de la monnaie.

- 3- La zone 3 : on a $I > S$ et $M > L$ c'est-à-dire qu'il ya un excès de demande sur le marché des biens et service et un excès d'offre de monnaie sur le marché de la monnaie.

- 4- La zone 4 : dans laquelle $I > S$ et $L > M$ signifiant un excès de demande sur le marché des biens et services face à un excès de demande de monnaie sur le marché de la monnaie.

La position d'équilibre global $E (Y^*, r^*)$ ne correspond pas nécessairement à un équilibre de plein emploi donc il existe des chômeurs involontaires , c'est-à-dire des gens qui acceptent d'être rémunérés au salaires du marché, sauf qu'ils ne trouvent pas de travail, faute d'insuffisance de la demande effective qui doit être stimulée par des politiques économiques de relance, jugées nécessaires à la résorption du sous emploi.

⁵¹ Alain Beitone, Les schémas ISLM en économie fermée, Cahiers Français N°335, Décembre 2006, p 13.

Section 2 : le modèle Mundell-Fleming (IS-LM-BP).

(Modèle d'équilibre général en économie ouverte)

Une extension du modèle IS-LM a été proposée dans le cas d'une économie ouverte par Robert Mundell en 1963 de l'université de Columbia, et Marcus Fleming 1962 (ancien directeur du Fonds monétaire international), connue sous le nom du modèle Mundell-Fleming.⁵²

Dans le modèle Mundell-Fleming, on ne parle d'équilibre général qu'après réalisation des deux équilibres interne et externe.

L'équilibre interne est celui que nous avons présenté dans le modèle IS-LM tandis que l'équilibre externe, concerne celui de la balance de paiement BP d'où la dénomination du modèle Mundell- Fleming aussi par IS-LM-BP ; autrement dit, ce modèle permet de déterminer l'équilibre simultané des trois marchés à savoir : le marché des biens et services, le marché de la monnaie ainsi que le marché de change.

Afin de déterminer l'équilibre global en économie ouverte, on doit d'abord passer par la nouvelle courbe IS en introduisant le quatrième secteur (X-M) puis la courbe BP et enfin, l'équilibre complet (interne/externe) en introduisant les deux régimes de change à savoir le régime de change fixe puis le régime de change flexible.

⁵² Olivier Blanchard- Daniel Cohen, OPCIT, p355.

2-1 Le nouvel équilibre du marché des biens et services :

Lorsque le marché extérieur est intégré au modèle IS-LM, l'équation d'équilibre sur le marché des biens et services doit être modifiée par le fait de passer d'un modèle tri-sectoriel à un autre quadri-sectoriel ; en introduisant les deux variables suivantes :

- Les exportations : $X = X_0$
- Les importations : $M = m Y + M_0$

M_0 : Importations autonomes.

m : Propension marginale à importer.

La détermination algébrique de la nouvelle fonction IS peut se faire aussi selon les deux méthodes :

$$\text{➤ Fuites} = \text{Injections} \quad \Longleftrightarrow T + M = I + G + X$$

Ou

$$\text{➤ L'offre} = \text{la demande} \quad \Longleftrightarrow Y + M = C + I + G + X$$

Avec indiqué plus haut :

$$C = Y(c - c_{tx} - c_{tr}) - cTx_0 + cTr_0 + C_0$$

$$I = I_0 + aY - b r$$

$$G = G_0$$

Soit :

$$Y + m Y + M_0 = Y(c - c_{tx} - c_{tr}) - cTx_0 + cTr_0 + C_0 - b r + I_0 + aY + G_0 + X_0$$

$$Y + m Y - Y(c - c_{tx} - c_{tr}) - aY = - cTx_0 + cTr_0 + C_0 - b r + I_0 + G_0 + X_0 - M_0$$

$$Y[1 - c(1 - t_x - t_r) + m - a] = - cTx_0 + cTr_0 + C_0 - b r + I_0 + G_0 + X_0 - M_0$$

Donc :

$$br = - Y[1 - c(1 - t_x - t_r) + m - a] - cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0 + X_0 - M_0$$

$$r = - (D/b) Y + [(- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0 + X_0 - M_0) / b]$$

$$\text{avec } D = 1 - (c - c_{tx} - c_{tr}) + m - a$$

$$\text{ou : } Y = -(b / D)r + [(- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0 + X_0 - M_0) / D]$$

Donc les déterminants de l'équilibre du marché des biens et services : ⁵³

$$\left\{ \begin{array}{l} r = - (D/b) Y + [(- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0 + X_0 - M_0) / b] \\ Y = -(b / D)r + [(- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0 + X_0 - M_0) / D] \end{array} \right.$$

⁵³ Raymond Barre, Frédéric Teulon, opcit, p 697.

Les caractéristiques de la nouvelle courbe IS sont presque les mêmes, sauf que sa pente devient plus forte que l'ancienne (en économie fermée) suite à l'addition de la propension marginale à importer, concernant les déplacements, de nouvelles causes s'y ajoutent notamment le changement de la valeur des exportations, de la propension marginale à importer ainsi que le taux de change.

Puisque l'équilibre sur le marché de la monnaie est inchangeable, on passe directement à l'équilibre externe c'est-à-dire celui de la balance de paiement BP.

2-2 L'équilibre de la balance des paiements BP :

2-2-1 La présentation de la balance des paiements :

La balance des paiements est un état comptable qui retrace l'ensemble des relations économiques sous forme de flux d'actifs réels, financiers et monétaires qui se font entre les résidents et les non résidents d'un pays pour une période donnée.

- Les actifs réels concernent les transactions sur biens et services connus sous le nom de balance de transactions courantes **BTC** comportant : le solde de la balance commerciale, le solde des services, ainsi que le solde de revenus des facteurs et de transferts courants.⁵⁴
- Les actifs financiers concernent les titres connus sous le nom de la balance des capitaux **BK**, qui sert à retracer les mouvements des capitaux à long et à court terme, une fois ce solde ajouté à celui des actifs réels nous obtenons le solde de la balance globale.⁵⁵
- Les actifs monétaires connus sous le nom de la balance des mouvements monétaires qui sert à retracer les mouvements de devises et qui représente la contrepartie monétaire des mouvements d'actifs réels et financiers.
- La ligne d'erreurs et omissions qui sert à équilibrer la balance en cas d'enregistrements erronés.

⁵⁴ Michel Aglietta, Macroéconomie internationale, Montchrestien, 1997, p13.

⁵⁵ Idem, p 31.

Concernant les inscriptions sur la balance des paiements, toute acquisition d'actifs réels et financiers est notée au débit avec un signe négatif (-) et toute cession est notée au crédit avec un signe positif (+), autrement dit, les entrées de capitaux sont enregistrés au crédit et les sorties de capitaux au débit.

D'un autre côté, le solde général de la balance des paiements est nul, ce qui fait que le solde de la balance des mouvements monétaires est l'opposé du solde global composé des mouvements réels et financiers.

2-2-2 La détermination algébrique de la courbe BP :

Avant de déterminer la fonction BP, de nouvelles variables doivent être prises en considération à savoir : le revenu étranger et le taux de change* qui vont s'introduire parmi les déterminants de la balance commerciale BC et celle des capitaux BK.

- **La balance commerciale BC :**

$$BC(Y_+^*, Y_-, e_+) = X(Y_+^*, e_+) - M(Y_+, e_-)$$

*le taux de change est exprimé à l'incertain c'est-à-dire la quantité de monnaie nationale nécessaire pour acheter une unité de monnaie étrangère.

Les exportations dépendent positivement du revenu étranger et du taux de change, si e augmente (il ya eu une dépréciation de la monnaie nationale) les exportations deviennent plus compétitives, de l'autre côté, si le revenu mondial augmente la consommation étrangère augmente aussi et cela se répercute sur les exportations nationales.

Concernant les importations, elles dépendent positivement du revenu national et négativement du taux de change car si Y augmente, les importations augmentent et le solde de la balance commerciale diminue, et si e augmente les importations deviennent moins compétitives (plus chères) et le solde de la balance commerciale augmente à son tour.

- **La balance des capitaux BK :**

$$BK(r, e) = k(r - r^*)$$

La balance des capitaux dépend des flux de capitaux, elle est en excédent si les flux entrants sont supérieurs au flux sortants et en déficit dans le cas contraire.

Le déterminant de ces flux de capitaux est essentiellement l'épargne et sa rémunération, car si l'épargne est mieux rémunérée à l'intérieur du pays par rapport aux rémunérations étrangères, cela va drainer les capitaux étrangers vers l'intérieur et vice-versa.

Autrement dit, le solde de la balance de capitaux dépend du différentiel de taux d'intérêt national r et étranger r^* , mais *aussi* de l'évolution du taux de change au moins pendant le placement.

A partir de là, la balance des paiements BP sera équilibrée lorsque :

$$BP = 0$$

$$\text{Donc : } BC(Y_+^*, Y_-, e_+) + BK(r, e) = 0$$

$$(X-M)_+ K = 0$$

On a : $X = x Y^* - \alpha e + X_0$ avec : $\frac{dX}{dY} > 0$ et $\frac{dX}{de} < 0$.

$M = m Y + \beta e + M_0$ avec : $\frac{dM}{dY} > 0$ et $\frac{dM}{de} > 0$.

$K = k (r - r^*) - K_0$ avec : $\frac{dK}{d(r - r^*)} > 0$

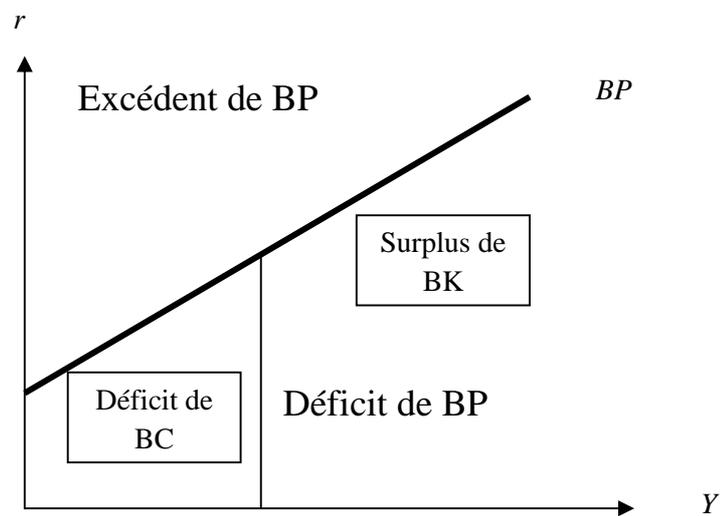
Ce qui fait : $BP = 0 \implies x Y^* - \alpha e + X_0 - m Y - \beta e - M_0 + k (r - r^*) - K_0 = 0$

Soit : $m Y = x Y^* - \alpha e + X_0 - \beta e - M_0 + k (r - r^*) - K_0$

Donc l'équation de la courbe BP :⁵⁶

$$Y = [x Y^* - \alpha e + X_0 - \beta e - M_0 + k (r - r^*) - K_0] / m$$

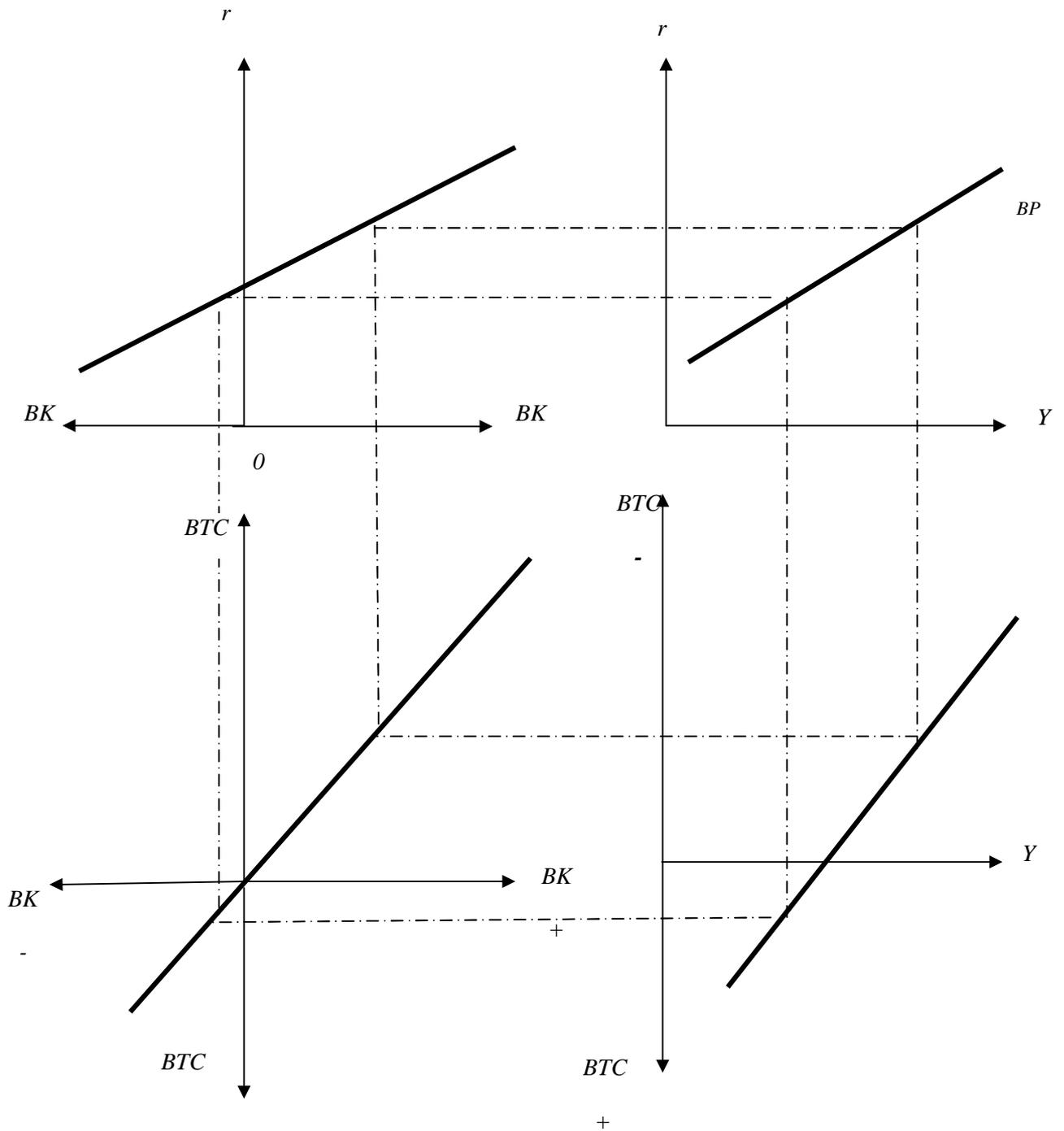
Figure 2-8 : La courbe BP.



Source : Michel Herland, Macroéconomie, Economica 2009, p255.

⁵⁶ Raymond Barre, Frédéric Teulon, opcit, p 699.

Figure 2-9 : La construction de la courbe BP.



Source : Christian Bialès, Modélisations schématiques de l'équilibre Macroéconomique, Cahiers d'Economie et gestion n°27 et 28, juin/septembre 1990., p 68.

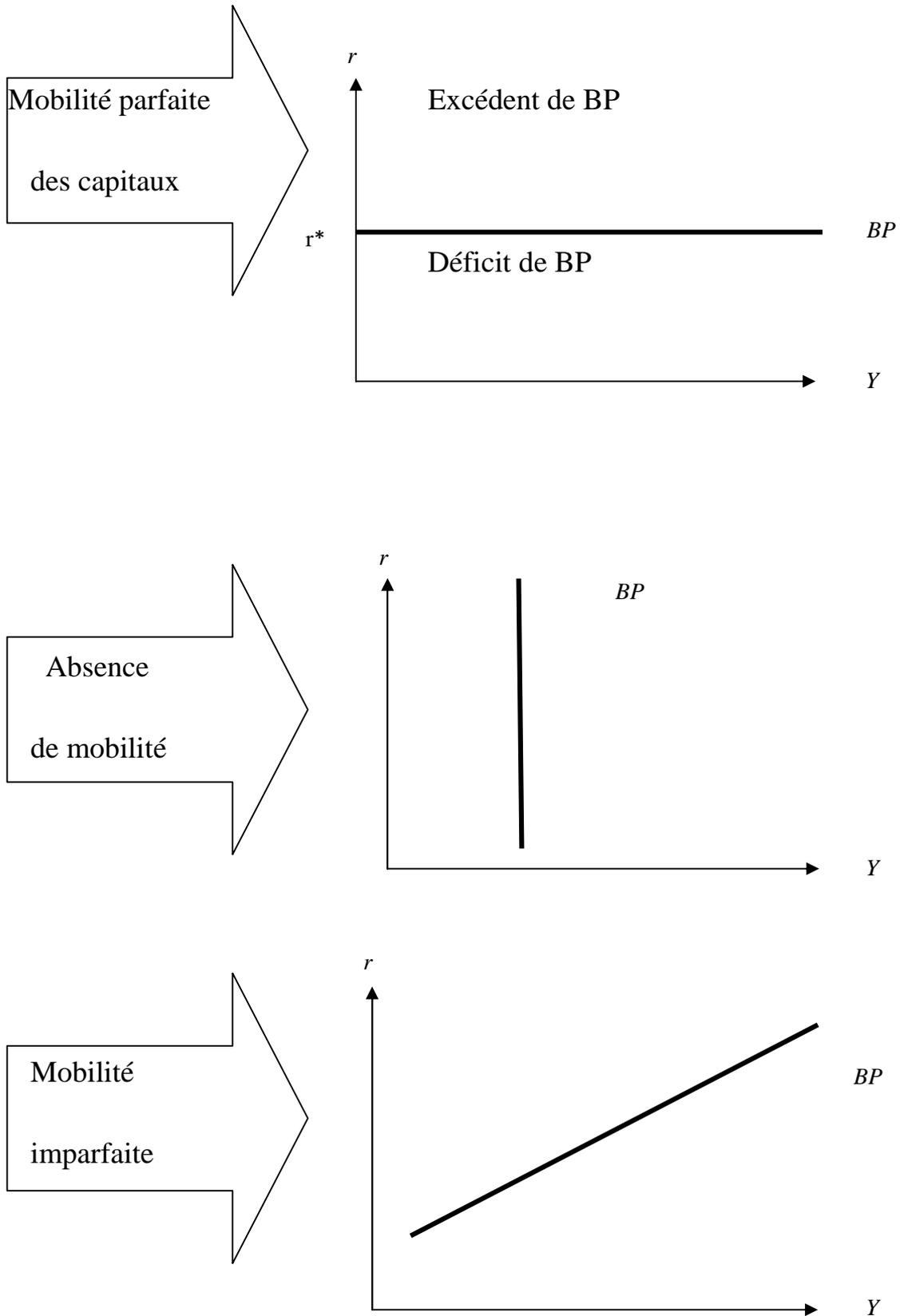
2-2-3 Les caractéristiques de la courbe BP :

- La courbe BP délimite trois zones à savoir : Sur la courbe BP où la balance des paiements est à l'équilibre, au dessus de la courbe BP où la balance des paiements est en déséquilibre excédentaire engendré par la hausse des taux d'intérêts provoquant des entrées nettes de capitaux, et enfin au dessous de la courbe BP où la balance des paiements est en déséquilibre déficitaire.
- La courbe BP est croissante car quand le revenu Y croît la balance commerciale se détériore et revenir à l'équilibre requiert un surplus de la balance de capitaux donc une hausse du taux d'intérêt.
- La pente de BP dépend de la propension marginale à importer (qui détermine la pente de la balance des transactions courantes BTC) et à la mobilité internationale des capitaux (qui détermine la pente de la balance des capitaux BK) : quand la mobilité des capitaux est nulle la courbe BP est verticale, cependant quand elle est parfaite la courbe BP est horizontale (le taux d'intérêt nationale est égale au taux d'intérêt mondial) d'où la courbe BP simplifiée (figure 2-10), donc moins les capitaux sont mobiles, plus la pente est forte.⁵⁷
- Le déplacement de la courbe BP dépend des modifications du solde courant, du solde de capital et même à une variation du taux de change. Autrement dit, une variation positive des exportations entraîne BP vers la droite mais aussi vers la gauche s'il s'agit d'une diminution ; aussi une augmentation du taux de change (dépréciation de la monnaie nationale) pousse BP vers la droite car les exportations vont être encouragées, alors qu'une diminution du taux de change (appréciation de la monnaie nationale) entraîne BP vers la gauche puisque les importations se trouvent encouragées à leur tour face à des exportations freinées. (taux de change à l'incertain).⁵⁸

⁵⁷ Christian Descamp, *opcit*, p 178.

⁵⁸ Raymond Barre, Frédéric Teulon, *opcit*, p 701.

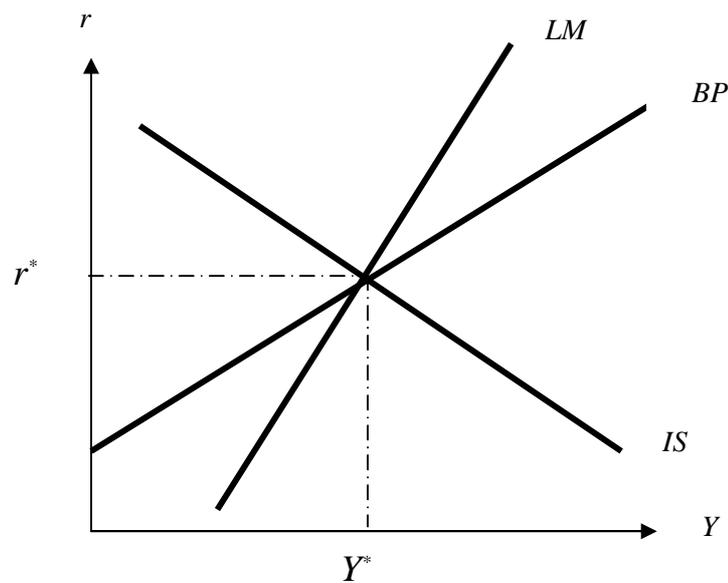
Figure 2-10 : Mobilité de capitaux et positions de la courbe BP.



2-3 L'équilibre global macroéconomique en économie ouverte :

L'équilibre global macroéconomique résulte de l'intersection des trois courbes IS , LM et BP donnant le couple (Y^* , r^*) compatible simultanément avec l'équilibre sur le marché des biens et services, le marché de la monnaie et le marché de change.

Figure 2-11 : L'équilibre global macroéconomique IS-LM-BP.

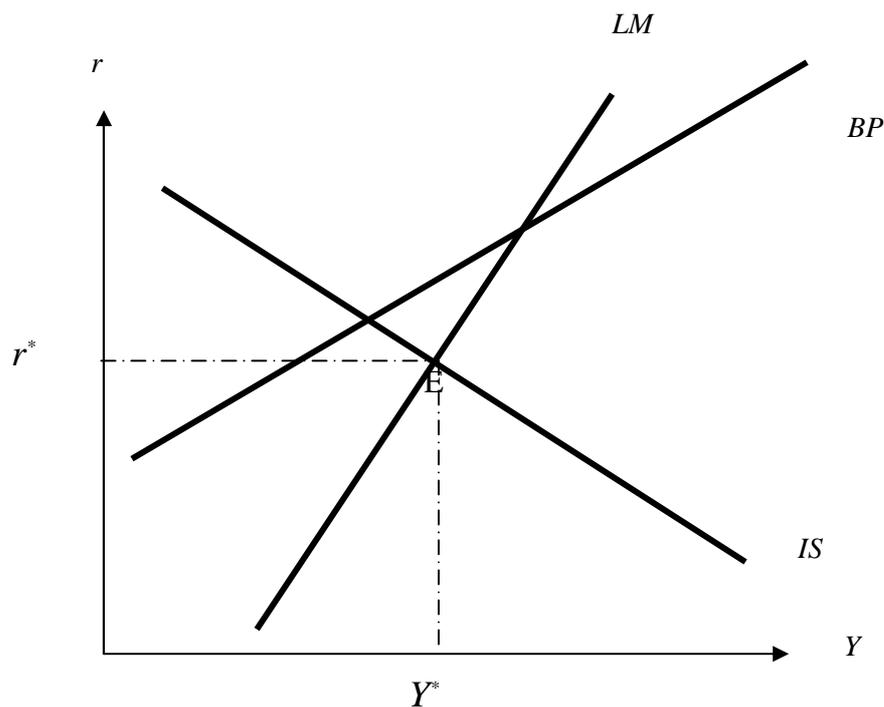


Source : Michel Herland, Opcit, p 246.

2-3-1 Le rééquilibrage de la balance des paiements :

Souvent l'équilibre interne représenté par le point E (Y^* , r^*) correspond à un déséquilibre externe (figure 2-12) ou plus exactement à un déficit externe car E se trouve au dessous de la courbe BP. Cependant afin d'atteindre l'équilibre global, l'équilibre externe doit être résorbé par des ajustements de la balance des paiements adaptés en fonction du régime de change en vigueur.⁵⁹

Figure 2-12 : L'incompatibilité des deux équilibres interne et externe.



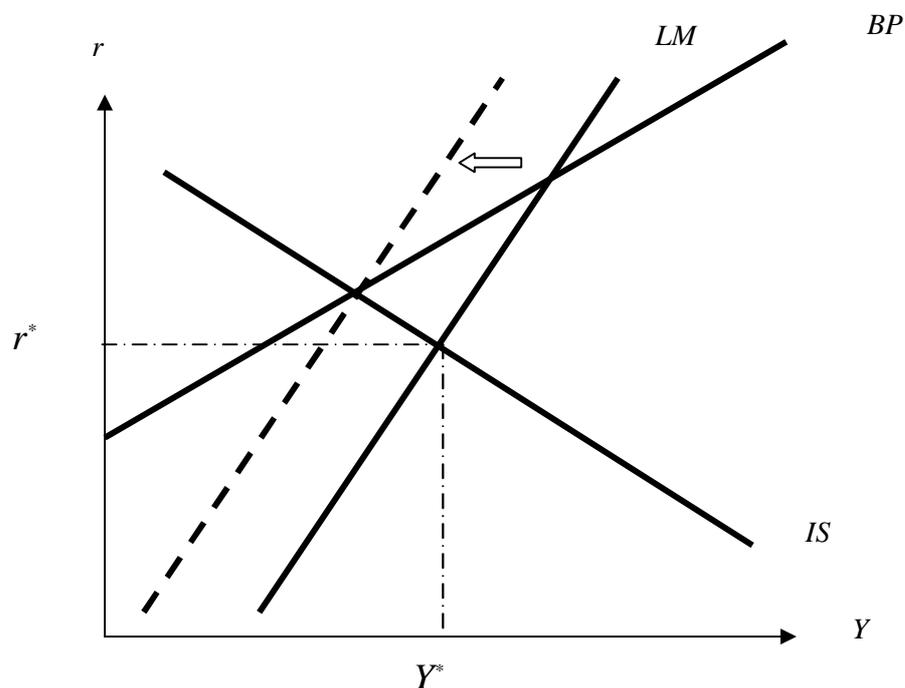
Source : Michel Herland, *Opcit*, p 248.

⁵⁹ Xavier Greffe, Politique Economique, Economica, 1991, p 193.

- **L'ajustement de BP en régime de change fixe : (ajustement par *les quantités*)**⁶⁰

Comme la balance des paiements est en position déficitaire, la valeur de la monnaie nationale a tendance à se déprécier (offre de monnaie nationale supérieure à sa demande), or en régime de change fixe, la banque centrale procède à protéger le cours de sa monnaie en intervenant sur le marché de change par l'achat de la monnaie nationale contre la vente de devises. Par conséquent, d'un côté la masse monétaire diminue (déplacement de LM vers la gauche) ainsi que le revenu, freinant les importations, et de l'autre côté le taux d'intérêt augmente encourageant les entrées de capitaux d'où l'ajustement progressif de la balance des paiements.

Figure 2-13 : L'ajustement par les quantités.



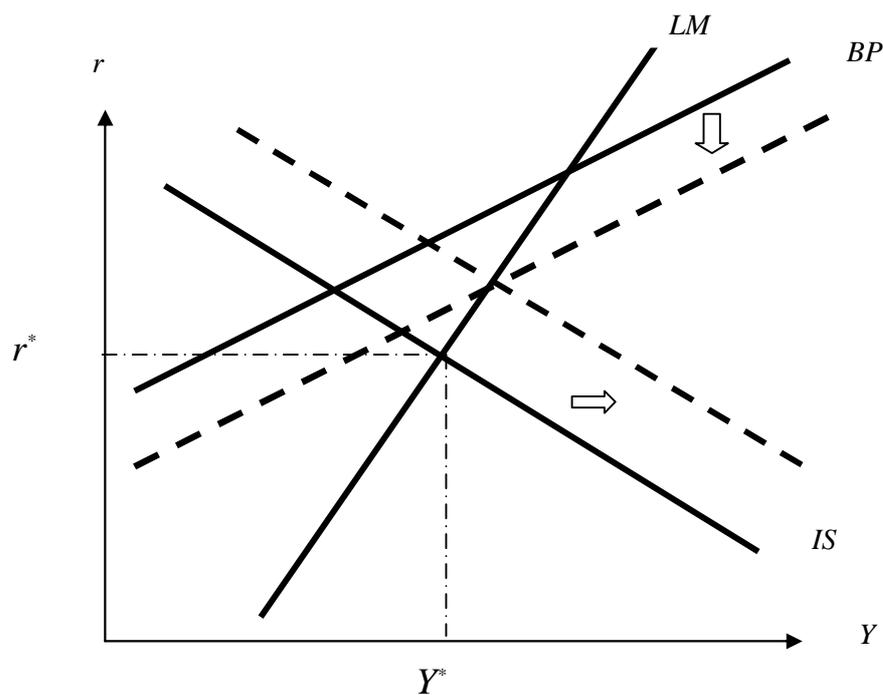
Source : Michel Herland, Opcit, p 248.

⁶⁰ Michel Herland, Opcit, p 245.

- **L'ajustement de BP en régime de change flottant : (ajustement par *les prix*)**⁶¹

Comme la balance des paiements est en position déficitaire, la valeur de la monnaie nationale a tendance à se déprécier or, en régime de change flottant, la banque centrale n'intervient pas, par conséquent, cela va aider les exportations et freiner les importations poussant IS à se déplacer vers la droite ainsi que la courbe BP (suite à l'amélioration du solde de BTC), jusqu'à l'obtention de l'équilibre global.

Figure 2-14 : L'ajustement par les prix.



Source : Michel Herland, *Opcit*, p 253.

⁶¹ Michel Herland, *Opcit*, p 251.

Conclusion :

Le modèle IS-LM-BP instaure une relation d'interdépendance entre les deux sphères réelle et monétaire tout en donnant une grande importance à l'interventionnisme de l'Etat dans la régulation de l'économie par la mise en œuvre des politiques économiques dans le but de la réalisation d'un équilibre globale, c'est-à-dire, à la fois l'équilibre interne et externe.

L'équilibre interne résulte de l'intersection des deux courbes IS et LM donnant le couple (Y^* , r^*) compatible simultanément avec l'équilibre sur le marché des biens et services et celui du marché de la monnaie, tandis que l'équilibre externe reflète l'équilibre de la balance des paiements BP. Par conséquent, L'équilibre global macroéconomique résulte de l'intersection des trois courbes IS, LM et BP donnant le couple (Y^* , r^*) compatible simultanément avec l'équilibre sur le marché des biens et services, le marché de la monnaie et le marché de change.

Cependant les équilibres des deux marchés de biens et services et celui de la monnaie sont souvent incompatibles avec celui de la balance des paiements, l'ajustement de la courbe BP diffère selon le régime de change appliqué :

- Si le régime de change est fixe, l'ajustement de la balance des paiements se fait par l'intervention de la banque centrale par la protection du cours de la monnaie nationale.
- Si le régime de change est flottant, l'ajustement se fait spontanément par le redressement des prix des exportations et des importations, en vue de l'obtention de l'équilibre global.

Enfin, le redéploiement des politiques conjoncturelles dans l'élaboration de l'équilibre globale, fera l'objectif du chapitre suivant.

Chapitre III :
La politique économique et
l'élaboration de l'équilibre.

Introduction :

Contrairement aux autres branches de l'analyse économique qui s'intéressent aux firmes ou aux individus, la politique économique a pour objet d'étudier les interventions publiques dans la vie économique.⁶²

Afin de compenser les défaillances du marché, l'intervention de l'Etat dans la vie économique reste au cœur du débat économique et politique actuel. De récentes théories économiques et techniques économétriques s'y intéressent dans le but de maximiser la croissance et réaliser le bien être social.

Notre analyse va se baser sur la politique économique conjoncturelle à travers la politique budgétaire dans le but d'assurer une meilleure allocation des ressources par le redéploiement des finances publiques d'une part et de la politique monétaire à travers le rôle que peut jouer la monnaie dans le circuit économique et la régulation de cette dernière par la banque centrale d'autre part.

Dans ce chapitre, nous nous proposons de présenter ces différentes politiques économiques conjoncturelles et leur rôle dans l'élaboration de l'équilibre à travers deux sections. La première section concernera la définition de la politique budgétaire et la politique monétaire, leurs objectifs et leurs réactions en économie ouverte par le modèle Mundell-Fleming en différents régimes de change tandis que la seconde aura pour base les principes de la politique conjoncturelle, ses fondements ainsi que les dilemmes qu'elle peut contracter dans l'élaboration de l'équilibre.

⁶² Alain Beitone, Les instruments de la politique conjoncturelle, Cahiers Français N°335, Décembre 2006, p14.

Section 1: L'élaboration de l'équilibre.

A travers cette section, nous tenterons de mener une réflexion sur le rôle de l'Etat dans l'élaboration de l'équilibre global en économie ouverte (modèle Mundell- Fleming) par l'intermédiaire de deux instruments de la politique économique conjoncturelle qui sont la politique budgétaire et la politique monétaire, et cela en prenant compte de la typologie du régime de change pratiqué (fixe ou flexible) ainsi que le degré de mobilité des capitaux existante.

1-1 L'élaboration de l'équilibre par la politique budgétaire :

Avant d'étudier la politique budgétaire et ses effets sur la demande et l'équilibre, nous devons d'abord connaître quelques notions primordiales telles que le budget de l'Etat, ses composantes, le solde budgétaire, son financement ainsi que l'endettement public.

1-1-1 Le budget de l'Etat :

1-1-1-1 Définition du budget :

Le budget de l'Etat peut être défini comme l'ensemble de documents préparés par le gouvernement (pouvoir exécutif) et votés par le parlement (pouvoir législatif) afin de prévoir et autoriser les ressources et les dépenses de l'Etat pendant une année ⁶³.

Aussi, l'élaboration du budget de l'Etat est régie par quelques principes à savoir :

- Le principe d'annualité ou de périodicité : signifie que l'autorisation des ressources et dépenses de l'Etat doit être votée chaque année, en prenant en considération le point de départ de la période budgétaire (généralement fixée au début de l'année civile c'est-à-dire à partir du 1^{er} janvier, mais qui peut changer en fonction des périodes de rentrées fiscales par exemple que l'année budgétaire commence le 1^{er} octobre au Etats Unis ou le 1^{er} avril en Grande-Bretagne ⁶⁴).
- Le principe de l'unité et d'universalité : Tandis que le premier traduit l'obligation de faire figurer dans un document unique toutes les recettes et les charges de l'Etat afin de

⁶³ François Duruel Buisson, Budget et pouvoir financier, DALLOZ 2001, P10.

⁶⁴ Jacques Percebois, Economie des finances publiques, Armand Colin, 1991, p 13.

donner une vision globale du budget, le deuxième implique le détail de toutes recettes et dépenses et interdit toute compensation entre elles (éviter les soldes entre rubriques) ⁶⁵.

- Le principe de spécialité : Il signifie que les montants des opérations présentées sur la loi de finance ainsi que leur nature doivent être précisément indiqués, ce qui permet au parlement d'avoir des informations suffisantes et non ambiguës .
- Le principe de l'équilibre : Pendant longtemps, la règle de l'équilibre budgétaire a été considérée comme indispensable, mais l'accroissement des interventions de l'Etat dans la régulation de l'économie a rendu les déficits budgétaires plus acceptables car un équilibre budgétaire obtenu au détriment d'un investissement productif est jugé comme un "mauvais équilibre" ⁶⁶.

⁶⁵ Stanislas Godefroy, Le budget de l'Etat, la documentation française, 2010,p 45.

⁶⁶ Jacques Percebois, OPCIT, p16.

1-1-1-2 La structure du budget :

Le budget de l'Etat se compose de deux grandes parties à savoir : les recettes et les dépenses de l'Etat.

A. Les recettes de l'Etat⁶⁷ : se composent à leur tour de recettes courantes (ordinaires) et de recettes en capital (extraordinaires).

les recettes de l'Etat	
Recettes courantes	<ol style="list-style-type: none">1. D'origine fiscale : comme impôts et taxes qui forment la partie la plus importante des recettes, et se composent d'impôts directs qui sont perçus sur le revenu ou fortune des ménages et entreprises, et d'impôts indirects qui sont perçus lors des utilisations des revenus (achat de bien et services), aussi, ils peuvent être répertoriés en :<ul style="list-style-type: none">▪ Impôts sur la consommation comme la taxe sur la valeur ajoutée TVA ou la taxe intérieure de consommation sur produits énergétiques TICPE.▪ Les prélèvements sur les revenus comme l'impôt sur le revenu global IRG, l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les revenus des personnes de profession commerciale ou artisanale.▪ Les impôts sur la propriété et le capital comme la taxe foncière, et de droits de donation et succession.2. D'origines diverses : comme les revenus du patrimoine et domaine de l'Etat, taxes sur produits brut des jeux, revenus versés par les organismes publics, dividendes des entreprises dont l'Etat est actionnaire, et recettes des amendes.
Recettes en capital	Il s'agit essentiellement d'emprunts publics en plus de ventes de terrains ou d'immeubles appartenant à l'Etat.

⁶⁷ Guy Quaden, Politique Economique, Labor Edition, 2000, p 129.

B. Les dépenses de l'Etat⁶⁸ : se composent de dépenses courantes (de fonctionnement) et de dépenses en capital.

les dépenses de l'Etat	
Dépenses courantes	<ol style="list-style-type: none"> 1. La consommation publique comme : les salaires et traitements versés aux employés et fonctionnaires de l'Etat, achat de fourniture, loyers... 2. Les dépenses de transfert comme : les transferts consacrés aux ménages (allocations familiales, bourse d'études...), aide au développement pour l'étranger, contribution au déficit de la sécurité sociale. 3. Les intérêts de la dette publique ou charge de la dette.
Dépenses en capital	Comportant les dépenses d'investissement publics comme les infrastructures de base, le BTP, le financement des entreprises publiques ainsi que le remboursement du principal de la dette publique.

Par conséquent, le budget de l'Etat se compose de :⁶⁹

- Budget courant qui comporte les recettes courantes et les dépenses courantes.
- Budget en capital qui comporte les recettes en capital et les dépenses en capital.

⁶⁸ Guy Quaden, op.cit, p 125.

⁶⁹ Arnold Heertje, Patrice Pieretti, Philippe Barthélemy, Principe d'économie politique, Deboeck Edition, 2000, p298.

1-1-1-3 Le solde budgétaire et son financement :

Le solde budgétaire se définit comme la différence entre les recettes fiscales et les dépenses de l'Etat, ainsi on se retrouve devant trois situations ⁷⁰ :

Soit : le solde budgétaire $SB = T - (G + Tr)$

Avec $\left\{ \begin{array}{l} T : \text{impôts et taxes.} \\ G : \text{dépenses publiques.} \\ Tr : \text{revenus de transfert.} \end{array} \right.$

- Recettes = dépenses \implies solde budgétaire = 0 \implies **Equilibre** budgétaire.
- Recettes > dépenses \implies solde budgétaire > 0 \implies **Excédent** budgétaire.
- Recettes < dépenses \implies solde budgétaire < 0 \implies **Déficit** budgétaire.

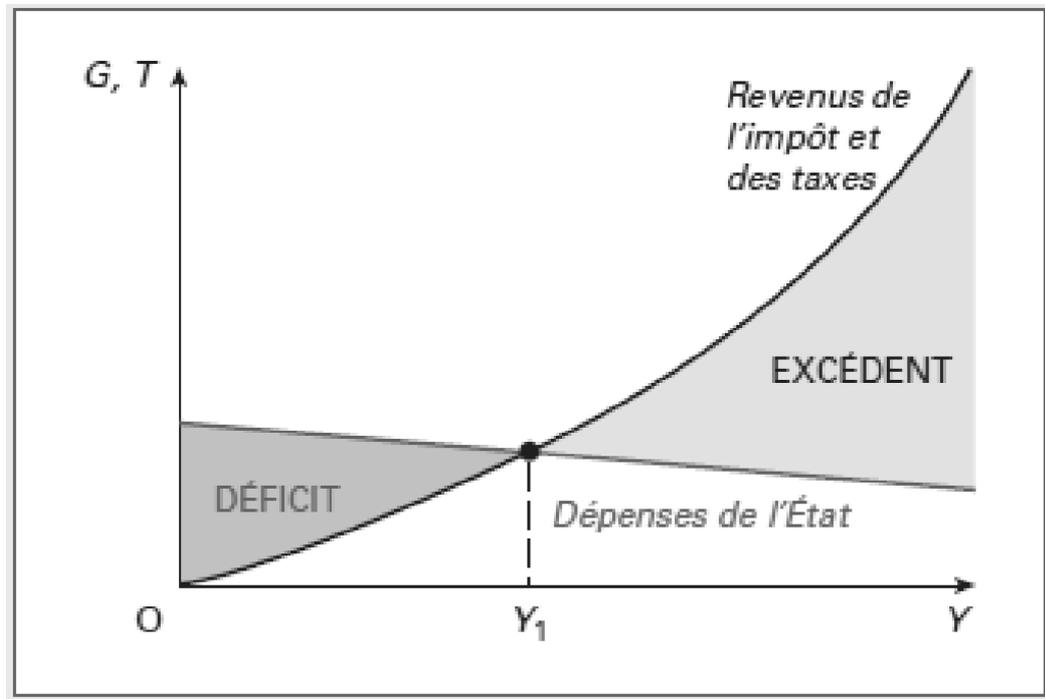
En fait, on remarque que le déficit budgétaire a une relation avec la demande globale d'un côté et les niveaux du PIB de l'autre ⁷¹. En effet, s'il ya une diminution d'injections ou de dépenses publiques G ou une augmentation de fuites ou d'impôts T, cela va se traduire par une baisse de demande globale et, par conséquent, par une réduction du déficit.

Par ailleurs, l'évolution du PIB a un rôle primordiale dans l'accumulation ou la résorption du déficit car lorsqu'il ya une forte croissance économique, les revenus augmentent ainsi que les impôts, tandis que les revenus de transfert en faveur des chômeurs diminuent, d'où une baisse du déficit (figure 3-1).

⁷⁰ Paul Krugman, Robin Wells, OPCIT, p 455.

⁷¹ John Sloman et Alison Wide, Principes d'économie, Pearson Edition, 2011, p 534.

Figure 3-1 : Revenu national et évolution du déficit ou de l'excédent budgétaire.



Source : John Sloman et Alison Wide, OPCIT, p 534.

En revanche, s'il s'agit d'un excédent budgétaire, il peut être mis en réserve afin de servir à un remboursement anticipé d'emprunt public ou permettre un allègement fiscal dans les années à venir. Sinon, s'il résulte un déficit, ce dernier peut être **financé** par :

- Les réserves budgétaires accumulées au cours des années précédentes.
- La liquidation d'actifs par la vente de titres ou de biens immeubles appartenant à l'Etat.
- La monétisation du déficit connue aussi sous le nom de " planche à billets ", consiste en un crédit octroyé par la banque centrale à l'Etat (en prêtant directement au trésor public) afin de faire face à son déficit , or cette méthode est généralement bannie car ses conséquences sont porteuses d'inflation⁷².
- L'emprunt public qui se traduit par la vente de titres de créances par le gouvernement (sous forme de bons de trésors ou d'obligations publiques) à des investisseurs (banques, assurances, ménages) en contrepartie à des versements en capital et intérêts pendant une certaine durée⁷³.

Or, un déficit budgétaire persistant est toujours couvert par des endettements lourds et donc des charges d'intérêts supplémentaires à l'avenir. On dit souvent que les concepts du **déficit public** et de **la dette publique** sont liés car à chaque fois que les déficits augmentent les dettes ont tendance à augmenter parallèlement (tableau 3-1). Mais cela ne doit pas mener à les confondre : le premier correspond à la différence entre des dépenses excessives et les recettes fiscales limitées durant l'année, alors que le second est défini comme la somme d'argent que l'Etat doit à un moment particulier afin de financer son déficit⁷⁴, autrement dit, à un cumul des déficits annuels sur plusieurs périodes.

⁷² Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, Politique économique, De Boeck, 2005, p140.

⁷³ Ulrich Kohli, Analyse macroéconomique, De Boeck, 1999, p 134.

⁷⁴ Paul Krugman, Robin Wells, OPCIT, p p 635-636.

Tableau 3-1 : Déficits, excédents et dettes des Etats (en % du PIB).

Pays	Déficits (-) ou excédents (+)			Dettes publiques		
	Moyenne 1991-1995	Moyenne 1996-2000	Moyenne 2001-2008	Moyenne 1991-1995	Moyenne 1996-2000	Moyenne 2001-2008
Belgique	-6,5	-1,3	-0,3	139,2	125,2	93,7
France	-4,7	-2,6	-2,9	51,2	68,3	62,6
Allemagne	-2,9	-1,7	-2,5	46,6	61,6	64,8
Grèce	-11,2	-4,0	-4,3	99,3	108,9	97,6
Irlande	-2,5	+2,1	+0,7	90,8	55,8	29,1
Italie	-9,9	-3,1	-3,1	127,6	131,0	105,2
Japon	-1,6	-5,8	-5,0	75,0	113,2	168,2
Pays-Bas	-3,5	-0,2	-0,6	91,6	79,6	49,2
Suède	-7,4	+1,1	+1,4	74,9	76,9	47,9
Royaume-Uni	-6,0	-0,3	-2,6	44,7	50,9	41,1
États-Unis	-4,5	0,0	-3,5	73,8	66,9	61,3
Zone euro	-5,2	-2,1	-2,0	70,9	80,8	68,2

Source : John Sloman et Alison Wide, OPCIT, p 533.

Donc, un déficit budgétaire persistant fait augmenter la dette publique qui peut se composer d'une dette intérieure correspondante aux emprunts contractés auprès des résidents, et d'une dette extérieure correspondante aux montants empruntés auprès du reste du monde. La dette extérieure peut être *totale* (brute), c'est à dire la totalité des créances du reste du monde détenues sur l'Etat ou *nette* correspondante à la différence entre la dette extérieure brute et les créances de l'Etat détenues sur le reste du monde ⁷⁵.

Cette augmentation excessive de la dette publique tant brute que nette*peut mener l'Etat à une incapacité de paiement qui le pousse à faire des prélèvements fiscaux massifs ou monétiser sa dette auprès de la banque centrale engendrant plus d'inflation, réduisant la croissance à long terme et ayant des effets d'éviction sur l'investissement (puisqu' il y'aurait une hausse des taux d'intérêts en parallèle à la monétisation).

En revanche, il existe deux indicateurs de santé budgétaire très utilisés connus sous : **solvabilité** de l'Etat et **soutenabilité** de la dette publique ⁷⁶.

Concernant la solvabilité, nous savons qu'un gouvernement n'est pas soumis aux mêmes contraintes qu'un agent privé car il a une durée de vie infinie (on parle de contrainte budgétaire inter temporelle). Cependant, le montant total actualisé des impôts et emprunts futurs doit être au moins égal à la somme actualisée des dépenses futures et la dette publique (intérêts inclus) ⁷⁷.

Le second indicateur est expliqué par le ratio **dette / PIB** qui démontre la soutenabilité de la dette publique lorsque cette dernière reste stable en pourcentage du PIB et son insoutenabilité lorsqu'elle croît continuellement ⁷⁸.

⁷⁵ John Sloman et Alison Wide, OPCIT, p 532.

*L'utilisation de ratio de dette publique nette est plus pertinent que celui de la dette brute puisque les actifs ou créances de l'Etat peuvent être mobilisables pour contribuer au remboursement de la dette.

⁷⁶ Thomas Brand, La gestion de la dette publique, la documentation française, 2010, p 216.

⁷⁷ Patrick Artus, Efficacité et limites de l'emploi de la politique budgétaire, revue française d'économie, 1989, N°4, p 38.

⁷⁸ Paul Krugman, Robin Wells, OPCIT, p 645.

1-1-2 La politique budgétaire :

1-1-2-1 Définition et objectifs de la politique budgétaire :

« *La politique budgétaire est le processus consistant à manipuler les impôts et les dépenses publiques aux fins de contribuer à amortir les oscillations du cycle économique et de favoriser le maintien d'une économie progressive assurant un degrés d'emploi élevé, affranchie de toutes poussées excessives d'inflation ou de déflation* » par Paul Samuelson⁷⁹ .

Autrement dit, la politique budgétaire est un instrument de la politique économique qui consiste à utiliser des recettes et dépenses budgétaires afin d'agir sur l'activité économique en réalisant les objectifs du carré magique à savoir : stabilité des prix, plein emploi, croissance économique et équilibre extérieur.

D'un autre côté, nous savons que généralement les économistes admettent qu'à court terme, l'économie est d'inspiration keynésienne, c'est-à-dire que c'est la demande qui détermine le niveau de production et non le contraire d'où le rôle de l'intervention de l'Etat pour pallier le niveau trop fort ou trop faible de cette demande par un solde budgétaire déficitaire ou excédentaire.

En effet, en période de basse conjoncture, l'Etat peut intervenir en pratiquant une *politique de relance* de la demande appelée aussi *politique budgétaire expansionniste* en maniant les niveaux de recettes ou de dépenses publiques de la façon suivante :

- Soit par la diminution des impôts qui va agir sur la consommation des ménages par une hausse du revenu disponible⁸⁰, sur l'investissement en encourageant les investisseurs privés grâce la baisse des contributions ainsi que sur les exportations qui peuvent être vendues à des prix plus bas et donc devenir plus compétitives. Cette politique budgétaire maniant les impôts est aussi appelée *politique fiscale*⁸¹ .
- Soit par la hausse des dépenses publiques qui va agir sur la consommation publique et l'investissement public et donc sur la demande globale.

⁷⁹ Olivia Montel-Dumont, La politique budgétaire, la documentation française, 2010, p 95.

⁸⁰ T. De Montbrial, E. Fanchart, Introduction à l'économie, Dunod Edition, 2004, p303.

⁸¹ Jean-Marie Monnier, La politique fiscale, la documentation française, Paris, 2010, p111.

De la même façon, en période de haute conjoncture ou de surchauffe de l'économie, c'est-à-dire lorsque le niveau de la demande globale dépasse celui de l'offre globale et afin de diminuer les tendances inflationnistes, l'Etat intervient en pratiquant une *politique de rigueur* pour diminuer la demande globale appelée *politique budgétaire restrictive* en augmentant les niveaux de recettes ou en diminuant celui des dépenses publiques.

Ainsi, ces politiques budgétaires conjoncturelles agissent en contre courant des fluctuations de la conjoncture d'où leur appellation de *politiques anticycliques*.

1-1-2-2 Les fondements de l'action budgétaire :

L'essence de la politique budgétaire passe par le biais du multiplicateur budgétaire, le stabilisateur automatique et les politiques discrétionnaires menées par le gouvernement.

A. Le multiplicateur budgétaire : son rôle est de mesurer l'effet de variations autonomes de budget sur le revenu, et se divise en :

- *Multiplicateur de dépenses :* comprend le multiplicateur d'achats publics ainsi que le multiplicateur de transfert, avant de les évoquer on doit d'abord avoir l'équation du multiplicateur comme suit :

Soit un modèle keynésien en économie ouverte tel qu'on l'a étudié au chapitre précédent où la fonction IS s'écrit :

$$Y = - (b / D)r + [(- cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0 + X_0 - M_0) / D] \text{ ou bien}$$

$$Y = (1 / D) * (- br - cTx_0 + cTr_0 + C_0 + I_0 + G_0 + X_0 - M_0) \quad \text{avec :}$$

$$D = 1 - c + c tx + c tr + m - a.$$

Le multiplicateur connu généralement sous l'initiale **K** est égal à la quantité **1/D**, c'est-à-dire que toute variation d'éléments entre parenthèses a pour conséquence d'engendrer une variation K fois supérieure de Y⁸².

Ainsi, le multiplicateur d'achats publics mesure l'effet d'une hausse d'achats publics sur le revenu où chaque augmentation ΔG entraîne une augmentation $\Delta Y = (1/D) \Delta G$.

⁸² Michel Cabannes, Les politiques conjoncturelles, Armand Colin Edition 1998, p18.

Quant au multiplicateur de transferts sociaux, il est plus faible que celui d'achats publics et exerce un effet initial sur le revenu disponible et non sur le revenu global, chaque augmentation ΔTr entraîne une augmentation $\Delta Y = (c/D) \Delta Tr$.

- *Multiplicateur de fiscalité* : Il est négatif car toute augmentation d'impôts diminue le revenu disponible et donc la demande globale. Aussi, ce multiplicateur est plus faible que celui d'achats publics et exerce un effet initial sur le revenu disponible et non sur le revenu global⁸³, sa valeur absolue est égale à celle du multiplicateur de transfert, chaque augmentation ΔTx entraîne une augmentation :

$$\Delta Y = (-c/D) \Delta Tx.$$

En revanche, selon le **théorème d'Haavelmo** connu sous le nom du budget équilibré, si on augmente d'une quotité égale les achats publics et les impôts, cela va entraîner une hausse du produit car l'impulsion par les achats est supérieure au freinage par la fiscalité⁸⁴.

Haavelmo explique que lorsque l'augmentation d'impôts est intégralement dépensée, le revenu global augmente d'autant en laissant inchangés la consommation et le revenu disponible, donc chaque augmentation $\Delta Tx = \Delta G$ entraîne une augmentation :

$$\Delta Y = (-c/D) \Delta Tx + (1/D) \Delta G.$$

$$\Delta Y = [(1-c)/D] \Delta G.$$

B. Le stabilisateur budgétaire automatique : on entend par stabilisateur automatique, tout effet exercé sur la demande globale par la réaction spontanée du budget aux fluctuations conjoncturelles⁸⁵.

Le stabilisateur automatique exerce son effet par le biais de l'impôt personnel et les paiements de transfert comme les paiements d'assurance- chômage⁸⁶.

⁸³ Richard Hemming, Selma Mahfouz, Axel Schummelpfening, Fiscal policy and economic activity during recessions in advanced economies, Document de travail N°02/87, Bulletin du FMI, 2002, p 238.

⁸⁴ Philippe Darreau, Croissance et politique économique, De Boeck Edition, 2003, p 83..

⁸⁵ Michel Cabannes, OPCIT, p21.

⁸⁶ Pierre Duguay et Rabeau Yves, Les effets macroéconomiques de la politique budgétaire de Keynes à la synthèse néo-classique, Revue économique N°4 1989, p 601.

En d'autres termes, en cas de récession ou de surchauffe de l'économie, certaines réactions de politiques budgétaires se produisent spontanément sans adoptions de nouveaux textes et sans choix discrétionnaire de la part des autorités gouvernementales qui auront besoin de délai nécessaire pour décider puis voter et appliquer leurs politiques, car ces réactions sont déjà existantes parmi les structures institutionnelles ⁸⁷.

Le stabilisateur automatique est donc un dispositif parmi les dispositifs des politiques publiques qui tend à amortir les variations de la demande agrégée dans un sens ou dans l'autre⁸⁸. Parmi ces dispositifs, nous pourrions citer les effets de la fiscalité et du système d'allocations chômage sur la demande agrégée.

En fait, en période de ralentissement ou de choc négatif de demande qui devrait à son tour engendrer du chômage, les taxes et impôts sur le revenu diminuent mécaniquement tandis que les dépenses d'allocations chômage augmentent, contribuant à soutenir le revenu disponible et la consommation et ainsi, la chute de production et d'emploi sera automatiquement moindre.

Enfin, nous pourrions dire que lorsque les prélèvements baissent en période de ralentissement et augmentent en période d'expansion, contribuant à amortir les variations conjoncturelles de l'activité économique, il s'agit bien du mécanisme de stabilisateur automatique.

C. La politique budgétaire discrétionnaire : c'est une politique budgétaire pratiquée par le gouvernement lorsque les stabilisateurs budgétaires automatiques ne sont plus suffisants devant un déséquilibre important, par la modification du niveau d'imposition et de dépenses publiques afin de stabiliser l'économie⁸⁹.

⁸⁷ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, , Les politiques économiques, Foucher Edition, 2005, p88.

⁸⁸ Robert M Solow, Peut-on recourir à la politique budgétaire ? Est-ce souhaitable ?, Revue de l'OFCE N° 83, Octobre 2002, p 18.

⁸⁹ John Sloman et Alison Wide, OPCIT, p 537.

Cette politique budgétaire volontariste consiste à pallier l'insuffisance des dépenses privées par une augmentation des dépenses publiques ou par la diminution des charges fiscales afin d'augmenter le niveau du revenu disponible. Une telle politique est basée sur le mécanisme du multiplicateur keynésien⁹⁰, car l'accroissement de dépenses publiques va engendrer des revenus supplémentaires qui vont nourrir la demande intérieure adressée aux entreprises qui vont à leur tour augmenter leurs investissements ainsi que leurs emplois et donc distribuer des revenus supplémentaires, c'est tout un effet cumulatif qui se crée depuis une simple augmentation de dépenses publiques visant à stimuler l'activité économique.

Néanmoins, beaucoup d'économistes restent sceptiques à propos de l'utilité de la politique budgétaire discrétionnaire en raison des délais de conception et de mise en œuvre, contrairement aux stabilisateurs économiques estimés beaucoup plus utiles⁹¹.

1-1-2-3 Critiques et contestations :

Les effets défavorables sur l'activité économique engendrés par la politique budgétaire font que cette dernière tend à être de plus en plus critiquée.

Tout d'abord, cette remise en cause met en évidence **l'effet d'éviction** de la demande privée par la demande publique, car l'augmentation des dépenses publiques suscite un endettement supplémentaire et un accroissement d'offre de titres publics qui fait grimper les taux d'intérêts, or cette hausse des taux réduit la demande privée par le canal d'investissements des entreprises qui vont être découragées, ce qui annule une partie d'augmentation initiale de la demande⁹².

De plus, afin d'éviter les **fuites d'épargne et d'importation**, cette hausse supplémentaire de demande engendrée par augmentation des dépenses publiques, au lieu d'être épargnée, elle doit être consommée par l'achat de produits nationaux plutôt que des produits importés de l'étranger dans une économie de plus en plus ouverte, faisant réduire l'effet de la politique budgétaire expansionniste⁹³.

⁹⁰ Gilles Koléda, OPCIT, p 77.

⁹¹ Paul Krugman, Robin Wells, OPCIT, p 645.

⁹² Olivia Montel-Dumont, OPCIT, p 98.

⁹³ Gilles Koléda, OPCIT, p77.

Ensuite, selon le théorème **d'équivalence Ricardienne** ou équivalence **Barro-Ricardo** qui démontre l'inefficacité des politiques d'emprunt, la politique budgétaire perd son effet de multiplicateur Keynésien suite aux anticipations des agents⁹⁴.

En fait, ce théorème stipule que lorsque les dépenses publiques sont financées par une hausse d'impôts ou par emprunt, cela revient au même au niveau des effets macroéconomiques, car dans le second cas, les ménages vont anticiper une hausse d'impôts future permettant de rembourser la dette, et pour y faire face ils épargnent le surplus de revenu distribué grâce à l'augmentation de dépenses publiques, ce qui annule les effets de l'expansion budgétaire.

Donc la baisse de l'épargne publique exprimée par le déficit est compensée par l'augmentation de l'épargne privée et la dépense globale ne se modifie pas⁹⁵.

En outre, la politique budgétaire peut avoir des **délais de réaction** importants c'est-à-dire des décalages entre le moment de prise de décision par les autorités et son application réelle, et qui sont déterminants pour l'efficacité de cette politique.

En effet, lorsqu'un gouvernement décide de pratiquer une politique de relance par exemple, un certain délai va s'écouler entre le moment de prise de conscience par les politiques de la situation de déséquilibre existante et celui de la mise en œuvre effective des mesures prises⁹⁶, sauf qu'il ne faut pas que ce délai soit long car il est possible que l'économie soit déjà dans une phase d'amélioration spontanée au moment où les effets de la relance commencent à intervenir.

Dans ce cas précis, la politique budgétaire est non seulement inefficace mais elle peut créer une surchauffe de l'économie engendrant de l'inflation, et au lieu de répondre à son objectif initiale va plutôt créer des effets négatifs.

Enfin, un déficit budgétaire persistant est toujours couvert par des **endettements lourds** et donc des charges d'intérêts supplémentaires à l'avenir qui risquent de devenir insoutenables par rapport au niveau des recettes de l'Etat⁹⁷.

⁹⁴ Philippe Darreau, OPCIT, p85.

⁹⁵ Michel Cabannes, OPCIT, p 24.

⁹⁶ Christophe Strassel, Les délais d'action de la politique budgétaire, la documentation française, 2010, p 106.

⁹⁷ Masaaki Shirakawa, Soutenabilité de la dette publique, Revue de la stabilité financière N°16, Avril 2012, p199.

1-1-3 La politique budgétaire au sein du modèle Mundell-Fleming :

Comme en économie fermée, et afin de résorber le chômage en cas d'équilibre de sous-emploi, le gouvernement met alors en œuvre une politique budgétaire expansionniste par l'augmentation des dépenses publiques ou la baisse des impôts autonomes ; sauf qu'en économie ouverte, l'intervention de l'Etat diffère selon le système de change pratiqué (fixe ou flottant).

Pour plus de précision, avant d'étudier la politique budgétaire au sein de différents régimes de change, nous devons d'abord comprendre l'efficacité de cette politique par rapport à la pente de la courbe LM puis celle de la courbe IS.

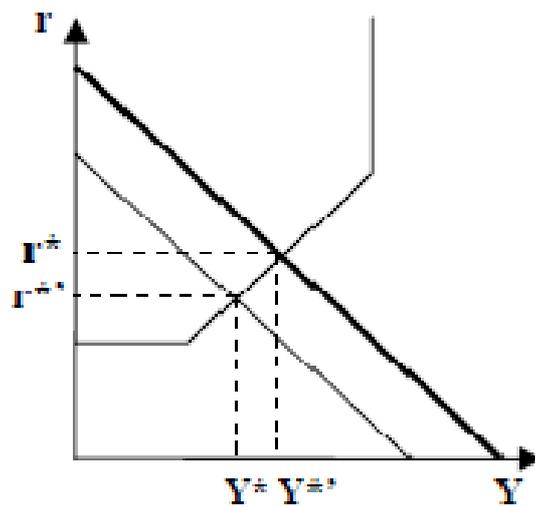
1-1-3-1 La politique budgétaire selon les pentes de IS et LM :

- **Selon la pente de LM :** l'effet de la politique budgétaire expansionniste va dépendre de la valeur du taux d'intérêt selon trois cas à savoir :
 - a. Le cas général : une politique budgétaire expansionniste va engendrer une augmentation de demande effective qui va être suivie par une augmentation d'offre de la part des entreprises d'où une augmentation du niveau de production Y (figure 3-2).

Par ailleurs, suite à l'émission de nouveaux titres par le gouvernement afin de financer son déficit budgétaire, l'offre de titres sur le marché monétaire va augmenter provoquant une chute de cours de titres, et comme ce dernier est en relation inverse avec le taux d'intérêt (comme en la expliqué au chapitre précédent), celui-ci va augmenter.

Toutefois, suite à l'augmentation initiale du revenu Y , l'investissement subit une augmentation (mécanisme d'accélérateur) qui va aussitôt être diminuée par la hausse du taux d'intérêt (effet d'éviction), mais globalement la politique budgétaire sera efficace.

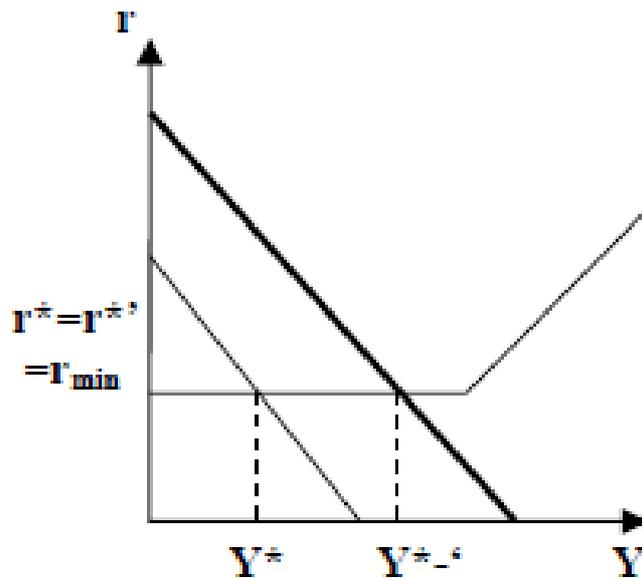
Figure 3-2 : La politique budgétaire et le cas général de la pente LM.



Source : Christian Descamps, Précis de macroéconomie, Ellipses Edition, 2012, p164.

- b. La trappe à liquidité : dans ce cas les effets de la politique budgétaire sur le produit Y sont similaires au cas général sauf que le déficit budgétaire va être financé par l'absorption des sur liquidités puisqu'on est dans un cas de trappe à liquidité, donc il n'y aura pas d'augmentation de taux d'intérêt ni d'effet d'éviction sur l'investissement (figure 3-3)⁹⁸.

Figure 3-3 : La politique budgétaire et le cas de trappe à liquidité de la pente LM.



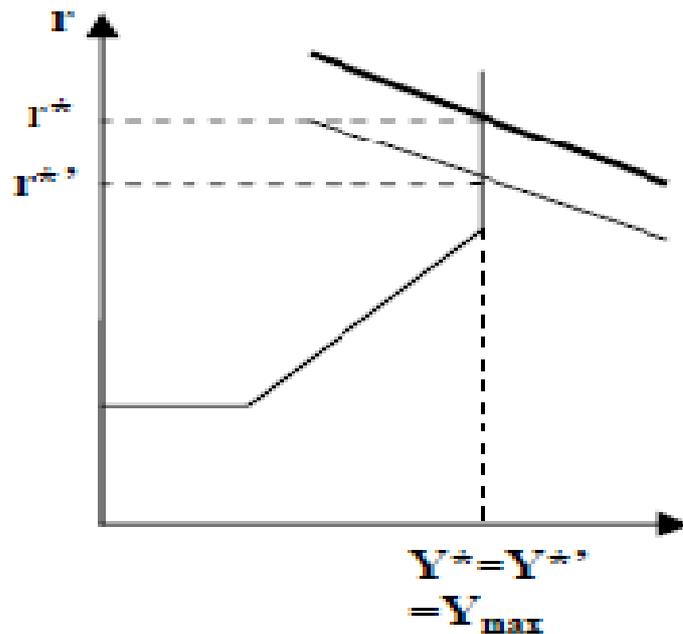
Source : Christian Descamps, *op.cit.*, p164.

⁹⁸ Alain Beitone, La courbe LM et la trappe à liquidité, Cahiers Français N°335, Décembre 2006, p15.

- c. La zone classique : dans cette zone, l'effet de la politique budgétaire sur l'investissement est le même que celui du cas général, c'est-à-dire qu'il aura un effet d'éviction suite à l'augmentation du taux d'intérêt, sauf que pour le niveau de production Y , ce dernier reste rigide et ne peut augmenter que si le niveau de liquidité augmente, par conséquent, la politique budgétaire est inefficace (figure 3-4).

Par déduction, la politique budgétaire est la plus efficace lorsque la demande de monnaie est sensible au taux d'intérêt.

Figure 3-4 : La politique budgétaire et le cas de zone classique de la pente LM.

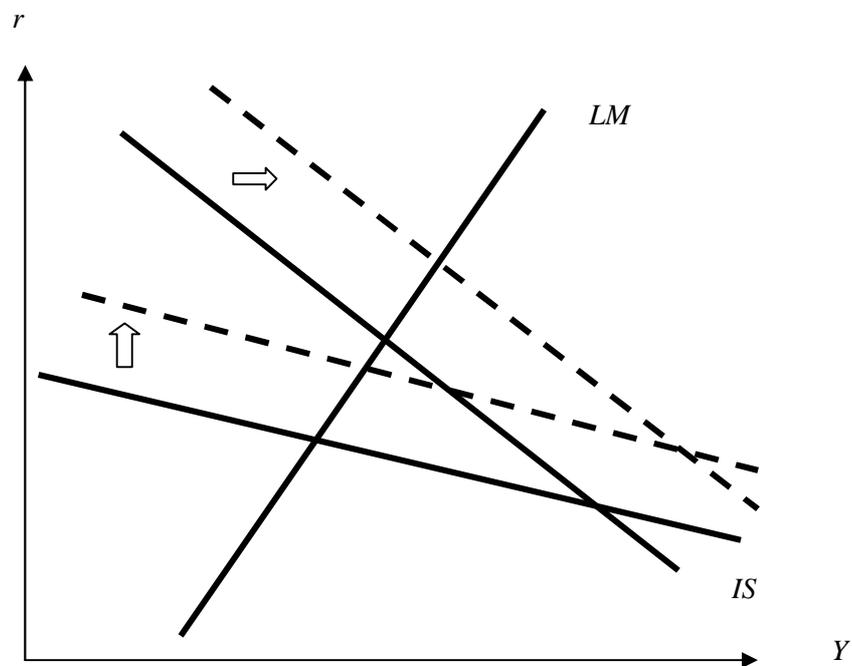


Source : Christian Descamps, *op.cit*, p164.

- **Selon la pente de IS** : l'effet de la politique budgétaire est d'autant plus efficace lorsque la pente de IS est moins plate.

En effet, lorsque la courbe IS est plate, l'investissement devient plus sensible au taux d'intérêt, ce qui fait que l'effet d'éviction est plus important et par conséquent, la politique budgétaire est moins efficace.

Figure 3-5 : La politique budgétaire et la pente IS.



Source : Christian Bialès, OPCIT, p 55.

1-1-3-2 La politique budgétaire en régime de change fixe :

En régime de change fixe, la parité de la monnaie nationale doit rester fixe par rapport aux autres monnaies grâce à l'intervention de la banque centrale.

- **Mobilité des capitaux relativement faible :**

Lorsque la mobilité des capitaux est imparfaite, la pente de BP est positive c'est-à-dire qu'une hausse de taux d'intérêt améliore la balance des capitaux BK, et donc un nouvel équilibre de la balance des paiements, requiert un revenu Y plus élevé, ce qui détériore la balance des transactions courantes d'un montant suffisant pour revenir à l'équilibre initial.

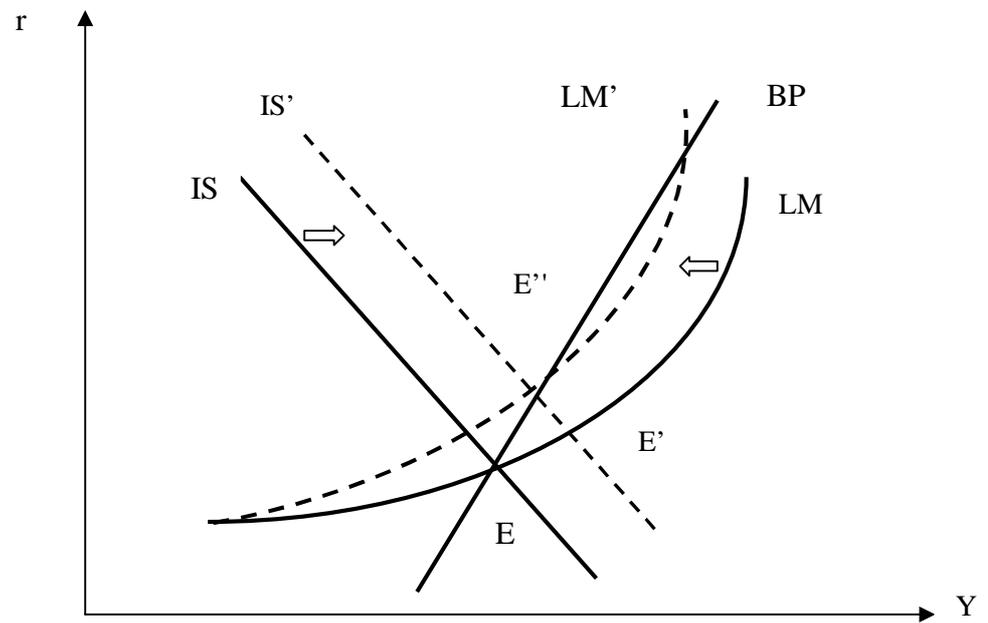
Cependant, si les pouvoirs publics utilisent une politique budgétaire expansionniste afin d'avoir un équilibre global IS-LM-BP répondant au plein emploi, graphiquement la courbe IS glisse vers la droite en IS' (figure 3-6), sauf que le nouvel équilibre interne se trouve sous la courbe BP et donne un déséquilibre externe causé par une balance des paiements déficitaire qui va entraîner une sortie de devises et une dépréciation de la monnaie nationale.

Or, comme en est en régime de change fixe, afin de garder la même parité de sa monnaie, la banque centrale intervient sur le marché des changes en vendant des devises contre l'achat de sa monnaie, ce qui va entraîner une contraction de la masse monétaire et un déplacement de la courbe LM vers la gauche en LM' d'où une élévation de taux d'intérêt⁹⁹.

En revanche, cette hausse de taux d'intérêt va être défavorable pour l'investissement et crée un effet d'éviction ce qui fait que le revenu correspondant à l'équilibre E'' est inférieur à celui obtenu en E' .

⁹⁹ Peter H. Lundert, Thomas A. Pugel, Economie internationale, *Economica* 1996, p 666.

Figure 3-6 : La politique budgétaire en régime de change fixe avec faible mobilité de capitaux.



Source : Christian Bialès, OPCIT, p 82.

- **Mobilité parfaite des capitaux :**

Lorsqu'il y a une liberté totale de mouvements de capitaux, cela veut dire que le taux d'intérêt national est équivalent au taux mondial et la courbe BP devient horizontale.

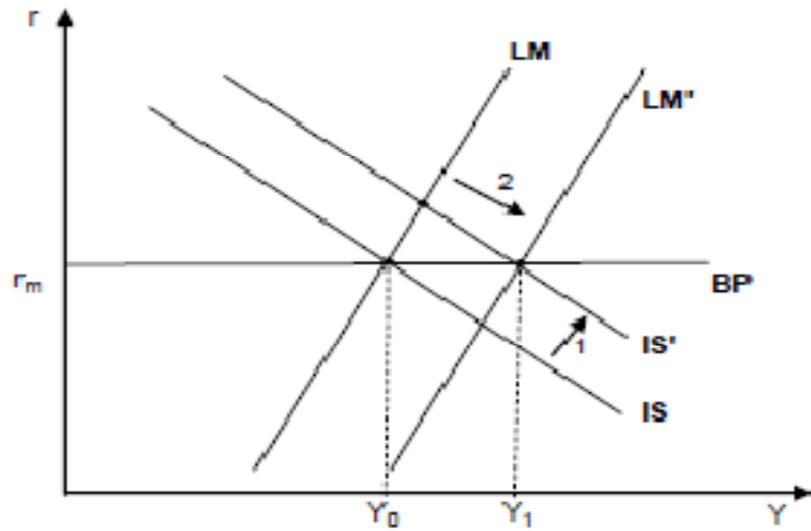
Cependant, si les pouvoirs publics utilisent une politique budgétaire expansionniste afin d'avoir un équilibre global IS-LM-BP répondant au plein emploi, graphiquement la courbe IS glisse vers la droite en IS' (figure 3-7), sauf que le nouvel équilibre interne se situe au dessus de la courbe BP et donne un déséquilibre externe causé par une balance des paiements excédentaire qui va entraîner une entrée de devises et une appréciation de la monnaie nationale.

Or, comme on est en régime de change fixe, afin de garder la même parité de sa monnaie, la banque centrale va donc augmenter son offre de monnaie afin de neutraliser l'effet de l'appréciation du taux de change c'est-à-dire qu'elle va intervenir sur le marché des changes en vendant sa propre monnaie contre des devises, ce qui va entraîner une augmentation de la masse monétaire et un déplacement de la courbe LM vers la droite en LM' d'où une diminution du taux d'intérêt¹⁰⁰.

En revanche, aucun effet d'éviction n'est produit et la politique budgétaire est totalement efficace en parfaite mobilité de capitaux, mais moins meilleure lorsque la mobilité de capitaux est relativement faible.

¹⁰⁰ Gilles Koléda, OPCIT, p 143.

Figure 3-7 : La politique budgétaire en régime de change fixe avec parfaite mobilité de capitaux.



Source : Gilles Koléda, OPCIT, p 144.

1-1-3-3 La politique budgétaire en régime de change flottant :

En régime de change flottant, le maintien de la parité de la monnaie nationale ne se pose plus, et la valeur de cette dernière va dépendre de la loi de l'offre et de la demande au sein du marché de change sans aucune intervention de la banque centrale.

- **Mobilité des capitaux relativement faible :**

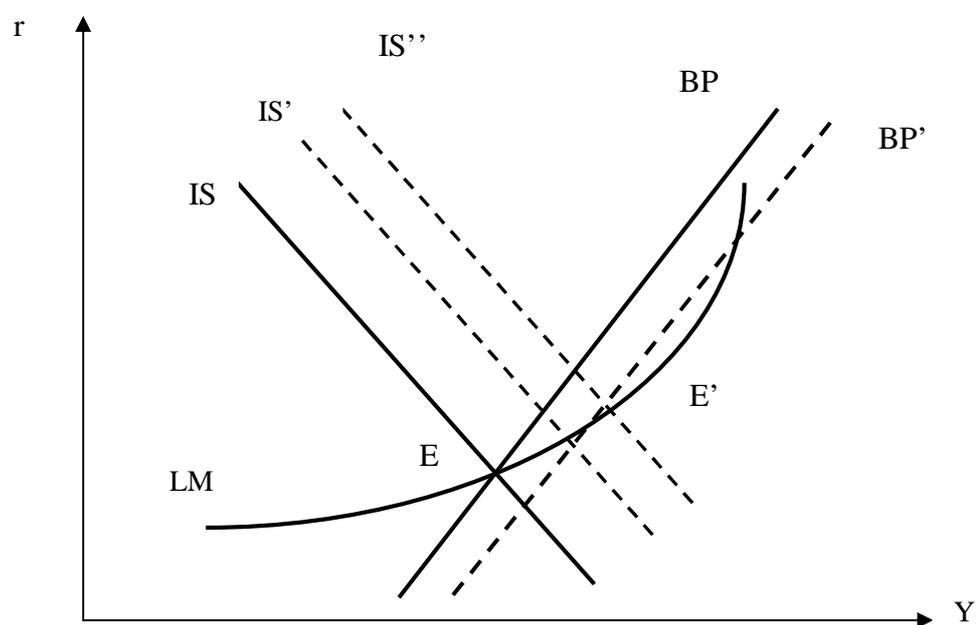
Lorsque les autorités utilisent une politique budgétaire expansionniste afin d'avoir un équilibre global IS-LM-BP répondant au plein emploi, graphiquement la courbe IS glisse vers la droite en IS' (figure 3-8), sauf que le nouvel équilibre interne se trouve sous la courbe BP et donne un déséquilibre externe causé par une balance des paiements déficitaire qui va entraîner une sortie de devises et une dépréciation de la monnaie nationale.

Or, comme on est en régime de change flexible, suite à cette dépréciation de la monnaie nationale, les exportations vont être encouragées et les importations freinées, ce qui pousse la courbe BP vers la droite et IS se déplace à nouveau sur la droite en IS'' , jusqu'à ce que l'équilibre global soit atteint en E' ¹⁰¹.

En revanche, malgré une hausse du taux d'intérêt défavorable pour l'investissement, il ya eu une augmentation importante du revenu Y de E en E' grâce à l'effet expansionniste qu'engendre la dépréciation du taux de change sur le niveau d'activité économique.

¹⁰¹ Peter H. Lundert, Thomas A. Pugel, OPCIT, p 710.

Figure 3-8 : La politique budgétaire en régime de change flexible avec faible mobilité de capitaux.



Source : Christian Bialès, OPCIT, p 84.

- **Mobilité parfaite des capitaux :**

Lorsque le gouvernement applique une relance budgétaire afin d'avoir un équilibre global IS-LM-BP répondant au plein emploi, graphiquement la courbe IS glisse vers la droite en IS' (figure 3-9), sauf que le nouvel équilibre interne se situe au dessus de la courbe BP et donne un déséquilibre externe causé par une balance des paiements excédentaire qui va entraîner une entrée de devises et une appréciation de la monnaie nationale.

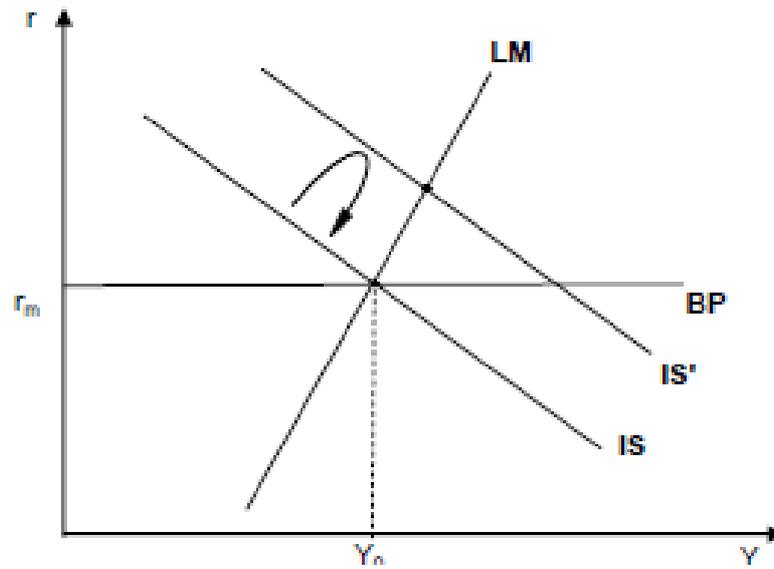
Or, comme en est en régime de change flexible, suite à cette appréciation de la monnaie nationale, les exportations vont être freinées contrairement aux importations qui vont être encouragées, et la courbe IS va revenir sur elle-même ¹⁰².

Par conséquent, dans le modèle Mundell-Fleming et en régime de change flottant, la politique budgétaire est totalement inefficace en parfaite mobilité de capitaux, en revanche elle est meilleure lorsque la mobilité de capitaux est relativement faible. ¹⁰³

¹⁰² Gilles Koléda, OPCIT, p 144.

¹⁰³ Munir A.Sheikh, Patrick Grady, Paul H.Lapointe, L'efficacité de la politique budgétaire en économie ouverte, L'Actualité économique, vol 56, N°4, 1980, p 508.

Figure 3-9: La politique budgétaire en régime de change flexible avec parfaite mobilité de capitaux.



Source : Gilles Koléda, OPCIT, p 144.

1-2 L'élaboration de l'équilibre par la politique monétaire :

Au même titre que la politique budgétaire, la politique monétaire est partie intégrante de la politique économique et sa conception dépend étroitement de celle de la monnaie d'où sa dénomination.

1-2-1 La conception de la politique monétaire :

Tout comme la monnaie, la politique monétaire peut avoir plusieurs conceptions à savoir une conception classique, keynésienne et monétariste.

1-2-1-1 Selon la vision classique :

En raison du principe de dichotomie adapté par le modèle classique, la politique monétaire expansive est non seulement inefficace et n'a aucune incidence sur la sphère réelle, mais elle a en plus des effets négatifs par sa réaction unique sur la sphère monétaire en engendrant des pressions inflationnistes.

Autrement dit, selon le principe de la monnaie voile, la quantité de monnaie n'a aucune influence sur le secteur réel, son unique rôle est d'assurer le niveau général des prix comme l'explique la théorie quantitative de la monnaie (abordée au chapitre I), donc s'il existe une bonne raison de pratiquer une politique monétaire c'est bel et bien pour assurer la stabilité des prix en luttant contre le phénomène d'inflation.

Ainsi, afin d'atteindre l'objectif final de lutte contre l'inflation, il suffit de viser un objectif intermédiaire de la politique monétaire qui est le contrôle de la masse monétaire mené par la banque centrale¹⁰⁴.

Or, un contrôle pertinent de la masse monétaire n'est mené que par une institution indépendante afin d'éviter toute pression de pouvoir politique (pour des fins électorales par exemple), permettant de mieux maîtriser l'inflation¹⁰⁵.

¹⁰⁴ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 58.

¹⁰⁵ Michel Cabannes, OPCIT, p 37.

1-2-1-2 Selon la vision keynésienne :

Dans ce type de conception, le principe de dichotomie n'existe plus et les phénomènes monétaires ont une influence sur les phénomènes réels, et donc la politique monétaire devient un instrument efficace de la politique conjoncturelle dont les objectifs finals optent pour la stabilité de la conjoncture et l'activité économique, (amélioration du niveau d'emploi et la stabilité des prix) à travers l'utilisation de son objectif intermédiaire privilégié qui est le taux d'intérêt.

En fait, d'après Keynes, en situation de sous-emploi, dans une économie de basse conjoncture, une politique monétaire expansive réduit le taux d'intérêt et permet de relancer l'activité économique par la stimulation d'investissements et donc du produit.

En contrepartie, lorsque l'économie est en surchauffe, le rôle d'une politique monétaire restrictive est de combattre l'inflation en augmentant le taux d'intérêt afin de freiner la demande globale¹⁰⁶.

Or, cette efficacité de la politique monétaire est conditionnelle et dépend des deux points suivant¹⁰⁷ :

- La baisse de taux d'intérêt doit se traduire par une hausse de l'investissement, c'est-à-dire que si l'investissement n'est pas élastique au taux d'intérêt, la baisse de ce dernier est sans effet sur le revenu (lorsque la courbe IS est verticale).
- L'accroissement de l'offre de monnaie doit mener à une baisse du taux d'intérêt, or cette condition n'est pas toujours vérifiée en particulier dans le cas de trappe à liquidité (lorsque la courbe LM est horizontale et l'élasticité de la demande de monnaie au taux d'intérêt est infinie).

¹⁰⁶ Antoine Bouveret, Henri Sterdyniak, Les modèles de taux de change, équilibre de long terme, dynamique et hystérèse, Revue de l'OFCE N°93, Avril 2005, p 264.

¹⁰⁷ Michel Cabannes, OPCIT, p 38.

1-2-1-3 Selon la vision monétariste :

Milton Friedman condamne l'utilisation de la politique monétaire expansionniste, car elle est considérée comme source d'inflation à long terme, d'où la stabilité des prix est devenue l'objectif final de la politique monétaire pour les monétaristes.

En revanche, la politique monétaire expansionniste affecte les variations de l'économie à court terme à cause du retard des anticipations par les agents, car lorsque la quantité de monnaie augmente, les encaisses nominales détenues par les agents augmentent à leur tour poussant ses derniers à accroître leur consommation d'où une augmentation momentanée de demande¹⁰⁸.

Par ailleurs, cette augmentation de la demande issue d'une illusion monétaire face à une offre relativement stable, a pour conséquence de faire augmenter les prix, poussant les agents de mieux en mieux anticiper cette expansion monétaire en reconstituant leurs encaisses réelles.

Autrement dit, à chaque expansion monétaire les agents anticipent une hausse d'inflation leur poussant à épargner plus aujourd'hui pour être à même de consommer demain, c'est à dire une diminution de la consommation face à une augmentation de l'épargne et donc une contraction de la demande d'où la condamnation de la politique monétaire à long terme.

Et, afin d'atteindre son objectif final qui est la stabilité des prix, l'école monétariste suit la logique de la théorie quantitative de la monnaie, et choisi comme objectif intermédiaire le contrôle de l'évolution d'un agrégat monétaire (le plus souvent l'agrégat M3)¹⁰⁹.

¹⁰⁸ Michel Cabannes, OPCIT, p 38.

¹⁰⁹ Gilles Koléda, OPCIT, p 79.

1-2-2 La politique monétaire :

1-2-2-1 Définition et objectifs de la politique monétaire :

La politique monétaire est un instrument de la politique économique qui opte pour le contrôle de la masse monétaire émise par la banque centrale et agit sur les conditions monétaires de financement de l'économie¹¹⁰.

Pendant les trente glorieuses, l'importance de la politique monétaire était reléguée au second plan après la politique budgétaire, car la lutte contre l'inflation était sacrifiée au profit d'une plus grande croissance possible, mais à partir des années soixante-dix, le premier choc pétrolier et les tentions inflationnistes qui y ont suivies, la politique monétaire commençait à regagner ses lettres de noblesse en étant considérée comme un bon outil pour réguler la conjoncture en favorisant croissance et stabilité des prix¹¹¹.

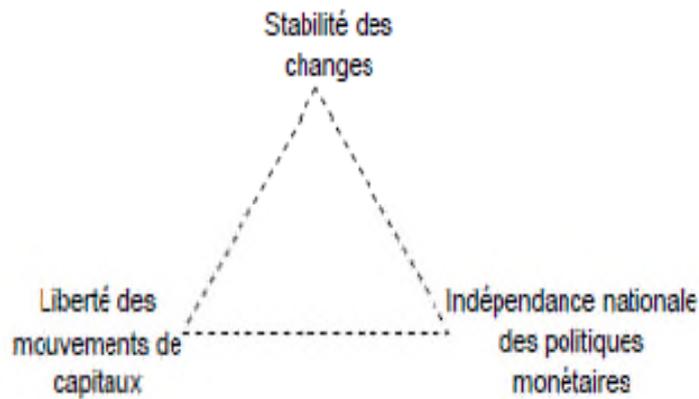
Or, dans les années soixante, l'économiste R. Mundell a démontré dans sa théorie de "triangle des incompatibilités", qu'il est impossible d'avoir simultanément une politique monétaire autonome, une fixité des taux de change ainsi qu'une bonne intégration financière, autrement dit, si on opte pour une politique monétaire indépendante, on doit choisir entre les deux autres objectifs restants à savoir la stabilité des changes ou la liberté de mouvements de capitaux, comme l'a démontré le SMI dans les années 70-80 , où la libre circulation des capitaux et l'autonomie de la politique monétaire ont été obtenues au détriment d'une stabilité des changes¹¹².

¹¹⁰ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 56.

¹¹¹ Ludovic Aubert, La politique monétaire, élément de théorie et pratiques des banques centrales, Document de travail, Institut de recherches économiques et sociales, Paris, 2001, p 05.

¹¹² Michel Cabannes, OPCIT, p 44.

Figure 3-10: Le triangle des incompatibilités de Mundell.



Source : Michel Cabannes, OPCIT, p 44.

Aussi, la politique monétaire, selon la conjoncture, devient expansive en période de crise, permettant une reprise de l'activité au détriment de la stabilité des prix, ou restrictive en cas de surchauffe de l'économie afin de réduire les tentions inflationnistes au risque de voir la croissance diminuer¹¹³.

Cependant, afin d'atteindre **les objectifs finals**, les autorités cherchent à atteindre d'abord **les objectifs intermédiaires** en matière de politique monétaire souvent connus sous le nom de **canaux de transmission** de la politique monétaire, qui représentent les mécanismes par lesquels une décision de la politique monétaire affecte les comportements réels des agents économiques.¹¹⁴

¹¹³ Jean Pierre Patat, la politique monétaire, la documentation française, 2010, p 195.

¹¹⁴ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 67.

Ces canaux de transmission sont recensés par la théorie économique au nombre de quatre à savoir : le canal du taux d'intérêt, le canal des actifs financiers, le canal du crédit et enfin le canal du taux de change.

1. Le canal du taux d'intérêt :

Ce canal dont le but est de démontrer comment le taux d'intérêt peut affecter le niveau d'activité économique, est mis en évidence dans le modèle IS-LM et représente le moyen privilégié des keynésiens.

En fait, la transmission de la politique monétaire par ce canal agit en deux étapes :

- Effet sur les entreprises : une contraction monétaire génère un impact négatif sur le niveau d'investissement des entreprises ainsi que sur le volume des mouvements de capitaux à court terme à travers une hausse de taux d'intérêt, ce qui va détériorer la demande globale. Une telle pratique s'avère utile en situation de surchauffe de l'économie.

Par contre, en situation de récession, une expansion monétaire conduit à une baisse du taux d'intérêt qui va relancer l'investissement puis la demande globale grâce à l'effet multiplicateur¹¹⁵.

- Effet sur les ménages emprunteurs : aussi, la hausse du taux d'intérêt directeur par la banque centrale va alourdir la charge des coûts des prêts contractés par les ménages, les poussant à diminuer leur consommation et donc à une diminution de la demande globale par la suite¹¹⁶.

¹¹⁵ Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, OPCIT, p 234.

¹¹⁶ Françoise Drumetz, Christian Pfister, Politique monétaire, De Boeck 2010, p 99.

2. Le canal des actifs financiers :

Nous savons que lorsque le taux d'intérêt diminue, cela va faire augmenter la valeur des actifs financiers détenues par les ménages ou les entreprises tels les actions et les obligations, car la demande de ces actifs augmente par les épargnants qui préfèrent les acquérir mieux que d'acquérir les nouveaux actifs financiers rémunérés à des taux d'intérêts inférieurs.

Suite à cette revalorisation de patrimoine, les ménages peuvent profiter de cet effet de richesse et augmenter leur consommation, ainsi que pour les entreprises qui vont voir leur situation financière renforcée leur permettant plus d'investissements¹¹⁷.

Ce canal est aussi appelé le canal du cours des actions ou le canal du ratio Q de Tobin (1969)¹¹⁸, qui se définit comme le rapport entre la valeur boursière de l'entreprise et le coût de renouvellement du capital.

Ainsi le mécanisme de transmission par ce canal est le suivant : lorsque le taux d'intérêt diminue, le cours des actions augmente, ce qui va faire monter le ratio Q (ratio Q est supérieur à 1) ; autrement dit, la hausse des cours des actions fait diminuer le coût de renouvellement du capital et donc investir devient moins onéreux, par conséquent, la baisse des taux d'intérêts a permis de dynamiser l'investissement et, par la suite, la demande globale et l'activité économique¹¹⁹.

¹¹⁷ Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, OPCIT, p 234

¹¹⁸ Françoise Drumetz, Christian Pfister, OPCIT, p 104.

¹¹⁹ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 68.

3. Le canal du crédit bancaire :

Ce troisième canal de transmission de la politique monétaire met l'accent sur le rôle des banques et les intermédiaires financiers pour résoudre les problèmes d'asymétrie d'informations sur le marché des crédits entre prêteurs et emprunteurs¹²⁰.

Ce canal de transmission se compose du canal étroit et du canal large de crédit :

- *Le canal étroit de crédit*, appelé aussi canal du crédit bancaire, explique qu'il existe une imparfaite substituabilité entre les sources de financement externes et internes des agents économiques, et même au sein de financement externe, le financement bancaire est imparfaitement substituable au marché financier.

Cependant, certains agents économiques comme les ménages et les petites et moyennes entreprises n'ont pas accès au marché financier et dépendent essentiellement des banques pour leur financement externe, ce qui engendre une inélasticité de la demande de crédit par rapport aux variations du taux d'intérêt, et pousse les banques à rationner leur offre de crédits plutôt que d'augmenter leur taux d'intérêt débiteur.

Ainsi, le canal étroit du crédit bancaire est particulièrement important dans la transmission de la politique monétaire au secteur réel, plus par son effet quantité à travers le volume des prêts distribués que par son influence sur les taux d'intérêts¹²¹.

- *Le canal large du crédit* : (appelé aussi l'accélérateur financier)
Contrairement au canal étroit du crédit qui se limite au rôle du crédit bancaire dans la transmission de la politique monétaire à travers le secteur bancaire uniquement, le canal large est lié à l'ensemble des financements externes (marché bancaire et marché financier).

¹²⁰ Michel Cabannes, OPCIT, p 41.

¹²¹ Lorent Clerc, Rapport sur Les mesures non conventionnelles de politique monétaire, Publication Banque de France, Focus N°4, 23 avril 2009., p 2.

Or, la spécificité de ce canal consiste à ce que la banque centrale, à travers sa politique monétaire, puisse influencer la situation financière des agents emprunteurs et affecte ainsi leur décisions d'investissement¹²².

Autrement dit, une politique monétaire restrictive par l'augmentation du taux d'intérêt va détériorer la position financière des entreprises emprunteuses par la hausse de leurs charges d'intérêts d'une part, et de l'autre, par la baisse des cours de leurs actifs affectant leur richesse nette et la valeur de leur garanties, d'où l'appellation de ce canal par l'accélérateur financier qui montre la propagation du choc initial de la politique monétaire à la situation financière globale des entreprises.

Donc, une restriction monétaire se traduit par une destruction du bilan de l'entreprise la poussant à freiner ses investissements ainsi que l'activité économique en général¹²³.

¹²² Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 69.

¹²³ Christian Bordes, La politique monétaire, La découverte Edition, 2007, p 26.

4. Le canal du taux de change :

Avant d'entamer ce quatrième canal de transmission de la politique monétaire, nous allons d'abord citer quelques concepts clés en relation avec ce mode de transmission, telle la définition du marché de change en passant par les régimes de change existants ainsi que quelques politiques de change comme celle de la dévaluation de la monnaie nationale et ses effets, et ceci afin de nous faciliter la compréhension du rôle du taux de change comme objectif intermédiaire de la politique monétaire.

4.1 La définition du marché de change : Puisque le taux de change est défini comme le prix d'une monnaie exprimé en une autre monnaie, le marché des changes est bien considéré comme le lieu de rencontre entre offreurs et demandeurs de différentes monnaies ou devises afin d'aboutir à la fixation de ce prix qu'est le taux de change.

Aussi, le marché de change est, d'une part, un marché au continu, ouvert 24h/24 grâce à la collaboration de plusieurs places financières en raison des décalages horaires et de l'autre, un marché dit de gros où n'interviennent généralement que les intermédiaires financiers tels les banques centrales pour la régulation du cours de leurs monnaies ainsi que les courtiers et les banques commerciales qui interviennent pour le compte de leurs clients¹²⁴.

Cependant, l'échange des devises au sein de ce marché se fait selon le degré de convertibilité de ces monnaies, car du moment où la monnaie échangée est convertible, cette convertibilité peut être soit une convertibilité partielle (dite du compte courant) qui concerne les opérations du commerce extérieur, en plus celles des transferts courants et les revenus du travail et des investissements, soit une convertibilité totale appelée convertibilité du compte financier et autorise toutes transactions sans justification¹²⁵.

¹²⁴ Gilles Koléda, OPCIT, p 131.

¹²⁵ Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, OPCIT, p 284.

4.2 Les régimes du taux de change : Le régime du taux de change est défini comme l'ensemble de règles et de mécanismes qui assurent le degré de flexibilité du taux de change ainsi que les relations entre les monnaies. Autrement dit, il représente la manière dont les autorités souhaitent influencer les cours de leurs monnaies et doit faire l'objet d'une déclaration au FMI¹²⁶.

Ainsi, il est possible de regrouper les différents régimes de change existants en deux types extrêmement opposés à savoir : le taux de change fixe et le taux de change flexible.

- **Le régime de change fixe :** Dans ce régime, les monnaies des pays sont définies par rapport à une parité de référence ou à un étalon qui peut être sous forme de métal précieux, devise ou panier de devises (comme le cas des unions monétaires).¹²⁷

Ce taux de change fixe dans sa version pure, indexe à chaque monnaie des pays membre une parité officielle fixe par rapport à l'étalon choisi qui ne peut être modifiée, il s'agit donc d'une fixité irrévocable.

Le concept de ce régime consiste en l'intervention de la banque centrale afin de préserver la parité de sa monnaie, lorsque cette dernière s'apprécie, la banque centrale vend sur le marché des changes de la monnaie nationale contre des devises afin de réduire son cours et maintenir sa valeur initiale.

De la même façon, en cas de dépréciation de la monnaie, la banque centrale achète sur le marché des changes sa propre monnaie contre ses réserves en devises pour faire augmenter la valeur de la monnaie nationale.

¹²⁶ Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, OPCIT, p 283.

¹²⁷ Jean Pierre Patat, la politique de change, la documentation française, 2010, p 203.

- **Le régime de change flottant (flexible):** Dans ce régime, le taux de change se fixe librement par la loi de l'offre et la demande sur le marché des changes, et donc les autorités monétaires n'ont pas à intervenir pour défendre leurs monnaies qui peuvent s'apprécier ou se déprécier selon les forces de marché.

Entre ces deux régimes extrêmes, se trouvent d'autres régimes de change intermédiaires à savoir :

- **Le système de change fixe ajustable :** Dans ce système, les pays membres autorisent des marges de fluctuations de leurs monnaies selon deux cas :
 - *Les interventions marginales* dans lesquelles les autorités monétaires interviennent lorsque leurs monnaies atteignent les limites inférieures (cours planchés) ou supérieures (cours plafonds) des marges de fluctuations et, ceci afin de ramener les taux de change à l'intérieur de ces fourchettes.
 - *Les interventions intra-marginales :* Elles ont un caractère préventif et laissent le choix aux banques centrales d'intervenir dès lors que les fluctuations de leurs monnaies atteignent les 75% des marges autorisées¹²⁸.
- **Le "currency board "** ou caisse d'émission selon laquelle, la banque centrale choisit une monnaie de rattachement généralement le dollar ou l'euro, et détermine une parité fixe entre sa propre monnaie et l'autre monnaie nationale choisit et ne peut créer de la monnaie que dans une proportion stricte de ses réserves en devises .
Ce régime de change à été inauguré par l'Argentine en 1991, on le trouve aussi dans nombreux pays comme l'équateur, Hong Kong, Bosnie et la Bulgarie¹²⁹.
- **La parité glissante :** Dans ce système, la parité de référence peut être modifiée régulièrement vis-à-vis d'une monnaie ou un panier de monnaie lorsqu'il s'avère

¹²⁸ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 183.

¹²⁹ Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, OPCIT, p 285.

indispensable de compenser les écarts d'inflation importants avec le pays de la monnaie de référence¹³⁰.

- **Le flottement géré ou administré :** C'est un système qui se rapproche nettement des changes flottants mais, dans ce cas, ce flottement est géré par la banque centrale afin d'éviter une volatilité excessive du taux de change, et aider à mieux le gérer.

Cependant, afin de garder le caractère spéculatif des changes flexible, aucune information n'est divulguée aux intervenants concernant le moment ou le montant de l'intervention de la banque centrale¹³¹.

Typologie des régimes de change.



¹³⁰ Christian Bialès, Le taux de change, Cahiers d'Economie et gestion n°61 mars1999, p 18.

¹³¹ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 185.

Ainsi, le choix par un pays d'un régime de change s'avère très important dans la mesure où il définit les modalités d'insertion de l'économie nationale dans l'économie mondiale, et les politiques économiques adéquates à la réalisation des ajustements macroéconomiques, car les marges de manœuvres dont un pays dispose diffèrent selon le régime de change adopté.

4.3 La dévaluation : Contrairement à la dépréciation qui est un phénomène qui se fait sans intervention officielle, comptant sur la loi de l'offre et de demande de monnaie dans un régime de change flexible, la question d'une dévaluation ne peut se poser que dans un régime de change fixe impliquant une décision purement politique de modification de la parité entre la monnaie nationale et une ou plusieurs monnaies étrangères¹³².

Considérée comme un acte de politique économique par l'intermédiaire des politiques de change, la dévaluation apparaît comme l'ultime moyen pour rétablir la confiance et éviter la banqueroute et la cessation de paiement suite aux ventes successives de réserves en devises par la banque centrale pour maintenir le cours de sa monnaie nationale, et cela grâce à la diminution de la valeur étrangère de cette dernière.

Par ailleurs, même si la cause habituelle de la dévaluation est le déséquilibre extérieur accompagné ou pas d'un déséquilibre intérieur, il est important de distinguer entre la dévaluation de basse conjoncture et celle de haute conjoncture à travers les politiques d'accompagnement de chacune¹³³.

¹³² Pierre Hubert Breton, Armand-Denis Schor, La dévaluation, Bouchene Edition, 1993, p 5.

¹³³ Idem, p 67.

En fait, en période de récession, les mesures d'accompagnement de la dévaluation cherchent à relancer la machine économique plutôt que de la ralentir, en appliquant des politiques expansionnistes, en soutenant le crédit par la baisse des taux d'escompte et en augmentant la masse monétaire par des opérations d'open market, donc pour éviter la déflation dans ces conditions, la hausse des prix est un des objectifs essentiels de la dévaluation.

Cependant, les mesures d'accompagnement d'une dévaluation de haute conjoncture se révèlent être complètement opposées aux précédentes, car dans une situation de surchauffe d'économie où l'inflation est arrivée à un certain niveau, des mesures compensatoires par un plan d'austérité s'imposent pour réduire l'absorption interne à côté de la dévaluation, afin de permettre le redressement de la balance commerciale, comme par exemple la restriction de crédit ou l'accroissement de la pression fiscale, ou encore la hausse des taux d'intérêts qui va remplir une double mission : primo par sa répercussion négative sur l'inflation et secundo par son retour positif sur les actifs, ce qui va compenser l'effet de la dévaluation en empêchant une sortie de capitaux à court terme¹³⁴.

Concernant le taux de dévaluation, il est déconseillé que la valeur de la monnaie nationale soit trop diminuée causant des préjudices aux revenus réels et pouvoirs d'achats des consommateurs surtout les fonctionnaires et les retraités. Mais aussi, il ne faut pas que ce taux de dévaluation soit trop faible poussant à des opérations de spéculations par les consommateurs à travers l'achat d'importantes quantités de biens par crainte de hausse de prix provoqués par de nouvelles dévaluations possibles¹³⁵.

¹³⁴ Ben Patterson, Dagmara Sienkiewicz, Xavier Avila, Taux de change et politique monétaire, Document de travail du Parlement Européen, Luxembourg, Août 2000, p 45.

¹³⁵ Hadj Nacer Abderahmane, Economie générale du taux de change, Enag Edition, Alger, 1989, p22.

Aussi, la dévaluation a principalement trois effets à savoir un effet de prélèvement extérieur, un effet de substitution et un effet revenu¹³⁶.

- *L'effet de prélèvement extérieur* appelé aussi " l'effet prix", consiste à expliquer la hausse automatique du prix des importations suite à la dévaluation causant une détérioration des termes de l'échange.

Pour être plus clair, prenons l'exemple suivant :

Soit le taux de change du dinar par rapport au dollar avant puis après la dévaluation : $1\$ = 90 \text{ DA}$ avant la dévaluation.

$1\$ = 100 \text{ DA}$ après la dévaluation.

Le prix d'un bien national coûte 200 DA, une fois en dollar devient :

$200/90 = 2.23 \$$ avant la dévaluation.

$200/100 = 2 \$$ après la dévaluation.

En parallèle, Le prix d'un bien étranger coute 500 \$, une fois en dinar :

$500 \times 90 = 45.000 \text{ DA}$ avant la dévaluation.

$500 \times 100 = 50.000 \text{ DA}$ après la dévaluation.

Nous en déduisons qu'après la dévaluation, il ya d'abord un effet-prix négatif par un renchérissement en monnaie nationale du prix des importations et une diminution du prix des exportations, ce qui va provoquer une détérioration des termes de l'échange par la dégradation du solde commercial.¹³⁷

Cet effet-prix est démontré sur le graphique de "la courbe en J " par la zone : 0-t₁ qui représente la partie descendante de cette courbe (figure 3-11).

¹³⁶ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 185.

¹³⁷ Michel Cabannes, OPCIT, p 55.

- *L'effet de substitution* ou bien l'effet quantité représente le deuxième effet qu'entraîne la dévaluation, mais cette fois-ci de façon positive car, grâce à leur compétitivité prix, les produits nationaux vont se substituer aux produits étrangers à l'intérieur et à l'extérieur et, par conséquent, cette hausse des exportations accompagnée d'une baisse des importations va améliorer la balance commerciale en volume.

Sauf que, pour que cet effet positif sur la balance se réalise et la variation des volumes compense celle des prix, les élasticités prix des demandes d'exportations et d'importations doivent être suffisantes, d'où le théorème de Marshall-Lerner-Robinson connu sous le nom du théorème des élasticités critiques, qui démontre que la dévaluation améliore le solde de la balance commerciale, à condition que la somme des valeurs absolues des élasticité prix des exportations et d'importations soit supérieure à l'unité .¹³⁸

$$|\varepsilon_x| + |\varepsilon_M| > 1 .$$

Cet effet-quantité est démontré sur le graphique de "la courbe en J " par la zone : t₁-t₂ qui représente la partie ascendante de cette courbe avec une montée progressive à cause des délais de réactions des agents.¹³⁹

- *L'effet revenu* : afin de mieux comprendre cet effet, nous devons revenir à l'équation d'équilibre global en économie ouverte :

$$Y = C + I + G + (X - M) \dots \dots \dots (1)$$

$$\text{Avec : } \begin{cases} C + I + G = A \text{ (l'absorption)} \\ X - M = B \text{ (le solde de la balance commerciale)} \end{cases}$$

$$\text{Donc : } Y = A + B \dots \dots \dots (2)$$

¹³⁸ Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, OPCIT, p 294.

¹³⁹ Charle Kindelberger et Peterh Lindert, Economie internationale , Economica ,Paris 1981, p 342.

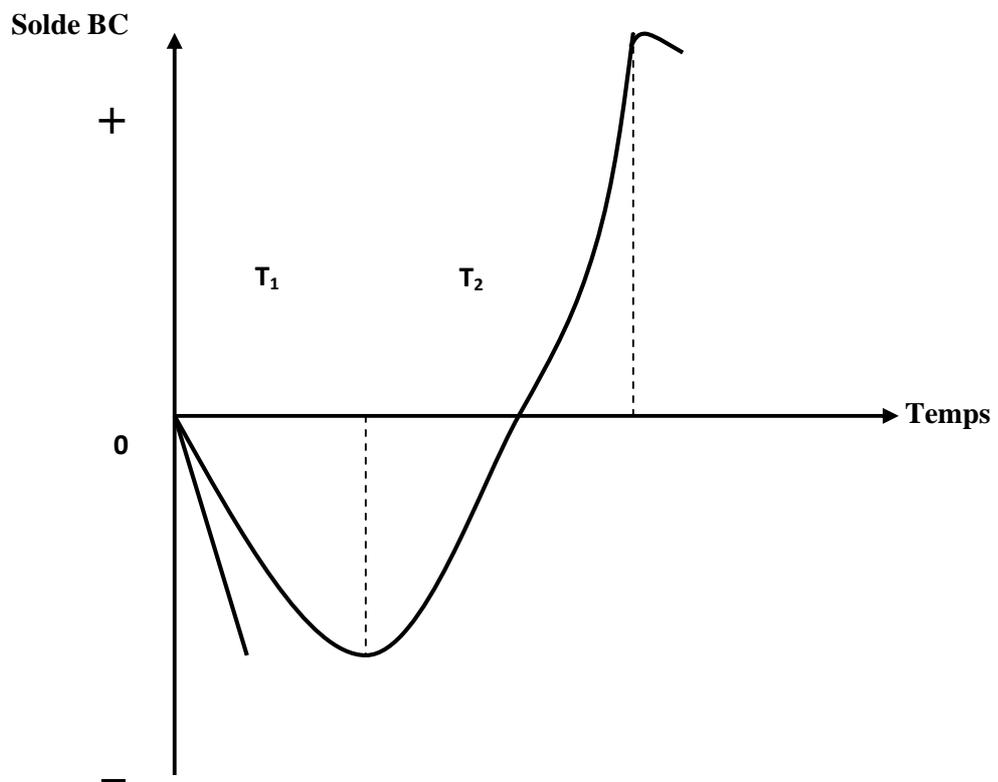
Par conséquent, lorsque l'effet de substitution fait améliorer le solde de la balance commerciale B , alors selon l'équation (2) si les prix sont rigides, la hausse de B entraîne une hausse de Y .

D'un autre côté, cette hausse du revenu va entraîner une hausse de la demande interne (absorption) qui doit être assurée par une hausse de production afin d'éviter la hausse des prix, sauf que, la question qui se pose est de savoir si cette demande interne va se répercuter sur les biens nationaux ou étrangers provoquant dans le deuxième cas une hausse d'importation et une dégradation du solde de la balance commerciale.

Cet effet-revenu est démontré sur le graphique de "la courbe en J" au-delà de la zone t_2 en annulant partiellement l'effet quantité par la hausse des prix ou d'importations¹⁴⁰.

¹⁴⁰ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 188.

Figure 3-11: La courbe en J.



Source : Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, OPCIT, p 188.

Ainsi, nous pouvons à présent, décrire le rôle du taux de change dans la transmission de la politique monétaire, qui est issu d'une relation décroissante entre le taux d'intérêt et le taux de change¹⁴¹.

En effet, lorsque les taux d'intérêts baissent suite à une politique monétaire expansionniste (un accroissement de l'offre de monnaie), cela rend la monnaie nationale moins attrayante, car la baisse des taux d'intérêts fait fuir les capitaux vers la recherche de meilleurs placements, d'où la diminution de la valeur de la monnaie nationale.

Or cette dépréciation de la monnaie nationale par l'effet substitution, va permettre l'amélioration du solde extérieur grâce à la compétitivité prix des exportations face à des importations plus coûteuses une fois libellées en monnaie nationale, ce qui va stimuler la demande globale par l'effet revenu¹⁴².

¹⁴¹Jérôme Creel, Henri Sterdyniak, La politique monétaire sans monnaie, Revue de l'OFCE N°70, Juillet 99,p 125.

¹⁴² Christian Bordes, OPCIT, p28.

1-2-2-2 Les instruments de la politique monétaire :

Comme la masse monétaire ne doit pas être trop élevée, provoquant une chute de la valeur de monnaie tant à l'intérieur par le biais d'inflation qu'à l'extérieur via la baisse du taux de change, la banque centrale peut diriger le système monétaire par l'intermédiaire de trois actions politiques à savoir : le réescompte, les réserves obligatoires et l'open market.

1. La politique du réescompte : (ou politique du taux de refinancement) ¹⁴³

Etant le moyen de régulation monétaire le plus ancien, cet instrument implique la soumission des banques commerciales à la banque centrale sur le marché interbancaire, par le biais du contrôle de la liquidité bancaire à travers le taux de réescompte pratiqué par la banque centrale.

Autrement dit, lorsque les clients demandent à leur banque de leur escompter des effets de commerce, cette dernière peut se refinancer auprès de la banque centrale pour s'approvisionner en liquidités moyennant le paiement d'un taux de réescompte.

Si la banque centrale afin d'éviter toute tension inflationniste souhaite réduire la masse monétaire, il lui suffira d'augmenter les taux d'intérêts de ses services de refinancement, qui vont être répercutés par les banques commerciales sur les charges associés aux prêts de leurs clients. Cette augmentation des taux d'intérêts des prêts découragera la demande de crédit, ce qui doit affecter la liquidité et la création monétaire des banques.

¹⁴³ Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, OPCIT, p 250.

Aussi, la politique du réescompte compte deux effets à savoir : un effet quantité et un effet prix ; le premier porte sur le volume de la masse monétaire en circulation, alors que l'effet prix, démontre le rôle directeur que joue le taux de réescompte dans la détermination des taux d'endettement, en l'occurrence les taux d'intérêts débiteurs que les banques commerciales appliquent à leurs opérations d'escompte, car pour que ces dernières puissent calculer leurs taux elles doivent revenir d'abord sur le taux directeur de la banque centrale pour ensuite y ajouter diverses commissions et primes de risque¹⁴⁴.

Cependant, l'efficacité de cet instrument de la politique monétaire est assez limitée car il n'affecte que les banques qui ont un besoin de refinancement.

2. La politique des réserves obligatoires :

Cet instrument de politique monétaire se traduit par l'obligation faite par la banque centrale aux banques commerciales de conserver une fraction non rémunérée de leurs dépôts en monnaie banque centrale, donc une partie de ces dépôts gelée auprès de la banque centrale permet de limiter les montants des crédits octroyés et contrôler la liquidité, en plus de son ancien rôle qui servait de garanties des déposants en cas de panique financière¹⁴⁵.

Ainsi toute augmentation ou diminution du taux " r " des réserves obligatoires tend à accélérer ou diminuer l'expansion monétaire à travers deux effets :

- *Un effet quantité* qui s'exerce sur la liquidité et qui apparaît à travers la formule suivante :

$$\Delta M = \Delta E \cdot k$$

¹⁴⁴ André Chaineau, Mécanismes et politique monétaire, PUF, 1974, p 131.

¹⁴⁵ Michel Cabannes, OPCIT, p 46.

Avec: $\left\{ \begin{array}{l} \text{le multiplicateur du crédit } k = \frac{1}{r+b-rb} \\ \Delta M \text{ la nouvelle liquidité.} \\ \Delta E \text{ l'encaisse ou réserves excédentaires.} \\ r \text{ le taux des réserves obligatoires.} \\ b \text{ la préférence pour les billets.} \end{array} \right.$

Ou bien : $\Delta M = \Delta E \cdot \frac{1}{r+b-rb}$

A partir de cette formule, nous déduisons que toute variation de r va affecter à la fois ΔE ainsi que le multiplicateur k . car, par exemple, lorsque les réserves obligatoires diminuent, ces dernières vont laisser place aux réserves excédentaires d'un côté et, de l'autre, la valeur du multiplicateur k va être modifiée dans le sens contraire de r c'est-à-dire augmenter. Par conséquent, les effets engendrés sur les encaisses vont être multipliés par ceux exercés sur le multiplicateur pour faire élever la création monétaire ΔM ¹⁴⁶.

- *Un effet prix* ou plutôt un effet coût : Lorsque le taux de réserves obligatoires augmente cela signifie qu'une partie supplémentaire non rémunérée de l'actif des banques va être gelée, réduisant la rentabilité des concours bancaires et freinant la distribution de crédits supplémentaires¹⁴⁷.

¹⁴⁶ André Chaineau, OPCIT, p 164.

¹⁴⁷ Michel Cabannes, OPCIT, p 47.

3. La politique d'open market :

Cet instrument consiste en l'achat ou la vente directe de titres par la banque centrale sur le marché monétaire ou plus exactement sur le marché des valeurs négociables .

Autrement dit, lorsqu'il ya un surplus de liquidité, la banque centrale peut intervenir en vendant des titres (bons de trésor) afin d'absorber le surplus de monnaie en circulation, ce qui va faire diminuer leur cours (trop d'offres), et par la suite augmenter les taux d'intérêts, pénalisant les prêts et les concours bancaires ainsi que les opérations de refinancements.

Cependant, dans le cas contraire c'est-à-dire en situation déflationniste, en achetant des titres, la banque centrale fournit des liquidités et fait augmenter le cours de ces titres, provoquant une baisse des taux d'intérêts¹⁴⁸.

Aussi, cette politique engendre-t-elle deux effets : un effet quantité et un effet prix ; concernant le premier, comme nous l'avons expliqué ci-dessus, lorsque la banque centrale achète ou vend des titres aux banques commerciales, cela va se répercuter d'abord sur la liquidité bancaire à travers les injections ou les ponctions de liquidité pratiquées et ensuite sur la masse monétaire par le jeu du multiplicateur du crédit.

Quant à l'effet prix, il est assez évident et s'exerce conjointement sur les cours des titres et le taux d'intérêt, car lorsque la banque centrale est vendeuse les cours d'effets vont baisser, et comme il existe une relation décroissante entre le cours du titre et le taux d'intérêt, celui-ci augmente¹⁴⁹.

¹⁴⁸ Françoise Drumetz, Christian Pfister, Politique monétaire, De Boeck 2010, p 130.

¹⁴⁹ André Chaineau, OPCIT, p 154.

1-2-2-3 La stratégie de la politique monétaire :

Comme toute stratégie, celle de la politique monétaire a le devoir de coordonner des actions pour atteindre son objectif. L'objectif principal est la stabilité des prix par l'intermédiaire d'une banque centrale indépendante, crédible et transparente.

De nos jours, dans un contexte de politique monétaire, lorsqu'on évoque le mot "stratégie", le ciblage d'inflation est souvent pris comme référence qu'il soit stricte ou flexible.

Dans le même contexte, à côté du ciblage d'inflation, il ya eu dans les années 90 une méthode complémentaire à celle du ciblage connue sous le nom de règle de Taylor qui indique le chemin à suivre par les banques centrale dans la pratique de leur politique monétaire en combinant deux variables à savoir l'inflation cible et l'output gap ou l'écart de production.

Enfin, et même dans les moments de crises les plus critiques, la politique monétaire peut user d'une stratégie parmi les plus efficaces, en employant un panorama de mesures dites non conventionnelles lui permettant d'influencer le coût de financement de l'économie.

1-2-2-3-1 La politique de ciblage de l'inflation :

Le ciblage de l'inflation (Inflation Targeting), connu sous le nom d'objectif quantifié de stabilité des prix, est défini selon Bernanke (1999) comme une structure pour la politique monétaire caractérisée par l'annonce publique de cibles quantitatives officielles ou de fourchettes cibles pour le taux d'inflation, à une ou plusieurs échéances, ainsi que par l'annonce explicite d'un niveau d'inflation prédéfini faible et stable comme objectif premier de politique monétaire¹⁵⁰.

Autrement dit, la notion de ciblage d'inflation peut être résumée en quelques points :

- Contrairement à une politique monétaire ordinaire qui utilise des objectifs intermédiaires comme les agrégats monétaires vu leur relation avec l'inflation, la stratégie de ciblage est directement orientée vers son objectif en utilisant plusieurs indicateurs concernant la situation globale de l'économie, sans lien de causalité entre ces derniers et l'objectif final¹⁵¹.
- La banque centrale en pratiquant la politique de ciblage, peut choisir entre une politique de ciblage strict dont l'unique but est de ramener l'inflation vers sa cible sans prendre en considération les variables réelles tels la production et le chômage, contrairement au ciblage flexible à travers lequel la banque centrale accorde de l'importance à minimiser les fluctuations de l'économie réelle en parallèle avec le but de stabilité des prix¹⁵².
- L'objectif de stabilité des prix peut être quantifié autour d'un point cible (par exemple 2%), ou plutôt autour d'une fourchette déterminant deux extrémités minimale et maximale à ne pas dépasser (entre 1 et 3%)¹⁵³.
- La politique de ciblage se fait explicitement au grand public à travers des rapports et publications périodiques sur l'inflation (inflation report) avec un

¹⁵⁰ Ludovic Aubert, La politique monétaire : élément de théorie et pratiques des Banques centrales, Document de travail pour LIRES (l'Institut de Recherches Economiques et Sociales), Paris, Décembre 2001, p 27.

¹⁵¹ Christian Bordes, opcit, p43.

¹⁵² Françoise Drumetz, Christian Pfister, opcit, p 77.

¹⁵³ Mark Carney, La stratégie de maîtrise de l'inflation, Publication Banque du Canada, Avril 2012, p2.

degré de transparence et de communication de haut niveau, influençant d'une manière directe les anticipations d'inflation¹⁵⁴.

- Une situation budgétaire saine renforce la crédibilité du ciblage de l'inflation, car si le gouvernement finance les déficits budgétaires en empruntant à la banque centrale, cela va imposer des objectifs contradictoires à cette dernière face à la politique de ciblage.¹⁵⁵

1-2-2-3-2 La règle de Taylor :

En 1993, l'économiste John Taylor a proposé une fonction qui détermine les réactions que doit avoir la banque centrale Américaine en terme de politique monétaire afin d'arriver à ses objectifs¹⁵⁶.

Cette fonction permet à la banque centrale de déterminer l'évolution des taux d'intérêts à court terme en fonction de deux variables : la première est le taux d'inflation par rapport au taux d'inflation cible, et la deuxième est celle du taux de croissance par rapport au taux de croissance potentielle.

La forme générale de cette fonction est la suivante ¹⁵⁷:

$$r = r^* + a (\pi - \pi^*) - b (y - y^*)$$

Ou encore souvent sous la forme :

$$r = r^* + a (\pi - \pi^*) - b (U - U_n)$$

¹⁵⁴ Herrendorf . B, Inflation targeting as a way of precommitment, Oxford Economic papers N°50, 1998,pp431-448.

¹⁵⁵ Alina Carare, Andréa Scheachter, Mark Stone, Mark Zehmer, Establishing initial conditions in support of inflation targeting, Document de travail N°02/102, Bulletin du FMI, 2002, p233.

¹⁵⁶ Ludovic Aubert, opcit, p 21.

¹⁵⁷ Christian Bordes, OPCIT , p 31.

Avec: $\left\{ \begin{array}{l} r \text{ le taux d'intérêt nominal.} \\ r^* \text{ le taux d'intérêt nominal visé (en relation avec } \pi^* \text{).} \\ \pi \text{ le taux d'inflation.} \\ \pi^* \text{ le taux d'inflation cible.} \\ y \text{ le taux de croissance.} \\ y^* \text{ le taux de croissance potentielle.} \\ U \text{ le taux de chômage courant.} \\ U_n \text{ le taux de chômage structurel.} \\ a \text{ et } b \text{ des coefficients positifs.} \end{array} \right.$

A partir de cette équation, la banque centrale doit analyser d'abord la situation de l'économie pour ensuite la comparer à ses propres objectifs ; lorsque $\pi > \pi^*$, c'est à dire lorsque l'inflation dépasse la cible d'inflation choisie par la banque centrale, cette dernière doit élever le taux d'intérêt au dessus du taux d'intérêt visé, ce qui va contribuer à freiner la croissance, élever le chômage et donc réduire l'inflation.

Concernant le coefficient "a", plus il est élevé et plus la banque centrale va être contrainte d'augmenter son taux d'intérêt à court terme, aussi selon la règle de Taylor ce coefficient doit être supérieur à 1, car lorsque l'inflation augmente, pour que la banque centrale puisse diminuer le niveau de dépense, elle doit d'abord augmenter le taux d'intérêt réel, et pour cela, le taux d'intérêt nominal doit augmenter plus que de 1 pour 1 par rapport à l'écart d'inflation $\pi - \pi^*$ ¹⁵⁸.

Dans la même logique, lorsque le taux de chômage est supérieur au taux de chômage naturel ou le taux de croissance est inférieur au taux potentiel, la banque centrale doit baisser son taux d'intérêt.

Adoptée au sein des banques centrales, cette nouvelle règle leur permet d'assouplir leur politique monétaires ou plutôt la durcir à partir d'une opération d'arbitrage entre une cible d'inflation et un taux de croissance potentiel¹⁵⁹.

¹⁵⁸ Olivier Blanchard, Daniel Cohen, opcit,p 527.

¹⁵⁹ Romain Baeriswyl, Camille Cornaud, Transparence et efficacité de la politique monétaire, Document de travail du BETA (Bureau d'économie théorique et appliquée), Strasbourg, Janvier 2007, p 11.

1-2-2-3-3 Les mesures non conventionnelles de la politique monétaire :

Dans certains cas de crise, la politique monétaire ne peut parvenir à ses objectifs finals par l'emploi de ses instruments habituels qui deviennent insuffisants et inefficaces. La banque centrale intervient alors en appliquant des mesures dites "non conventionnelles" c'est-à-dire des mesures qui ne reflètent pas la conduite habituelle de la politique monétaire¹⁶⁰.

Parmi les cas de dysfonctionnement des canaux de transmission de la politique monétaire, nous pouvons évoquer celui où le niveau du taux directeur suite à la dégradation de la conjoncture économique, a atteint le niveau plancher près de 0% en dessous duquel il ne peut être abaissé, du coup, si l'inflation anticipée est déjà négative, les taux réels peuvent devenir très élevés décourageant l'investissement et contribuant au déclenchement d'une spirale déflationniste.

Outre l'obstacle des taux directeurs, il peut s'agir du blocage du canal du crédit dans les cas où les banques ont enregistré des pertes qui les poussent à réduire les prêts ou encore lors de situations économiques désastreuses engendrant des pertes de confiances et augmentant les primes de risques et, par conséquent, les coûts des prêts bancaires augmentent énormément et pénalisent l'octroi des crédits.

En réponse à ces cas de dysfonctionnement, il existe trois grandes catégories de mesures non conventionnelles à travers des:

- Augmentations massives de la quantité de monnaie en circulation connue sous le nom *d'assouplissement quantitatif* (quantitative easing) visant à contourner l'obstacle du blocage des taux directeurs par l'augmentation de la demande de monnaie qui va relancer la dépense¹⁶¹.

Mais, dans une situation similaire à la trappe à liquidité où les taux d'intérêts sont suffisamment bas, les agents ont une préférence pour la monnaie plutôt que les titres.

¹⁶⁰ Françoise Drumetz, Christian Pfister, *opcit*, p 199.

¹⁶¹ Sylvie Matherat, Philippe Mongars, L'action des banques centrales, Publication Banque de France, Focus N° 3, janvier 2010, p 48.

Une préférence expliquée par les anticipations des agents qui stipulent que les taux d'intérêt ont atteint le taux minimum et ne peuvent qu'augmenter provoquant une baisse des cours des titres, et donc toute injection supplémentaire de liquidité va être thésaurisée par les agents contre tout investissement, ce qui va faire prolonger encore la récession.

C'est pourquoi, très souvent, l'offre de monnaie à travers des opérations d'open market va servir à l'achat de titres de la dette publique par la banque centrale permettant à l'Etat de financer son déficit public, autrement dit, les politiques d'assouplissement quantitatif les plus utilisées sont celles dirigées vers le financement des déficits budgétaires des Etats¹⁶².

- *Orientation des anticipations des taux futurs* par laquelle la banque centrale peut ancrer les anticipations futures des agents qui jouent un rôle important dans la détermination de l'équilibre macroéconomique, en s'engageant à maintenir les taux directeurs à un niveau très bas pendant une certaine période.

Or, cet engagement doit se faire d'une façon explicite à travers des publications par exemple, en posant des conditions préalables à toute augmentation future et en indexant celle-ci à un certain niveau d'inflation au dessus duquel la banque centrale doit augmenter son taux directeur¹⁶³.

Ainsi, cette mesure non conventionnelle permet d'agir sur la demande et l'encourager en période de récession, mais une fois le risque de déflation écarté, l'engagement initial sera rompu en relevant les taux d'intérêt plus haut que promis.

¹⁶² Olivier Loisel, Jean Stéphane Mésonnier, Les mesures non conventionnelles de politique monétaire face à la crise, Publication Banque de France, N° 1, Avril 2009, p 5.

¹⁶³ Lorent Clerc, *opcit*, p 4.

- Déblocage des marchés de crédit par un *assouplissement des conditions de crédit* ou "crédit easing" et cela, par la substitution de la banque centrale aux banques commerciales et au marché monétaire pour le financement de l'économie¹⁶⁴.

Cette substitution de la banque centrale peut se faire par l'élargissement de la gamme de crédits à refinancer ou par le financement direct en achetant des agents privés leurs billets de trésorerie, bons hypothécaires ou obligations privées leur permettant un financement direct, chose extraordinaire aux fonctions de la banque centrale¹⁶⁵.

Néanmoins l'efficacité de cette politique non conventionnelle est dépendante à la structure de financement de l'économie, elle est meilleure dans une économie où le financement par émission de titres dépasse le financement par l'intermédiation bancaire.

Tableau 3-2 : Les mesures non conventionnelles de la politique monétaire.

Objectif	Mesure	Achats de titres publics	Achats de titres privés	Engagement à maintenir les taux
Augmenter la quantité de monnaie dans l'économie		Oui	Oui si pas de stérilisation	Non
Agir sur les anticipations d'inflation et la courbe des taux		Oui	Oui à travers les primes de risque	Oui
Débloquer les marchés du crédit		Non	Oui	Non

Source : Lorent Clerc, *opcit*, p 4.

¹⁶⁴ Sylvie Matherat, Philippe Mongars, *opcit*, p 48.

¹⁶⁵ Françoise Drumetz, Christian Pfister, *opcit*, p 202.

1-2-3 La politique monétaire au sein du model mundell-fleming :

De la même façon que nous avons étudié la politique budgétaire en économie ouverte, nous allons évoquer le rôle de la politique monétaire tout d'abord, selon les pentes de LM et IS puis, sous les différents régimes de changes.

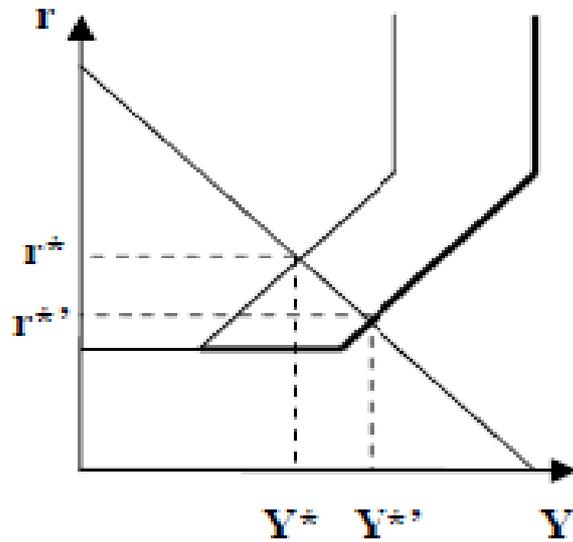
1-2-3-1 la politique monétaire et les pentes de IS et LM :

- **Selon la pente de LM :** l'effet d'une politique monétaire expansionniste va dépendre de la valeur du taux d'intérêt selon les trois cas suivants :

- a. Le cas général et le cas de la zone classique : Une politique monétaire expansionniste se traduit par une augmentation de demande ou d'achat de titres par les institutions monétaires, ce qui va faire augmenter le cours des titres et par conséquent, le taux d'intérêt va diminuer. (figures 3-12 et 3-13)

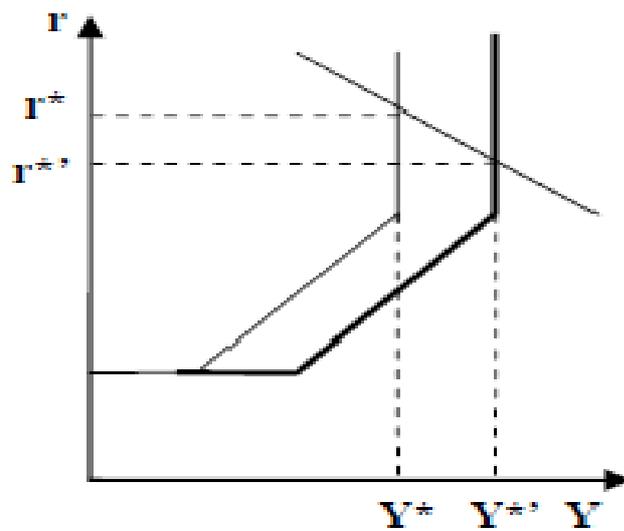
Cette diminution du taux d'intérêt va contribuer à stimuler l'investissement et donc la demande globale, ainsi, la politique monétaire est efficace aussi bien pour l'investissement que pour le produit Y.

Figure 3-12: La politique monétaire et le cas général de la pente LM.



Source : Christian Descamps, Précis de macroéconomie, Ellipses Edition, 2012, p167.

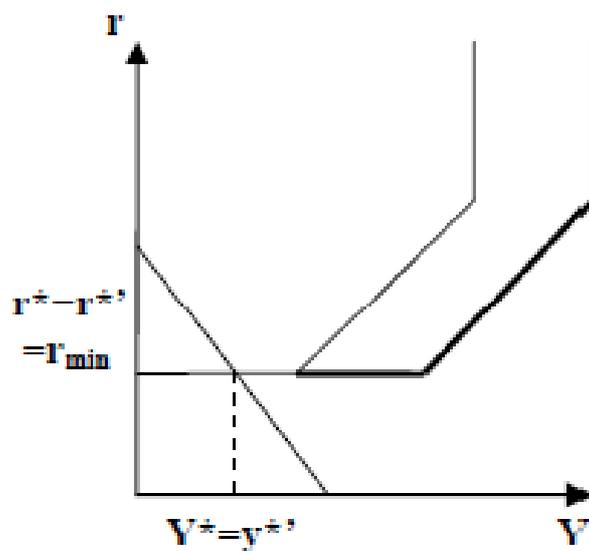
Figure 3-13: La politique monétaire et le cas de zone classique de la pente LM.



Source : Christian Descamps, Idem.

- b. La trappe à liquidité : dans cette zone, une politique monétaire expansionniste ne fait qu'aggraver la situation de surliquidité qui existe déjà. En effet, une augmentation de la masse monétaire ne peut être absorbée que par une forte baisse de taux d'intérêt, or ce dernier est déjà à son niveau minimum et ne peut plus baisser.

Figure 3-14: La politique monétaire et le cas de trappe à liquidité de la pente LM.

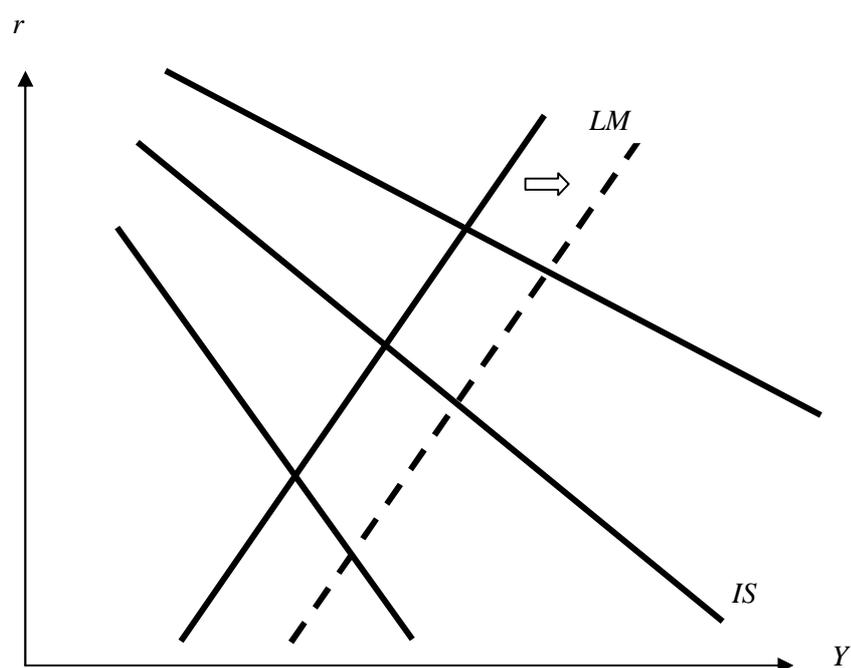


Source : Christian Descamps, OPCIT, p167.

- **Selon la pente de IS** : plus la courbe IS est de pente plate, plus la variation du revenu Y est importante (figure 3-15).

En effet, une politique monétaire expansionniste va engendrer une baisse de taux d'intérêt stimulant l'investissement et la demande effective, d'où l'augmentation du revenu.

Figure 3-15: La politique monétaire et la pente IS.



Source : Christian Bialès, OPCIT, p 56.

1-2-3-2 La politique monétaire en régime de change fixe :

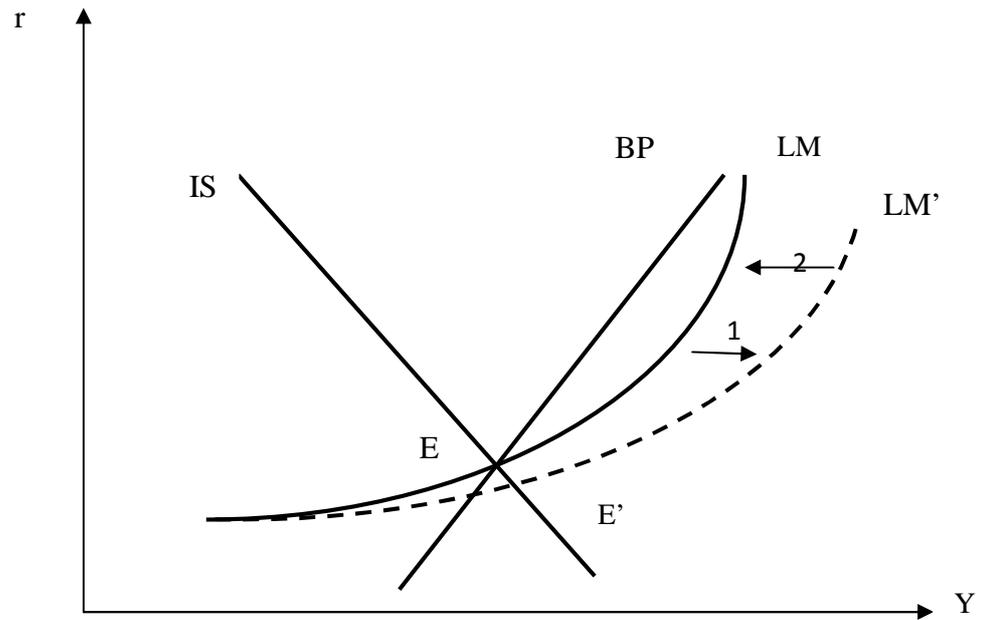
Lorsque le gouvernement décide de pratiquer une politique monétaire expansionniste, une augmentation de masse monétaire fait glisser la courbe LM vers la droite en LM', toutefois, le nouvel équilibre interne en E' se situe au dessous de la courbe BP et donne un déséquilibre externe causé par une balance des paiements déficitaire qui va entraîner une sortie de devises et donc une dépréciation de la monnaie nationale.

Or, comme on est en régime de change fixe, afin de garder la même parité de sa monnaie, la banque centrale va donc diminuer son offre de monnaie pour neutraliser l'effet de la dépréciation du taux de change, c'est-à-dire qu'elle va intervenir sur le marché des changes en achetant sa propre monnaie contre des devises, cela va entraîner une contraction de la masse monétaire, et, la nouvelle courbe LM revient à son point initial ¹⁶⁶.

Par conséquent, il n'ya eu aucune progression du revenu Y, et la politique monétaire en régime de change fixe s'avère inefficace que ce soit en situation de faible ou de parfaite mobilité de capitaux.

¹⁶⁶ Peter H. Lundert, Thomas A. Pugel, OPCIT, p 664.

Figure 3-16: La politique monétaire en régime de change fixe.



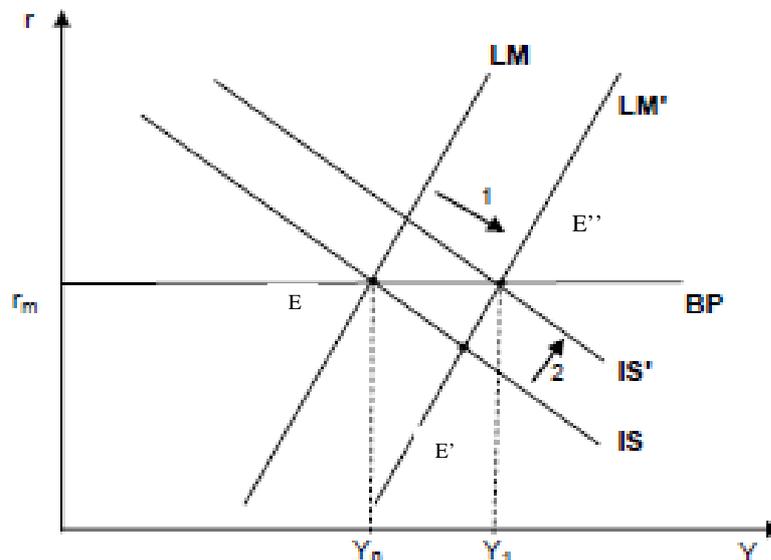
Source : Christian Bialès, OPCIT, p85.

1-2-3-3 La politique monétaire en régime de change flottant :

Lorsque le gouvernement décide de pratiquer une politique monétaire expansionniste, une augmentation de masse monétaire fait glisser la courbe LM vers la droite en LM', sauf que le nouvel équilibre interne en E' se situe au dessous de la courbe BP et donne un déséquilibre externe causé par une balance des paiements déficitaire, qui va entraîner une sortie de capitaux et donc une dépréciation de la monnaie nationale, cela va encourager les exportations et freiner les importations d'où un glissement de la courbe IS vers la droite jusqu'au point du nouvel équilibre global en E''¹⁶⁷.

Finalement, nous constatons que le revenu Y a fortement accru, et donc la politique monétaire en régime de change flexible s'avère très efficace que ce soit en situation de faible ou de parfaite mobilité de capitaux¹⁶⁸.

Figure 3-17: La politique monétaire en régime de change flexible.



Source : Gilles Koléda, OPCIT, p 145.

¹⁶⁷ Peter H. Lundert, Thomas A. Pugel, OPCIT, p 706.

¹⁶⁸ Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Economie internationale, De Boeck 1999, p 634.

Section 2: Principes et limites de la politique économique conjoncturelle.

Penser les politiques économiques, c'est penser l'intervention de l'Etat dans l'économie de marché et justifier la nécessité de cette intervention dans plusieurs domaines, en raison d'imperfections de marché conduisant à des situations socialement inacceptables, d'où la définition de la politique économique qui consiste en la manipulation délibérée par l'Etat d'un certain nombre d'instruments ou de moyens afin d'atteindre certaines fins ou objectifs¹⁶⁹.

Cette définition met la lumière sur les principaux composants de la politique économique qui sont :

- Les objectifs : Afin d'obtenir le bien être social, en 1971 Nicolas Kaldor a mentionné dans son carré magique les quatre buts à atteindre et qui sont : une bonne croissance économique (taux de croissance de PIB), un plein emploi des facteurs de production (mesuré par le taux de chômage), une stabilité des prix (à travers le taux d'inflation), et enfin, l'équilibre extérieur (par le solde de la balance des paiements).
- Les instruments : Pour atteindre ces objectifs, l'Etat dispose de plusieurs instruments selon le type de politique économique préconisé, c'est-à-dire :
 - a. *Soit : Une politique économique conjoncturelle* qui agit à court terme en prenant des mesures ponctuelles afin de modérer une surchauffe ou sortir d'une crise, et cela grâce à ses deux principaux instruments que sont la politique budgétaire et la politique monétaire, qui peuvent aussi être pratiquées simultanément sous forme de politique mixte.¹⁷⁰

¹⁶⁹ Guy Quaden, *opcit*, Labor Edition, 2000, p09.

¹⁷⁰ Thierry Pouch, La politique économique : mondialisation et mutations, L'harmattan Edition, 2006, p 15.

b. *Soit une politique économique structurelle* qui cherche à obtenir croissance et stabilité mais, cette fois ci, à long terme en modifiant la structure de la vie économique à travers plusieurs instruments à savoir : la politique sociale, la politique de l'environnement, la politique industrielle, la politique agricole, la politique des transports, la politique du logement...etc.¹⁷¹

- L'Etat : ou les pouvoirs publics, consiste en un réseau d'organisations et d'institutions diverses qui interviennent à des niveaux différents dans le domaine de la politique économique comprenant¹⁷² :

1. *Le Gouvernement* composé de l'ensemble des ministres et même du chef de l'Etat ou du Président dans quelques pays, constituant le noyau principal dans la formulation des politiques économiques.
2. *Le Parlement*, délégué des mains du peuple souverain, qui sert en particulier à contrôler les décisions de la politique économique comme voter les dépenses et les recettes de l'Etat.
3. *L'Administration* : ce sont les institutions administratives et les organismes ayant pour rôle la préparation et l'exécution des décisions économiques des politiques, comme la banque centrale et les organismes de la sécurité sociale.
4. *Les tribunaux* : qui veillent au respect des législations à caractère économique comme toute autre législation juridique (comme la législation de la concurrence ou la politique des prix).

¹⁷¹ OCDE, La politique économique contra-cyclique, Département des affaires économiques, Note de politique économique N°1, 2010, p 06.

¹⁷² Guy Quaden, *opcit*, p 24.

2-1 Les fondements de la politique économique :

L'intervention de l'Etat dans l'économie obéit à l'une des deux conceptions opposées à savoir : la conception libérale et la conception interventionniste.

Selon la première conception, l'Etat ne doit pas intervenir dans l'activité économique, car pour les libéraux, seul le jeu de l'offre et la demande permet de déterminer le prix d'équilibre. Autrement dit, dans un marché autorégulateur, l'Etat est minimal et doit juste veiller au besoin de sécurité éprouvé par tout individu qui se sent menacé par ses semblables¹⁷³, ainsi qu'aux fonctions de justice, défenses et de politique étrangère, il s'agit donc de l'Etat gendarme.

Cependant, avec la crise des années trente, il s'est avéré que l'on ne peut avoir une confiance totale dans le laisser-faire, les marchés ne se régulaient pas seuls, et l'Etat devait intervenir dans l'activité économique afin de garantir le plein emploi et placer un système de sécurité sociale, c'est ainsi que l'Etat providence voit le jour¹⁷⁴.

L'économiste américain Richard Musgrave, dans sa théorie des finances publiques (1959), élabore une typologie des fondements de l'intervention des pouvoirs publics dans une économie de marché en distinguant trois fonctions de l'Etat, qui sont : la fonction d'allocation des ressources, La fonction de redistribution des richesses et des revenus et la fonction de stabilisation de la conjoncture, où chaque fonction tend à remédier une défaillance de marché (market failure) par une politique économique adéquate¹⁷⁵.

¹⁷³ Teulon Frédéric, l'Etat et la politique économique, PUF édition, paris, 1998, p 24.

¹⁷⁴ Elie Cohen, De la réglementation à la régulation : Histoire d'un concept, Problème Economique N° 2680 septembre 2000, p 01.

¹⁷⁵ Serge d'Agostino, Les politiques économiques, Cahiers français N° 335, 2005, P 03.

2-1-1 La fonction d'allocation des ressources : Elle trouve sa justification dans les cas suivants :

- Les effets de rendements croissants : Il existe des entreprises bénéficiant d'un rendement d'échelle croissant (car les coûts unitaires diminuent lorsque la production augmente, du fait de la répartition des coûts fixes sur le volume de production), les rendant plus performantes sur le marché au point de pouvoir former des monopoles et éradiquer tout concurrent potentiel.

Dans ce cas de figure, s'il s'agit d'entreprises travaillant dans le domaine de l'énergie ou l'électricité, l'intervention de l'Etat est bien fondée et doit agir en sorte que ces entreprises ne puissent abuser de leur rendement croissant pour pénaliser les concurrents nationaux, et cela en posant des protections au marché national, en les nationalisant ou par le plafonnement du degré d'ouverture de l'économie nationale.¹⁷⁶

- L'existence des externalités : qui représentent les conséquences positives ou négatives des activités économiques de certains agents sur le bien-être d'autres agents. Dans ces conditions, l'Etat intervient en pratiquant une politique fiscale afin de pénaliser les agents économiques à l'origine d'externalités négatives (le principe du pollueur payeur qui doit s'appliquer sur certaines entreprises polluant l'atmosphère par leur rejets de gaz toxique) et détaxant par des subventions les agents économiques à l'origine d'externalités positives (comme les entreprises qui veillent au bien-être de l'environnement en recyclant leurs déchets)¹⁷⁷.
- La production des biens collectifs : ce sont des biens qui peuvent être consommés simultanément par un grand nombre de consommateurs (tout le monde peut profiter du bien à partir du moment où il est produit) comme l'éclairage public, les services rendus par l'éducation nationale, et santé et les infrastructures de base, dont la production demande des investissements coûteux qui peuvent dépasser la capacité financière des investisseurs privés. Par conséquent, l'Etat doit assumer la production de ces biens ou aider les privés à les produire.¹⁷⁸

¹⁷⁶ Serge d'Agostino, opcit, p 04.

¹⁷⁷ Teulon Frédéric, opcit, p 14.

¹⁷⁸ Raymond Barre, Jacques Fontanel, opcit, p 19.

2-1-2 La fonction de redistribution des richesses et des revenus : Afin de réaliser l'objectif de justice sociale et corriger la répartition des revenus issue du fonctionnement de l'économie de marché pour une meilleure cohésion sociale, l'Etat doit assurer les transferts publics entre agents économiques aisés et moins aisés, sous forme d'allocations familiales, aides au logement, pensions, aides aux étudiants, comme il peut moduler les prix publics en fonction des revenus des consommateurs et leur situation sociale comme les loyers des HLM et les tarifs spéciaux pour le transport...etc.¹⁷⁹

Il existe aussi des situations où des agents économiques peuvent être dépourvus de revenus pour des raisons qui les dépassent comme par exemple la ruine des agriculteurs suite à des inondations ou à la sécheresse, dans ces cas là, l'Etat doit intervenir au nom de la solidarité nationale, en donnant des allocations financées par des prélèvements fiscaux sur les autres agents économiques.¹⁸⁰

2-1-3 La fonction de stabilisation de la conjoncture : Afin de maintenir les grands équilibres macroéconomiques qui sont le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre du commerce extérieur, l'Etat doit intervenir en situation de haute comme de basse conjoncture par les politiques budgétaires et monétaires adéquates à chaque situation.¹⁸¹

Cette fonction est fondée sur la logique keynésienne de la demande effective selon laquelle l'Etat doit appliquer des politiques conjoncturelles de relance ou de rigueur dans le but de moduler le niveau de la demande globale pour une croissance meilleure et donc un niveau de chômage réduit et une inflation stable.

¹⁷⁹ N.Bouzidi, Les instruments de régulation économique, Revue IDARA de l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), volume06, N°02, Alger, 1996, p 34.

¹⁸⁰ Serge d'Agostino, opcit, p 05.

¹⁸¹ Axel Hulseneier, Les nouvelles frontières de l'Etat, Problème Economique N°2680, septembre 2000, p 28.

2-2 les principes de la politique économique :

L'adoption d'une politique économique exige au préalable une connaissance de l'environnement économique pour mieux mesurer les variables qu'on veut utiliser afin d'aboutir au objectifs souhaitables.

Dans cette optique, l'intervention de l'Etat doit prendre en considération les deux principes de la politique économiques à savoir : le principe de cohérence connu sous le nom de règle de Tinbergen et le principe d'efficience appelé règle de Mundell.

2-2-1 Le principe de cohérence ou règle de Tinbergen :

A travers cette règle, J .Tinbergen explique qu'une politique économique doit avoir au moins autant d'instruments que d'objectifs, autrement dit, la condition d'une cohérence minimale du comportement de l'Etat, est que ce dernier utilise dans son intervention dans l'économie un nombre d'instruments égal à celui des objectifs qu'il souhaite atteindre.¹⁸²

En effet, la réalisation de l'équilibre global est dépendante à la fois de l'équilibre interne et de l'équilibre externe, ce qui exige la réalisation de deux objectifs qui nécessitent au moins deux instruments qui sont par exemple la politique budgétaire destinée à la réalisation de l'équilibre interne, et la politique monétaire concernant l'équilibre externe.¹⁸³

Cependant, comme l'équilibre externe est réalisé automatiquement sous un régime de change flexible, les deux politiques monétaire et budgétaire seront affectées à la réalisation de l'équilibre interne seulement. Donc, dans ce cas là, le nombre d'objectifs est inférieur à celui des instruments utilisés ce qui augmente le degré de cohérence de la politique économique.¹⁸⁴

¹⁸² Gérard Duthil, William Marois, Politiques économiques, Ellipses Edition, 1997, p 27.

¹⁸³ Daniel Jean-Marc, La politique économique, PUF, Paris 2008, p 29.

¹⁸⁴ P.Gravot, Les incertitudes de la politique économique en économie ouverte, Revue Economique, vol 31, N° 2, mars 1980, p 258.

2-2-2 Le principe d'efficience ou règle de Mundell :

Ce principe précise que la politique économique afin de réaliser son objectif, doit choisir l'instrument le plus efficace parmi d'autres à la réalisation de cet objectif. C'est-à-dire que les instruments sont plus au moins efficaces selon les objectifs, donc le gouvernement a intérêt de bien sélectionner les instruments les plus fiables pour la réalisation de ses buts.¹⁸⁵

Par exemple, si nous choisissons le taux d'intérêt comme instrument de la politique économique, ce taux est plus efficace pour atteindre l'équilibre interne sous un régime de change flexible, et l'équilibre externe sous un régime de change fixe.

Cependant, il s'est avéré difficile d'affecter tel ou tel instrument pour la réalisation de tel ou tel objectif vu la nature des relations entre instruments et objectifs et entre objectifs eux-mêmes, d'où la nécessité de penser d'avantage aux contraintes de la politique économique et essayer de faire le bon choix avant de s'engager dans leur application.

2-3 Les dilemmes de la politique économique :

Outre la non disponibilité des indicateurs et la non fiabilité des statistiques, il existe de nombreuses contraintes dans l'élaboration des politiques économiques, citons entre autres :

- Les problèmes d'affectation des instruments aux objectifs.
- Les conflits d'objectifs et les conflits d'instruments.
- Le problème des délais de réaction.
- Les effets d'évictions.

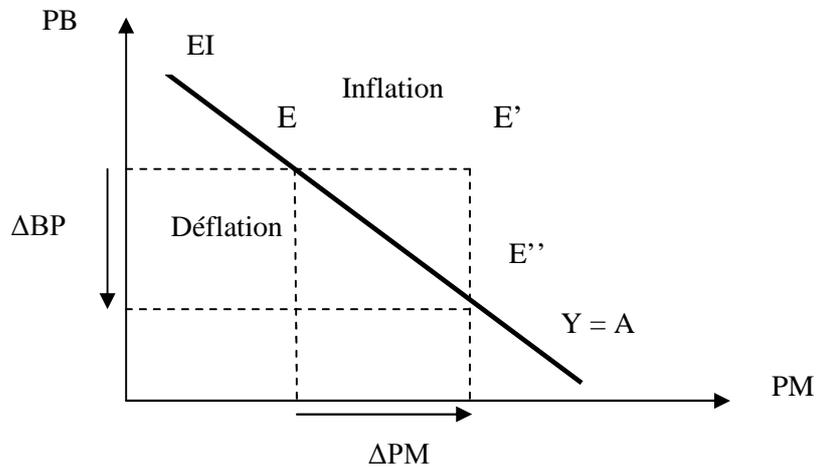
2-3-1 Problèmes d'affectation des instruments aux objectifs :

Supposons que le gouvernement opte pour un objectif interne et un autre externe, le premier caractérisé par une croissance et une stabilité des prix alors que le second par l'équilibre de la balance des paiements, la situation peut être analysée grâce aux graphiques suivants :

¹⁸⁵ Jean Pascal Bassino, Jean Yves Leroux, Pascal Michelena, opcit, p 16.

➤ **L'équilibre interne :**

Figure 3-18: L'équilibre interne.



Source : Christian Bialès, opcit, p 92.

Le graphique ci-dessus représente la droite de l'équilibre interne EI qui est le lieu géométrique qui regroupe les couples de politique monétaire et de politique budgétaire (PM, PB), qui assurent l'équilibre interne pour lequel le revenu $Y =$ l'absorption A , Sachant que l'équation de l'équilibre sur le marché des biens et services donne :

$$Y + M = C + I + G + X$$

$$Y = C + I + G + (X - M)$$

$$Y = A + \text{BTC}$$

avec

A désigne l'absorption.

BTC : solde de la balance des transactions courantes.

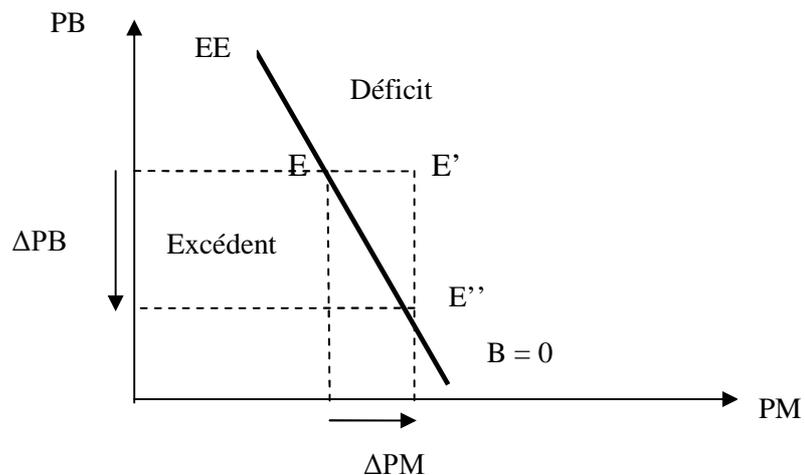
Donc l'équilibre interne est obtenu lorsque $Y = A$, c'est à dire, quand la demande intérieure absorbe toute l'offre globale.

La pente de la droite de l'équilibre interne est négative expliquant la relation inverse qui existe entre les mesures de la politique monétaire et ceux de la politique budgétaire : une politique monétaire expansionniste ΔM qui encourage l'investissement grâce à la baisse des taux d'intérêt, doit être compensée par une politique budgétaire de rigueur ΔB pour que la demande interne ne dépasse pas l'offre (éviter la hausse des prix E' et revenir sur E'').

De la même façon, une politique budgétaire de relance doit être accompagnée d'une politique monétaire restrictive afin de préserver l'équilibre interne de toute pression inflationniste.

➤ **L'équilibre externe :**

Figure 3-19: L'équilibre externe.



Source : Christian Bialès, opcit, p 92.

L'équilibre externe est celui de la balance des paiements BP qui est obtenu lorsque :

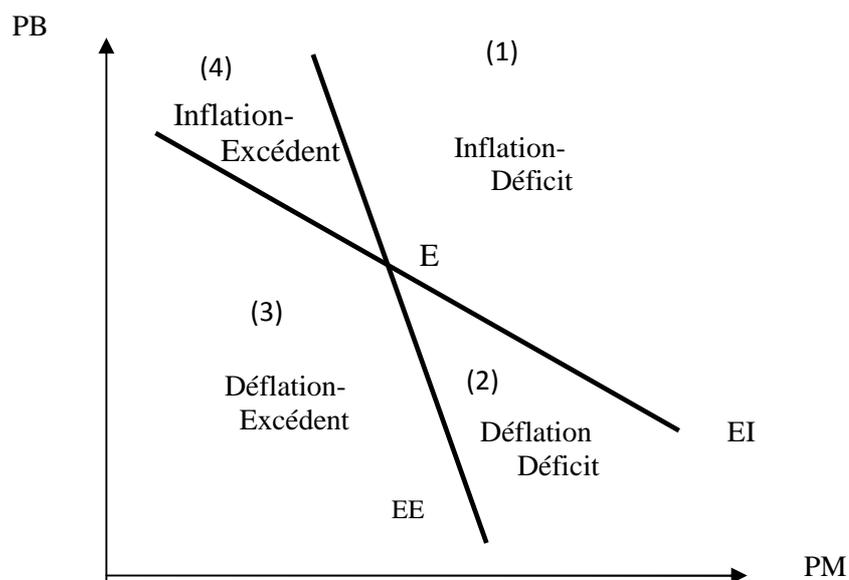
$BTC + K = 0$ comme on la déjà expliqué au chapitre II.

Le graphique ci-dessus représente la droite de l'équilibre externe EE, qui est le lieu géométrique qui regroupe les couples de politique monétaire et de politique budgétaire (PM, PB), qui assurent l'équilibre externe.

La pente de la droite de l'équilibre externe est négative expliquant la relation inverse qui existe entre les mesures de la politique monétaire et ceux de la politique budgétaire : une politique monétaire expansionniste ΔM détériore le solde de la balance des capitaux K suite à la baisse des taux d'intérêt, et donc pour préserver l'équilibre externe, un excédent de la balance des transactions courante BTC est nécessaire grâce à une politique budgétaire de rigueur ΔB pour réduire le niveau de l'absorption A (car $Y = A + BTC$) et donc diminuer les importations et diriger le surplus de la production vers l'exportation.¹⁸⁶

➤ **Equilibre global :**

Figure 3-20: L'équilibre global.



Source : Michel Pébeureau, philippe d'Arvisenet, opcit, p16.

Dans le graphique ci-dessus figure les deux droites de l'équilibre interne et l'équilibre externe. La pente de EE est d'autant plus forte à celle de EI que la sensibilité des mouvements de capitaux au taux d'intérêt est grande.

¹⁸⁶ Christian Bialès, opcit, p 92.

Aussi, ce schéma met en évidence quatre zones :

	Externe	$B < 0$	$B > 0$
Interne		Déficit	Excédent
$Y < A$		(1)	(4)
Inflation		Politique de rigueur	Quelle politique choisir?
$Y > A$		(2)	(3)
Déflation		Quelle politique choisir ?	Politique de relance

- Zone (1) :** Dans ce cas, l'équilibre interne se trouve dans une situation d'**inflation**, et l'équilibre externe dans une situation de **déficit**, pour que l'équilibre global soit préservé, une politique de rigueur est nécessaire. Si on applique une politique budgétaire restrictive, la baisse des dépenses va faire diminuer l'absorption au niveau de l'équilibre interne afin de limiter l'inflation, et donc augmenter l'excédent commercial au niveau de l'équilibre externe diminuant le déficit. Aussi on peut appliquer une politique monétaire de rigueur qui va décourager l'investissement suite à la hausse des taux d'intérêts ce qui va faire freiner l'absorption et diminuer les pressions inflationnistes concernant l'équilibre interne, pour l'équilibre externe, le déficit va être diminué grâce au rentrées de capitaux encouragées par la hausse des taux d'intérêts.
- Zone (3) :** Dans cette zone, l'équilibre interne se trouve dans une situation de **déflation**, et l'équilibre externe dans une situation d'**excédent**, pour que l'équilibre global E soit préservé, une politique de relance est nécessaire. Si une politique monétaire expansionniste est appliquée, la baisse des taux d'intérêts fait augmenter l'absorption et donc remédier à la déflation concernant l'équilibre interne d'un côté, et de l'autre elle va provoquer une fuite de capitaux cherchant de meilleures rémunérations, ce qui va faire diminuer l'excédent concernant l'équilibre externe. De la même façon, si on applique une politique budgétaire de relance, la déflation va être freinée grâce à l'augmentation de l'absorption, ce qui va faire diminuer l'excédent de la BTC au niveau de l'équilibre externe.

Vu la convergence des deux politiques budgétaire et monétaire concernant les deux zones (1) et (3), aucun problème d'affectation ne se pose, par contre des choix s'imposent dans les cas (2) et (4)¹⁸⁷.

- **Zone (2) :** Dans cette zone, l'équilibre interne se trouve dans une situation de **déflation**, et l'équilibre externe dans une situation de **déficit**, dans ce cas là on ne sait quelle politique appliquer ; si on pratique une politique de relance, cela ne va pas répondre à l'équilibre externe, de la même façon une politique de rigueur ne peut pas remédier au problème de déflation concernant l'équilibre interne, autrement dit, on doit utiliser deux politiques une de rigueur et l'autre de relance, mais lesquelles ?

Dans ce cas, il existe deux hypothèses : soit on applique une politique budgétaire de rigueur pour EE ainsi qu'une politique monétaire de relance pour EI, ou bien une politique budgétaire expansionniste pour l'équilibre interne et une politique monétaire restrictive pour l'équilibre externe. La première hypothèse qui affecte la politique budgétaire restrictive $\Delta PB-$ à l'équilibre externe (figure 3-21) passe du point 1 au point 2, sauf qu'à ce point on a toujours un déséquilibre interne (déflation), on mène alors une politique monétaire expansionniste $\Delta PM+$ et on passe du point 2 au point 3, d'où un nouveau déséquilibre externe et on s'éloigne d'avantage du point E. Cependant la deuxième hypothèse qui affecte la politique monétaire restrictive $\Delta PM-$ à l'équilibre externe passe du point 1 au point 2' déséquilibre interne (déflation), on mène alors une politique budgétaire expansionniste $\Delta PB+$ et on passe du point 2' au point 3', en se rapprochant progressivement vers l'équilibre global E.

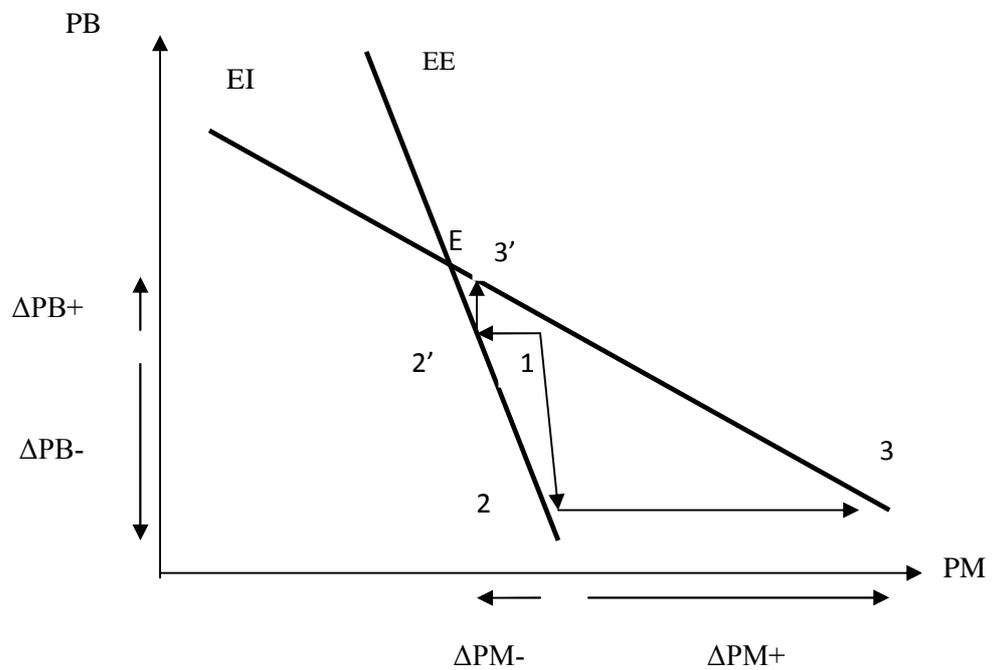
- **Zone (4) :** Dans cette zone, l'équilibre interne se trouve dans une situation d'**inflation**, et l'équilibre externe dans une situation de **excédent**, de la même façon que le cas précédent, on va tester deux hypothèses : La première affecte une politique budgétaire expansionniste $\Delta PB+$ pour EE (figure 3-22), on passe de 1 à 2' déséquilibre interne (inflation), on mène alors une politique monétaire restrictive $\Delta PM-$, on passe de 2 à 3 d'où un nouveau déséquilibre interne et on s'éloigne d'avantage du point E. Cependant la deuxième hypothèse qui affecte la politique monétaire expansive $\Delta PM+$ à l'équilibre externe passe du point 1 au point 2' déséquilibre interne (inflation), on mène alors une politique budgétaire restrictive $\Delta PB-$ et on passe du point 2' au point 3', en se rapprochant

¹⁸⁷ Michel Pébureau, Philippe d'Arvisenet, p 16.

progressivement vers l'équilibre global E. Donc l'objectif externe est plus sensible à la politique monétaire, contrairement à l'objectif interne qui tolère plus la politique budgétaire.

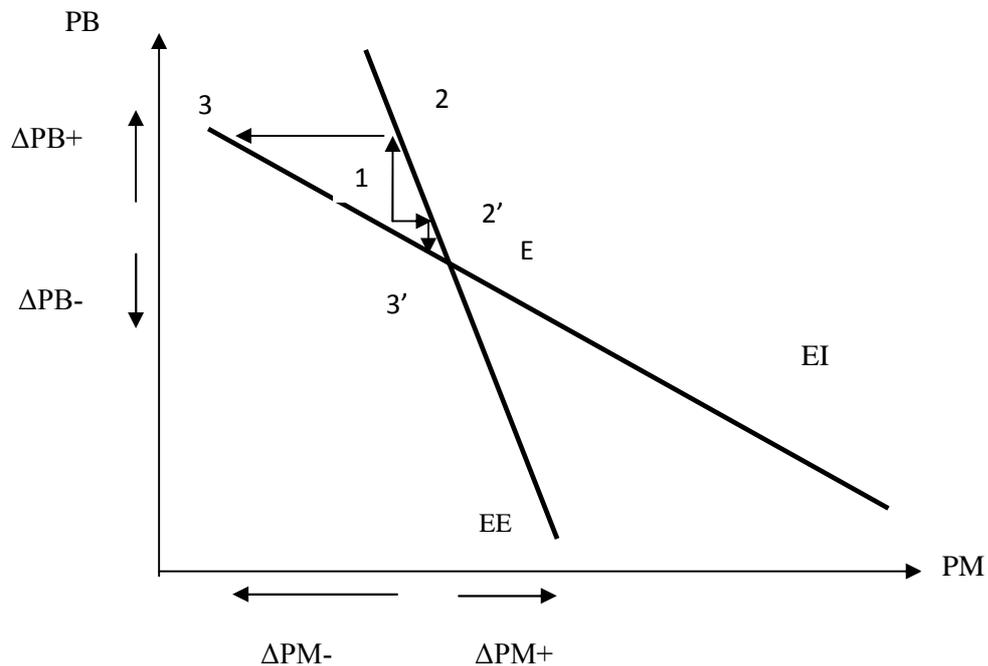
Nous concluons que le choix des instruments est lié au type de situation existante, en affectant chacun des instruments à la réalisation de l'objectif pour lequel il est relativement le plus efficace comme le stipule le principe de Mundell.

Figure 3-21: Déséquilibre global « déflation-déficit ».



Source : Christian Bialès, opcit, p 94.

Figure 3-22: Déséquilibre global « inflation-excédent ».



Source : Christian Bialès, opcit, p 95.

2-3-2 Conflit d'objectifs et conflit d'instruments:

Concernant les conflits d'objectifs, il s'agit de divergences ou d'oppositions qui puissent exister entre les objectifs visés par la politique économique ; si à titre d'exemple, le gouvernement opte pour l'amélioration du niveau de l'emploi tandis que les autorités monétaires visent plutôt une stabilité des prix, en sachant qu'il existe une relation inverse à court terme entre l'inflation et le chômage, dans ce cas les politiques vont se trouver devant un conflit d'objectif.

Autrement dit, si le gouvernement décide de limiter le chômage en soutenant l'activité économique, et qu'en parallèle la banque centrale mène une politique monétaire restrictive, par conséquent les taux d'intérêt vont augmenter pénalisant l'effet recherché par le gouvernement.

D'autre part, il existe des conflits entre instruments eux mêmes dans le cadre d'une même politique, qui obligent les autorités à faire le bon choix . En effet dans une politique monétaire plusieurs instruments sont disponibles et peuvent être liés entre eux, par exemple comme il existe une relation inverse entre le taux d'intérêt et la croissance de la masse monétaire, ces deux

instruments de la politique monétaire ne peuvent pas être visés en même temps. De la même façon, en économie ouverte et un régime de change flottant, la banque centrale doit choisir entre masse monétaire et taux de change mais pas les deux en même temps, car une augmentation de la masse monétaire entraîne une dépréciation du taux de change et vice –versa.¹⁸⁸

2-3-3 Les délais de réaction :

Si les décisions peuvent être prises très rapidement en matière de politique monétaire, cela est différent concernant la politique budgétaire vu les délais qui s'écoulent entre le moment où l'action est justifiée pour l'adoption d'une politique et le moment où cette dernière apporte les résultats attendus.

Ces retards peuvent être répertoriés en ¹⁸⁹:

- **Retard interne :** Il s'agit du temps nécessaire pour prendre des décisions une fois le problème détecté, ses causes peuvent être à caractère administratif comme la collecte des statistiques ainsi que l'arbitrage entre objectifs, comme il peut être à caractère institutionnel en matière de politique budgétaire puisque cette dernière doit être votée par le parlement.
- **Retard intermédiaire :** C'est la suite du retard interne, c'est-à-dire le délai entre la prise de décision et le moment nécessaire pour influencer le comportement des agents économiques, si nous prenons à titre d'exemple, l'application d'une politique budgétaire expansionniste par la diminution des impôts, le processus va être long puisque cette diminution d'impôts va toucher tout d'abord le revenu disponible, qui a son tour influencera la consommation pour enfin arriver à la croissance économique.
- **Retard externe :** Appelé aussi délai de système, c'est un délai qui tient compte des capacités de productions des entreprises (leurs trésoreries, leurs stocks...) pour pouvoir faire face à une demande supplémentaire, mais aussi au niveau de la main d'œuvre disponible et sa qualification.

¹⁸⁸ Michel Pébereau, Philippe d'Arvisenet, opcit, p 70.

¹⁸⁹ Christian de Boissieu , Principes de politique économique, Economica, 1980, p 316-317.

2-3-4 Les effets d'éviction :

Lorsqu'une hausse de dépenses publiques entraîne une modération de l'investissement ou de la consommation (demande privée), il s'agit bien d'un effet d'éviction dont on distingue quelques types comme l'éviction par les transactions, l'éviction par le change et l'éviction par les anticipations.¹⁹⁰

- **L'éviction par les transactions :** Suite à la hausse des dépenses publiques, la demande globale augmente entraînant une augmentation de la demande de monnaie pour motif de transaction, et pour maintenir l'équilibre sur le marché de la monnaie, la demande de monnaie pour motif de spéculation doit baisser par l'augmentation du taux d'intérêt. Par conséquent, la demande interne sensible à la hausse des taux d'intérêt (investissement) se trouve freinée, et donc la hausse du revenu résultant de la politique budgétaire expansionniste sera moins élevée.
- **L'éviction par le change :** L'accroissement des taux d'intérêt suite à l'augmentation du déficit budgétaire, peut inciter une entrée de capitaux étrangers à la recherche de meilleures rémunérations, poussant la monnaie nationale à s'apprécier. Or, cette appréciation de la monnaie affaiblit la compétitivité des exportations, et donc la hausse initiale du revenu suite à la politique budgétaire expansionniste diminue à cause des exportations freinées.
- **L'éviction par les anticipations :** Elle se divise en deux effets :
 - **L'effet Barro-Ricardo** selon lequel, une expansion des dépenses publiques par un creusement du déficit budgétaire ne peut être éliminée dans le temps que par une augmentation équivalente de prélèvements.
Or, si les agents économiques l'anticipent et sont soucieux des générations futures, ils vont constituer dès le départ un supplément d'épargne. On se trouve ainsi en présence d'une substitution entre déficit et épargne et donc l'effet du déficit est annulé par l'épargne des agents, du fait que ces derniers épargnent le surplus de revenu distribué grâce à l'augmentation de dépenses publiques, les effets de l'expansion budgétaire s'annulent.

¹⁹⁰ Jean Pierre Vidal, L'effet d'éviction, Document de travail du département des Sciences Economiques, Université de Montreal, septembre 1984, p p 53-78.

C'est en ce sens que Barro considère qu'impôts et déficits sont équivalents en ce qui concerne le financement des dépenses publiques, car la politique budgétaire demeure inefficace tant que les agents économiques anticipent parfaitement les prélèvements futurs causés par la hausse de l'endettement public.

- **L'effet Laffer :** Selon l'économiste Arthur Laffer, toute politique fiscale excessive finit par ralentir l'activité et la croissance, car au delà d'un certain niveau d'imposition, les gens sont désincités au travail par la réduction de leurs activités économiques, et donc suite à cette baisse de croissance, les recettes de l'Etat vont aussi baisser d'où l'expression " Trop d'impôts tue l'impôt".

Conclusion :

Contrairement aux politiques économiques structurelles qui visent à influencer durablement la structure de l'économie, les politiques économiques conjoncturelles, appelées aussi politiques de stabilisation, sont l'ensemble de mesures destinées à minimiser les fluctuations de l'activité économique à court terme de manière à régulariser certains équilibres existants.

Les deux instruments utilisés dans la politique conjoncturelle sont bien la politique budgétaire dont le budget de l'Etat représente le principal instrument pour agir sur l'économie et la politique monétaire qui a pour objet essentiel de procurer à l'économie la quantité de monnaie nécessaire à la croissance économique et à la réalisation du plein emploi, tout en respectant la stabilité de la monnaie tant au niveau interne à travers la stabilité des prix, qu'externe par la stabilité du taux de change.

En effet, la réalisation de l'équilibre global est dépendante à la fois de l'équilibre interne et de l'équilibre externe, ce qui exige la réalisation de deux objectifs qui nécessitent au moins les deux instruments que sont : la politique budgétaire destinée à la réalisation de l'équilibre interne et la politique monétaire concernant l'équilibre externe, comme le stipule le principe de Tinbergen.

Cependant, plusieurs dilemmes peuvent apparaître dans la mise en œuvre de la politique économique : les conflits existants entre objectifs d'une part et entre instruments de la même politique d'autre part, créant des problèmes d'affectation d'instruments aux objectifs comme l'explique le principe de Mundell, à côté d'autres problèmes d'effets d'éviction et de délais de réaction.

Enfin, il est primordial que les responsables politiques réfléchissent à deux fois afin de choisir la politique destinée à répondre le mieux aux préférences effectives des agents et surtout, d'éviter d'être à l'origine d'autres déséquilibres.

Chapitre IV :
Etude empirique sur la
politique conjoncturelle en
Algérie (1990-2012).

Introduction :

Depuis l'indépendance, l'Algérie tend à bâtir une plate forme robuste lui permettant de mettre en place une assise économique viable en focalisant sur l'industrie et cela, grâce à la rente pétrolière, véritable vache laitière qui nourrit l'économie algérienne.

Cependant, suite au contre choc pétrolier de 1986, l'Algérie se trouve dans une situation inconfortable poussant le gouvernement à appliquer de nouvelles réformes structurelles dues au non efficience de l'économie centralisée. Or les réformes appliquées n'ont pas abouti à refondre un véritable secteur économique et financier, et face à une situation désastreuse de l'économie marquée par une dette insoutenable causant une cessation de paiement, le gouvernement a été obligé de signer des accords avec les institutions de Bretton Woods en appliquant un plan d'ajustement structurel qui tend vers une rupture d'une économie centralisée et l'adoption de la mondialisation et le libre échange.

Ce chapitre s'articule au tour de deux sections, la première section va porter sur une vue d'ensemble de la politique conjoncturelle de l'Algérie à travers un aperçu historique de la situation économique en général, puis sur la situation conjoncturelle à travers les deux politiques budgétaire et monétaire durant la période 1990-2012, grâce à des données statistiques recueillies auprès d'organismes nationaux à savoir : la Banque d'Algérie, le ministère des finances et l'ONS.

Concernant la deuxième section, elle va être consacrée à l'analyse des deux politiques budgétaire et monétaire de l'Algérie à travers une étude économétrique couvrant la période 1970-2012 soit quarante ans d'observation en utilisant le logiciel EVIEWS 8, dans le but d'évaluer l'efficacité de ces deux politiques en terme de croissance du PIB de l'Algérie.

Section 1: Genèse sur la politique conjoncturelle de l'Algérie.

Avant d'évoquer la politique conjoncturelle pratiquée par l'Algérie durant la période de l'étude, il est préférable de passer par un bref aperçu historique sur la situation économique d'ensemble, en citant les tentatives d'application des stratégies de redressement économique engagées en vue d'une stabilisation et une transition à l'économie de marché.

1-4 Aperçu historique sur la situation économique de l'Algérie :

1-1-1 Période de la planification centralisée :

Depuis l'indépendance et afin de relever le déficit et tourner la page d'une colonisation centenaire, l'Algérie a toujours opté pour un modèle de croissance économique basé sur l'industrialisation et la planification centralisée à travers une série de plans de croissance :¹⁹¹

- Le plan triennal (1967-1969) pour but de développer le tissu productif du pays en mettant en place les supports techniques et institutionnels pour une stratégie de développement à long terme.
- Le premier plan quadriennal (1970-1973) qui a donné une importance accrue à l'industrie contrairement à l'agriculture (35 milliards de dépenses publiques avec 51% pour l'industrie et 15% pour l'agriculture).
- Le deuxième plan quadriennal (1974-1977) avec un budget important afin de promouvoir le secteur productif, industriel et d'infrastructures de base et concrétiser une économie socialiste indépendante.
- Période intermédiaire (1978-1979) afin de compléter les programmes du plan précédent avec des taux d'investissements colossaux grâce à l'augmentation du prix des hydrocarbures suite au deuxième choc pétrolier vers la fin des années 70 (le prix du baril est passé de 12 \$ fin 1978 à 34 \$ en 1980 et même 40 \$ en 1981).
- Le premier plan quinquennal (1980-1984) pour une meilleure industrialisation et diversification de la production nationale afin de faire face aux besoins de la demande interne.

¹⁹¹ Jacques Schnetzler, Le développement algérien, Masson édition, paris, 1981 p p 89-90.

- Le deuxième plan quinquennal (1985-1989) pour une continuité et un accomplissement du plan précédent dans une optique de long terme, qui vise à promouvoir l'investissement tout en réduisant les coûts en présence d'une conjoncture économique parmi les plus difficiles.

Tableau 4-1: La part des secteurs d'activités à travers les plans de croissance.

	1^{er} plan triennal 1967-1969	1^{er} plan quadriennal 1970-1973	2^{ème} plan quadriennal 1974-1977	Période intermédiaire 1978-1979	1^{er} plan quinquennal 1980-1984	2^{ème} plan quinquennal 1985-1989
Montant global (milliard DA)	11	27.7	140	161.3	400.6	550
Industrie et hydrocarbures %	53.5	57.3	60.7	62.2	32.8	31.6
Agriculture %	0.5	11.9	7.3	7.2	9.9	14.4
Autres secteurs %	26	30.8	32	30.6	57.3	54

Source : Rapports annuels du ministère de la planification, 1989, Algérie.

1-1-2 Période des réformes économiques entre (1986-1989) :

On voit donc que depuis 1967, l'Algérie s'est basée sur une planification centralisée ainsi qu'une industrialisation lourde pour la réalisation de son modèle de croissance, or ce dernier n'a pas été épargné d'inconvénients : de longs délais de réalisation de projets, une offre rigide et médiocre, une politique de crédit laxiste créant l'inflation ainsi que le développement d'un marché parallèle.¹⁹²

D'un autre côté, suite à la chute du prix du pétrole en 1986 et la dépréciation du dollar, les recettes budgétaires provenant des hydrocarbures ont baissé de 50% à côté d'une diminution des réserves de change, ce qui a conduit à une aggravation de la crise économique en Algérie.

Face à un secteur social délabré, des pénuries aiguës et un endettement toujours croissant, les autorités algériennes ont lancé de nouvelles réformes structurelles dues au non efficacité de l'économie centralisée touchant les entreprises publiques, le secteur bancaire, le commerce extérieur, les prix et le secteur agricole.

- Concernant les entreprises publiques, ces dernières sont devenues autonomes dans leur mode de gestion suite à la loi 88-01 promulguée le 12 janvier 1988 citant que l'EPE a pour fonctions :
 - La production de richesse au service de la nation et de l'économie.
 - L'amélioration continue de la productivité du travail et du capital.
 - L'approfondissement du caractère démocratique de son administration et de la gestion.
 - Le développement continu du niveau technologique et scientifique.

En plus, de nouvelles structures ont été créées connues sous le nom de fonds de participation suite à la loi 88-03 relative au fonds de participation, qui stipule que ce

¹⁹² Youcef Debbooub, Le nouveau mécanisme économique en Algérie, OPU, 1995, p 173.

dernier est chargé de procéder pour l'Etat à des investissements économiques, notamment par la participation au capital des EPE à l'effet de générer des gains financiers.¹⁹³

- La réforme du secteur bancaire qui avant son apparition, les banques devaient assurer la liquidité des entreprises publiques et financer leurs besoins d'exploitation sans aucune restriction, a permis de rompre avec le contexte d'argent bon marché grâce à la loi 86-12 du 19 août 1986, pour but d'améliorer le secteur bancaire notamment par l'accroissement de l'intermédiation financière des banques et leur participation active dans la collecte de l'épargne publique et privée, ainsi qu'en encadrant plus rigoureusement le réescompte d'où l'accroissement des taux d'intérêts (tableau 4-2), à côté d'autre réforme en 1988 sur le rôle de la banque centrale et son autonomie vis-à-vis du trésor public.¹⁹⁴
- La libéralisation du commerce extérieur en vue d'encourager l'intégration de l'économie algérienne dans le marché mondial, à travers la minimisation des contrôles administratifs en matière d'importations et financiers à travers l'octroi d'un budget-devises (article 3 du décret 88-167 du 6 septembre 1988 relatif à la mise en place des budgets devises au profit des EPE) afin de permettre aux entreprises de pratiquer leur commerce en dehors du marché local.
- La libéralisation des prix à travers la loi 89-12 par laquelle les prix ont été divisés en deux grandes parties, à savoir un régime de prix réglementés par l'Etat en vue de protéger le consommateur et son pouvoir d'achat et de stimuler les activités économiques stratégiques, et un régime de prix libres afin de motiver l'effort productif et constituer le vrai indicateur selon la loi de l'offre et la demande.¹⁹⁵
- La réforme du régime fiscal était nécessaire afin de s'adapter aux nouvelles règles de gestion des entreprises publiques économiques et les motiver, en simplifiant la structure de la fiscalité et les procédures des déclarations, instaurant plus de transparence au sein de l'administration fiscale notamment en matière de recours par les contribuables, et en

¹⁹³ Hadj Nacer Abderahmane, Rapport relatif au fonds de participation, Enag édition, Alger, 1989.

¹⁹⁴ Mustapha Baba Ahmed, L'Algérie, diagnostic d'un non-développement, l'Harmattan Edition, Paris, 1999, p 197.

¹⁹⁵ Loi 89-12 du 05 juillet 1989, Journal officiel n 29 en date du 19/07/1989.

modernisant l'administration par l'achat d'équipement adéquat, la formation du personnel et la réévaluation des poste de travail pour lutter contre l'évasion fiscale.

- La réforme du secteur agricole suite à la loi 87-19 du 18/12/1987 afin de maitre fin au secteur agricole socialiste en changeant le mode de gestion d'exploitations en affectant le statut juridique et la taille de ses dernières qui deviennent des exploitations agricoles collectives ou individuelles (EAC ou EAI) avec une liberté d'initiative totale dans le choix des spéculations.¹⁹⁶

Tableau 4-2: Principaux indicateurs économique durant la période 1980-1989.

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Réserves de change 10⁹ \$	3,77	3,59	2,42	1,88	1,46	2,84	1,70	1,71	0,92	0,86
Prix										
Inflation%	9,54	14,59	6,69	6,00	8,11	10,47	12,32	7,45	5,91	9,31
Taux de change (DA/\$)	3,84	4,32	4,59	4,79	4,98	5,03	4,70	4,85	5,91	7,61
Taux de réescompte	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	5,00	5,00	5,00	7,00
Taux d'intérêt débiteur	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	7,50	7,50	7,50	7,50
Dettes										
Dettes extérieures 10⁹ \$	17,86	16,92	15,77	15,12	14,98	17,26	20,64	24,75	25,07	26,03
Dettes extérieures/PIB%	42,17	38,14	34,90	30,97	28,29	29,76	32,73	38,38	42,65	46,93
Prix du Baril	35,10	39,50	35,90	30,50	29,70	28,90	14,90	18,60	14,20	16,90

Source : Regards sur la politique monétaire en Algérie, Projet de rapport du conseil national économique et social, 26^{ème} session plénière.

¹⁹⁶ Mustapha Baba Ahmed, opcit, p 109.

1-1-3 Passage à l'économie de marché et ajustement structurel (1990-1998) :

Les réformes précédentes n'ont pas abouti à refondre un véritable secteur économique et financier à côté du contre choc pétrolier de 1986 qui a joué le rôle de révélateur de problèmes structurels sérieux de l'économie nationale, avec une balance des paiements déficitaire et un taux d'inflation important car l'offre globale n'arrivait pas à suivre la demande excessive alimentée par une politique monétaire expansionniste.¹⁹⁷

Les trois causes indiquant le potentiel inflationniste de la fin des années quatre-vingt sont : la surliquidité importante due aux déficits monétisés du trésor évalués dans les années 90 à 190 milliards de DA, ainsi qu'un déficit financier des EPE couvert par le refinancement des banques primaires auprès de la banque centrale évalués à 126 milliards de DA. Le deuxième indicateur de l'inflation était une demande interne excédentaire sous l'effet de la politique de croissance extensive appliquée en Algérie, la demande des entreprises mais aussi des ménages étaient considérables, et enfin le troisième indicateur concerne l'offre interne rigide à cause d'une faible productivité dans la plupart des branches d'activité économique, en plus d'une dépendance accrue du niveau de la production aux importations, d'où toute contrainte financière extérieure se répercute directement sur le niveau de production nationale.¹⁹⁸

Face à cette situation désastreuse de l'économie algérienne marquée par une dette insoutenable causant une cessation de paiement, le gouvernement a été obligé de signer des accords « stand-by » avec le FMI (fonds monétaire international), datant respectivement du 30 juin 1989 pour un prêt de 155.7 millions de DTS (droits de tirage spéciaux) et le 3 juin 1991 pour un prêt de 300 millions DTS, conditionnés par quelques réformes touchant la libéralisation du commerce extérieur, le régime fiscal et l'investissement direct étranger, afin de remédier à la position inconfortable de l'Algérie sur le marché international des capitaux.

¹⁹⁷ Lhaocine Aouragh, L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie, centre français sur la population et le développement, paris, (les études de CEPED), 1996, P 09.

¹⁹⁸ Abdelmadjid Bouzidi, Les années 90 de l'économie algérienne (les limites des politiques conjoncturelles), ENAG Edition, Alger 1999, p 25.

Encore une fois, les réformes n'ont presque rien changé à la situation surtout avec la chute du prix du baril en 1993 qui a frôlé les 10 dollars, le gouvernement a été contraint de signer un troisième accord stand-by avec le FMI pour le rééchelonnement de la dette extérieure en avril 1994 jusqu'à mars 1995 et un accord de « facilité élargie » en avril 1995 jusqu'à mars 1998.¹⁹⁹ Cet accord de rééchelonnement de la dette extérieure auprès du club de Paris (dette publique) ainsi que le club de Londres (dette privée), fût accompagné d'un programme d'ajustement structurel PAS visant à corriger les déséquilibres interne et externe, et cela par :

- l'application de politiques conjoncturelles contra-cycliques rigoureuses autrement dit, en réduisant les déficits budgétaires et en augmentant les taux d'intérêt.
- La libéralisation du commerce extérieur et la diminution des taxes douanières.
- La dévaluation du dinar de 40.17 % en avril 1994 et cela après plusieurs glissements successifs dès 1987 et une dévaluation franche en 1991 (1\$ = 9DA en 1990, puis 18.5DA en 1991 et 24.1 DA en 1992).
- L'annulation des subventions de l'Etat sur la plupart des biens même ceux considérés de première nécessité.
- La réforme du secteur public et la question de privatisation.
- La libéralisation du système bancaire et le développement d'une intermédiation financière capable de collecter l'épargne et l'orienter vers des utilisations productives.

Cette conditionnalité du programme d'ajustement structurel exigé par le FMI visait les objectifs suivants :

- Diminuer l'inflation avoisinant les taux existants aux pays industrialisés.
- Favoriser une forte croissance économique et une offre suffisante permettant de réduire le chômage d'une façon progressive.
- Rééquilibrer la position extérieure tout en constituant des réserves de changes suffisantes.

Ce programme de stabilisation macroéconomique mis en œuvre depuis 1994 dans le cadre des accords stand-by et facilité de financement élargi signés avec le FMI, a permis d'obtenir des résultats appréciables concernant le rétablissement des équilibres extérieurs, à travers le solde de la balance commerciale ainsi que les réserves de change, mais aussi la position des finances publiques et du PIB, qu'on va essayer résumer dans le tableau suivant.

¹⁹⁹ Mustapha Baba Ahmed, opcit, p 207.

Tableau 4-3: Principaux indicateurs économique durant la période 1990-1999.

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PIB 10⁹	554,4	862,1	1 047,7	1 189,7	1 487,4	2 004,9	2 570,0	2 780,2	2 830,5	3 238,2
Taux de croissance du PIB (%)	1,1	-1,2	1,8	-2,1	-0,9	3,8	4,1	1,1	5,1	3,2
Taux de change (DA/\$)	8,96	19,00	21,82	23,36	35,09	47,68	54,77	57,73	58,74	66,64
Inflation (annuel %)	16,6	25,9	31,7	20,5	29,0	29,8	18,7	5,7	5,0	2,6
Monnaie et quasi-monnaie (M2)10⁹	343,0	413,7	515,9	627,4	723,5	799,6	915,1	1 081,5	1 592,5	1 789,4
Avoirs extérieurs (net) 10⁹	6,5	24,3	22,7	19,6	60,4	26,4	134,0	350,4	280,8	169,6

Source : Regards sur la politique monétaire en Algérie , Projet de rapport du conseil national économique et social, 26^{ème} session plénière.

1-2 La Politique budgétaire durant la période de l'étude :

Comme tout pays méditerranéen, en Algérie, les dépenses budgétaires sont votées par le parlement tout comme les mesures fiscales et parafiscales nécessaires à la collecte des ressources publiques.

1-2-1 Les dépenses budgétaires :

Les dépenses budgétaires se composent de dépenses de fonctionnement et de dépenses d'équipement.

- **Les dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement se sont les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, groupées sous quatre titres:²⁰⁰

1. Charges de la dette publique et dépenses en atténuation des recettes (intérêts de la dette extérieure, intérêts de bons de trésor...).
2. Dotations des pouvoirs publics (APN, l'Assemblée constitutionnelle, SENAT)
3. Dépenses relatives aux moyens des services (les payes et traitements du personnel, bourses, retraites, dépenses sociale, dépenses de maintenance...)
4. Interventions publiques (aides aux collectivités locales, contributions aux activités internationales et activités culturelle...)

La loi de finance englobe toutes ces dépenses en un tableau dénommé « Etat B », en fusionnant les deux premières rubriques dans un budget de charges communes en bas de l'état, tandis que les deux rubriques restantes se divisent entre différents ministères en haut du tableau.

²⁰⁰ Article 24 de la loi 84-17 du 07/07/1984 relative aux lois de finance.

ETAT "B"
REPARTITION PAR DEPARTEMENT MINISTERIEL DES CREDITS
OUVERTS AU TITRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR 2012

DEPARTEMENTS MINISTERIELS	MONTANTS EN DA
Présidence de la République.....	12 577 574 000
Services du Premier ministre.....	2 447 889 000
Défense nationale	723 123 173 000
Intérieur et collectivités locales	622 260 318 000
Affaires étrangères.....	29 716 600 000
Justice.....	75 487 291 000
Finances	104 196 257 000
Energie et mines.....	31 783 386 000
Ressources en eau.....	50 291 662 000
Prospective et statistiques.....	961 428 000
Industrie, petite et moyenne entreprise et promotion de l'investissement.....	4 395 874 000
Commerce.....	22 189 764 000
Affaires religieuses et wakfs.....	29 630 963 000
Moudjahidine	191 635 982 000
Aménagement du territoire et environnement	3 407 118 000
Transports	28 387 232 000
Education nationale.....	544 383 508 000
Agriculture et développement rural.....	242 383 415 000
Travaux publics.....	12 342 022 000
Santé, population et réforme hospitalière.....	404 945 348 000
Culture.....	19 618 095 000
Communication.....	10 739 311 000
Tourisme et artisanat.....	4 289 735 000
Enseignement supérieur et recherche scientifique	277 173 918 000
Poste et technologies de l'information et de la communication.....	3 927 269 000
Relations avec le Parlement.....	228 806 000
Formation et enseignement professionnels.....	49 132 325 000
Habitat et urbanisme.....	18 204 576 000
Travail, emploi et sécurité sociale.....	186 100 734 000
Solidarité nationale et famille.....	165 845 327 000
Pêche et ressources halieutiques.....	2 647 204 000
Jeunesse et sports.....	36 141 213 000
Sous-total.....	3 910 595 317 000
Charges communes.....	697 655 158 000
TOTAL GENERAL.....	4 608 250 475 000

Source : Loi N° 11-16 du 28 décembre 2001 portant la loi de finance 2012.

- **Les dépenses d'équipement :**

Appelées aussi dépenses d'investissement, comprennent les dépenses directes d'investissement plus le remboursement du principal de la dette publique sous trois rubriques :²⁰¹

- 1- Investissements exécutés par l'Etat.
- 2- Subventions d'investissement accordées par l'Etat.
- 3- Autres dépenses en capital.

La loi de finance englobe ses dépenses en dix secteurs dans un tableau nommé «Etat C ».

ETAT "C"
REPARTITION PAR SECTEUR DES DEPENSES A CARACTERE DEFINITIF
POUR L'ANNEE 2012
(En milliers de DA)

SECTEURS	AUTORISATIONS DE PROGRAMME	CREDITS DE PAIEMENT
Industrie.....	16.448.000	15.567.000
Agriculture et hydraulique.....	203.686.120	301.257.000
Soutien aux services productifs.....	6.616.870	20.329.870
Infrastructures économiques et administratives.....	1.496.802.280	1.018.055.111
Education et formation.....	198.511.000	133.624.000
Infrastructures socio-culturelles	91.125.000	92.970.500
Soutien à l'accès à l'habitat	409.665.000	295.550.000
Divers	300.000.000	200.000.000
P.C.D.	67.000.000	67.000.000
Sous-total d'investissement.....	2.789.854.270	2.144.353.481
Soutien à l'activité économique (Dotation aux comptes d'affectation spéciale et bonification du taux d'intérêt).....	—	616.063.100
Programme complémentaire au profit des wilayas.....	—	—
Provision pour dépenses imprévues.....	60.000.000	60.000.000
Sous-total des opérations en capital.....	60.000.000	676.063.100
Total budget d'équipement.....	2.849.854.270	2.820.416.581

Source : Loi N° 11-16 du 28 décembre 2001 portant la loi de finance 2012.

²⁰¹ Article 35 de la loi 84-17 du 07/07/1984 relative aux lois de finance.

1-2-1-1 L'évolution des dépenses budgétaires :

En matière de dépenses budgétaires, la première décennie (1990-2000) était marquée par une augmentation constante du budget d'équipement et celui de fonctionnement, puisque cette même période était consacrée au rétablissement de l'équilibre macroéconomique à travers les mesures du programme d'ajustement structurel, et donc les dépenses d'équipement ont eu le rôle de variable d'ajustement pour amortir les effets de variations des recettes dues aux fluctuations des prix des hydrocarbures, d'où leur augmentation inférieure à celle des dépenses de fonctionnement qui devaient répondre à une pression sociale, économique et politique (tableau 4-4).

Tableau 4-4: les dépenses budgétaires (en milliards de dinars).

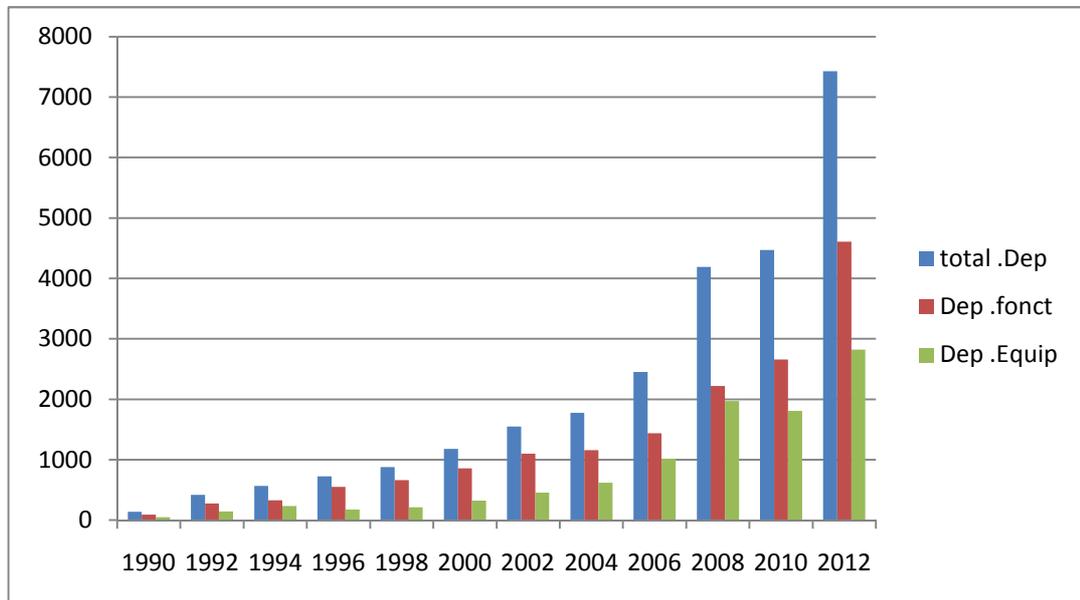
Années	Dépenses totales	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'équipement	Baril du pétrole
1990	136.5	88.8	47.7	23.73
1991	212.1	153.8	58.3	20
1992	420.2	276.2	144	19.32
1993	476.7	291.5	185.2	16.97
1994	566.4	330.4	236	15.82
1995	759.7	473.7	286	17.02
1996	724.6	550.6	174	20.67
1997	845.2	643.6	201.6	19.09
1998	875.8	663.9	211.9	12.86
1999	961.7	774.7	187	17.91
2000	1178.2	856.2	322	28.59
2001	1321	963.6	357.4	24.90
2002	1551	1098	453	25.31
2003	1752.6	1199	553.6	28.89
2004	1775.2	1156.6	618.6	36.66
2005	1888.9	1250.9	638	5336
2006	2453	1437.9	1015.1	64.27
2007	3108.7	1674	1434.7	74.95
2008	4191.1	2217.8	1973.3	99.97
2009	4246.3	2300	1946.3	62.25
2010	4466.9	2659.1	1807.9	80.15
2011	5731.4	3797.2	1934.2	103.94
2012	7428.6	4608.2	2820.4	105.02

Source : Statistiques Rétrospective de l'ONS (1970-2002), Edition 2005.
L'Algérie en quelques chiffres N°42, (2009-2011), ONS, Edition 2012.
Loi de finance 2012, journal officiel N°72 du 29/12/2011.

En revanche, au cours de la deuxième décennie 2000-2012, les dépenses budgétaires globales ont progressées de 84% soit une augmentation de 6250.4 Milliard DA, dont une augmentation significative des dépenses d'équipement exclusivement à partir de 2004-2005 et cela suite aux différents programmes mis en place par les pouvoirs publics en vue du développement économique et social profitant des ressources financières que le pays disposait.²⁰²

Le premier programme élaboré dans cette catégorie est le programme de soutien à la relance économique (PSRE) doté d'une enveloppe de 7 milliards de dollars entre 2001 et 2004 pour but de relancer la croissance économique par une politique budgétaire expansionniste à travers l'augmentation des dépenses publiques d'équipement en vue de développer l'agriculture (plan national de développement agricole (PNDA), les infrastructures et le transport . Un second plan d'investissement public est mis en place à partir de 2005 appelé « plan complémentaire de soutien à la croissance » (PCSC) étalé sur la période 2005-2009 avec un budget de 55 milliards de dollars afin de consolider le plan précédent à savoir le développement du secteur du transport, travaux publics, l'agriculture et l'hydraulique ainsi que l'aide à la création de valeur ajoutée et d'emploi entre autres.²⁰³

Graphe 4-1 : l'évolution des dépenses publiques.



Source : Réalisé par l'auteur à partir des données précédentes.

²⁰² Y.Benabdallah, Le développement des infrastructures en Algérie, Revue du CREAD , Alger2007 , p 07.

²⁰³ Guehairia Amel, Zouaoui Halima, Les formes d'intervention de l'Etat dans l'activité économique, Ecole nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée (ENSSEA), Alger, 2013, p 06.

1-2-2 Les recettes budgétaires :

Les ressources du budget général de l'Etat comprennent :²⁰⁴

- 1- Les recettes de nature fiscale ainsi que les produits des amendes.
- 2- Les revenus des domaines de l'Etat.
- 3- La rémunération de service rendu et les redevances.
- 4- Les fonds de concours et les dons et legs.
- 5- Les remboursements en capital des prêts et avances consentis par l'Etat sur le budget général et les intérêts y afférents.
- 6- Les produits divers du budget dont le recouvrement est prévu par la loi.
- 7- Les revenus des participations financières de l'Etat légalement autorisées.
- 8- Les versements effectués par les fonds de participation au titre de la gestion du portefeuille d'actions qui leurs sont confiées par l'Etat.

La loi de finance englobe toute ces recettes en un tableau dénommé « Etat A » sous deux grandes rubriques : ressources ordinaires et fiscalité pétrolière.

²⁰⁴ Article 11 de la loi 84-17 du 07/07/1984 relative aux lois de finance.

ETAT "A"

RECETTES DEFINITIVES APPLIQUEES AU BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2012

RECETTES BUDGETAIRES	MONTANTS (en milliers de DA)
1. RESSOURCES ORDINAIRES :	
1.1. Recettes fiscales :	
201.001 — Produit des contributions directes	677.730.000
201.002 — Produit de l'enregistrement et du timbre	43.770.000
201.003 — Produit des impôts divers sur les affaires	639.670.000
(dont TVA sur les produits importés)	330.200.000
201.004 — Produit des contributions indirectes.....	2.000.000
201.005 — Produit des douanes.....	232.580.000
Sous-total (1).....	1.595.750.000
1.2. Recettes ordinaires :	
201.006 — Produit et revenus des domaines.....	19.000.000
201.007 — Produits divers du budget	54.300.000
201.008 — Recettes d'ordre	—
Sous-total (2).....	73.300.000
1.3. Autres recettes :	
— Autres recettes	225.000.000
Sous-total (3).....	225.000.000
Total des ressources ordinaires.....	1.894.050.000
2. FISCALITE PETROLIERE :	
201.011 - Fiscalité pétrolière.....	1.561.600.000
TOTAL GENERAL DES RECETTES.....	3.455.650.000

Source : Loi N° 11-16 du 28 décembre 2001 portant la loi de finance 2012.

1-2-2-1 L'évolution des recettes budgétaires :

Le tableau 4-5 démontre une extrême dépendance des recettes budgétaires globales à la fiscalité pétrolière qui dépend elle-même au prix des hydrocarbures sur le marché mondial.

En effet, la proportion de la fiscalité pétrolière dans les recettes globales a atteint plus de 60% en moyenne, avec une augmentation des recettes en 1997 équivalente au triple par rapport à celle de 1993 (plus de 550 milliards DA contre seulement 180 milliards DA) suite à la hausse des prix du brut.

Tableau 4-5: les recettes budgétaires (en milliards de dinars).

Années	Recettes fiscales	Dont fiscalité pétrolière		Dont fisc ordinaire	Recettes globales*	Prix du baril
1990	147.3	76.2	49.97%	71.1	152.5	23.73
1991	244.2	161.5	64.88%	82.7	248.9	20
1992	302.6	193.8	62.14%	108.8	311.9	19.32
1993	300.7	179.2	57.08%	121.4	314	16.97
1994	398.3	222.2	46.56%	176.1	477.2	15.82
1995	578.1	336.1	54.95%	241.9	611.7	17.02
1996	786.6	495.9	60.10%	290.6	825.1	20.67
1997	878.7	564.7	60.94%	314	926.6	19.09
1998	708.4	378.5	48.62%	329.8	774.5	12.86
1999	874.8	560.1	58.92%	314.7	950.5	17.91
2000	1522.7	1173.2	74.32%	349.5	1578.1	28.59
2001	1354.6	956.4	63.52%	398.2	1505.5	24.90
2002	1255.4	942.9	65.80%	482.8	1432.8	25.31
2003	1401.7	1284	55.08%	524.9	1517.7	28.89
2004	1468.4	1485	53.27%	580.4	1618.4	36.66
2005	1902.3	2267	48.43%	640.4	2066.1	53.36
2006	3434.9	2714	74.56%	720.8	3639.9	64.27
2007	3478.6	2711.9	73.53%	766.7	3687.9	74.95
2008	2680.7	1715.4	59.10%	965.3	2902.4	99.97
2009	3073.6	1927	58.83%	1146.6	3275.4	62.25
2010	2799.6	1501.7	48.84%	1297.9	3074.6	80.15
2011	2978.3	1529.4	44.94%	1448.9	3403.1	103.94
2012	3230.6	1561.6	45.19%	1894	3455.6	105.02

Source : Statistiques Rétrospective de l'ONS (1970-2002), Edition 2005.

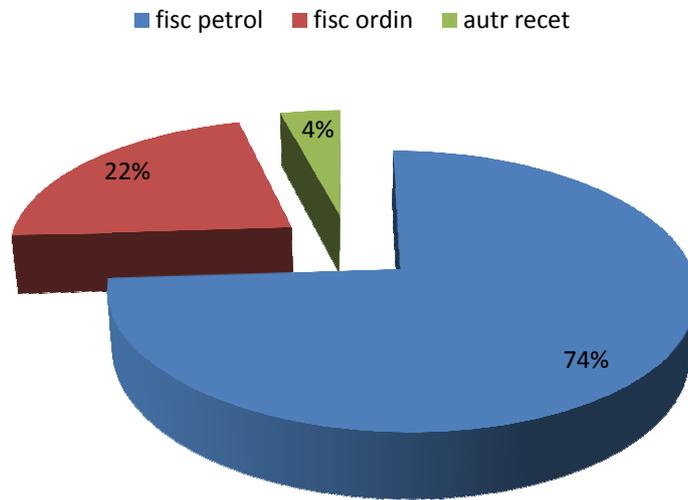
L'Algérie en quelques chiffres N°42, (2009-2011), ONS, Edition 2012.

Loi de finance 2012, journal officiel N°72 du 29/12/2011.

*Recettes globales est la somme des recettes fiscales et d'autres recettes.

(en 2012 : 3455.6 = 3230.6 + 225)

Graphe 4-2: ventilation des recettes budgétaires en 2000.

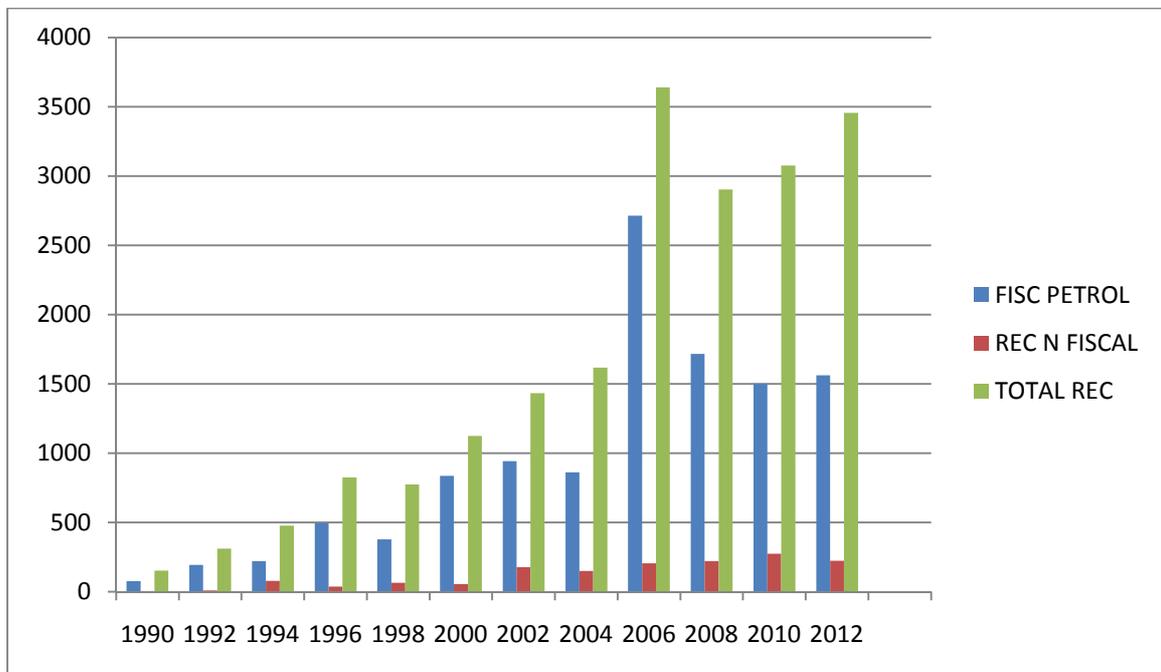


Source : Réalisé par l'auteur à partir des données précédentes.

Cependant, les recettes budgétaires ont subi un choc et sont descendues à 378 milliards DA contre 564 milliards DA en 1998 suite à la chute brutale des prix du brut en raison des effets de la crise asiatique, chose qui n'a pas duré grâce à une reprise significative du prix des hydrocarbures à partir de la seconde décennie en occurrence en 2008, avec une évolution très favorable avoisinant les 100 \$ le baril.

Par conséquent, le prix du brut sur le marché mondial affecte directement le niveau des recettes de la fiscalité pétrolière, mais aussi d'une façon indirecte le montant des recettes de fiscalité sur les importations (à savoir droits de douanes et TVA sur importations) du fait que c'est le niveau des recettes d'exportations des hydrocarbures qui vont déterminer la capacité à importer du pays.²⁰⁵

Graphe 4-3 : l'évolution des recettes budgétaires.



Source : Réalisé par l'auteur à partir des données précédentes.

²⁰⁵ Rapport du FEMISE, La politique budgétaire en Algérie, Institut de la Méditerranée, janvier 2006, P 56.

1-2-3 le solde budgétaire :

Au début des années 90, et suite à la hausse du prix du pétrole qui est arrivé à 23\$ en 1990 contre 16 \$ le baril en 1989, des excédents budgétaires se sont enregistrés de 16 milliards DA en 1990 puis de 36 milliards DA en 1991, pour revenir à la baisse à partir de 1992 avec un déficit de 108 milliards DA.

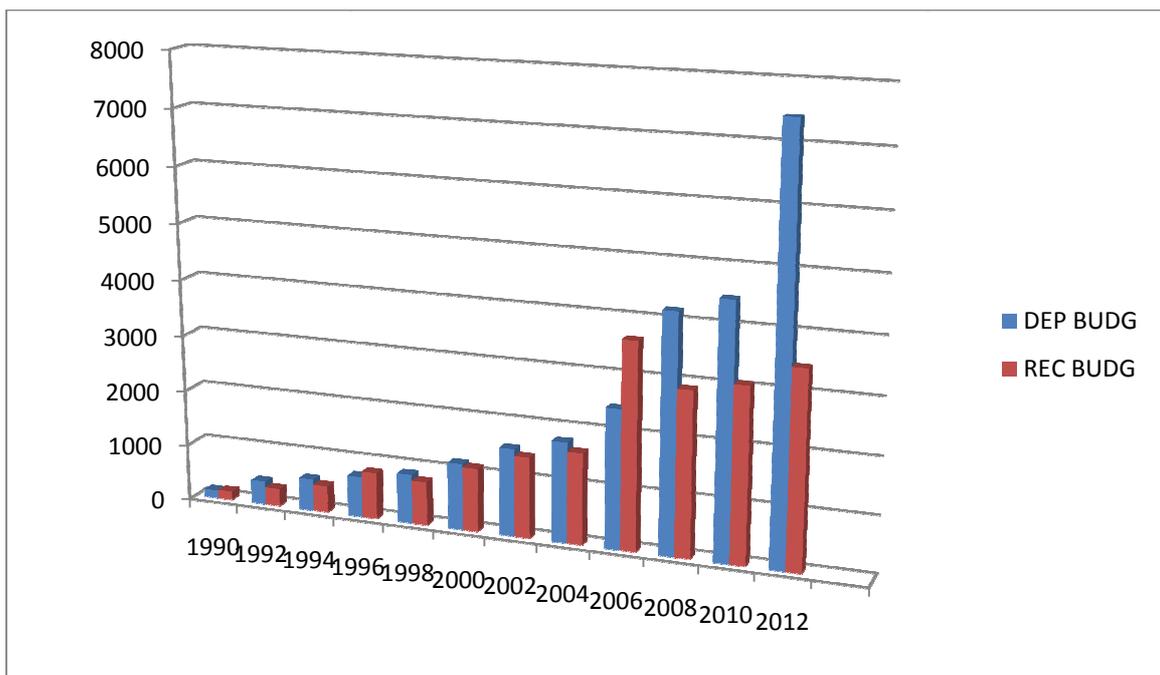
Tableau 4-6: les soldes budgétaires (en milliards de dinars).

Années	Dépenses totales	Recettes totales	Solde budgétaire	Prix du Baril en \$
1990	136.5	152.5	16	23.73
1991	212.1	248.9	36.8	20
1992	420.2	311.9	-108.3	19.32
1993	476.7	314	-162.7	16.97
1994	566.4	477.2	-89.2	15.82
1995	759.7	611.7	-148	17.02
1996	724.6	825.1	100.5	20.67
1997	845.2	926.6	81.4	19.09
1998	875.8	774.5	-100.7	12.86
1999	961.7	950.5	-11.2	17.91
2000	1178.2	1125.1	-53.1	28.59
2001	1321	1505.5	184.5	24.90
2002	1551	1432.8	-118.2	25.31
2003	1752.6	1517.7	-234.9	28.89
2004	1775.2	1618.4	-156.8	36.66
2005	1888.9	2066.1	177.2	53.36
2006	2453	3639.9	1186.9	64.27
2007	3108.7	3687.9	579.2	74.95
2008	4191.1	2902.4	1288.7	99.97
2009	4246.3	3275.4	-970.9	62.25
2010	4466.9	3074.6	-1392.3	80.15
2011	5731.4	3403.1	-2328.3	103.94
2012	7428.6	3455.6	-3973	105.02

Source : Statistiques Rétrospective de l'ONS (1970-2002), Edition 2005.
L'Algérie en quelques chiffres N°42, (2009-2011), ONS, Edition 2012.
Loi de finance 2012, journal officiel N°72 du 29/12/2011.

A partir des années 2000, le solde budgétaire est tantôt négatif tantôt positif, il reflète la fluctuation de la fiscalité pétrolière d'une façon indirecte, autrement dit, malgré la hausse continue des prix des hydrocarbures, le budget de l'Etat continu d'enregistrer des déficits budgétaires persistants (graphe 4-5), et cela peut être expliqué par l'augmentation continue des dépenses budgétaires suite au actions prises par le gouvernement en matière de la relance économique et le développement économique et social à travers les différents programmes élaborés à savoir le PSRE (2001-2004) , le PCSC (2005-2009) et même le derniers programme d'investissement publics (2010-2014) impliquant près de 130 milliards de dollars.

Graphe 4-4 : L'évolution des recettes et des dépenses budgétaires.

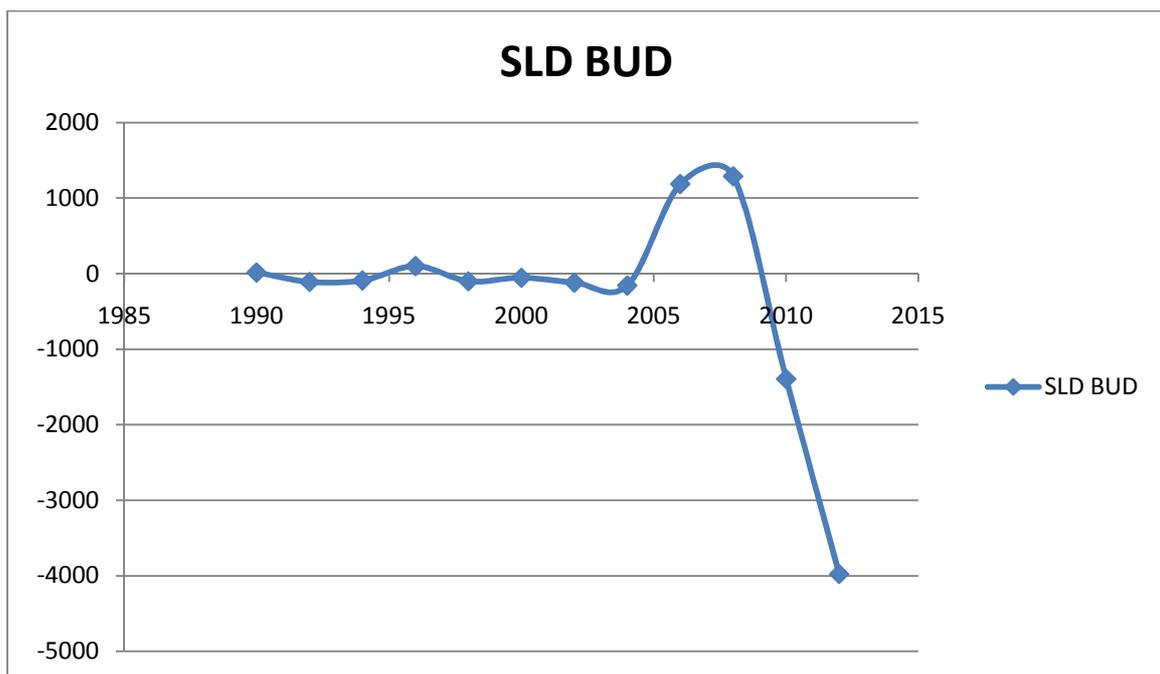


Source : Réalisé par l'auteur à partir des données précédentes.

Par ailleurs, suite à la crise asiatique, tout comme le Venezuela, Kazakhstan, Azerbaïdjan et le Qatar, l'Algérie a mis en place en 2000 un fonds pétrolier appelé « fonds de régulation des recettes budgétaires FRR » qui est alimenté par le surcroît de la fiscalité pétrolière résultant de la différence entre le prix de référence et le prix moyen effectif de l'année, dont l'ultime rôle est d'entretenir la dette publique et financer le déficit public.²⁰⁶ (le solde de ce fonds a atteint 3654 milliards de dinars soit environ 46 milliards de dollars fin 2007).

Cependant, malgré la mise en place de ce fonds, ce dernier ne peut constituer une source de financement sûre, d'où la fragilité de l'équilibre budgétaire qui reste sujet à de possibles chutes durables des prix des hydrocarbures.

Graphe 4-5 : L'évolution des soldes budgétaires.



Source : Réalisé par l'auteur à partir des données précédentes.

²⁰⁶ Toufik Hamdad, Politique budgétaire et croissance, référence au cas d'un pays rentier, Rapport de communication à la Faculté des sciences économiques de Tizi-Ouzou, 2010, p 10.

1-3 La politique monétaire durant la période de l'étude :

La planification exercée en Algérie a toujours considéré l'offre de monnaie comme variable endogène qui doit répondre impérativement aux besoins de l'économie, réduisant ainsi la vraie conception de la politique monétaire.

Les premières réformes du secteur bancaire et monétaire de l'Algérie par la mise en place des deux lois bancaires à savoir la loi 86-12 et la loi 88-06, se sont avérées totalement inadaptées à la situation socioéconomique du pays et se sont abrogées en avril 1990 par la nouvelle loi 90-10 sur la monnaie et le crédit.

Les buts principaux de cette loi se résument en la réinjection des règles de l'économie de marché, la lutte contre l'inflation et la financiarisation de l'économie à travers les points suivants :²⁰⁷

- La banque centrale est désormais dénommée Banque d'Algérie dotée d'une plus grande autonomie financière, gérée administrativement par le conseil de monnaie et de crédit qui forme l'autorité monétaire selon l'article 44, en étant responsable sur l'émission de la monnaie, l'escompte des effets, les opérations sur l'or ainsi que les opérations de compensation interbancaire.
- Contrairement à la monétisation du déficit budgétaire systématique depuis la loi de finance complémentaire de 1965, l'article 213 de la loi 90-10 a mis fin aux relations de subordination de la banque centrale au trésor public, qui doit obligatoirement rembourser sa dette. (arrivée à 10 milliards de dinars fin 1989, et cela sur une période de 15 ans).²⁰⁸
- La fixation d'un plafond concernant les avances de la banque centrale au trésor public de 20% des recettes budgétaires ordinaires réalisées par l'Etat lors de l'exercice antérieur et pour une durée totale de 240 jours devant être remboursée en fin d'année.

²⁰⁷ Hossine Benissad, Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché, Enag Edition, Alger, 2004, pp 132-134.

²⁰⁸ Article 213 de la Loi 90-10 sur la monnaie et le crédit du 14 avril 1990.

- Mettre fin à la souscription obligatoire de bon de trésor par les banques et l'institution des réserves obligatoires par l'article 93 permettant à la banque centrale la régulation de la liquidité des banques.²⁰⁹
- L'assouplissement du contrôle des changes à travers une meilleure convertibilité de la monnaie locale dès 1994 et la mise en place d'un régime de flottement dirigé ainsi que la modernisation du système de paiement avec l'introduction de la monétique et la télé compensation.²¹⁰
- La place de la stabilité externe à travers le maintien du taux de change ainsi que la stabilité interne à travers le taux d'inflation parmi les missions primordiales que doit assurer la banque centrale selon l'article 55 de la loi.

1-3-1 les instruments de la politique monétaire :

La politique de régulation de la monnaie par la banque d'Algérie dispose d'une panoplie d'instruments parmi lesquels :

- **Le réescompte d'effets publics et privés :** qui a été fixé à 15% en 1994 pour poursuivre une série de glissement successifs et arriver à 4% qui est un taux réduit suite à l'excès de liquidité existant, évitant aux banques de se refinancer auprès de la banque centrale. Néanmoins, ce taux demeure utilisable en tant que taux directeur (tableau 4-7).

²⁰⁹ Mohamed Chérif Ilmane, Les trois phases de développement du système bancaire et monétaire algérien, Revue des sciences économiques et de gestion, N7, décembre 2012, p 15.

²¹⁰ Hossine Benissad, La réforme économique en Algérie, OPU, 1991, p 135.

Tableau 4-7 : l'évolution des taux de réescompte.

Date	Taux de réescompte
01/10/1963 au 31/12/1971	3.75%
01/01/1972 au 30/09/1986	2.75%
01/10/1986 au 01/05/1989	5%
02/05/1989 au 21/05/1990	7%
22/05/1990 au 30/09/1991	10.5%
01/10/1991 au 09/04/1994	11.5%
10/04/1994 au 01/08/1995	15%
02/08/1995 au 27/08/1996	14%
28/08/1996 au 20/04/1997	13%
21/04/1997 au 28/06/1997	12.5%
29/06/1997 au 17/11/1997	12%
18/11/1997 au 08/02/1998	11%
09/02/1998 au 08/09/1999	9.5%
09/09/1999 au 26/01/2000	8.5%
27/01/2000 au 21/10/2000	7.5%
22/10/2000 au 19/01/2002	6%
20/01/2002 au 31/05/2003	5.5%
01/06/2003 au 06/03/2004	4.5%
07/03/2004 à ce jour.	4%

Source : Bulletin statistique trimestriel de la Banque d'Algérie, N°21, mars 2013.

- **Les réserves obligatoires** : selon l'instruction 73-94 du 28 novembre 1994, les banques sont astreintes à la constitution d'une réserve obligatoire rémunérées ou pas sur l'ensemble de leurs exigibilités collectées et/ou empruntées en dinars à hauteur de 2.5% et cela pendant un mois (du quinzième jour qualendaire du mois au quatorzième jour calendaire inclus du mois suivant).²¹¹

Aussi selon l'article 11 de l'instruction, une pénalité à taux fixé par la banque d'Algérie est appliquée aux banques qui manquent totalement ou partiellement à l'exigence de constitution de réserves obligatoires qui leur sont imposées.

²¹¹ Article (3) l'instruction N° 73-94 du 28 novembre 1994 relative au régime de réserves obligatoires.

Cependant, comme le système bancaire manquait de liquidité, exiger par la banque centrale la constitution d'une réserve même à taux réduit c'est alourdir d'autant son illiquidité, du coup, cet instrument n'a pas été activé avant 2001 vue la situation de surliquidité inédite suite aux retombées des ressources pétrolières, avec un taux de 4%²¹², puis à un taux de 4.5% selon l'instruction N° 06/2001 puis à 6.25% en décembre 2002, et à 6.5% en mars 2004 (bien qu'il peut atteindre les 15% selon l'instruction N°02/04 du 13/05/2004 de la banque d'Algérie)²¹³.

Malgré ces hausses consécutives du taux des réserves obligatoires, la banque d'Algérie a introduit de nouveaux instruments comme la reprise de liquidité ainsi que l'adjudication des crédits afin de pouvoir stériliser une proportion suffisante des liquidités abondantes sur le marché monétaire interbancaire.

Tableau 4-8 :Taux de constitution et rémunération des réserves obligatoires auprès de la banque d'Algérie.

Années	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de rémunération	0.75%	0.50%	0.50%	0.50%	0.50%
Taux de constitution	8%	8%	9%	9%	11%

Source : Bulletin statistique trimestriel de la Banque d'Algérie, N°21, mars 2013.

- **L'open market** : L'opération par laquelle, la banque d'Algérie intervient dans le marché secondaire par des achats ou ventes d'effets publics ayant moins de six mois à courir et d'effets privés admissibles au réescompte sans aucun calendrier et par voie de télex, dans le but de réguler la liquidité des banques.

La première opération d'open market de l'Algérie s'est effectuée à titre d'essai le 30 décembre 1996 d'une valeur d'achat de 4 milliards de dinars d'effets publics moins de six mois, cependant puisque le marché monétaire n'est pas alimenté en titres publics négociables, et que la banque d'Algérie n'est pas autorisée à intervenir sur le marché

²¹² Article (4) et (5) de l'instruction N° 01/2001 du 11/02/2001 relative au régime de réserves obligatoires.

²¹³ Regards sur la politique monétaire en Algérie , Projet de rapport du conseil national économique et social, 26^{ème} session plénière, p 86.

primaire où sont souscrits les seuls bons de trésors existants, l'instrument d'open market n'est pas mis en œuvre.²¹⁴

- **La reprise de liquidité :** En plus des politiques monétaires traditionnelles qui sont le taux de réescompte, l'open market et les réserves obligatoires, la banque centrale peut utiliser d'autres instruments selon un processus dit de réglage fin (fine tuning) comme les reprises ou facilité de liquidité lorsque la situation de liquidité reste préoccupante malgré l'utilisation des instruments classiques.²¹⁵

Après plusieurs augmentations des taux de réserves obligatoires, la banque centrale a décidé d'introduire la reprise de liquidité par le biais d'un appel d'offre moyennant un taux de rémunération de 0.75%²¹⁶, et cela afin de pallier à l'insuffisance de stérilisation de liquidités abondantes, d'une façon plus souple que celle des réserves obligatoires, dans la mesure où la reprise de liquidité peut se faire au jour le jour contrairement aux réserves obligatoires qui se déroulent sur une période d'un mois au moment où la situation exige une intervention immédiate, du coup, la reprise de liquidité est devenue le moyen privilégié de la banque d'Algérie permettant à cette dernière de pouvoir collecter un dépôt total de 450 milliards DA au début de 2005, et de 1350 milliards de DA en avril 2012, dépassant ainsi largement les niveaux exigés pour la reconstitution de réserves obligatoires.

- **L'adjudication de crédit par appel d'offre:** est une technique instaurée par l'instruction N°28/95 du 22 avril 1995, afin de pallier aux insuffisances d'offre sur le marché monétaire en alternative aux opérations de réescompte d'effets par la banque centrale.

La banque d'Algérie lance un appel d'offre par télex ou par fax invitant les banques et établissements financiers à soumissionner à l'adjudication en les informant sur :

1. Les taux d'intérêts cibles.
2. Les types d'effets éligibles
3. La date de valeur de l'opération.

²¹⁴ Regards sur la politique monétaire en Algérie, Projet de rapport du conseil national économique et social, 26^{ème} session plénière, p 85.

²¹⁵ Media Banque N° 74, octobre- décembre 2004, p12.

²¹⁶ Bulletin statistique trimestriel de la Banque d'Algérie, N°21, mars 2013.

4. La date d'échéance de l'opération.
5. L'heure limite de soumission des offres.

La demande d'emprunts ne doit pas être inférieure à 500 millions de DA accompagnée du listing de garanties tel qu'arrêté pour l'adjudication.

Une fois les résultats communiqués, les montants de prêts alimentant les comptes courants des banques ouverts auprès de la banque d'Algérie.²¹⁷

1-3-2 l'évolution de la politique monétaire :

En plus de l'objectif externe de la politique monétaire qui consiste en la stabilité du taux de change, l'autre but prédominant de la banque d'Algérie a toujours été la lutte contre l'inflation et le maintien de la stabilité des prix, notamment à travers son rapport de 2003 comportant le lancement d'une cible d'inflation inférieure à 3%.

En l'absence d'un marché financier, le financement de l'économie algérienne est assuré par un système bancaire dont l'offre de monnaie peut être soit endogène soit exogène.²¹⁸ En fait, lorsqu'il y a un manque de liquidité, la banque d'Algérie joue son rôle d'emprunteur de dernier ressort et procède aux opérations de refinancement (la masse monétaire M2 a pu à peine atteindre les 36% en 1994) il s'agit là d'une offre de monnaie endogène déterminée par la demande de crédit des agents économiques.

Tableau 4-9 : L'évolution de la liquidité 1990-1999 (en Milliards de DA).

Années	M2	PIB	M2/PIB
1990	343	556	41.2 %
1991	416.20	884	46%
1992	519.90	1045	46.3%
1993	627.42	1161.7	39.9%
1994	723.51	1473.4	36.6%
1995	799.6	1966	40.7%
1996	915.1	2494.6	49.1%
1997	1085.5	2716.4	54%
1998	1287.9	2781.6	49.4%
1999	1463.4	3187	47%

Source : Bulletin statistique de la banque d'Algérie, séries rétrospectives (1964-2011), juin 2012.

²¹⁷ Les nouvelles modalités et instruments d'intervention de la banque d'Algérie sur le marché monétaire, rapport de la banque d'Algérie, www.Bank-of-algeria.dz.

²¹⁸ Nemouchi Farouk, Choc pétrolier et déséquilibre monétaire en Algérie, Revue des sciences humaines N°31, juin 2009, vol B, Alger, p 07.

Tableau 4-10 : L'évolution de la liquidité 2000-2012 (en Milliards de DA).

Années	M2	PIB	M2/PIB
2000	1656.4	4023	61.6 %
2001	2473.5	4261	58%
2002	2901.5	4522.8	64%
2003	3354.4	5252.3	63.8%
2004	3738	6149.1	60.7%
2005	4157.5	7562	54.9%
2006	4933.7	8514.8	57.9%
2007	5994.6	9366.6	63.9%
2008	6956	11077.1	62.7%
2009	7173	10006.8	71.68
2010	8280.7	12034.4	68.8%
2011	9929.2	14481	68.5%
2012	11013.3	15843	69.5%

Source : Bulletin statistique de la banque d'Algérie, séries rétrospectives (1964-2011), juin 2012.

Tableau statistique de la situation monétaire, ONS (2008-2012).

Cependant, on se trouve devant une offre de monnaie exogène, lorsqu'il ya un accroissement de la liquidité des institutions financières indépendamment de leurs besoins, suite à l'augmentation des avoirs externes nets grâce au raffermissement des cours du brut par exemple pour les pays producteurs du pétrole.

L'Algérie a connue cette conjoncture favorable à partir des années 2000, où le ratio de liquidité (M2/PIB) passe de 47% en 1999 à 63% en 2007 et jusqu'à 69.5% en 2012, grâce à l'embellie des cours du pétrole.

En effet, cette extension monétaire est due à l'augmentation des réserves officielles de change, qui forment les avoirs extérieurs nets et qui constituent la majeure partie de la masse monétaire comme le montre le tableau 4 -11.

Aussi, le trésor public a contribué à cette augmentation de liquidité lors de sa convention signée avec les banques, concernant le rachat des de créances douteuses des entreprises publiques dans le cadre d'assainissement des portefeuilles non performants, où il a déboursé 100 milliards de dinars en 2001, 34 milliards de dinars en 2002 et 72 milliards fin 2003.²¹⁹

Tableau 4-11 : Structure des avoirs monétaires. (en Millions de DA.)

Années	Avoirs extérieurs	Avoirs intérieurs	Dont à l'Etat	A l'économie
1990	6535	414022	167044	246978
1991	24284	485751	159904	325847
1992	22641	636076	300576	335500
1993	19618	754079	527830	226249
1994	60399	774300	468500	305800
1995	26270	967200	401600	565600
1996	133949	1057300	280500	776800
1997	350309	1174400	443300	731100
1998	280710	1273400	542300	731100
1999	174500	1602200	635900	966300
2000	776000	1280190	503900	776290
2001	1310746	1648211	569723	1078488
2002	1755696	1845489	578690	1266799
2003	2342663	1803572	423406	1380166
2004	3119174	1514433	-20596	1535029
2005	4179656	846570	-933184	1779754
2006	5515046	601392	-1304048	1905440
2007	7415563	12066	-2193176	2205242
2008	10246964	-1011830	-3627346	2615516
2009	10885743	-402378	-3488923	3086545
2010	11996565	-124857	-3392949	3268092
2011	13922408	319906	-3406604	3726510
2012	14939900	855000	-3343400	4298400

Source : Bulletin statistique de la banque d'Algérie, séries rétrospectives (1964-2011), juin 2012.
Tableau statistique de la situation monétaire, ONS (2008-2012).

²¹⁹ Rapport du FEMISE, La politique monétaire en Algérie, Institut de la Méditerranée, janvier 2006, p35.

En ce qui concerne la dette extérieure, après la situation d'étranglement qu'a connue l'Algérie au début des années 90, suite au contre choc pétrolier de 1986 (les réserves de change au dessous des 2 Milliards de dollars) poussant l'Algérie à s'endetter et à se trouver dans une situation insoutenable (ratio de service de la dette aux exportations a atteint les 82% en 1993 avec une dette estimée à 28 Milliards de dollars), le gouvernement a été contraint de recourir au rééchelonnement de la dette extérieure à partir de 1994, ce qui a pu ramené la dette de 32 Milliards en 1995 à 23 Milliards en 2003.

A partir du choc pétrolier de 1999, les réserves de change de l'Algérie ont commencé à se redresser petit à petit poussant le gouvernement à un remboursement anticipé de sa dette à partir de 2004, pour arriver à la fois à un allègement des coûts des emprunts et une diminution des surliquidités existantes, ainsi la dette extérieure représente 3.63Milliards de dollars soit 2.4 % du PIB en 2012.

Tableau 4-12 : Evolution de la dette extérieure (Milliards de dollars).

Année	1990	1991	1993	1995	1997	1998	1999	2000	2001
Dette	28.38	27.88	25.72	31.57	31.22	30.47	28.32	25.26	22.57
Année	2002	2003	2004	2006	2008	2009	2010	2011	2012
Dette	22.64	23.35	21.82	5.61	5.58	5.14	5.10	3.26	2.47

Source : Statistiques Rétrospective de l'ONS (1970-2002), Edition 2005.

L'Algérie en quelques chiffres N°42, (2009-2011), ONS, Edition 2012.

Afin de stériliser cette surliquidité, qui est la preuve de la difficulté d'absorption productive de la rente pétrolière, plusieurs décisions ont été prises :²²⁰

- La fin du refinancement auprès de la banque d'Algérie dès 2001.
- La création du fonds de régulation des recettes en 2000 avec un premier versement de 453.2 milliards de dinars.
- L'utilisation de l'instrument de réserve obligatoire en 2001 depuis son institution en 1994, où il a subi plusieurs augmentations.
- Le recours à la reprise de liquidité à 7 jours pour la première fois, avec un taux de rémunération de 0.75%, puis à 3 mois à 1.25%.

²²⁰ Bulletin statistique trimestriel de la Banque d'Algérie, N°21, mars 2013.

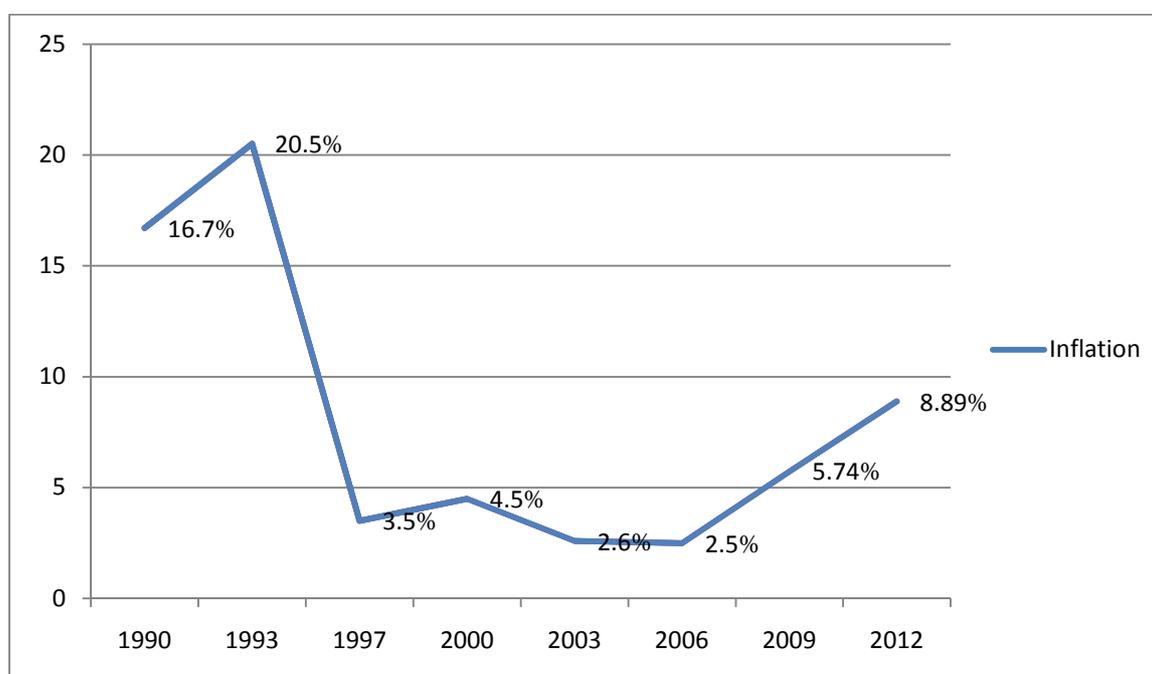
Ainsi, le taux d'inflation a pu être métrisé à un taux cible moyen de 3%, pour replonger à la fin de 2012 à un taux de 8.89% en raison du rebondissement des prix à l'importation des produits alimentaires (surtout du blé porté par la hausse du cours des denrées alimentaires), en plus des fortes augmentations des revenus en 2011 et 2012, avec une stagnation d'offre, ce qui a poussé la banque d'Algérie à l'augmentation du taux de réserves obligatoires à 11% à partir du 15 mai 2012, ainsi que l'augmentation du montant des reprises de liquidité de 250 milliards de dinars, en plus de l'introduction à compter du 15 janvier 2013 d'un nouvel instrument de politique monétaire à savoir la reprise de liquidité à six mois à un taux de rémunération de 1.50%.²²¹

Tableau 4-13 : l'évolution de l'inflation (en %).

Année	1990	1991	1993	1995	1997	1998	1999	2000	2001
Inflation	16.70	22.80	20.50	29.05	18.69	5.73	4.64	0.34	4.2
Année	2002	2003	2004	2006	2008	2009	2010	2011	2012
Inflation	1.4	2.6	4.7	2.5	4.86	5.74	3.91	4.52	8.89

Source : Bulletin statistique de la banque d'Algérie, séries rétrospectives (1964-2011), juin 2012.
Tableau statistique de la situation monétaire, ONS (2008-2012).

Graphe 4-6 : Evolution de l'inflation.



Source : Réalisé par l'auteur à partir des données précédentes.

²²¹ Rapport de la banque d'Algérie, février 2013.

La politique mixte appliquée par l'Etat entre une politique budgétaire de relance et une politique monétaire de rigueur, a pu ramener l'inflation à des taux réduits (4% en 2010 contre 30 % en 1995), cependant le taux de chômage est resté élevé.

En effet, la création d'emplois et la lutte contre le chômage demeurent parmi les objectifs stratégiques de la politique économique, plusieurs dispositifs ont été créés afin d'aider à l'insertion professionnelle, en aidant le chômeur ou le jeune à la recherche du premier emploi soit à créer sa propre entreprise, soit à occuper un emploi temporaire en attendant son réinsertion au marché de travail.

Parmi ces dispositifs on a l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ qui a été créée en 1997 dans le but de la création d'emploi et l'extension d'activités de production de bien et service, l'agence nationale de gestion de micro-crédit ANGEM afin d'aider l'artisanat et les petits métiers, la caisse nationale d'assurance chômage destinée aux travailleurs licenciés pour raisons économiques, ainsi que les contrats pré-emploi (CPE) qui permettent aux entreprises d'insérer les jeunes à l'emploi en laissant la charge des rémunérations sur l'Etat, qui leur versent des allocations équivalentes aux salaires minimum mensuel.²²²

Grâce à ses dispositifs près de 1.1 millions d'emplois ont été créés fin 2012, cependant le taux de chômage reste élevé face à une rigidité persistante du marché du travail suite au contrôle par l'Etat de larges pans de l'activité économique à côté de difficultés des PME pour l'octroi du crédit bancaire face à la frilosité des banques.

Tableau 4-14 : l'évolution du taux de chômage (en %).

Année	1991	1995	1998	2000	2003	2006	2008	2010	2012
Chômage	21.2	28.1	28	29.5	23.7	12.27	11.3	10	10

Source : Bulletin statistique de la banque d'Algérie, séries rétrospectives (1964-2011), juin 2012.
Tableau statistique de la situation monétaire, ONS (2008-2012).

Quant à l'équilibre extérieur, le solde de la balance des paiements a été positif la plupart des années de l'étude non suite à la performance des exportations algériennes mais bien pour l'embellie de la conjoncture pétrolière grâce à l'augmentation des cours du baril .

²²² Rapport du FEMISE, Le marché du travail en Algérie, Institut de la Méditerranée, janvier 2006, p 20.

En effet, bien que solide, la situation extérieure de l'Algérie reste largement dépendante des cours du gaz et du pétrole, prisonnière du syndrome hollandais principal cause de la non diversification de l'économie Algérienne.

Tableau 4-15 : Evolution du solde de la balance des paiements (million de dollars).

Année	1990	1991	1993	1995	1997	1998	1999	2000	2001
Solde	84	529	302	-5550	1480	-1700	-2410	7789	6190
Année	2002	2003	2004	2006	2008	2009	2010	2011	2012
Solde	3650	7590	9100	17730	36990	3860	15330	20141	12057

Source : Bulletin statistique de la banque d'Algérie, séries rétrospectives (1964-2011), juin 2012.
Tableau statistique de la situation monétaire, ONS (2008-2012).

Enfin, concernant le taux de change, à partir de 1974, le dinar était rattaché à un panier de monnaie des principaux partenaires commerciaux dont le dollar tenait la part de lion grâce à sa place importante dans les recettes d'exportations d'hydrocarbures de l'Algérie. Cependant dès 1986 et suite au contre choc pétrolier, le dinar a commencé à subir plusieurs glissement jusqu'à la dévaluation de 1994 où il a été déprécié en dessous de 40% de sa valeur.

La convertibilité commerciale a été établie en 1994 (suite au règlement N° 92-04 du 22 mars 1992 modifié par le règlement N° 95-07 du 23 décembre 1995), permettant aux banques de fournir des devises directement aux importateurs au lieu des allocations des devises à travers les licences d'importations, en plus des autorisations des dépenses de santé et d'éducation en 1995 puis celles de voyage à l'étranger en 1997.²²³

Le régime de change appliqué en Algérie est celui du flottement dirigé ou administré, qui se détermine au sein d'un marché interbancaire de change mis en place par la banque d'Algérie dès le début de 1996.

L'objectif principal de ce régime de change administré en cohérence avec une politique monétaire anti inflationniste, est d'atténuer l'impact de la volatilité des cours de change des principales devises, en vue d'aider les exportations hors hydrocarbures à travers une diversification de l'économie pour diminuer les conséquences du syndrome hollandais dont souffre l'économie Algérienne.

²²³ Rapport du FEMISE, opcit, p 38.

Section 2: Evaluation de la politique conjoncturelle en Algérie par l'étude économétrique.

Lorsqu'il s'agit de la politique économique, Il est souvent fait référence au carré magique de Kaldor (1908-1988) qui résume les deux équilibres interne et externe d'un pays à travers quatre indicateurs à savoir : le taux de croissance de PIB, le taux de chômage, le taux d'inflation et le solde de la balance des transactions courantes.

Parmi ces quatre objectifs, notre modeste étude focalise sur le taux de croissance du PIB en Algérie, puisque cette variable a toujours reçu le plus d'attention par le gouvernement et les politiques, notamment à travers plusieurs plans de relance économiques et cela, par le redéploiement des deux politiques conjoncturelles à savoir la politique budgétaire et la politique monétaire.

Cette section sera centrée sur une brève revue de la littérature, ensuite sur la modélisation économétrique des deux politiques conjoncturelles de l'Algérie et enfin sur les analyses des résultats du modèle.

2-1 Revue de la littérature :

Sur le plan empirique, de nombreuses études ont tenté de tester les relations de causalité entre la politique monétaire et budgétaire avec l'activité économique. L'étude de **Friedman et Meiselman (1963)** a démontré que la croissance économique exprimée par la consommation, est influencée beaucoup plus par la politique monétaire que par la politique budgétaire. Ces résultats d'inspiration monétariste ont été corroborés par l'étude faite au sein de la Federal Reserve Bank de St Louis par **Anderson et Jordan (1968)** d'où le nom du modèle de St Louis à travers lequel, la variation de la dépense totale courante, est exprimée en fonction des variations de l'offre de monnaie et des dépenses publiques dans le but de tester l'efficacité relative des politiques budgétaires et monétaires sur l'activité économique. ²²⁴

²²⁴ Solomane Kone, L'impact des politiques monétaires et budgétaires sur la croissance économique dans les pays de l'UEMOA, revue d'Etudes Et Recherches N°509, décembre 2000, p 03.

Dans la même logique, les deux économistes **Mehta et Kiser** (1993) ont utilisé ce modèle et ont tiré les mêmes conclusions, **Carlson** (1978) a aussi testé l'efficacité des deux politiques conjoncturelles par rapport au taux de croissance aux Etats-Unis, en utilisant des données trimestrielles de dépenses publiques et d'offre de monnaie pour conclure que la politique monétaire est efficace en terme de croissance économique contrairement à la politique budgétaire.

Cependant, des études d'inspiration keynésienne ont contredits le résultat d'Anderson et Jordan comme l'étude de **Keran** (1970) sur huit pays industrialisés ainsi que l'étude de **Chowdhury** (1986) sur un échantillon de pays d'Amérique Latine, ainsi que l'étude **Ansari** (1996) appliquée en Inde, ont toutes prouvé l'efficacité de la politique budgétaire plus que la politique monétaire

Par ailleurs, l'étude de **Chowdhury** (1988) en appliquant l'équation de St Louis sur six pays Européens à savoir : la Belgique, le Danemark, l'Autriche, la Hollande, la Norvège et la Suède, a montré que l'effet de la politique budgétaire était positif en Belgique et en Hollande, la politique monétaire efficace en Danemark, Norvège et Suède, tandis que les résultats pour l'Autriche n'ont pas été satisfaisants.²²⁵

L'étude de **Mona Kamal** (2010)²²⁶ sur les effets macroéconomiques des chocs de la politique budgétaire en Grande Bretagne démontrant l'efficacité progressive de cette politique sur la croissance dans le court terme, tout comme l'étude de **Antonio, Ricardo** (2009) sur quatre pays industrialisés et celle de **Roel, Massimo** (2011)²²⁷ sur les pays de l'Union Européen. L'étude de **Dali, Smida** (2013)²²⁸ sur l'interaction des politiques budgétaire et monétaire en Grèce où la politique monétaire a le rôle principal dans la stabilisation de la conjoncture notamment par le financement du déficit budgétaire et la gestion monétaire.

²²⁵ Cheikh Tidiane Ndiaye, Analyse de l'efficacité relative des politiques monétaires et budgétaires au Sénégal, p 08.

²²⁶ Mona Kamal, Empirical investigation of fiscal policy shocks in the UK, MPRA Paper, n 23493, 2010.

²²⁷ Roel Beetsma and Massimo Giuliadori, The effects of government purchases shocks Review and Estimates for the EU, The Economic Journal, 2011.

²²⁸ Hounaida Daly, Mounir Smida, Interaction entre politique monétaire et politique budgétaire : cas de la Grèce, MPRA Paper, n 45931, 2013.

Concernant les études menées en Afrique, **Bynoe (1994)** en se basant sur un échantillon de cinq pays africains (Nigeria, Tanzanie, Gana, Kenya et Sierra Leone) a démontré que la politique budgétaire est efficace qu'au Nigeria, tandis que la politique monétaire est plus performante dans les quatre pays restants.

De même, **Guillaumont (1999)** qui démontre la non-efficacité des politiques macroéconomiques en Afrique du fait de la stagnation du produit par tête, en plus des deux études pour les pays de l'UEMOA comme celle de **Koné (2000)** démontrant l'impact positif des deux politiques sur la croissance, et celle de **Ndiaye** qui explique l'efficacité relative des deux politiques conjoncturelles par rapport aux chocs imprévisibles émanant de l'extérieur.

Cependant, ces types d'études n'ont pas été nombreux pour le cas de l'Algérie à l'exception de quelques travaux théoriques concernant la politique monétaire émanant des économistes comme Mr Abdelmadjid Bouzidi, Hocine Benissad et Mr Mohamed Leksassi à travers les rapports de la banque d'Algérie. Tandis que la politique budgétaire a fait l'objet de quelques études économétriques dont les plus importantes celle de **Chibi, Benbouziane et Chakouri (2010)**²²⁹ sur les effets macroéconomiques des chocs de la politique budgétaire en Algérie démontrant l'efficacité relative et insuffisante de cette dernière sur la croissance économique, l'étude de **Oughlissi et Kolli (2012)** qui a abouti relativement à la même conclusion que la précédente, et l'étude de **Driss, Betahar et Benbouziane (2014)**²³⁰ démontrant l'efficacité de la politique budgétaire sur le taux de change réel.

Ainsi, notre modeste étude vient de compléter les travaux existants dans la mesure d'étudier les deux politiques conjoncturelles en Algérie à la fois monétaire et budgétaire, et leur rôle dans l'amélioration de la croissance économique, et cela à travers une étude économétrique effectuée grâce au logiciel EVIEWS8.

²²⁹ Abderrahim Chibi, Mohamed Benbouziane and Mohamed Chekouri, The macroeconomic effects of fiscal policy shocks in Algeria, an empirical study, economic research forum, 2010.

²³⁰ Amira Driss, Samir Bettahar, Mohamed Benbouziane, Fiscal policy shocks and real exchange rate dynamics: An empirical investigation in the case of Algeria, International journal of trade and commerce, vol 3 N1, January 2014.

2-2 La modélisation :

Le modèle empirique à estimer pour l'Algérie adopte une version modifiée du modèle de St Louis (modèle Anderson et Jordan (1968)) pour tester l'efficacité de la politique monétaire et de la politique budgétaire sur l'activité économique, en utilisant une approche de Cointégration suivie d'un test de causalité à la Granger ainsi qu'une modélisation VAR portant sur le test de réponses impulsionnelles et la décomposition de la variance.

Les données annuelles relatives à notre analyse, couvrent la période 1970-2012, et sont extraites des sources de la banque mondiale ainsi que l'ONS.

Les variables et agrégats utilisés sont :

- la variable à expliquer qui est le produit intérieur brut PIB exprimé en valeurs réelles.
- Les variables explicatives qui sont : les dépenses budgétaires totales réelles RDEP et les recettes budgétaires totales réelles RREC en ce qui concerne la politique budgétaire , tandis que la politique monétaire est exprimée par l'agrégat monétaire M2 ainsi que le canal du taux de change réel du dinar par rapport au dollar RTC.

2-2-1 Analyse de la stationnarité des variables :

Avant tout traitement économétrique, il convient de s'assurer de la stationnarité des variables afin d'éviter les problèmes de régressions fallacieuses.²³¹ A cette fin, nous allons appliquer Dans notre étude les tests de Dickey Fuller augmenté (ADF,1981) et Phillips-Perron (PP, 1988) sur les mêmes séries en logarithme.

- **Le test d'ADF :**

Le test de racine unitaire, nous aide à déterminer le degré de stationnarité (ordre d'intégration) des variables et à tester la significativité du coefficient Y_{t-1} des trois modèles suivants:²³²

$$\Delta Y_t = \rho Y_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta Y_{t-j+1} + \varepsilon_t \quad (1)$$

²³¹ Eric Dor, Econométrie, Pearson Education, 2005, p 162.

²³² Régis Bourbonnais, Econométrie, Dunod, 2004, p 234.

$$\Delta Y_t = p_0 + \rho Y_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta Y_{t-j+1} + \varepsilon_t \quad (2)$$

$$\Delta Y_t = p_0 + p_1 t + \rho Y_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta Y_{t-j+1} + \varepsilon_t \quad (3)$$

$Y_t = (\text{RPIB}_t, \text{RDEP}_t, \text{RRECT}_t, \text{RM2}_t, \text{RTC}_t)$.

Les hypothèses du test de Dickey Fuller Augmenté sont :

$H_0 : \rho = (\Phi - 1) (1 - \theta_1 - \dots - \theta_{p-1}) = 0 \iff \Phi = 1$ (Racine Unitaire (non stationnaire))

$H_1 : |\phi| < 1$ ((non Racine Unitaire (stationnaire))

ADF: Test de Dickey Fuller Augmenté

CV : Critical Value (Valeur Critique)

- Si la valeur de ADF est inférieure à la valeur critique CV, alors on accepte l'hypothèse H_1 : la série X est stationnaire.
- Si la valeur de ADF est supérieure ou égale à la valeur de CV, alors on accepte l'hypothèse H_0 : la série X est non stationnaire.

- **Le test de PP :**

Le test de Phillips et Perron est construit sur une correction non paramétrique des statistiques de DF pour prendre en compte des erreurs hétéroscédastiques selon quatre étapes :²³³

1) Estimation par les moindres carrés ordinaires des trois modèles de base des test DF et calcul des statistiques associés.

2) Estimation de la variance dite de court terme :

$$\hat{\sigma}^2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n e_i^2$$

3) Estimation d'un facteur correctif s_t^2 (variance de long terme) établi à partir de la structure des covariances des résidus des modèles précédemment estimés de telle sorte que les transformations réalisées conduisent à des distributions identiques à celles de DF ainsi :

²³³ Régis Bourbonnais, opcit, p 234.

$$s_t^2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n e_i^2 + 2 \sum_{i=1}^l \left(1 - \frac{i}{l+1}\right) \frac{1}{n} \sum_{i=i+1}^n e_i e_{i-i}$$

4) Calcul de la statistique de PP :

$$t_{\hat{\phi}_1}^* = \sqrt{k} \times \frac{(\hat{\phi}_1 - 1)}{\hat{\sigma}_{\hat{\phi}_1}} + \frac{n(k-1)\hat{\sigma}_{\hat{\phi}_1}}{\sqrt{k}}$$

Voici les tests d'ADF effectués sur les variables du modèle au seuil de 5% ainsi que ceux de PP représentés dans le tableau suivant : (voir annexe)

Tableau 4-16: Résultats des tests de stationnarité.

	ADF		PP	
	Niveau	1 ^{ère} différence	Niveau	1 ^{ère} différence
RPIB	0.668755 [0.9900]	-5.868459 [0.0000]	1.084609 [0.9967]	-6.068805 [0.0000]
RDEP	1.240847 [0.9979]	-5.084064 [0.0001]	2.155219 [0.9999]	-4.903333 [0.0003]
RREC	-2.282665 [0.1821]	-7.721652 [0.0000]	-2.282665 [0.1821]	-8.420882 [0.0000]
RM2	-0.278642 [0.9195]	-5.044702 [0.0002]	-0.494095 [0.8823]	-5.044702 [0.0002]
RTC	-1.512216 [0.5178]	-5.968418 [0.0000]	-1.735483 [0.4065]	-5.984279 [0.0000]

Les valeurs entre crocher sont des probabilités, et les valeurs significatives des tests sont en gras.
Source : Réalisé par l'auteur à partir du logiciel EViews.

L'analyse de la stationnarité des variables, en utilisant le test de Dickey-Fuller augmenté (ADF) et de Phillips-Perron (PP), a montré que toutes les variables sont intégrées d'ordre 1 (ou I(1)), ce qui implique que l'hypothèse H0 est rejetée.

En effet, la valeur estimée de la statistique ADF est inférieure à la valeur critique au seuil de 5% ou encore la valeur de Prob (0,0000) est inférieure à 5%.

D'un autre côté, toutes les variables ont le même ordre d'intégration, ce qui justifie l'utilisation du test de cointégration. L'analyse de l'ordre d'intégration des variables justifie la présence d'une relation de long terme qui relate une tendance stochastique commune.²³⁴ Celle-ci sera testée par l'approche de Johansen.

2-2-2 L'approche de Cointégration de Johansen:

En 1991 et 1995, Johansen a proposé une approche multivariée fondée sur la méthode du maximum de vraisemblance. Elle sert à vérifier la cointégration des séries par un test de rang de cointégration. Le test d'hypothèse est le suivant :

H0 : Non cointégration (rang de cointégration vaut Zéro)

H1 : Cointégration (rang de cointégration supérieur ou égale à 1)

LR : likelihood Ratio (Rapport de vraisemblance)

CV : Critical Value (valeur critique)

L'Hypothèse de cointégration est acceptée si LR est supérieur à CV. Elle est rejetée dans le cas contraire.

²³⁴ Régis Bourbonnais, opcit, p 279.

Tableau 4-17: Résultats des tests de Cointégration.

Hypothesized No. of CE(s)	Eigen value	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.514948	76.86450	69.81889	0.0123
At most 1 *	0.432160	47.92449	47.85613	0.0493
At most 2	0.301762	25.28784	29.79707	0.1514
At most 3	0.230977	10.92004	15.49471	0.2164
At most 4	0.010313	0.414655	3.841466	0.5196

Trace test indicates 2 cointegrating eqn (s) at the 0.05 level
 * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level
 **MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Source : Réalisé par l'auteur à partir du logiciel EVIEWS.

Les résultats du test de la trace nous montrent que les variables RPIB, RREC, RDEP, RM2 et RTC sont cointégrées au seuil de 5%. L'hypothèse nulle d'absence de cointégration est rejetée du fait que le test de la trace indique deux (2) équations de cointégration pour l'Algérie, ce qui peut être interprété par l'existence d'une relation de long terme entre quelques variables de l'étude.

2-2-3 La causalité de Granger :

Granger a introduit le concept de non causalité en 1969 dans le but de rendre optimale la prévision réalisée au niveau des variables. Les hypothèses du test de causalité se présentent ainsi

²³⁵.

- PROB est la probabilité critique (probabilité d'acceptation).
- L'hypothèse nulle (non causalité) est acceptée dès que (PROB) est supérieure à 5%.

²³⁵ Régis Bourbonnais, opcit, p 274.

Tableau 4-18: Résultats du test de causalité de Granger.

Null Hypothesis:	F-Statistic	Prob.	Résultat
RDEP does not Granger Cause RPIB RPIB does not Granger Cause RDEP	0.40095 3.90944	0.6726 0.0291	Does not cause cause
RREC does not Granger Cause RPIB RPIB does not Granger Cause RREC	0.33730 4.22820	0.7159 0.0224	Does not cause cause
RTC does not Granger Cause RPIB RPIB does not Granger Cause RTC	1.48947 5.33959	0.2391 0.0093	Does not cause cause
RM2 does not Granger Cause RPIB RPIB does not Granger Cause RM2	2.43781 2.22611	0.1016 0.1226	Does not cause Does not cause
RREC does not Granger Cause RDEP RDEP does not Granger Cause RREC	1.97335 1.35730	0.1537 0.2702	Does not cause Does not cause
RTC does not Granger Cause RDEP RDEP does not Granger Cause RTC	1.07228 0.13321	0.3529 0.8757	Does not cause Does not cause
RM2 does not Granger Cause RDEP RDEP does not Granger Cause RM2	0.64597 0.60406	0.5301 0.5520	Does not cause Does not cause
RTC does not Granger Cause RREC RREC does not Granger Cause RTC	1.47349 1.64608	0.2426 0.2070	Does not cause Does not cause
RM2 does not Granger Cause RREC RREC does not Granger Cause RM2	2.62386 3.53441	0.0863 0.0397	Does not cause cause
RM2 does not Granger Cause RTC RTC does not Granger Cause RM2	1.65183 1.23733	0.2059 0.3022	Does not cause Does not cause

Source : Réalisé par l'auteur à partir du logiciel EVIEWS.

Nous constatons qu'au seuil de 5%, le test de causalité de Granger laisse présager des liens de causalité comme suit :

- Une causalité unidirectionnelle de La croissance vers les dépenses totales selon la causalité de Granger.
- Une causalité unidirectionnelle de La croissance vers les recettes totales.
- La croissance cause le taux de change selon la causalité de Granger.
- Les recettes totales causent la masse monétaire selon la causalité de Granger, révélant que la politique monétaire demeure faiblement endogène du fait que les réserves officielles de change, issues des exportations des hydrocarbures, qui forment les avoirs extérieurs nets constituent la majeure partie de la masse monétaire en Algérie.

2-2-4 Les fonctions de réponses :

Grace à l'estimation d'un modèle VAR, l'analyse impulsionnelle nous permet d'expliquer les influences des chocs d'une des variables sur les autres variables du modèle.

Par conséquent, les fonctions de réponses demeurent l'un des instruments le mieux indiqué pour expliquer les sources d'impulsion.

Après avoir estimé le nombre de décalage optimal qui est égal à 1, correspondant à la valeur la plus faible des critères, (en annexe), nous allons retracer les réponses aux chocs sur les résidus des variables étudiées et cela sur dix périodes considérées comme le délai nécessaire pour que ces dernières retrouvent leurs niveaux de long terme.

- **Choc sur les dépenses totales :**

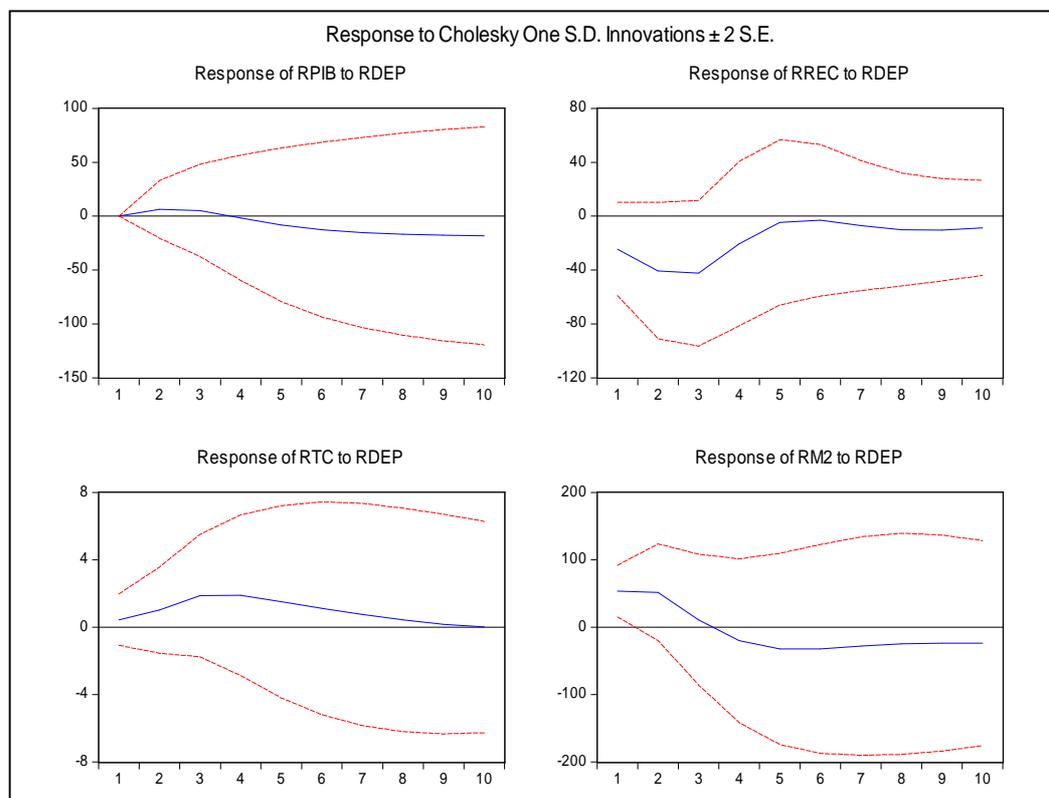
Le graphe 4-7 retrace la simulation de l'impact d'un choc sur les dépenses totales et ses répercussions sur les autres variables sur un intervalle de 10 périodes comme suit :

un choc positif de dépenses totales de 1% génère un effet positif sensible sur la croissance économique sur le court terme atteignant un maximum de 0.012% pendant la 2^{ème} année qui suit le choc pour ensuite descendre dans le moyen et long terme à un minimum de -0.04% durant la 4^{ème} année, puis atteindre -0.036 % en fin de période, ce résultat corrobore avec l'étude de Chibi, Benbouziane et Chakouri (2010) ainsi que celle d' Antonio, Ricardo (2009).

Ce même choc exerce un effet négatif sur les recettes, atteignant son maximum pendant la deuxième période, mais positif sur le taux de change (dépréciation de la monnaie nationale puisque le taux de change est à l'incertain) jusqu'à la 3^{ème} période pour ensuite se stabiliser. Ce résultat corrobore avec l'étude de Roel, Massimo (2011).

Concernant la masse monétaire elle répond négativement au choc des dépenses d'une façon graduelle puis tend à revenir vers son équilibre.

Grphe 4-7 : Réaction des variables au choc des dépenses.



Source : Sorties du logiciel EViews.

- **Choc sur les recettes totales :**

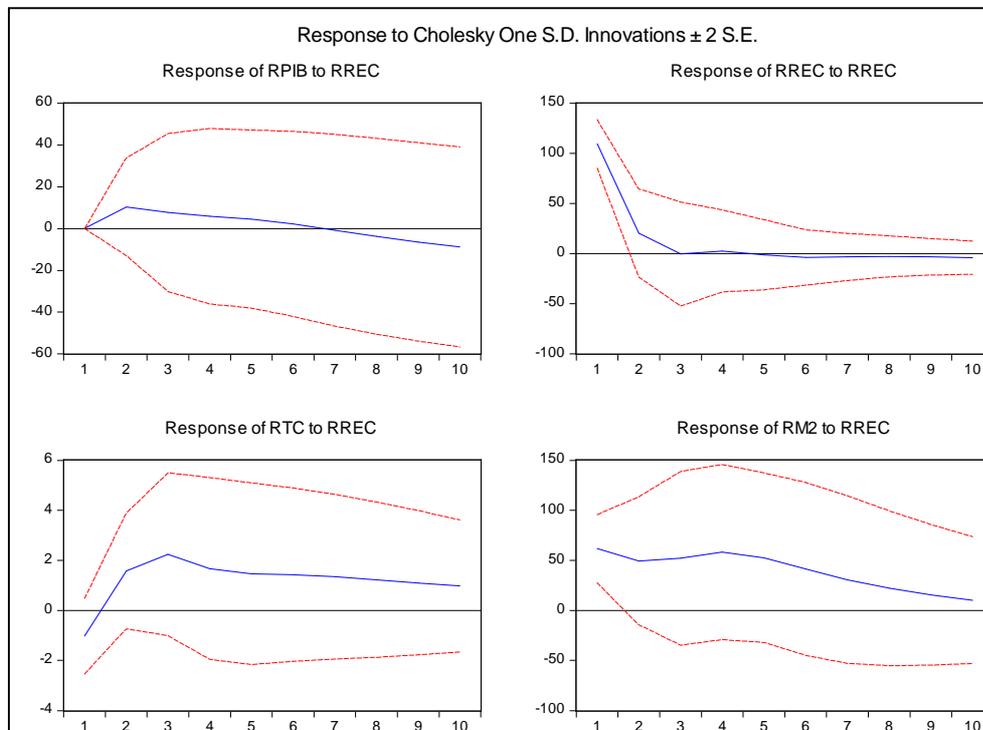
Le graphe 4-8 retrace la simulation de l'impact d'un choc sur les recettes totales et ses répercussions sur les autres variables sur un intervalle de 10 périodes comme suit :

un choc positif de recettes totales de 1% génère un effet positif sur la croissance économique atteignant un maximum de 0.02% pendant la 1^{ère} année qui suit le choc pour ensuite descendre dans le moyen et long terme à un minimum de -0.18% , ce résultat corrobore relativement avec l'étude de Chibi, Benbouziane et Chakouri (2010).

Ce même choc exerce sur la masse monétaire des effets alternés reflétant des phases de baisse sensible durant la première période, puis de hausse vers la 3^{ème} période pour ensuite se stabiliser à la fin.

Concernant le taux de change, il répond positivement au choc des recettes atteignant un maximum de 0.11% durant la 3^{ème} période avant de revenir vers son équilibre. Ce résultat corrobore avec l'étude de Mona Kamal (2010).

Graphe 4-8 : Réaction des variables au choc des recettes.



Source : Sorties du logiciel EVIEWS.

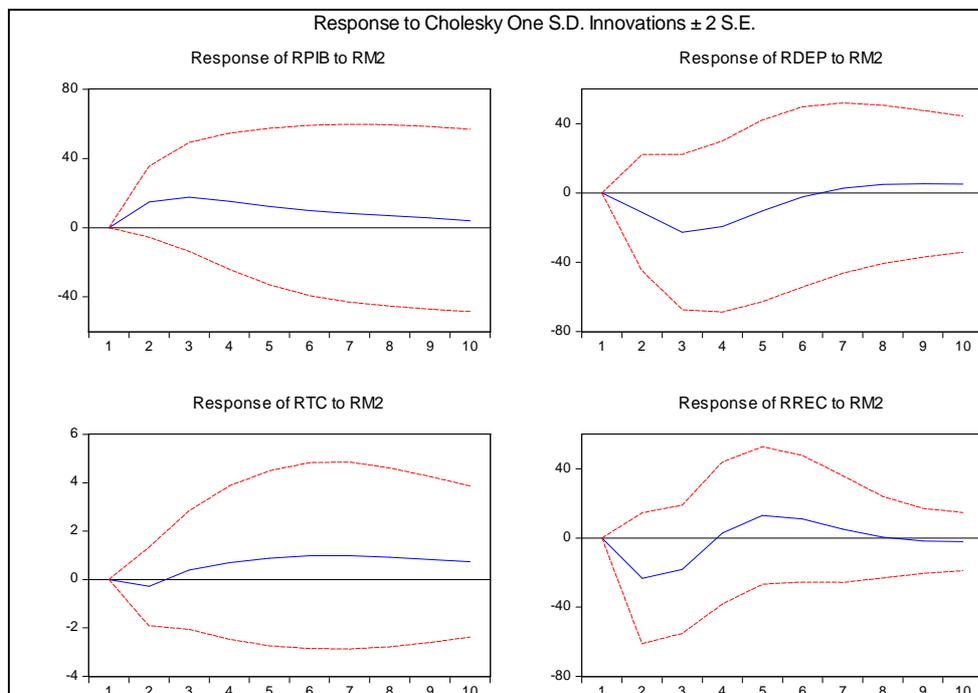
- **Choc sur la masse monétaire :**

Le graphe 4-9 retrace la simulation de l'impact d'un choc de la masse monétaire et ses répercussions sur les autres variables sur un intervalle de 10 périodes comme suit :

Un choc positif de la masse monétaire de 1% génère un effet positif minime sur la croissance économique sur le court terme atteignant un maximum de 0.045% pendant la 2^{ème} année puis tend à revenir vers son équilibre. Ce type de résultat est inattendu dans un pays en développement comme l'Algérie, où le caractère rudimentaire du système financier pousse à réduire les effets de la politique monétaire par rapport à ceux de la politique budgétaire (alors que les résultats montrent que l'efficacité relative de RM2 est supérieure à celle de RDEP : $0.045 > 0.012$), néanmoins, ceci peut être expliqué par une monétisation de la dette publique et du déficit budgétaire. Ce résultat corrobore avec l'étude de Dali, Smida (2013) et Bynoe (1994).

Ce même choc exerce sur les recettes ainsi que le taux de change des effets alternés reflétant des phases de baisse sensible durant les premières périodes, puis de hausse pour ensuite se stabiliser en fin d'intervalle.

Graphe 4-9 : Réaction des variables au choc de la masse monétaire.



Source : Sorties du logiciel EVIEWS

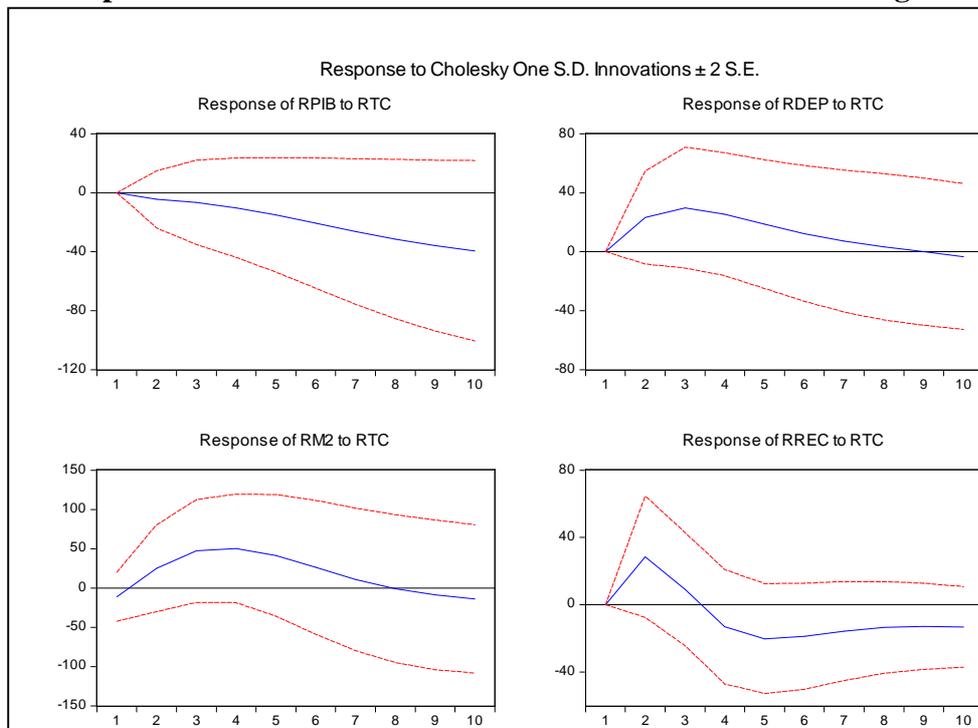
- **Choc sur le taux de change :**

Le graphe 4-10 retrace la simulation de l'impact d'un choc de taux de change et ses répercussions sur les autres variables sur un intervalle de 10 périodes comme suit :

Un choc positif du taux de change de 1% (dépréciation de la monnaie nationale puisque le taux de change est à l'incertain) génère un effet négatif sur la croissance économique tout au long de l'intervalle. Ce résultat s'oppose à la théorie qui stipule que la dépréciation de la monnaie nationale favorise la croissance par l'amélioration de la compétitivité du commerce extérieur à travers les exportations et par conséquent la production nationale. Néanmoins ce résultat peut être expliqué par la fragilité du tissu industriel algérien et la dépendance massive de son économie au secteur des hydrocarbures dont les cours sont fixés en dollar dans les marchés mondiaux et ne dépendent guère de la valeur de la monnaie nationale.

Ce même choc exerce un effet positif sur les dépenses, atteignant son maximum 0.075% pendant la troisième période, pour ensuite se stabiliser. Concernant la masse monétaire et les recettes elles répondent par des effets alternés reflétant des phases de hausse durant les premières périodes, puis de baisse pour ensuite se stabiliser en fin d'intervalle.

Graphe 4-10 : Réaction des variables au choc du taux de change.



Source : Sorties du logiciel EViews.

2-2-5 La décomposition de la variance :

Ce test a pour objectif de calculer pour chacune des innovations sa contribution à la variance de l'erreur.

Tableau 4-19: Résultats de la décomposition de la variance.

Percentage of the forecast error of:	Explained by chocks in :					
	TERME	RPIB	RDEP	RREC	RTC	RM2
RPIB	COURT	90.92528	4.390642	4.052823	10.08663	10.18228
	MOYEN	52.54213	5.415326	16.10488	7.062541	16.91980
	LONG	17.67783	3.758492	8.938921	2.255286	9.954566
RDEP	COURT	5.628768	94.53381	13.47797	15.00725	17.28387
	MOYEN	22.88624	75.46379	14.03729	55.48287	16.91776
	LONG	59.26256	75.54433	45.69938	69.11263	39.70595
RREC	COURT	3.638435	2.831477	69.72131	4.413308	21.34905
	MOYEN	9.371112	9.608977	50.86928	9.573612	13.09671
	LONG	15.62322	10.70351	31.24411	11.36973	15.54476
RTC	COURT	3.161451	1.771370	1.173668	69.28285	4.477518
	MOYEN	2.681041	6.476628	1.297007	21.77814	12.79930
	LONG	3.830339	7.570995	3.295107	11.56970	9.255451
RM2	COURT	1.131623	3.167182	11.57423	1.209962	48.81901
	MOYEN	2.411088	2.600560	10.03751	0.819923	23.42160
	LONG	4.253560	2.147478	8.552511	2.007202	5.680087

Source : Sorties du logiciel EVIEWS.

Les résultats ci-dessus montrent que la variance de l'erreur de prévision de toutes les variables est due le plus à ses propres innovations dans le court et moyen terme.

Concernant les recettes et les dépenses publiques, elles ne sont responsables que de 4% de la variance du produit intérieur brut, ce qui est conforme au résultat obtenu par les fonctions de réponses démontrant la faiblesse du multiplicateur de la politique budgétaire et son efficacité relative sur la croissance économique.

Les résultats de la décomposition de la variance montrent que l'agrégat de la masse monétaire et la composante du taux de change ne sont responsables que de 10% de la variance du produit intérieur brut, expliquant ainsi la modeste efficacité de la politique monétaire sur la croissance économique malgré l'excès de liquidité existante.

Dans la même optique des fonctions de réponses, la décomposition de la variance montrent que l'efficacité relative de la politique monétaire est supérieure à celle de la politique budgétaire, ce qui peut être expliqué par la monétisation des déficits budgétaires pratiquée par le gouvernement.

Par conséquent, la politique conjoncturelle appliquée en Algérie n'a pas d'effet concret sur la croissance économique :

- La politique budgétaire expansionniste à caractère keynésien appliquée par le gouvernement a échoué dans sa démarche par la non augmentation de la production nationale, faute au système productif limité et au tissu industriel embryonnaire, du coup, les fonds colossaux destinés à promouvoir la croissance économique à travers la création de richesse et de valeur ajoutées ont été détournés seulement vers la promotion d'infrastructures et l'importations de biens étrangers.
- Tandis que la politique monétaire, mis à part sa contribution au financement du déficit budgétaire, elle focalise plutôt sur le seul objectif d'inflation à travers l'augmentation du taux de réserves obligatoires et l'instauration de nouveaux instruments tel la reprise de liquidité à six mois à un taux de rémunération de 1.50% dès janvier 2013 entre autres.

Conclusion :

Ce chapitre avait pour objectif de s'intéresser à la politique conjoncturelle de l'Algérie durant ces dernières décennies, à travers un aperçu historique de la politique budgétaire et de la politique monétaire grâce à des données statistiques recueillies auprès de l'ONS et la banque d'Algérie.

Concernant la politique budgétaire, différents programmes ont été élaborés en vue du développement économique et social profitant des ressources financières que le pays disposait grâce au revenus des hydrocarbures, comme le programme de soutien à la relance économique (PSRE) doté d'une enveloppe de 7 milliards de dollars entre 2001 et 2004 pour but de relancer la croissance économique, le second plan d'investissement public est mis en place à partir de 2005 appelé « plan complémentaire de soutien à la croissance » (PCSC) étalé sur la période 2005-2009 avec un budget de 55 milliards de dollars afin de consolider le plan précédent et même le derniers programme d'investissement publics (2010-2014) impliquant près de 130 milliards de dollars.

Tandis que pour la politique monétaire, La planification exercée en Algérie a toujours considéré l'offre de monnaie comme variable endogène qui doit répondre impérativement aux besoins de l'économie, réduisant ainsi la vraie conception de la politique monétaire, jusqu'à l'application de la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit qui a fixé des plafonds concernant les avances de la banque centrale au trésor public et a mis fin à la souscription obligatoire de bon de trésor par les banques à côté de l'institution des réserves obligatoires par l'article 93 permettant à la banque centrale la régulation de la liquidité des banques.

A propos de liquidité, la stabilité interne à travers le maintien du taux d'inflation est parmi les missions primordiales que doit assurer la banque centrale selon l'article 55 de la loi.

En fait, grâce à l'embellie des cours du pétrole qu'a connue l'Algérie à partir des années 2000, le ratio de liquidité (M2/PIB) est passé de 47% en 1999 à 70% en 2012, Et afin de stériliser cette surliquidité, un fonds de régulation des recettes a été créé en 2000 avec un premier versement de 453.2 milliards de dinars, en plus de l'annulation des opérations du refinancement auprès de la banque d'Algérie dès 2001 et l'utilisation de l'instrument de réserve obligatoire ainsi que la reprise de liquidité à 7 jours pour la première fois, avec un taux de rémunération de 0.75%, puis à 3 mois avec un taux de 1.25%, ce qui a aboutie à une certaine maîtrise du taux d'inflation.

L'étude économétrique effectuée à la fin du chapitre a démontré grâce aux fonctions de réponses et la décomposition de la variance l'efficacité relative de la politique conjoncturelle sur la croissance économique en Algérie, expliquée d'un côté par un échec de La politique budgétaire expansionniste à caractère keynésien appliquée par le gouvernement faute au système productif limité et au tissu industriel embryonnaire, et de l'autre, par la focalisation de la politique monétaire sur le seul objectif d'inflation au détriment de la croissance économique, à travers l'augmentation du taux de réserves obligatoires et l'instauration de nouveaux instruments.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Le but de cette étude est d'examiner l'efficacité et la limite de la politique conjoncturelle sur l'activité économique à travers un cadre théorique et un autre empirique sur l'économie algérienne.

Dans le cadre théorique, nous avons expliqué d'abord les deux dysfonctionnements de l'économie que sont l'inflation et le chômage, principales causes de l'intervention de l'Etat dans la vie économique, ensuite nous avons abordé le cadre ou le modèle dans lequel cette politique conjoncturelle va s'activer à savoir le modèle mundell-fleming et ses caractéristiques ainsi que son rôle dans l'élaboration des Policy mix, pour enfin passer à l'explication des différentes politiques économiques conjoncturelles, leurs objectifs, leurs réactions au sein de différents régimes de change et les dilemmes qu'elles peuvent contracter dans l'élaboration de l'équilibre.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le débat sur le rôle de l'Etat dans la vie économique a profondément évolué, l'efficacité relative de la politique conjoncturelle ne fait guère de doute, ne serait ce que pour lutter contre les crises et éviter la dépression.

En effet, en période de basse conjoncture, l'Etat peut intervenir en pratiquant une *politique de relance* budgétaire, en maniant les niveaux de recettes ou de dépenses publiques par la diminution des impôts qui va agir d'abord sur la consommation des ménages par une hausse du revenu disponible, ensuite sur l'investissement en encourageant les investisseurs privés grâce la baisse des contributions, et enfin sur les exportations qui peuvent être vendues à des prix plus bas, et donc devenir plus compétitives. Cette politique de relance budgétaire peut être appliquée aussi par une hausse des dépenses publiques qui va agir sur la consommation publique et l'investissement public, et par conséquent sur la demande globale.

De la même façon, en période de haute conjoncture ou de surchauffe de l'économie, l'Etat intervient en pratiquant une *politique de rigueur* pour diminuer la demande globale appelée *politique budgétaire restrictive* en augmentant les niveaux de recettes ou en diminuant celui des dépenses publiques. Ainsi, ces politiques budgétaires conjoncturelles agissent en contre courant des fluctuations de la conjoncture, d'où leur appellation de *politiques anticycliques*.

Quant à la politique monétaire, elle constitue un instrument important pour l'Etat au même titre que la politique budgétaire dans l'élaboration de l'équilibre, à travers le contrôle de la masse monétaire émise par les instituts d'émission, afin de réguler la conjoncture en favorisant croissance et stabilité des prix.

En effet, tout comme la politique budgétaire, la politique monétaire agit selon la conjoncture ; elle devient expansive en période de crise en diminuant les taux d'intérêts pour encourager les investissements et donc la demande globale. Par contre, en situation de surchauffe, une contraction monétaire à travers une hausse de taux d'intérêt génère un impact négatif sur le niveau d'investissement des entreprises et sur le volume des mouvements de capitaux à court terme, ce qui va détériorer la demande globale, et tout cela à l'aide de différents instruments comme les réserves obligatoires, le réescompte et l'open market.

Or, les deux politiques conjoncturelles, ont des résultats différents selon le régime de change pratiqué et le degré de mobilité des capitaux existant, car les marges de manœuvres dont un pays dispose diffèrent selon le régime de change adopté. Ainsi, en régime de change fixe, la politique budgétaire est totalement efficace en parfaite mobilité de capitaux, et moins meilleure lorsque la mobilité de capitaux est relativement faible. Tandis qu'en régime de change flottant, elle est totalement inefficace en parfaite mobilité de capitaux, mais bien meilleure lorsque la mobilité de capitaux est relativement faible.

En revanche, la politique monétaire en régime de change fixe s'avère inefficace que ce soit en situation de faible ou de parfaite mobilité de capitaux. Par contre elle est très efficace, que ce soit en situation de faible ou de parfaite mobilité de capitaux, lorsqu'il s'agit d'un régime de change flexible.

Toutefois, ces politiques conjoncturelles se heurtent par moment à d'importantes contraintes comme : le choix des instruments qui, selon le principe de Mundell, doivent être affectés à la réalisation des objectifs pour lesquels ils sont relativement les plus efficaces, les conflits d'objectifs suite aux oppositions qui puissent exister entre les objectifs visés par la politique économique comme celle qui existe entre l'inflation et le chômage, ou encore les problèmes de délais de réaction et d'effets d'éviction qui peuvent être aussi générés par l'application des politiques conjoncturelles.

Pour l'étude empirique, nous nous sommes basé sur une étude économétrique pour l'économie Algérienne en utilisant une approche de Cointégration suivie d'un test de causalité à la Granger ainsi qu'une modélisation VAR portant sur le test de réponses impulsionnelles et la décomposition de la variance, pour la période 1970-2012 soit quarante ans d'observation en utilisant le logiciel EVIEWS 8, dans le but d'évaluer l'efficacité de ces deux politiques en terme de croissance, puisque cette variable a toujours reçu le plus d'attention par le gouvernement et les politiques, notamment à travers l'application de plusieurs plans de relance économiques.

Durant les années de planification de l'économie, l'Algérie a toujours opté pour un modèle de croissance économique basé sur l'industrialisation, où le déficit budgétaire était supposé financer l'investissement public ; mais le fonctionnement des usines commençait à peser lourd sur la balance des paiements, car les produits semi-finis et la matière première nécessaires à la production nationale étaient importés en contrepartie d'une exportation minime hors hydrocarbure, ce qui alourdissait de plus en plus la dette extérieure.

Depuis le contre choc pétrolier en 1986, principal révélateur de problèmes structurels sérieux de l'économie nationale, avec une balance des paiements déficitaire et un taux d'inflation important suite à une offre globale insuffisante par rapport à une demande excessive, alimentée par une politique monétaire laxiste, le gouvernement a été obligé de signer avec le FMI des accords « stand-by » avec un rééchelonnement de la dette extérieure, accompagné d'un programme d'ajustement structurel visant à corriger les déséquilibres internes et externes, notamment à travers l'application de politiques conjoncturelles contra-cycliques rigoureuses par la réduction des déficits budgétaires et l'augmentation des taux d'intérêt.

Concernant la politique mixte, cette dernière a connu deux phases distinctes à savoir la période de planification de l'économie où le budget de l'Etat a été abondamment utilisé comme instrument de la politique économique, dans lequel le trésor avait recours aux avances de la banque centrale sans limite, et la période des réformes en l'occurrence celle du secteur bancaire par la promulgation de la loi relative à la monnaie et au crédit, qui a donné une certaine indépendance à la banque centrale par la limitation au trésor des avances bancaires, et l'obligation de ce dernier au remboursement de sa dette envers l'institut d'émission en un délai de quinze ans.

Contrairement à la première décennie de la période de l'étude (1990-2000), qui était consacrée au rétablissement de l'équilibre macroéconomique à travers les mesures du programme d'ajustement structurel, la deuxième décennie (2000-2012) s'est marquée par une

plus grande flexibilité suite à l'embellie financière qu'a connue le pays grâce à l'augmentation des prix des hydrocarbures.

Ainsi, différents programmes ont été mis en place par les pouvoirs publics en vue du développement économique et social comme :

- le programme de soutien à la relance économique (PSRE) doté d'une enveloppe de 7 milliards de dollars entre 2001 et 2004 afin de relancer la croissance économique par une politique budgétaire expansionniste, à travers l'augmentation des dépenses publiques d'équipement en vue de développer l'agriculture (plan national de développement agricole PNDA), les infrastructures et le transport.
- Un second plan d'investissement public est mis en place à partir de 2005 appelé « plan complémentaire de soutien à la croissance » (PCSC) et étalé sur la période 2005-2009 avec un budget de 55 milliards de dollars afin de consolider le plan précédent à savoir le développement du secteur du transport, travaux publics, l'agriculture et l'hydraulique ainsi que l'aide à la création de valeur ajoutée et d'emploi.
- Le dernier programme d'investissements publics en relation avec le plan quinquennal (2010-2014) impliquant près de 286 milliards de dollars afin de maintenir le rythme des investissements publics et de contenir la forte demande sociale.

Quant à la politique monétaire, depuis la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit en avril 1990, l'offre de monnaie n'est plus considérée comme variable endogène devant répondre impérativement aux besoins de l'économie, et cela par la dotation à la banque d'Algérie d'une plus grande autonomie financière et l'abrogation des relations de subordination de cette dernière au trésor public, notamment grâce à l'instauration d'un plafond limitant les avances bancaires au trésor à hauteur de 20 % des recettes budgétaires ordinaires réalisées lors de l'exercice antérieur, et devant être remboursées en fin d'année.

Ainsi, afin de réguler la masse monétaire et garantir une certaine stabilité des prix, la politique monétaire menée par la banque d'Algérie a été dotée de plusieurs instruments tels le réescompte d'effets, les réserves obligatoires, en plus de la reprise de liquidité introduite par la banque d'Algérie afin de pouvoir stériliser une proportion suffisante des liquidités abondantes sur le marché monétaire interbancaire.

En effet, cette extension monétaire est due à l'augmentation des réserves officielles de change, qui forment les avoirs extérieurs nets et qui constituent la majeure partie de la masse monétaire, et cela grâce au raffermissement des cours du brut qu'a connu l'Algérie à partir des années 2000, où le ratio de liquidité (M2/PIB) passe de 47% en 1999 à 63% en 2007 et jusqu'à 69.5% en 2012, grâce à l'embellie des cours des hydrocarbures.

Cette nouvelle conjoncture a aidé l'Algérie à ressortir du goulot d'étranglement des années 90 par le redressement des réserves de change et le remboursement anticipé de la dette à partir de 2004 atteignant à peine 2.4 % du PIB en 2012.

Les résultats de la partie pratique vont dans le même sens dans la mesure où elles ont prouvé grâce aux fonctions de réponses et la décomposition de la variance, l'efficacité relative de la politique conjoncturelle sur la croissance économique en Algérie, car la politique budgétaire expansionniste à caractère keynésien appliquée par le gouvernement a échoué dans sa démarche par la non augmentation de la production nationale, faute au système productif limité et au tissu industriel embryonnaire ; du coup les fonds colossaux destinés à promouvoir la croissance économique à travers la création de richesse et de valeur ajoutées ont été détournés seulement vers la promotion d'infrastructures et d'importations de biens étrangers. Tandis que la politique monétaire, mis à part sa contribution au financement du déficit budgétaire, focalise plutôt sur le seul objectif d'inflation à travers l'augmentation du taux de réserves obligatoires et l'instauration de nouveaux instruments tel la reprise de liquidité à six mois à un taux de rémunération de 1.50% dès janvier 2013 afin d'absorber le surplus de liquidités existantes.

Quant à la validation des hypothèses, la première hypothèse qui stipule qu'une augmentation des dépenses publiques a un effet positif important sur la croissance nationale n'est pas valide, car les résultats empiriques ont démontré par les faibles coefficients des variables l'efficacité relative de la politique budgétaire et la faiblesse du multiplicateur budgétaire à cause de la rigidité du système productif et du tissu industriel.

Concernant la deuxième hypothèse qui dit que la politique monétaire en Algérie focalise sur la stabilité interne à travers le maintien du taux d'inflation est approuvée par notre étude, car les résultats de l'étude économétrique ont démontré par les modestes coefficients des variables l'efficacité relative de la politique monétaire sur la croissance qui est léguée au second plan derrière l'objectif de stabilité du niveau général des prix.

Enfin, pour la dernière hypothèse qui stipule que La stabilité de l'économie Algérienne doit beaucoup au policy mix appliqué, les résultats de notre étude démontrent l'invalidité de cette hypothèse, car si l'économie algérienne a réussi à échapper au goulot d'étranglement des années 90, c'est bien grâce à la bonne conjoncture suite au raffermissement des cours du brut qu'a connu l'Algérie à partir des années 2000, or la fragilité de la stabilité économique reste tributaire à de possibles chutes durables des prix des hydrocarbures.

En effet, bien que solide, la situation extérieure de l'Algérie reste largement dépendante des cours du gaz et du pétrole, prisonnière du syndrome hollandais principal cause de la non diversification de l'économie Algérienne.

Afin de remédier à ces faits, nous proposons les recommandations suivantes :

- Avoir une bonne absorption de la rente pétrolière, en veillant à une meilleure allocation des ressources vers les secteurs productifs susceptibles d'assurer une viabilité macroéconomique et une productivité globale, seul gage de stimulation durable de la croissance économique à plus long terme.
- Redonner de l'importance à la fiscalité ordinaire qui ne doit pas reposer sur les seules ressources de la fiscalité pétrolière en combattant l'évasion fiscale.
- Créer plus d'interaction entre politique monétaire et budgétaire dans une optique de croissance économique afin d'éviter les effets d'évictions à travers la hausse des taux d'intérêts qui risquent de contrecarrer les effets de la politique budgétaire.
- Promouvoir d'autres secteurs tel le tourisme, l'agriculture et la pêche.
- Adopter une stratégie de change dans le sens d'une pondération plus forte accordée à l'euro pour tenir compte de la structure de la dette et de la compétitivité des produits hors hydrocarbures sur le marché européen principal fournisseur du marché algérien.

Enfin, nous espérons que cette modeste contribution pourra servir de base à de prochains travaux d'analyse sur la nature de la politique économique conjoncturelle en Algérie et ouvrir, par la même, la voie à d'autres politiques économiques de nature structurelle à la recherche d'un développement économiquement viable, et socialement plus ou moins équitable.

Bibliographie

Références bibliographiques :

Ouvrages de base :

- Aglietta Michel, **Macroéconomie internationale**, Montchrestien, 1997.
- Aouragh Lhaocine, **L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie**, Centre français sur la population et le développement, paris, (les études de CEPED), 1996.
- ARTUS Patrick et MUET Pierre – Alain, **Théorie du chômage**. ECONOMICA 1995.
- Aubert Ludovic, **La politique monétaire, élément de théorie et pratiques des Banques Centrales**, CFE-CGC , Paris, 2001.
- AZAM Jean- Paul, **Théorie macroéconomique et monétaire**, Ed.Nathan 1986.
- Baba Ahmed Mustapha, **L'Algérie, diagnostic d'un non-développement**, l'Harmattan Edition, Paris,1999.
- Barre Raymond, Fontanel Jacques, **Principes de politique économique**, OPU, 1993.
- Barre Raymond, Teulon Frédéric, **Economie politique**, PUF, 1997.
- Bassino Jean Pascal, Leroux Jean Yves, Michelena Pascal, **Les politiques économiques**, Foucher, 2005.
- Begg David, Stanley Fisher, Rudiger Dornbusch, **Macroéconomie**, Dunod, 2002.
- Bénassy-Quéré Agnès, Coeuré Benoît, Jacquet Pierre, Pisani-Ferry Jean, **Politique économique**, De Boeck, 2005.
- Benissad Hossine, **Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché**, Enag Edition, Alger, 2004.
- Benissad Hossine, **La réforme économique en Algérie**, OPU, 1991.
- BERNIER Bernard et SIMON Yves, **Initiation à la Macroéconomie**, DUNOD, Paris 1988.
- Besson Jean Louis, **Monnaie et finance**, OPU, 1990.
- Billy Jacques, **La politique économique**, PUF, 1980.
- Blanchard Olivier - Cohen Daniel, **Macroéconomie**, édition Pearson Education, Paris 2004.
- Bordes Christian, **La politique monétaire**, La découverte Edition 2007.
- Bourbonnais Régis, **Econométrie**, Dunod, 2004.
- Bourguinat Henri, **Finance internationale**, PUF , 1992.
- Bouzidi Abdelmadjid, **Comprendre la mutation de l'économie Algérienne**, ANEP imprimerie 1992.
- Bouzidi Abdelmadjid, **Les années 90 de l'économie algérienne (les limites des politiques conjoncturelles)**, ENAG Edition, Alger 1999.
- Brand Thomas, **La gestion de la dette publique**, La documentation française, 2010.
- Cabannes Michel, **La politique macroéconomique**, Armand Colin, 1994.
- Cabannes Michel, **Les politiques conjoncturelles**, Armand Colin Edition1998.
- Chaineau André, **Mécanismes et politique monétaire**, PUF, 1974.
- CLASSEN Emil, **Macroéconomie**, Economica Edition, Paris 1981.
- Culmann Henri, **Les mécanismes économiques**, PUF, 1978.
- Dahmani Ahmed, **L'Algérie à l'épreuve (économie politique des réformes 1980-1997)**, Casbah Edition, Alger, 1999.
- Dallemagne. J.L et Valier. J, **Echec des explications bourgeoise de l'inflation**, Maspéro, 1976.

- Daniel Jean-Marc, **La politique économique**, PUF, Paris 2008.
- Darreau Philippe, **Croissance et politique économique**, De Boeck Edition, 2003.
- De Boissieu Christian, **Principes de politique économique**, Economica, 1980.
- De Montbrial T., Fanchart E., **Introduction à l'économie**, Dunod Edition, 2004.
- De Mourgues Michelle., **Macroéconomie monétaire**, Economica, Paris 2000.
- Debbooub Youcef, **Le nouveau mécanisme économique en Algérie**, OPU 1995.
- Descamps Christian, **Précis de macroéconomie**, Ellipses Edition, 2012.
- Descamps Christian, Soichot Jacques, **Gestion financière internationale**, Litec Edition, 1995.
- Digier P. Au, **Economie politique et politique économique**, Société des éditions Technip, Paris, 1970.
- Dor Eric, **Econométrie**, Pearson Education, 2005.
- Dormont Brigitte, **Introduction à l'économétrie**, Montchrestien Edition, Paris, 1999.
- Drumetz Françoise, Pfister Christian, **Politique monétaire**, De Boeck 2010.
- Duruel Buisson François, **Budget et pouvoir financier**, DALLOZ, 2001.
- FERREOL Gilles et DEUBEL Philippe, **Economie du travail**, ARMAND COLIN, éditeur, Paris 1990.
- Fève Patrick, Ortega Javier, **Macroéconomie : l'approche pratique contemporaine**, Dunod, 2004.
- Godefroy Stanislas, **Le budget de l'Etat**, La documentation française, 2010.
- Goux Jean François, **Macroéconomie monétaire et financière**, Economica, 2011.
- Greffe Xavier, **Politique Economique**, Economica Edition, 1991.
- Hadj Nacer Abderahmane, **Rapport relatif au fonds de participation**, Enag Edition, Alger, 1989.
- Hadj Nacer Abderahmane, **Economie générale du taux de change**, Enag Edition, Alger, 1989.
- Heertje Arnold, Pieretti Patrice, Barthélemy Philippe, **Principe d'économie politique**, De Boeck Edition, 2000.
- Herland Michel, **Macroéconomie**, Economica 2009.
- Hubert Breton Pierre, Schor Armand-Denis, **La dévaluation**, Bouchene Edition, 1993.
- Juselius Katarina, **The Cointegrated VAR Model (methodology and applications)**, Oxford University Press, 2006.
- Kindelberger Charles et Lindert Peter H., **Economie internationale**, Economica, Paris 1981.
- Kohli Ulrich, **Analyse macroéconomique**, De Boeck, 1999.
- Krugman Paul, Obstfeld Maurice, **Economie internationale**, De Boeck 1999.
- Krugman Paul, Wells Robin, **Macroéconomie**, De Boeck, 2009.
- Larriaux Jean Pierre, **Macroéconomie**, Economica, 1993.
- Lindert Peter H., Pugel Thomas A., **Economie internationale**, Economica 1996.
- Mankiw G.N., **Macroéconomie**, Deboeck Edition, Bruxelles 2005.
- Monnier Jean-Marie, **La politique fiscale, la documentation française**, Paris, 2010.
- Montel-Dumont Olivia, **La politique budgétaire**, La documentation française, Paris, 2010.
- Muzellec Raymond, **Finance publique**, Sirey, 2002.
- Patat Jean Pierre, **La politique monétaire**, La documentation française, 2010.
- Pébereau Michel, d'Arvisenet Philippe, **La politique économique conjoncturelle**, Dunod edition, 1999.
- Percebois Jacques, **Economie des finances publiques**, Armand Colin, 1991.

- Pouch Thierry, **La politique économique : mondialisation et mutations**, L'harmattan Edition, 2006.
- Prager J.Claude., **La politique économique aujourd'hui**, Ellipses Edition, Paris 2002.
- Quaden Guy, **Politique Economique**, Labor Edition, 2000.
- Saïdj Luc, **Finances Publiques**, Dalloz 2003.
- Samuelson Alain., **Les grands courants de la pensée économique**, OPU France 1999.
- Schnetzler Jacques, **Le développement algérien**, Masson Edition, paris, 1981.
- SlomanJohn et Wide Alison, **Principes d'économie**, Pearson Edition, 2011.
- Solow Robert .M., **Réforme structurelle et politique économique**, Economica Edition, 2004.
- Strassel Christophe, **Les délais d'action de la politique budgétaire**, La documentation française, 2010.
- TCHIBOZO Guy, **Economie du travail**, DUNOD, Paris 1998.
- Temmar H, **Les explications théoriques de l'inflation**, OPU, Alger, 1984.
- Teulon Frédéric, **L'Etat et la politique économique**, PUF édition, paris, 1998.
- Toudert Abdallah Ali-, **Le coût de la vie en Algérie depuis 1962**, OPU, 1982.

Articles, rapports et d'autres documents :

- Abraham-Frois Gilbert, **Pour en finir avec IS-LM** , Revue d'économie politique, 2003, Vol 113, p. 155-170.
- Agostino Serge , **Les politiques économiques**, Cahiers français N° 335, 2005.
- Artus Patrick, **Efficacité et limites de l'emploi de la politique budgétaire**, Revue française d'économie,1989, N°4, p 23-45.
- Aubert Ludovic, **La politique monétaire : élément de théorie et pratiques des Banques Centrales** , Document de travail pour LIRES (l'Institut de Recherches Economiques et Sociales), Paris, Décembre 2001.
- Baeriswyl Romain, Cornaud Camille, **Transparence et efficacité de la politique monétaire**, Document de travail du BETA (Bureau d'économie théorique et appliquée), Strasbourg, Janvier 2007.
- Beetsma Roel and Giuliadori Massimo, **The effects of government purchases shocks Review and Estimates for the EU**, The Economic Journal, 2011.
- Beitone Alain, **La courbe LM et la trappe à liquidité**, Cahiers Français N°335, Décembre 2006.
- Beitone Alain, **Les instruments de la politique conjoncturelle**, Cahiers Français N°335, Décembre 2006.
- Beitone Alain, **Les schémas ISLM en économie fermée**, Cahiers Français N°335, Décembre 2006.

- Benabdallah .Y, **Le développement des infrastructures en Algérie**, Rapport du CREAD , Alger2007.
- Bialès Christian, **Le marché du travail : un panorama des théories économiques, de l'orthodoxie aux hétérodoxies**, Cahiers d'Economie et gestion n°46 mai 1995.
- Bialès Christian, **Modélisations schématiques de l'équilibre Macroéconomique**, Cahiers d'Economie et gestion n°27 et 28, juin/septembre 1990.
- Bialès Christian, **Le taux de change**, Cahiers d'Economie et gestion n°61 mars1999.
- Bouakez Hafedh, **Inflation et politique monétaire**, Document de travail d'HEC Montréal, 2007.
- Bouveret Antoine, Sterdyniak Henri, **Les modèles de taux de change, équilibre de long terme, dynamique et hystérèse**, Revue de l'OFCE N°93, Avril 2005.
- Bouzidi .N, **Les instruments de régulation économique**, Revue IDARA, volume06, N°02, Alger, 1996.
- Bruno Catherine, Catherine Fuss, **Ajustement sur le marché de travail et lutte contre le chômage**, Revue de l'OFCE N°74, Juillet 2000.
- Carare Alina, Scheachter Andréa, Stone Mark, Zehmer Mark, **Establishing initial conditions in support of inflation targeting**, Document de travail N°02/102, Bulletin du FMI, 2002.
- Carney Mark, **La stratégie de maîtrise de l'inflation**, Publication Banque du Canada, Avril 2012.
- Cheikh Tidiane Ndiaye, **Analyse de l'efficacité relative des politiques monétaires et budgétaires au Sénégal**, 2007.
- Chérif Ilmane Mohamed, **Les trois phases de développement du système bancaire et monétaire algérien**, Revue des sciences économiques et de gestion, N7, décembre 2012.
- Chibi Abderrahim, Benbouziane Mohamed and Chekouri Mohamed, **The macroeconomic effects of fiscal policy shocks in Algeria**, an empirical study, Economic Research Forum, 2010.
- Clerc Lorent, **Rapport sur Les mesures non conventionnelles de politique monétaire**, Publication Banque de France, Focus N°4, 23 avril 2009.
- Cohen Elie, **De la réglementation à la régulation : Histoire d'un concept**, Problème Economique N° 2680septembre 2000.
- Creel Jérôme et Sterdyniak Henri, **La politique monétaire sans monnaie**, Revue de l'OFCE N° 70, Juillet 1999.

- Daly Hounaida, Smida Mounir, **Interaction entre politique monétaire et politique budgétaire : cas de la Grèce**, MPRA Paper, n 45931, 2013.
- Diemer Arnaud, **Systèmes monétaire et financier**, Document de travail, Université d'Auvergne, 2006.
- Driss Amira, Bettahar Samir, Benbouziane Mohamed, **Fiscal policy shocks and real exchange rate dynamics: An empirical investigation in the case of Algeria**, International journal of trade and commerce, vol 3 N1, January 2014.
- Duguay Pierre et Rabeau Yves, **Les effets macroéconomiques de la politique budgétaire de Keynes à la synthèse néo-classique**, Revue économique N°4 1989.
- Dumont Karine, **La courbe de Phillips de long terme et les rigidités salariales avec test de la conjoncture de Tobin**, Travail de maîtrise en économie, Université de Québec, 2000.
- Erhel Christine et Zajelda Hélène, **Que reste t'il de la théorie du chômage de keynes ?**, Revue d'actualité économique, vol. 79 n° 1-2, 2003.
- Friedman Milton, **The role of monetary policy**, American Economic Review, vol 58 N 1, mars 1968.
- Gravot .P, **Les incertitudes de la politique économique en économie ouverte**, Revue Economique, vol 31, N° 2, mars 1980.
- Guehairia Amel, **Zouaoui Halima, Les formes d'intervention de l'Etat dans l'activité économique**, Ecole nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée(ENSSEA), Alger, 2013.
- Hamdad Toufik, **Politique budgétaire et croissance, référence au cas d'un pays rentier**, Rapport de communication à la Faculté des sciences économiques de Tizi-Ouzou, 2010.
- Held David, **Global transformations : politics, economics and culture**, Stanford university press, California, 1999.
- Hemming Richard, Mahfouz Selma, Schummelpfening Axel, **Fiscal policy and economic activity during recessions in advanced economies**, Document de travail N°02/87, Bulletin du FMI, 2002.
- Herrendorf . B, **Inflation targeting as a way of precommitment**, Oxford Economic papers N°50,1998.
- Hulseneyer Axel, **Les nouvelles frontières de l'Etat**, Problème Economique N°2680, septembre 2000.

- Kamal Mona, **Empirical investigation of fiscal policy shocks in the UK**, MPRA Paper, n 23493, 2010.
- Koléda Gilles , **Introduction à l'analyse économique**, Document de travail, Ecole Centrale de Paris, 2008.
- Kone Solomane, **L'impact des politiques monétaires et budgétaires sur la croissance économique dans les pays de l'UEMOA** , Revue d'Etudes Et Recherches N°509, décembre 2000.
- Le Bihan Hervé et Sterdyniak Henri, **Courbe de phillips et modèle WS-PS, quelques réflexions**, Revue économique , volume 49, n° 3, 1998.
- Legrand.E, **L'équilibre Macroéconomique Keynésien**, Document de travail, Université de Rennes, 2009.
- Lemancier Bertrand, **La contrainte budgétaire de l'Etat et l'optimal Policy mix en régime de change fixe et flexible**, Revue économique N°3, 1973.
- L'Horty Yannick, Thibault Florence, **Sous emploi et demande chez Keynes**, Revue française d'économie n°4 vol XIII, 1998.
- Loisel Olivier, Mésonnier Jean Stéphane, **Les mesures non conventionnelles de politique monétaire face à la crise**, Publication Banque de France,Focus N° 1, Avril 2009.
- Lucas Robert E., **Expectations and the Neutrality of Money** , Journal of Theoric Economy, Vol. 4, avril 1973.
- Magnan de Bornier Jean, **Les modèles macroéconomiques**, Document de travail, Université Paul Cézanne, Aix Marseille III, 2002.
- Magnan de Bornier Jean, **Monnaie et inflation**, Document de travail, université Paul Cézanne, Aix Marseille III , 2002.
- Matherat Sylvie, Mongars Philippe, **L'action des banques centrales**, Publication Banque de France, Focus N° 3, janvier 2010.
- Mignon Valérie, **Brefs rappels sur le modèle IS-LM et sur la courbe de phillips**, Document de travail, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2010.
- Moizeau. F, **La courbe de phillips**, Document de travail, Université de RENNES, 2010.
- Montagné Fabrice , **Les indicateurs de la politique monétaire**, La Documentation Française, N°168, 2005.
- Nemouchi Farouk, **Choc pétrolier et déséquilibre monétaire en Algérie**, Revue des sciences humaines N°31, vol B, Alger, juin 2009.

- OCDE, **La politique économique contra-cyclique**, Département des affaires économiques, Note de politique économique N°1, 2010.
- OFCE, **Vers une nouvelle politique économique en Europe ?**, Document de travail , Revue de l'OFCE N°71, Octobre 1999.
- Patterson Ben, Sienkiewicz Dagmara, Avila Xavier, **Taux de change et politique monétaire**, Document de travail du Parlement Européen, Luxembourg, Aout 2000.
- Phelps Edmund, **Money-Wage Dynamics and Labor Market Equilibrium** , Journal of Political Economy, 1968, n°76, pages 687-711.
- Pollin Jean-Paul, Une macroéconomie sans LM quelques propositions complémentaires, Revue d'économie politique 2003 (Vol. 113), p. 273-293.
- Rapport de la banque d'Algérie, **Les nouvelles modalités et instruments d'intervention de la banque d'Algérie sur le marché monétaire**, www.Bank-of-algeria.dz.
- Rapport du FEMISE, **La politique budgétaire en Algérie, Institut de la Méditerranée**, janvier 2006.
- Rapport du FEMISE, **La politique monétaire en Algérie, Institut de la Méditerranée**, janvier 2006.
- Rapport du FEMISE, **Le marché du travail en Algérie, Institut de la Méditerranée**, janvier 2006.
- Rapport du conseil national économique et social, **Regards sur la politique monétaire en Algérie**, 26ème session plénière.
- Sheikh Munir.A, Grady Patrick, Lapointe Paul H., **L'efficacité de la politique budgétaire en économie ouverte**, L'Actualité économique, vol 56, N°4, 1980.
- Shirakawa Masaaki, **Soutenabilité de la dette publique**, Revue de la stabilité financière N°16, Avril 2012.
- Sterdyniak Henri, Le Bihan Hervé, Cour Philipine, Delessy Henri, **Le taux de chômage d'équilibre, anciennes et nouvelles approches**, Revue de L'OFCE n° 60, janvier 1997.
- Solow Robert M, **Peut – on recourir à la politique budgétaire ? Est-ce souhaitable ?**, Revue de l'OFCE N° 83, Octobre 2002.
- Tinbergen Jean, **Politique économique et optimum social, Revue économique du tiers monde**, N°55, 1973.
- Tovonony Razafindrabe, **Introduction au modèle IS-LM, Document de travail**, Université paris ouest Nanterre La Défense, 2011.
- Vidal Jean Pierre, **L'effet d'éviction**, Document de travail du département des Sciences Economiques, Université de Montreal, septembre 1984.

. Mémoires et thèses :

- Draoussi Messaoud, **La politique budgétaire et son rôle dans l'élaboration de l'équilibre, étude empirique du cas algérien 1990-2004**, thèse de Doctorat, Faculté des sciences économiques et de gestion, Alger, 2005.
- Soumare Ibrahima, **La politique monétaire à taux zéro et ses implications sur les marchés financiers : le cas de la banque du japon**, thèse de Doctorat, Faculté de droit, sciences économiques et de gestion, Université de Rouen, 2009.
- Achour Tani Yamna, **Analyse de la politique économique algérienne**, thèse de Doctorat, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2013.

Lois :

- Loi 84-17 du 07/07/1984 relative aux lois de finance.
- Loi 89-12 du 05 juillet 1989, relative aux lois de finance.
- Loi 90-10 de la monnaie et crédit du 14 avril 1990.
- Loi de finance 2012, journal officiel N°72 du 29/12/2011.
- Loi N° 11-16 du 28 décembre 2001 portant la loi de finance 2012.

Sites internet :

- www.bank-of-algeria.dz
- www.ons.dz
- www.unctad.org
- www.imf.org
- www.worldbank.org
- www.opendataforafrica.org

Figures et graphes :

Figure 1-1 : L'inflation par la demande	14
Figure 1-2 : L'inflation par les coûts	16
Figure 1-3 : L'inflation et les taux d'intérêt nominaux dans le temps	22
Figure 1-4 : L'offre de travail	24
Figure 1-5 : La fonction de production et la demande de travail	26
Figure 1-6 : L'équilibre du marché de travail	27
Figure 1-7 : L'équilibre du marché de travail /rigidité des salaires et des prix	29
Figure 1-8 : L'équilibre du marché de travail avec flexibilité de salaires	30
Figure 1-9 : L'équilibre du marché de travail avec des variations d'offre	31
Figure 1-10 : Le marché de travail chez les classiques	32
Figure 1-11 : La formation de l'équilibre keynésien du marché du travail	34
Figure 1-12 : Le modèle WS-PS	40
Figure 1-13 : Effet de politique économique sur le chômage d'équilibre	40
Figure 1-14 : Les différentes formes du chômage	42
Figure 1-15 : La courbe de Phillips	44
Figure 1-16 : Le couple inflation-chômage des États-Unis 1970-2005	46
Figure 1-17 : Dérive de la relation inflation-chômage de Friedman	48
Figure 2-1 : La courbe IS	56
Figure 2-2 : La construction de la courbe IS	59
Figure 2-3 : Le motif de transaction	63
Figure 2-4 : Le motif de spéculation	63
Figure 2-5 : La courbe LM	65
Figure 2-6 : La construction de la courbe LM	66
Figure 2-7: L'équilibre macroéconomique IS-LM	71
Figure 2-8 : La courbe BP	80
Figure 2-9 : La construction de la courbe BP	81
Figure 2-10 : Mobilité de capitaux et positions de la courbe BP	83
Figure 2-11: L'équilibre global macroéconomique IS-LM-BP	84
Figure 2-12 : L'incompatibilité des deux équilibres interne et externe	85
Figure 2-13 : L'ajustement par les quantités	86
Figure 2-14 : L'ajustement par les prix	89
Figure 3-1 : Revenu national et évolution du déficit /excédent budgétaire	96
Figure 3-2 : La politique budgétaire et le cas général de la pente LM	108
Figure 3-3:La politique budgétaire et le cas de trappe à liquidité de la penteLM	109
Figure 3-4:La politique budgétaire et le cas de zone classique de la pente LM	110
Figure 3-5: La politique budgétaire et la pente IS	111
Figure 3-6 : La politique budgétaire en régime de change fixe avec faible mobilité de capitaux	113
Figure 3-7 : La politique budgétaire en régime de change fixe avec parfaite mobilité de capitaux	115
Figure 3-8 : La politique budgétaire en régime de change flexible avec faible mobilité de capitaux	117
Figure 3-9: La politique budgétaire en régime de change flexible avec parfaite mobilité de capitaux	119
Figure 3-10: Le triangle des incompatibilités de Mundell	124
Figure 3-11: La courbe en J	138
Figure 3-12: La politique monétaire et le cas général de la pente LM	153

Figure 3-13: La politique monétaire et le cas de zone classique de la pente LM	153
Figure 3-14: La politique monétaire et le cas de trappe à liquidité de la pente LM	154
Figure 3-15 : La politique monétaire et la pente IS	155
Figure 3-16: La politique monétaire en régime de change fixe	157
Figure 3-17: La politique monétaire en régime de change flexible	158
Figure 3-18:L'équilibre interne	167
Figure 3-19: L'équilibre externe	169
Figure 3-20: l'équilibre global	170
Figure 3-21: Déséquilibre global « déflation-déficit »	173
Figure 3-22: Déséquilibre global « inflation-excédent »	173
Graphe 4-1 : l'évolution des dépenses publiques	193
Graphe 4-2 : Ventilation des recettes budgétaires en 2000	197
Graphe 4-3 : l'évolution des recettes budgétaires	198
Graphe 4-4 : l'évolution des recettes et des dépenses budgétaires	200
Graphe 4-5 : l'évolution des soldes budgétaires	201
Graphe 4-6 : Evolution de l'inflation	212
Graphe 4-7 : Réaction des variables au choc des dépenses	225
Graphe 4-8 : Réaction des variables au choc des recettes	226
Graphe 4-9 : Réaction des variables au choc de la masse monétaire	227
Graphe 4-10 : Réaction des variables au choc du taux de change	228
Tableaux :	
Tableau 3-1 : Déficits, excédents et dettes des Etats (en % du PIB)	98
Tableau 3-2 : Les mesures non conventionnelles de la politique monétaire	151
Tableau 4-1: La part des secteurs d'activités à travers les plans de croissance	182
Tableau 4-2: Principaux indicateurs économique durant la période 1980-1989	185
Tableau 4-3: Principaux indicateurs économique durant la période 1990-1999	188
Tableau 4-4: Les dépenses budgétaires (en Milliards de dinars)	192
Tableau 4-5: Les recettes budgétaires (en Milliards de dinars)	196
Tableau 4-6: Les soldes budgétaires (en Milliards de dinars)	199
Tableau 4-7 : L'évolution des taux de réescompte	204
Tableau 4-8 : Taux de constitution et rémunération des RO auprès de la BA	205
Tableau 4-9 : L'évolution de la liquidité 1990-1999 (en Milliards de DA)	208
Tableau 4-10 : L'évolution de la liquidité 2000-2012 (en Milliards de DA)	209
Tableau 4-11 : Structure des avoirs monétaires. (en Millions de DA.)	210
Tableau 4-12 : Evolution de la dette extérieure (Milliards de dollars)	211
Tableau 4-13 : L'évolution de l'inflation (en %)	212
Tableau 4-14 : L'évolution du taux de chômage (en %)	213
Tableau 4-15 : Evolution du solde de la balance des paiements (Millions de \$)	214
Tableau 4-16: Résultats des tests de stationnarité	220
Tableau 4-17: Résultats des tests de Cointégration	222
Tableau 4-18: Résultats du test de causalité de Granger	223
Tableau 4-19: Résultats de la décomposition de la variance	229

Table des matières

Résumé

Introduction générale	1
------------------------------------	---

Chapitre premier : Les dysfonctionnements ; inflation et chômage.

Introduction	9
---------------------------	---

Section 1 : Différentes explications de l'inflation.

1-6 L'approche quantitative.....	11
1-1-1 L'inflation par la monnaie.....	11
1-1-2 L'inflation par la demande	13
1-7 L'approche qualitative.....	15
1-8 L'approche structurelle.....	17
1-9 D'autres formes d'inflation	19
1-4-1 L'inflation réprimée	19
1-4-2 L'inflation déclarée.....	19
1-4-3 L'inflation rampante.....	19
1-4-4 L'inflation galopante.....	20
1-4-5 L'hyperinflation	20
1-10 L'inflation et le taux d'intérêt	21

Section 2 : Chômage et plein emploi.

2-1 L'approche classique du chômage.....	23
2-1-1 L'offre de travail.....	23
2-1-2 La fonction de production et la demande de travail	25
2-1-3 L'équilibre du marché de travail	27
2-2 L'approche keynésienne.....	33
2-3 D'autres approches récentes de chômage.....	36
2-3-1 La théorie du salaire d'efficience	36
2-3-2 La théorie de négociation salariale	37
2-3-3 Le modèle WS-PS	38
2-4 La courbe de Philips entre inflation et chômage.....	44
Conclusion	50

Chapitre II : L'élaboration du modèle mundell -fleming.

Introduction	52
Section1 : Le modèle Hicks-Hansen (IS-LM).	
1-4 L'équilibre du marché des biens et services.....	54
1-1-1 La détermination algébrique de IS.....	54
1-1-2 Les caractéristiques de la courbe IS.....	58
1-5 L'équilibre du marché de la monnaie.....	59
• L'offre de monnaie	59
• La demande de monnaie	60
1-2-1 La détermination algébrique de LM.....	64
1-2-2 Les caractéristiques de la courbe LM.....	67
1-6 L'équilibre macroéconomique global (en économie fermée).....	69
1-3-1 La détermination algébrique de IS-LM.....	69
1-3-2 Les caractéristiques du schéma IS-LM	72
Section 2 : Le modèle Mundell- Fleming (IS-LM –BP).	
2-4 Le nouvel équilibre du marché des biens et services.....	74
2-5 L'équilibre de la balance des paiements BP.....	76
2-2-1 La présentation de la balance des paiements.....	76
2-2-2 La détermination algébrique de la courbe BP.....	78
• La balance commerciale BC	78
• La balance des capitaux BK	79
2-2-3 Les caractéristiques de la courbe BP.....	82
2-6 L'équilibre macroéconomique global (en économie ouverte).....	84
2-3-1 Le rééquilibrage de la balance des paiements.....	85
• Ajustement par les quantités	86
• Ajustement par les prix	88
Conclusion	88

Chapitre III : La politique économique conjoncturelle et l'élaboration de l'équilibre.

Introduction.....90

Section 1: L'élaboration de l'équilibre.

1-3 L'élaboration de l'équilibre par la politique budgétaire.....91

1-1-1 Le budget de l'Etat

1-1-1-1 Définition du budget.....91

1-1-1-2 La structure du budget93

1-1-1-3 Le solde budgétaire et son financement95

1-1-2 La politique budgétaire.

1-1-2-1 Définition et objectifs de la politique budgétaire100

1-1-2-2 Les fondements de l'action budgétaire.....101

1-1-2-3 Critiques et contestations.....105

1-1-3 La politique budgétaire au sein du model Mundell-Fleming.

1-1-3-1 La politique budgétaire et les pentes de IS et LM.....107

1-1-3-2 La politique budgétaire en régime de change fixe112

1-1-3-3 La politique budgétaire en régime de change flottant.....116

1-2 L'élaboration de l'équilibre par la politique monétaire.

1-2-1 La conception de la politique monétaire120

1-2-1-1 Selon la vision classique.....120

1-2-1-2 Selon la vision keynésienne.....121

1-2-1-3 Selon la vision monétariste122

1-2-2 la politique monétaire

1-2-2-1 Définition et objectifs de la politique monétaire123

1-2-2-2 Les instruments de la politique monétaire.....140

1-2-2-3 La stratégie de la politique monétaire.144

1-2-3 La politique monétaire au sein du model Mundell-Fleming.

1-2-3-1 La politique monétaire et les pentes de IS et LM.....152

1-2-3-2 La politique monétaire en régime de change fixe156

1-2-3-3 La politique monétaire en régime de change flottant.....158

Section 2: Principes et limites de la politique économique conjoncturelle.

2-1 Les fondements de la politique économique.....	161
2-1-1 la fonction d'allocation des ressources.....	162
2-1-2 La fonction de redistribution des richesses.....	163
2-1-3 La fonction de stabilisation de la conjoncture.....	164
2-4 Les principes de la politique économique.....	165
2-2-1 le principe de Tinbergen.....	165
2-2-2 le principe de Mundell.....	166
2-5 Les dilemmes de la politique économique.	167
2-3-1 Problèmes d'affectation des instruments aux objectifs.....	167
2-3-2 Conflits d'objectifs et conflits d'instruments.....	174
2-3-3 Problèmes des délais de réaction.....	175
2-3-4 Les effets d'évictions.....	176
Conclusion	178

Chapitre IV: Etude empirique sur la politique conjoncturelle en Algérie (1990-2012).

Introduction	180
---------------------------	-----

Section 1: Genèse sur la politique conjoncturelle de l'Algérie.

1-5 Aperçu historique sur la situation économique de la période.....	181
1-1-1 Période de la planification centralisée	181
1-1-2 Période des réformes économiques	183
1-1-3 Passage à l'économie de marché et ajustement structurel.....	186
1-6 La Politique budgétaire durant la période d'étude.	
1-2-1 Les dépenses budgétaires	189
1-2-2 Les recettes budgétaires	194
1-2-3 Le solde budgétaire.....	199
1-7 La Politique monétaire durant la période d'étude.....	202
1-3-1 Les instruments de la politique monétaire.....	204
1-3-2 L'évolution de la politique monétaire.....	208

Section 2: L'évaluation de la politique conjoncturelle en Algérie par l'étude économétrique.

2-1 Revue de littérature.....	215
2-2 La modélisation	218
2-2-1 Analyse de la stationnarité des variables.....	218
2-2-2 L'approche de cointégration de Johansen.....	221
2-2-3 La causalité de Granger.....	222
2-2-4 Les fonctions de réponses.....	224
2-2-5 La décomposition de la variance	229
Conclusion	231
Conclusion générale	234
Bibliographie	242
Liste des figures, graphes et tableaux	254